

LA TECHNOLOGIE PLANCHER



Choix et technique

Edition n°9

Le livre

Choix et technique

Edition N°9





Créée en 1962, la **SEAC** est spécialisée dans la fabrication de planchers en béton précontraint et de produits en béton pressé. Elle exploite aujourd'hui 26 sites de production.

Notre savoir faire, associé à notre volonté de nous maintenir à la pointe du marché tant en compétence, qu'en qualité et en compétitivité, est la garantie de la performance de nos produits.

Depuis plusieurs années, la **SEAC** s'est engagée dans le Développement Durable. Elle a notamment réalisé des investissements qui permettent aujourd'hui la production du béton précontraint en une rotation par jour, la garantie de produits en ciment CEM II et la réduction par quatre de l'impact énergétique sur le traitement thermique.

Grâce à son expertise, elle a également su créer une gamme de produits exclusifs et des systèmes de planchers innovants.

Des innovations qui favorisent toujours l'allègement des bâtiments, donc les économies de béton sur les fondations et la structure, de même que les économies de transport.

Ces facteurs contribuent à un moindre impact sur notre environnement et sont des sources considérables d'économie en CO₂.

La **SEAC**, c'est surtout des femmes et des hommes qui mettent leur professionnalisme à votre service. Notre équipe commerciale, soutenue par des bureaux d'études performants, se tient en permanence à votre écoute pour optimiser vos projets.

Nos valeurs : le professionnalisme, l'innovation, le plaisir de travailler en équipe et le bonheur de servir nos clients.

Notre ambition : contribuer à enrichir nos clients, nos collaborateurs et notre entreprise.

Nous avons voulu ce livre, comme un guide pour vous aider à concevoir, dimensionner et réaliser vos projets. Nous espérons qu'il vous sera aussi agréable qu'utile à consulter.

Jacques et Laurent GUIRAUD

Téléphone : 05 34 40 90 00

Fax : 05 34 40 90 01

@ : commerce@seac-guiraud.fr

[https:// www.seac-gf.fr](https://www.seac-gf.fr)





*Le Plancher
Poutrelles
hourdis*



*Les
Planchers
Seacoustic*



*Le
Seacisol*



*La
Dalle
Alvéolée*



*La
Poutre
Industrielle*



*La
Prédalle*



*Le
DuoMur*



*La
Psi-Dalle*



*Le
Préintéau*



*Les
Charges*

LE PLANCHER POUTRELLES HOURDIS

Chapitre I :	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	7
Chapitre II :	LES PLANCHERS HOURDIS BETON	10
Chapitre III :	LE SEACBOIS	12
Chapitre IV :	ENTREVOUS BOIS SEAC BIOSOURCÉ	19
Chapitre V :	PLASTI-VS A BASE DE MATIÈRE 100 % RECYCLÉE	23
Chapitre VI :	PLANCHERS ISOLANTS ENTREVOUS POLYSEAC	25
Chapitre VII :	LE SEACWATT	28
Chapitre VIII :	SEAC-CLIMA, LE PLANCHER CHAUFFANT RAFRAÎCHISSANT	30
Chapitre IX :	LES DALLES FLOTTANTES	35
Chapitre X :	RUPTEURS THERMIQUES STOPTHERM	37
Chapitre XI :	LA MISE EN ŒUVRE	43
Chapitre XII :	LIMITES DE PORTÉES	48

LES PLANCHERS SEACOUSTIC

Chapitre I :	AVANTAGES DES PLANCHERS SEACOUSTIC	62
Chapitre II :	PLANCHERS SEACOUSTIC VS	65
Chapitre III :	PLANCHERS SEACOUSTIC ÉTAGE	68
Chapitre IV :	CLOISON ACOUSTIQUE SAD	74

LE SEACISOL

Chapitre I :	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	79
Chapitre II :	LES POSSIBILITÉS DE MONTAGE	81
Chapitre III :	LA MISE EN ŒUVRE	83
Chapitre IV :	LIMITES DE PORTÉES DU SEACISOL	86

LA DALLE ALVÉOLÉE

Chapitre I :	LES POSSIBILITÉS DE MONTAGE	88
Chapitre II :	LA MISE EN ŒUVRE	90
Chapitre III :	LIMITES DE PORTÉES DE LA DALLE ALVÉOLÉE	98
Chapitre IV :	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	102

LA POUTRE INDUSTRIELLE

Chapitre I :	LES POSSIBILITÉS DE MONTAGE	104
Chapitre II :	LA MISE EN ŒUVRE	109
Chapitre III :	LIMITES DE PORTÉE DES POUTRES DE STOCK	114

LA PRÉDALLE

Chapitre I :	LES POSSIBILITÉS DE MONTAGE	118
Chapitre II :	LA MISE EN ŒUVRE	121
Chapitre III :	LA THERMOPRÉDALLE	127
Chapitre IV :	PREDAL-SEACOUSTIC	131

LE DUOMUR

Chapitre I :	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	134
Chapitre II :	LA MISE EN ŒUVRE	138
Chapitre III :	DUOMUR ISOLANT	144
Chapitre IV :	DUOMUR ARCHITECTONIQUE	145

PSI-DALLE

147

LE PRÉLINTEAU

150

LES CHARGES À APPLIQUER

153

CONSTRUCTION PARASISMIQUE

158

SEACPLAN

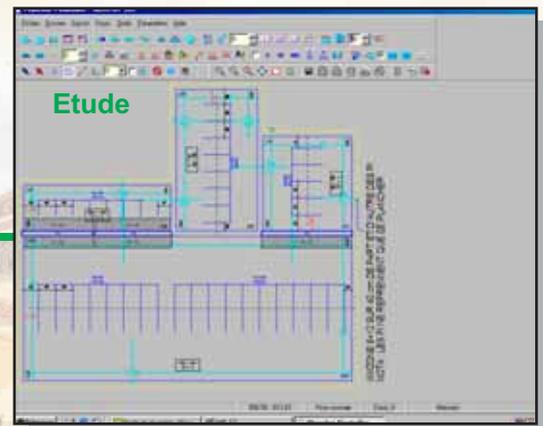
DES ETUDES OPTIMISEES

Le logiciel SEACplan offre les meilleures solutions possibles à l'étude technique des planchers.

UNE UTILISATION SIMPLE ET CONVIVIALE



Devis



Etude

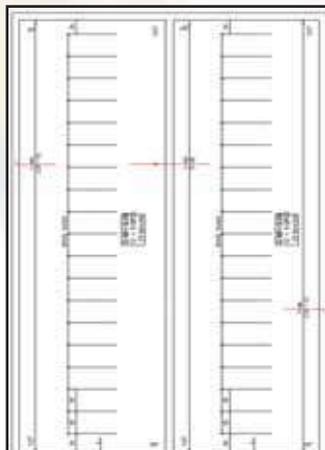
Le SEACplan c'est :

- Plans de pose personnalisés à votre image
- Autonomie garantie
- Etude complète du devis détaillé au plan de pose
- Calcul du prix de revient ou de vente par affaire
- Meilleure gestion du fichier (base de données des clients et des chantiers)
- Tous les éléments du plancher sur un même plan (poutrelles, poutres, chevêtres, aciers...)
- Respect de la réglementation
- Vérification systématique de chacun des produits prescrits
- Prise en compte des charges particulières (poteaux, murs...)
- Dimensionnement des aciers, chapeaux et chaînages

Cartouche



Plan de Pose



LE PLANCHER POUTRELLES HOURDIS



- Chapitre I :* **CARACTERISTIQUES GENERALES**
- Chapitre II :* **LES PLANCHERS HOURDIS BETON**
- Chapitre III :* **LE SEACBOIS**
- Chapitre IV :* **ENTREVOUS BOIS SEAC BIOSOURCE**
- Chapitre V :* **PLASTI VS**
- Chapitre VI :* **ENTREVOUS POLYSEAC**
- Chapitre VII :* **SEACWATT**
- Chapitre VIII :* **SEAC-CLIMA**
- Chapitre IX :* **LES DALLES FLOTTANTES**
- Chapitre X :* **RUPTEURS THERMIQUES STOPTHERM**
- Chapitre XI :* **LA MISE EN ŒUVRE**
- Chapitre XII :* **LIMITES DE PORTEES**

Chapitre I :

CARACTERISTIQUES GENERALES

1

LA FABRICATION DE LA POUTRELLE

Afin d'obtenir le coût de fabrication le plus compétitif, il était nécessaire de moderniser et d'automatiser au maximum l'outil de travail. Le béton, produit dans des centrales entièrement automatisées, est acheminé sans aucune intervention humaine jusqu'aux machines qui produisent les poutrelles.

L'opérateur a pour unique tâche le contrôle du bon fonctionnement de la machine. Le traitement thermique du béton est primordial pour atteindre les hautes résistances requises par la précontrainte.

Aussi, avons nous choisi un cycle relativement long. Cette organisation d'usine permet de travailler en simple rotation et d'utiliser des ciments CEM II avec une empreinte carbone beaucoup plus faible. L'étuvage est réalisé sur une durée de 15 à 20 heures avec des températures en palier peu élevées : 40 °C. Le système de chauffage et de régulation est tel que la température ne varie que de quelques degrés pour l'ensemble des points d'une même piste.

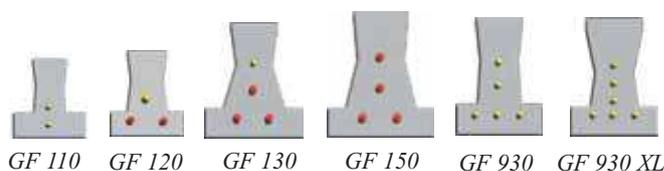
Toutes ces dispositions assurent à nos fabrications une qualité de la plus grande constance.

Dans les pages qui suivent, nous présentons la solution la plus simple et la mieux adaptée à votre problème de plancher et ceci avec des produits rapidement disponibles.

Fabrication Poutrelle GF



La fileuse produit en continu 10 poutrelles simultanément sur des pistes chauffantes de 175 ml de long. Les longueurs des poutrelles sont réalisées par la fileuse qui est programmée.

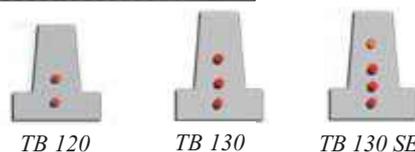


Fabrication Poutrelle TB



Le moule produit 20 poutrelles simultanément.

Les poutrelles sont délimitées en longueur par l'intermédiaire de calles.

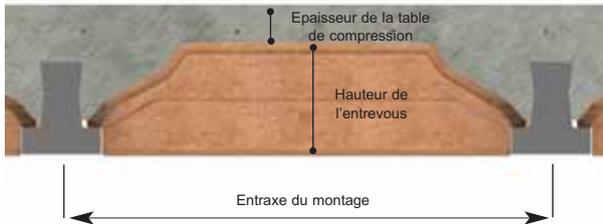


2

DÉSIGNATION DES PLANCHERS

Montages :

Le montage est un assemblage de poutrelles, d'entrevous et d'une table de compression. Il est parfois complété par une isolation incorporée ou non.



Il est caractérisé par 3 nombres :

- Le 1^{er} est le nom de la poutrelle (3 chiffres).
- Le 2^{ème} désigne la hauteur de l'entrevous (2 chiffres) + la hauteur de la table de compression.
- Le 3^{ème} étant l'épaisseur de la dalle de compression.

EXEMPLE : Montage GF 113-12+4
Montage TB 123-12+4

Dans le cas de montages à poutrelles jumelées, on fait suivre l'ensemble de la lettre "J", l'entraxe indiqué restant celui du montage simple contrairement à la

réalité. On indique de façon générale et précédée du signe + l'épaisseur de la dalle béton coulée au-dessus des entrevous. Lorsque l'entrevous est surmonté d'une rehausse polystyrène, l'indication de son épaisseur précède celle de la dalle.

La hauteur totale du montage ne peut excéder 2.5 fois la hauteur de la poutrelle.

Poutrelles :

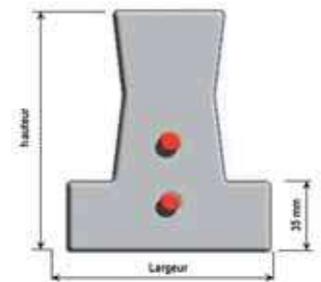
Les poutrelles sont caractérisées par un nombre à trois chiffres : • Les deux premiers désignent la hauteur de la poutrelle en centimètres (arrondi au cm inférieur)

• Le chiffre suivant désigne le nombre de torons de précontrainte **T 5.2** (1 **T 6.85** = 2 **T 5.2**). Les torons **T 5.2** sont composés de 3 fils Ø 2.4 mm. Les torons **T 6.85** sont composés de 7 fils Ø 2.4 mm.

Ex : **Poutrelle GF 124** ou **Poutrelle TB 124**

Hauteur : 12 cm

Nombre de torons : 4 **T 5.2**



3

DÉSIGNATION DES ENTREVOUS

Entrevous EBS :

Les entrevous EBS sont désignés par trois nombres représentant les cotes de l'entrevous en cm :

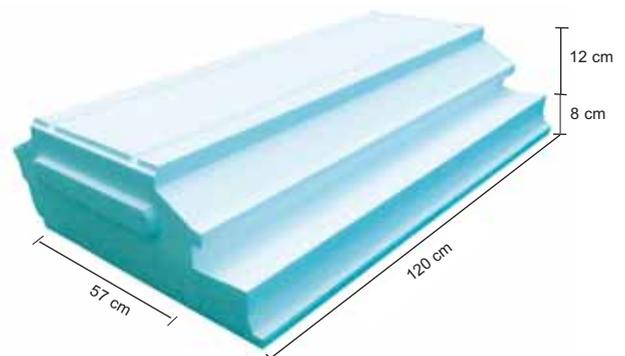
- le premier indique la hauteur coffrante
- le deuxième sa largeur hors tout
- le troisième donne sa coupe ou longueur

EXEMPLE : **EBS 15x57x125**

**Entrevous Polyseac :**

Lorsqu'il s'agit d'entrevous en polystyrène, la hauteur de l'entrevous est donnée par la cote mesurée entre le dessous de la poutrelle et le dessus de l'entrevous même lorsqu'il existe une languette en sur-épaisseur.

EXEMPLE : **Polyseac 12x57x120**
Languette 8 cm



Conçues pour cette utilisation particulière, ces poutrelles permettent des **performances exceptionnelles**. Bien entendu, ces dernières sont d'autant plus élevées que le poids mort du plancher est faible et que les surcharges qu'il supporte sont réduites.

Les planchers à entrevous Polyseac ou entrevous légers tels que le Seacbois, l'PEBS et le PlastiVS qui présentent un poids mort très faible, sont particulièrement adaptés à une pose sans étais.



Une gamme spécifiquement étudiée pour la pose sans étais :

Les familles **GF 930** et **TB SE** sont des gammes de poutrelles spécifiquement étudiées pour la pose sans étais :

Elles ciblent tout particulièrement le domaine des planchers vide sanitaire. En plancher d'étage des dispositions particulières sont à prévoir. Dans ce cas, veuillez consulter notre bureau d'études. La gamme SEAC GF répond aux Eurocodes jusqu'à 5,20 m sans étais et la gamme SEAC TB jusqu'à 5,10 m.

Performance et fiabilité dues au procédé de fabrication, sont complétées par la garantie de sécurité d'un produit uniquement destiné à la pose sans étais

et donc traité avec un soin tout particulier.

Le plancher le plus économique pour la pose en vide sanitaire :

La pose sans étais résout les problèmes :

- de la faible hauteur disponible,
- de l'instabilité du sol,
- du calage à travers les languettes polystyrène,
- de la récupération de l'étalement,
- des risques de malfaçon.

La pose sans étais associée à la rapidité de mise en place de l'entrevous polystyrène à languette situe le vide sanitaire à un coût similaire à celui du terre-plein.

Conseils de pose :

- S'agissant d'un produit spécifique pour la pose sans étais, le soin apporté à la fabrication et les contrôles sont encore augmentés. Il faut cependant vérifier qu'il n'existe pas d'épaufrure de l'âme de la poutrelle due à un problème de manutention.
- Vérifier que l'appui des poutrelles est suffisant et, surtout, également équilibré à chaque extrémité.
- Le béton sera régulièrement réparti en partant des appuis vers le centre de la poutrelle.
- Ne pas déverser de grosses quantités de béton de façon ponctuelle.
- Éviter les surépaisseurs de béton même provisoires.
- Éviter que 2 personnes (ou plus) se trouvent en même temps sur la même poutrelle (tirer le béton à la règle perpendiculairement aux poutrelles).
- Comme pour tous les planchers, attendre que le béton de dalle soit suffisamment résistant pour y stocker des matériaux.

Pose en vide sanitaire :

- Les charges concentrées, dites de chantier, prises conformément au DTU 23.5 plancher à poutrelles hourdis.
- Cette hypothèse de calcul, qui n'a aucune incidence sur la tenue ultérieure du plancher, diminue le coefficient de sécurité d'utilisation des poutrelles pendant la phase provisoire de coulage du béton.
- La réduction de ce coefficient doit s'accompagner obligatoirement de facteurs sécurisant complémentaires qui sont :
 - La réduction de la hauteur de travail qui ne dépassera pas 0,60 m dans le cadre exclusif d'une utilisation en vide sanitaire.
 - Le strict respect des consignes de pose de coulage pour ce type de plancher.

Chapitre II:

LES PLANCHERS HOURDIS BETON

1

PLANCHER SEAC À TABLE DE COMPRESSION

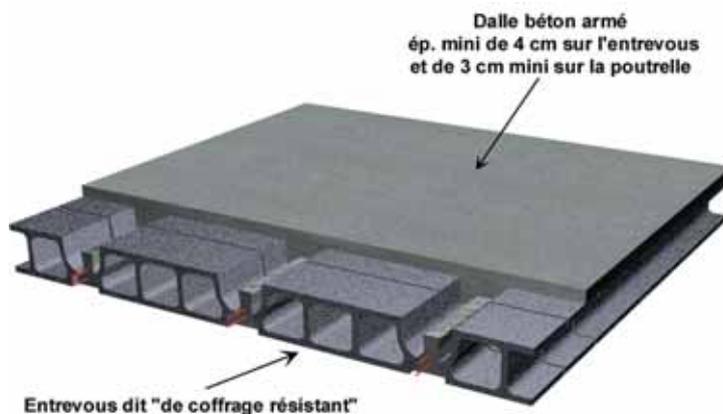
Ces planchers composés de poutrelles SEAC et d'entrevous béton, dits de coffrage résistant sont surmontés d'une dalle de béton armé d'au moins 4 cm d'épaisseur au droit des entrevous et 3 cm au droit des poutrelles. Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique.

Leur domaine d'utilisation n'a pas de restriction dans l'habitation individuelle. Ils ne sont considérés ni comme isolant thermique ni comme isolant phonique.

La capacité coupe-feu de ces planchers bruts est de 30 minutes (REI 30). Certains montages peuvent aussi obtenir des degrés coupe-feu de 1 heure ou plus. Des traitements spécifiques peuvent aussi améliorer cette durée. Par exemple, un enduit de 1 cm de plâtre permet d'améliorer cette capacité d'une demi-heure.

Notion de coupe-feu (REI) :

Les montages de planchers SEAC avec entrevous béton sont constitués d'éléments incombustibles. Ils peuvent permettre de satisfaire aux règlements de sécurité contre les risques d'incendie,



dans les habitations, les lieux publics et les grands immeubles.

La réglementation au feu a classé les bâtiments selon leur utilisation et selon un certain nombre de familles. A chacune de ces classes, il est demandé, pour les planchers, de respecter un degré coupe-feu adapté.

Par exemple, pour les bâtiments d'habitation individuelle, la réglementation exige un degré coupe-feu REI 15 pour les planchers, sauf ceux sur vide sanitaire. Il n'y a donc pas lieu de prendre des dispositions spéciales pour respecter le degré coupe-feu exigé.

Descriptif :

Le plancher sera constitué d'un montage type SEAC ou similaire constitué de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous béton dit "de coffrage résistant".

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé. Le surfacage à la

taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

Ces planchers, composés de poutrelles SEAC et d'entrevous surbaissés, voient leur table de compression fortement épaissie pour augmenter leur possibilité d'affaiblissement acoustique vis-à-vis des bruits aériens.

Ces planchers, quand le revêtement de sol est un carrelage, sont surmontés d'une dalle désolidarisée par un matériau fortement résilient qui assure une protection contre les bruits d'impacts (Détail 1). Certains revêtements de sol souples permettent d'éviter cette disposition (Détail 2).

Des essais sur un montage 8+13, réalisés par le Centre de Recherche de l'Industrie du Béton, ont donné les résultats suivants :

• **Plancher 8 + 13 :**

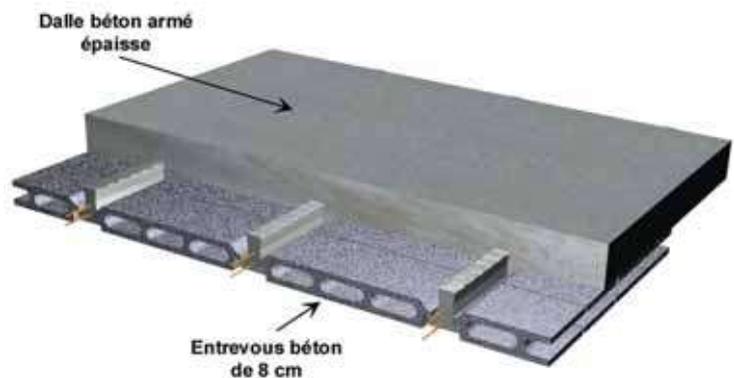
Bruit aérien : $R_{W+C} = 57$ dB
Bruit de choc : $L_{n,w} = 80$ dB

• **Plancher 8 + 13 + chape de 5 :**

Bruit aérien : $R_{W+C} = 60$ dB
Bruit de choc : $L_{n,w} = 76$ dB

• **Plancher 5 + 15 :**

Bruit aérien : $R_{W+C} = 59$ dB
Bruit de choc : $L_{n,w} = 74$ dB



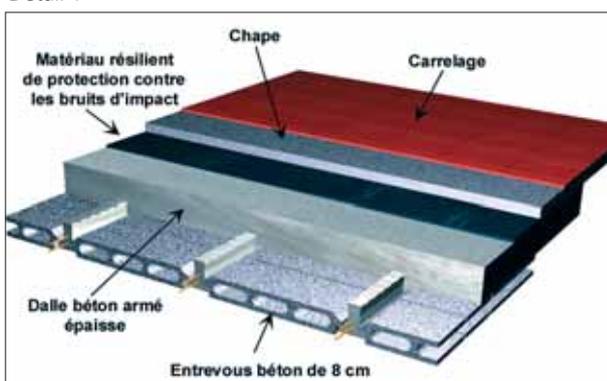
Les résultats obtenus vis-à-vis des bruits de choc peuvent être facilement améliorés par l'utilisation de revêtements de sol souples ou la mise en oeuvre d'un matériau résilient sous chape de carrelage.

Enfin, dans les différentes configurations testées, il a été démontré que les indices d'affaiblissement de jonction K_{ij} étaient aussi performants pour un plancher 8 + 13 que pour une dalle pleine de 18 cm.

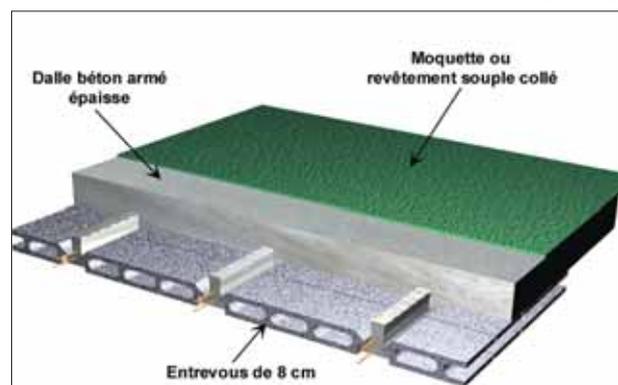
L'épaisseur de la dalle de compression sera définie en fonction de l'indice d'affaiblissement acoustique à atteindre.

Beaucoup plus performant et plus léger, les planchers Seacoustic remplacent avantageusement le plancher loi de masse tout en améliorant les qualités phoniques (voir page 61).

Détail 1



Détail 2



Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous béton surbaissés.

L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum ... dB(A).

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé. Le surfaçage à la taloche sera particulièrement soigné pour les

zones recevant un revêtement de sol souple ou en carrelage collé.

Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

Chapitre III: LE SEACBOIS



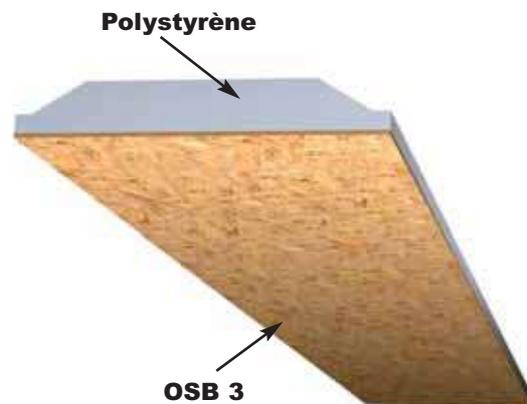
Visionnez la vidéo de pose du plancher Seacbois en Toiture-Terrasse

1

DESCRIPTION DU SEACBOIS

Un produit unique :

Hourdis iso-plat à sous-face bois, le **Seacbois** est un produit unique aux **avantages multiples**. L'association polystyrène/OSB 3 (panneaux composite bois) permet d'obtenir des performances mécaniques très élevées. Grâce au principe de la double isolation, le **Seacbois** garantit une **isolation thermique renforcée** ainsi qu'une **excellente résistance à l'humidité**. **Polyvalent**, il permet de s'adapter à toutes les demandes et est utilisable **pour tous les niveaux de plancher**. De plus, le Seacbois peut rester apparent en sous-sol.



Conditionnement produit:

Dénomination	12	15	20
Hauteurs coffrantes	12+5	15+5	20+5
Nombre par palette	32	24	16
Surfaces plancher/palette	25 m ²	19 m ²	12 m ²

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage de type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous Seacbois.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour définir l'arase du sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25.



Des avantages techniques :

- **Polyvalence** : le Seacbois s'adapte à tous les types de planchers. Il s'utilise aussi bien pour les vides sanitaires que les hauts de sous-sol, les étages, ou les toitures-terrasses.
- **Faux Plafonds** : Il simplifie l'accroche des faux plafonds grâce à la suspente Phast ou aux suspentes universelles.
- **Tympan OSB** : Pas d'accessoires supplémentaires, les tympans livrés dans la palette, facilitent la mise en oeuvre en donnant l'entraxe et assurent une uniformité de la sous-face.
- **Sous-face Bois** : la sous-face en OSB permet de laisser le produit apparent pour les hauts de sous-sol.
- **Isolation renforcée** : les qualités thermiques du Seacbois permettent un gain de 2 cm à 2.5 cm d'isolant sous dalle flottante.
- **Diminution du pont thermique** : le Seacbois diminue le pont thermique au droit des planchers. A lui seul, il fait office de rupteur thermique : Stoptherm ES (rupteur partiel).
- **Passage optimisé des gaines** : l'encastrement des réseaux dans le Seacbois permet de supprimer la chape de ravoirage.

*Des avantages à la mise en oeuvre :*

- **Sécurité totale** : le Seacbois offre une très grande résistance aux charges de chantier même dans le cas d'éléments recoupés pour des fausses trames ou des coupes biaisées.
- **Rapidité de mise en oeuvre** : sa facilité de coupe et sa légèreté (4 kg/unité) permettent une pose rapide et sans fatigue.
- **Pose grandement simplifiée** : ses caractéristiques géométriques permettent de poser une travée entière sans se déplacer sur le plancher, par simple glissement du produit sur le talon des poutrelles.
- **Découpe** : le Seacbois se coupe très facilement à la scie, en long, en large ou en biais tout en conservant sa résistance aux charges.
- **Manutention et transport simplifié** : un camion 6x4 peut transporter jusqu'à 250 m² de plancher.
- **Pas de gestion d'emballage** : son conditionnement sur palette perdue évite tous soucis de gestion d'emballage.
- **Peu de déchets** : la pose du Seacbois permet d'éviter les chutes dues aux coupes en fin de travée.



Produit très résistant :

La nature compacte de l'OSB 3, en plus d'apporter une sécurité lors de la mise en oeuvre et du coulage, offre une excellente résistance aux chocs accidentels. Sa sous-face plane est le support idéal pour la fixation des réseaux de fluides et des gaines électriques.

Sous-face bois :

Le Seacbois peut rester apparent dans le cas des hauts de sous-sol car d'une part l'OSB apporte un très bel aspect à la sous-face du plancher et d'autre part le tympan, également en OSB, assure la continuité esthétique des matériaux.

Sa grande résistance aux chocs est une garantie de la longévité de la sous-face.

**Résistant à l'humidité :**

L'OSB utilisé est un panneau de classe 3 suivant la norme européenne NF EN 300 : "définition, classification et exigence pour panneaux OSB". Cette qualité de fabrication garantit la résistance mécanique de la sous-face même en milieu humide.

Un produit modulable :**Coupes en long**

Ajustement d'entraxe

Coupes biaisées

S'adapte aux planchers les plus compliqués

Très compact l'OSB 3 résiste aux chocs

**Tympan en OSB :**

Grâce à sa précision de coupe, le tympan OSB permet le réglage de l'entraxe des poutrelles tout en réservant le jeu nécessaire pour faire glisser les hourdis Seacbois sans effort sur le talon des poutrelles.

Grâce à cette facilité de pose, il n'est plus nécessaire de monter sur les poutrelles et de se déplacer sur le plancher pour mettre en oeuvre les entrevous.

Le tympan OSB est livré dans la palette avec son clou plastique de fixation. Il se pose très rapidement en un seul geste et se maintient à l'aide du clou plastique ancré dans le polystyrène. Une simple découpe à la scie permet d'adapter le tympan aux fausses trames.

Un produit idéal pour la rénovation :

Le Seacbois est la solution idéale pour les rénovations. Produit plein à sous-face bois, facile à couper, il évite tout coffrage. Il permet de s'adapter à toutes les variations de côtes et d'angles des vieilles bâtisses. En haut de sous-sol, il apporte la beauté et la solidité du bois.



4 LA POSE EN ETAGE - LA SOLUTION AUX PONTS THERMIQUES

Pose sans rupteur thermique complémentaire :

La simple utilisation du Seacbois en plancher intermédiaire permet d'obtenir, en plancher 12+5, un Ψ moyen de 0.30 à 0.43 W/(m.K) suivant le type de façade.

En effet le pont thermique périphérique est considérablement diminué car il est réduit à la simple épaisseur de la dalle de compression, soit 5 cm au lieu des 20 cm habituels. Le Seacbois est à lui tout seul un rupteur thermique. On le retrouve sous l'appellation Stoptherm ES lorsqu'il est utilisé en périphérie d'un plancher béton ou EBS.

Valeurs Ψ obtenues avec le Seacbois (Stoptherm ES)

Mur	Ψ moyen W/(m.K)	
	12+5	15+5
Maçonnerie classique	0.39	0.42
Maçonnerie type B	0.35	0.38
Maçonnerie type A	0.30	0.32
Banché	0.43	0.46

Pose avec rupteur thermique complémentaire (Stoptherm EP) :

Des kits rupteurs Stoptherm EP transversaux et longitudinaux, à votre disposition dans nos usines, permettent d'atteindre la quasi-suppression du pont thermique périphérique.

Dans le sens perpendiculaire aux poutrelles, on utilise le stoptherm EPT+.

Dans le sens parallèle aux poutrelles, on utilise le stoptherm EPL. La pose est largement simplifiée par la facilité d'adaptation du Seacbois.

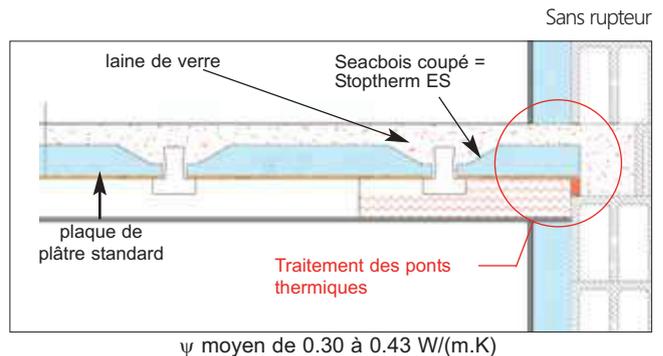
Le Seacbois permet d'obtenir pour les planchers d'étage un gain par rapport à la Réglementation Thermique quel que soit son mode d'utilisation.

Valeurs Ψ obtenues avec le Seacbois (Stoptherm ES +EP)

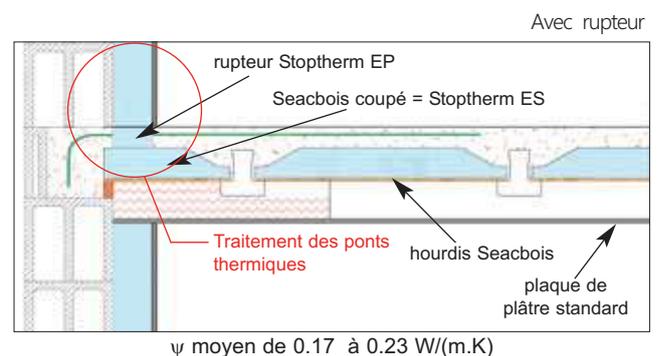
Mur	Ψ moyen W/(m.K)	
	12+5	15+5
Maçonnerie classique	0.21	0.23
Maçonnerie type B	0.19	0.22
Maçonnerie type A	0.17	0.20
Banché	0.23	0.26

Valeurs thermiques pour le plancher Seacbois seul

Type de Plancher	Up (W/m² K)	R (m²K/W)
Plancher 12+5	1.06	0.60
Plancher 15+5	1.01	0.65
Plancher 20+5	0.92	0.75



Selon la résistance thermique des matériaux utilisés en planelle et en mur.



Selon la résistance thermique des matériaux utilisés en planelle et en mur.

Conseil : Solution simple, rapide et économique

Utilisez le Seacbois avec rupteurs transversaux (très facile à poser) et sans rupteur longitudinal pour obtenir un Ψ moyen de **0.35 W/(m.K)** tout en gardant la sécurité de l'ancrage longitudinal du plancher dans les chaînages.

STABILITE AU FEU - CLASSEMENT AU FEU

Stabilité au feu :

Destination	REI demandé	Capacité plancher seul	Faux-plafond associé
Logement 1ère et 2ème famille	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 13
Logement 3ème famille	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Double plaques de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18
Etablissement recevant du public (ERP)	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18
	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Double plaques de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18

REI : définit les 3 critères réglementaires vis-à-vis de la résistance au feu (anciennement appelé coupe-feu)

Résistant (stable au feu), **E**tanche (aux flammes et aux gaz), **I**solant (t° de la face non exposée inférieure à 140°)

Au delà de ces valeurs, nous consulter. Notre bureau d'études vous conseillera sur la solution la plus adaptée.

Classement au feu :

• Le polystyrène du Seacbois est toujours M1 pour les utilisations en haut de sous-sol à destination des maisons individuelles et des bâtiments de 1ère et 2ème familles.

• Pour les ERP et les bâtiments de 3ème famille, les planchers d'étage courant doivent revêtir en sous-face des faux plafonds en plaque de plâtre, BA 18 minimum.

LA POSE EN ETAGE - IDEAL POUR VOS FAUX PLAFONDS

Le Seacbois facilite grandement l'opération de pose des faux plafonds. En effet la sous-face plane en OSB permet de **positionner les suspentes rapidement**, sans contrainte et ce quelque soit leur espacement. On évite ainsi la mise en oeuvre de la cornière périphérique.

L'utilisation de la **suspente Phast Seacbois permet une accroche rapide dans toutes les configurations**, que ce soit sur le talon des poutrelles ou directement sur la sous-face bois. Elle permet la fixation directe du rail, ou l'accroche et le réglage précis des rallonges classiques grâce à des guides intégrés.

Le Seacbois garantit une grande sécurité dans la mise en oeuvre des faux plafonds avec **des valeurs d'arrachement supérieures à 50 kg par vis**.



Suspente Seacbois (Phast)



D'autres suspentes du marché peuvent être fixées sur le Seacbois, notamment les plus courantes : le Piton de réhabilitation, le Demi-collier ou la Suspente articulée, etc...

La fixation des suspentes se fait par simple vissage dans le bois sans pré-perçage ni chevillage.

Demi-collier ou suspente articulée

Piton de réhabilitation



5 TOITURE TERRASSE - TRAITEMENT DES PONTS THERMIQUES

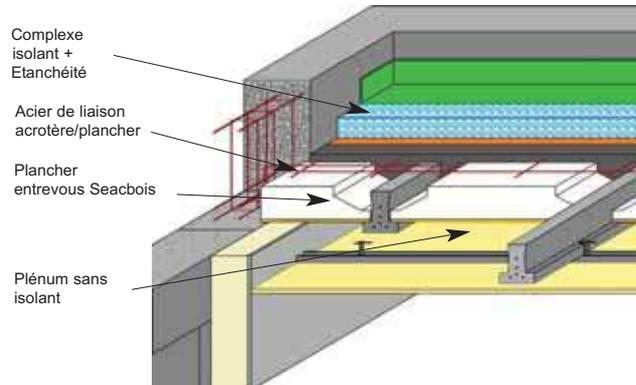
Avec la Règlementation Environnementale, l'isolation thermique, tout comme l'étanchéité à l'air des bâtiments, doit être renforcée. Ces dispositions compliquent, d'une manière générale, la gestion des phénomènes de condensation sous les planchers toiture-terrasse (appelée point de rosée).

En effet, la présence d'isolant dans le plénum maintient le plancher en zone froide, ce qui abaisse le niveau du point de rosée sous le pare-vapeur. Il faut donc placer la totalité de l'isolation au dessus du plancher pour garder ce dernier en zone chaude.

De plus, les acrotères, en béton armé, doivent être liés à la table de compression. Ce qui rend très difficile la mise en œuvre de rupteurs.

La solution Seacbois permet de traiter les ponts thermiques sans placer d'isolant dans le plénum ni autour du talon de la poutrelle. Ainsi la poutrelle reste en zone chaude et le point de rosée est maintenu au dessus du pare-vapeur tout en traitant le pont thermique :

- Psi longitudinal = 0,25 w/(m.K)
- Psi transversal = 0,29 w/(m.K)

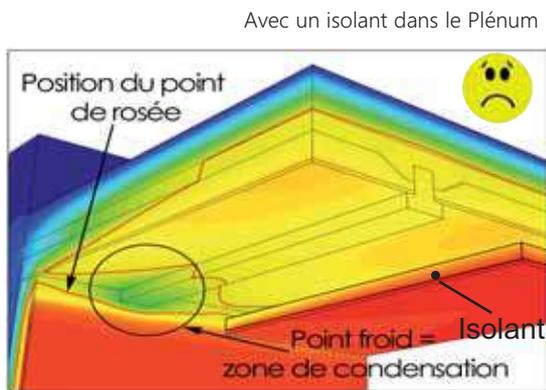


Dans tous les cas, le risque de condensation est supprimé, y compris au niveau de l'ancrage des poutrelles dans les chaînages.

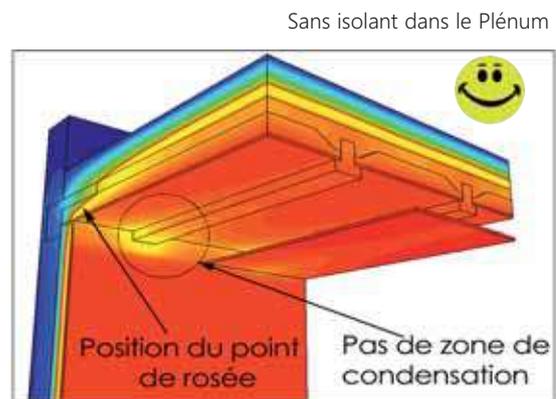
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le rapport des règles de bonne construction des toitures-terrasses du CSFE (Chambre Syndicale Française de l'Etanchéité) et le Guide Rage sur notre site internet :



Calcul du point de rosée :



→ Point froid dans le Plénum dû à la présence de l'isolant sous les poutrelles. Risque de condensation à la jonction mur/plancher



→ Pas de point froid car le Seacbois traite le pont thermique. Les poutrelles sont dans la zone chauffée. Pas de risque de condensation

Modélisation du point de rosée réalisée avec le logiciel aux éléments finis Trisco, logiciel de référence utilisé par le CSTB.

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous Seacbois. La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé. Pour l'arasé de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC. La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25. Les aciers d'ancrage des acrotères seront intégrés au coulage dans la dalle de compression du plancher. Aucun isolant ne sera placé dans le plénum afin d'éviter toute condensation due au point de rosée au niveau de l'ancrage des poutrelles.

6 PLANCHER A INERTIE THERMIQUE POUR MAISONS A OSSATURE BOIS



Visionnez la vidéo du plancher Seacbois pour les maisons à ossature bois

Les exigences de la Réglementation Environnementale obligent à travailler l'inertie thermique. Ce problème est d'autant plus important dans le cas des maisons à ossature bois.

Le plancher Seacbois est la meilleure solution pour apporter de l'inertie thermique (confort d'été : DH). Tout en ayant une sous-face bois (OSB3), il permet d'apporter cette inertie thermique grâce à la dalle de compression en béton de 5 cm (plancher lourd) selon la Réglementation thermique.

Le montage a été étudié pour être compatible avec les murs à ossature bois.



Avantages :

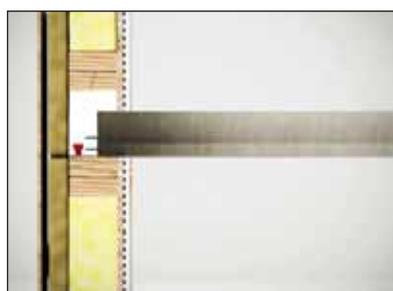
- Plancher à sous-face bois.
- Plancher lourd selon la Réglementation thermique : résout le problème de l'inertie thermique (confort d'été : DH).
- Très performant au niveau acoustique.
- Facile à mettre en œuvre, il évite tout coffrage.

Mise en oeuvre du Seacbois sur lisse de rive

ou Mise en oeuvre du Seacbois directement sur le mur



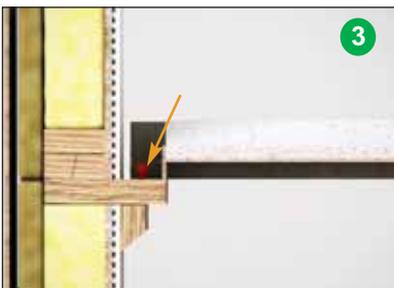
Pose des poutrelles sur corbeaux



Pose des poutrelles sur le mur



Mise en oeuvre du hourdis Seacbois



Les connecteurs assurent la liaison mécanique



Le bétonnage est réalisé comme sur n'importe quel chantier



Thermique : les gains sur le CEP peuvent aller jusqu'à 10 %.

Chapitre IV :

EBS

ENTREVOUS BOIS SEAC

BIOSOURCE



L'EBS stocke le CO₂ :
moins 7,66 kg CO₂ éq. / UF



Vidéo de pose
EBS et mix Stoptherm

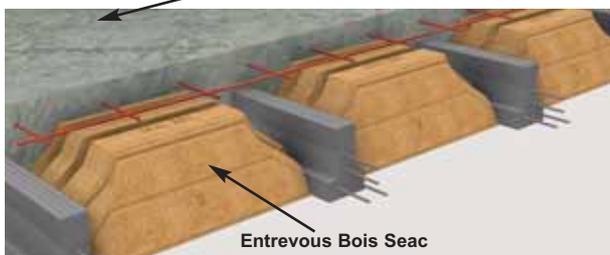


1

PLANCHER EBS (ENTREVOUS BOIS SEAC BIOSOURCE)

Ces planchers sont composés de poutrelles SEAC et d'entrevous EBS Biosourcés. Ces entrevous, sécables, composés de copeaux de bois moulé agglomérés par une colle classe E1 sans formaldéhyde et sans colorant, sont surmontés d'une dalle de béton armé d'au moins 5 cm d'épaisseur au droit des entrevous et 3 cm au droit des poutrelles. Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique. L'EBS permet de réaliser tout type de plancher sur vide sanitaire, sous-sol, étages courants, combles ou toitures-terrasses. Il est proposé en 12, 15 et 20 cm de hauteur avec prédécoupe en longueur tous les 10 cm et ajustable par glissement.

Dalle béton armé
ép. mini de 5 cm sur l'entrevous
et de 3 cm mini sur la poutrelle



Entrevous Bois Seac

Notion de coupe feu :

La capacité coupe feu de ces planchers varie de REI 15 minutes à RI 90 minutes en fonction des charges et des montages.

Notre bureau d'études est à votre disposition pour vous proposer le montage le mieux adapté.

La réglementation au feu a classé les bâtiments selon leur utilisation et selon un certain nombre de familles. A chacune de ces classes, il est demandé, pour les planchers, de respecter un degré coupe-feu adapté.

Par exemple, pour les bâtiments d'habitation individuelle, la réglementation exige un degré coupe-feu de 15 minutes pour les planchers, sauf ceux sur vide sanitaire. Il n'y a donc pas lieu de prendre des dispositions spéciales pour respecter le degré coupe-feu exigé.

Conditionnement :

EBS 12x57x125 : 110 produits/palette
EBS 15x57x125 : 100 produits/palette
EBS 20x57x125 : 80 produits/palette

Litrage Béton :

EBS 12x57x125 : 68 l/m²
EBS 15x57x125 : 80 l/m²
EBS 20x57x125 : 105 l/m²

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous EBS. L'entrevous sera Biosourcé et devra atteindre : moins 7,66 kg CO₂ éq/UF selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN. Il apportera entre 7,50 et 9,50 kg de produits biosourcés par m² de plancher. L'ensemble poutrelles+hourdis biosourcés sera à

-1,12 kg CO₂ éq/m². La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé. Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé. Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol. Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020

2 AVANTAGES D'UN PLANCHER EBS (ENTREVOUS BOIS SEAC)

Environnement :

- Très peu de chutes grâce aux prédécoupes tous les 10 cm.
- Moins de transport.
- Rupteur thermique facile à poser en plancher d'étage.
- Excellente résistance à l'humidité.
- Composition écologique : produit garanti **sans formaldéhyde** et **sans colorant**, colle Desmodur PV 1520 A/31
- **L'EBS stocke le CO₂ : moins 7,66 kg CO₂ éq./m²**
- L'ensemble plancher poutrelles précontraintes+hourdis est carbone négatif à -1,12 kg CO₂ éq./m²
- Apporte entre 7,50 et 9,50 kg de produits Biosourcés par m² de plancher
- **Classement A+ :** Très faible émission de COV (Composés Organiques Volatils)
- Certification PEFC : bois de provenance de forêts à gestion écologique

Esthétique :

Le bois confère un très beau rendu à la sous-face du plancher et permet de le laisser apparent.

Rapidité de pose :

La légèreté, la longueur de l'entrevous (1,25 m) et la facilité de coupe permettent de poser un plancher dans les délais records.

Faux plafond :

L'accroche des faux plafonds est simplifiée grâce à l'utilisation de la suspente Phast. L'EBS permet un gain de place dans le plénum car les nervures ne mesurent que 3,3 cm. Le plénum est augmenté de 8,7 cm pour un plancher de 12+5 cm et de 11,7 cm pour un plancher de 15+5 cm.



3 RUPTURE DES PONTS THERMIQUES

Rupteur Partiel : Stoptherm ES en longitudinal et en transversal



L'EBS associé au Stoptherm ES (Seacbois coupé à dimension) permet de traiter les ponts thermiques même en cas de coupes biaisées. Les clous plastiques sont livrés avec les Stoptherm ES. Le bouchon de l'EBS contient un tympan Seacbois sécable pour la pose d'un rupteur ES transversal.

ψ moyen de 0,30 à 0,43 W/(m.K)

Rupteur Total : Stoptherm EBL en longitudinal et Stoptherm EBT en transversal

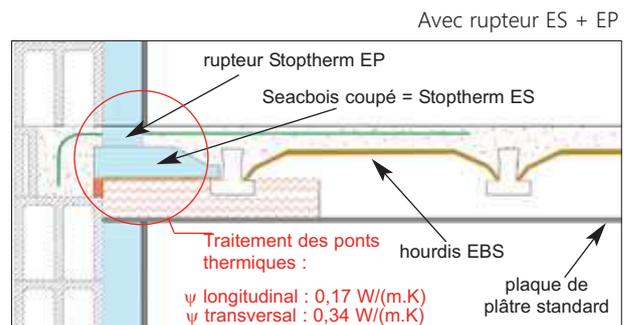


Avec rupteur Stoptherm ES+EP



Grâce au Stoptherm EP+ES, on obtient une rupture quasi totale des ponts thermiques à la jonction mur/plancher même en cas de coupes biaisées.

ψ moyen de 0,17 à 0,23 W/(m.K)



Selon la résistance thermique des matériaux utilisés en planelle et en mur.

Rupteur Total : Stoptherm EP+ES en longitudinal et Stoptherm EBT en transversal



En transversal : plancher EBS et rupteur Stoptherm EBT.

La mise en œuvre est simplifiée grâce au jeu de pose de l'EBS et à sa secabilité tous les 10 cm.

En longitudinal : plancher EBS et rupteur Stoptherm ESL + EPL. Le détramage est simplifié sur les rives et le pont thermique est traité. Cette solution permet d'économiser la pose d'au moins deux poutrelles par plancher.

Le Stoptherm ESL peut être remplacé par un Polyseac coffrant.

4 PLANCHER A INERTIE THERMIQUE POUR MAISONS A OSSATURE BOIS

Le plancher EBS est la meilleure solution pour apporter de l'inertie thermique dans les Maisons à Ossature Bois permettant d'améliorer le confort d'été pris en compte dans la RE2020 (DH). Tout en ayant une sous-face bois, il permet d'augmenter cette inertie thermique grâce à la dalle de compression en béton de 5 cm (plancher lourd) selon la réglementation thermique. Ce montage a été étudié pour être compatible avec les murs à ossature bois.

EBS 12, 15 et 20

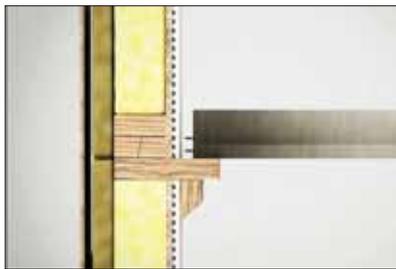


Avantages :

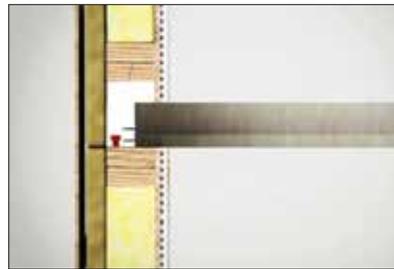
- Plancher à sous-face bois
- Plancher lourd selon la réglementation thermique : résout le problème de l'inertie thermique (confort d'été : DH)
- Résout la transmission des bruits entre l'étage et le rez-de-chaussée

Mise en œuvre de l'EBS sur lisse de rive

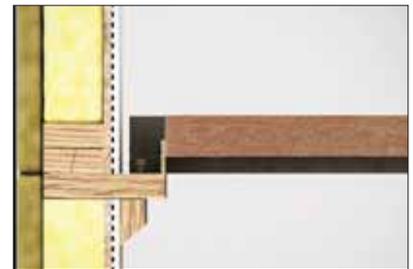
ou Mise en œuvre de l'EBS directement sur le mur



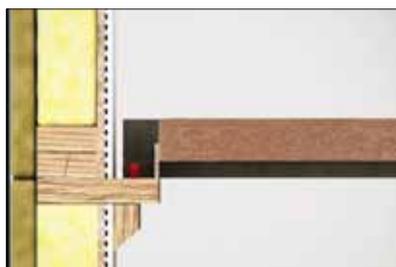
Pose des Poutrelles sur corbeaux



Pose des poutrelles sur le mur



Mise en oeuvre du hourdis EBS



Les connecteurs assurent la liaison mécanique



Le bétonnage est réalisé comme sur n'importe quel chantier



Thermique : les gains sur le CEP peuvent aller jusqu'à 10 %

Mise en œuvre : Pose du plancher EBS (Entrevous Bois Seac) simple et sans contrainte



Pose de l'EBS en bout de travée avec bouchon incorporé
Toujours commencer par les extrémités avec les bouchons posés sur les arases



Emboîtement de deux EBS sans coupe du bouchon



Ajustement dans sa longueur
Toujours couper le bouchon sur l'EBS d'ajustement qui vient en recouvrement sur les 2 autres



Coupe au burin ou au marteau (sécable)



Découpe en long pour faux entraxe



Respecte la dérogation de couture



Séparation du tympan pour rupteur ES



Pose du Stoptherm ES



Rupture thermique en zone biaisée avec le Stoptherm ES (Seacbois)

Chapitre V :

PLASTI VS

HOURDIS A BASE DE MATIERE 100 % RECYCLEE



1

PLANCHER PLASTI VS



Les entrevous PlastiVS de SEAC sont composés à **100 % de matière recyclée**. Le bouchon de fin de travée est incorporé dans le hourdis pour faciliter la pose du plancher.

Logistique :

- Encombrement de chantier réduit :
Plus de 100 m² de plancher par palette
- Manutention et transport simplifié
- Pas d'accessoires

Destination : Vide sanitaire tout type de bâtiments

Conditionnement :

PlastiVS 12x57x125 : 140 produits/palette

Litrage Béton :

PlastiVS 12x57x125 : 68 l/m²

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous PlastiVS.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Le surfaçage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arasage de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

PLANCHER PLASTI VS

Performances écologiques et économiques :

- 100% à base de matière recyclée
- Réduction des déchets chantier : produit ajustable et modulable

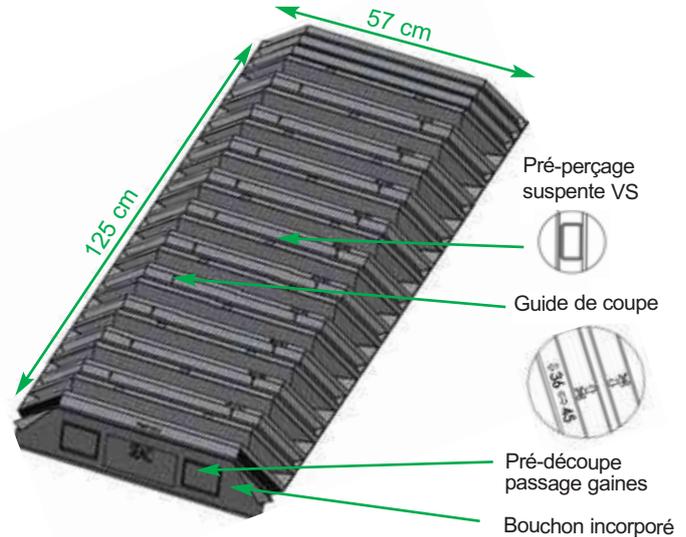
Fonctionnel :

- Modulable, le PlastiVS permet de s'adapter à toutes les longueurs de travées
- Bouchon incorporé : pas d'accessoires
- Guide pour faciliter les coupes
- Clipsable et ajustable au cm près
- Pré-perçage pour les suspentes de canalisation
- Léger
- Résistant

Economie et rapidité :

- Jusqu'à 5 mètres sans étais

- Découpes réutilisables
- Moins de transport : + de 100 m² de plancher par palette
- Stockage réduit et simplifié



Téléchargez le guide de pose

La légèreté, la longueur de l'entrevous (1,25 m), l'entraxe (0,63 m), la facilité de coupe et le bouchon incorporé permettent de poser un plancher en un temps record en s'adaptant aux différentes configurations. Le PlastiVS étant pré-percé, la mise en œuvre

et le réglage des suspentes sont facilités. En effet, la tige de la suspente VS se maintient dans le hourdis et permet un réglage précis des canalisations avant le serrage définitif.

	<p>100% de matière recyclée</p>	<p>Les plus :</p>		<p>Pose en un temps record</p>
	<p>Fabrication 100% Française</p>			

Chapitre VI:

PLANCHERS ISOLANTS

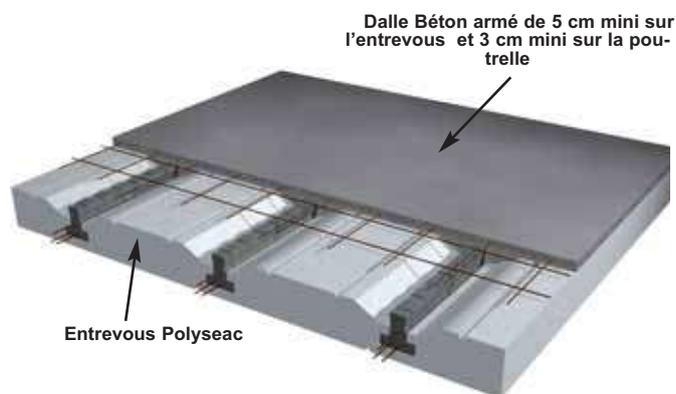
ENTREVOUS POLYSEAC

1 PLANCHER ISOLANT À ENTREVOUS POLYSEAC POUR VIDE SANITAIRE

Ces planchers sont composés de poutrelles SEAC et d'entrevois Polyseac avec ou sans languette. Ils sont surmontés d'une dalle béton armé d'au moins 5 cm d'épaisseur sur l'entrevois et 3 cm sur la poutrelle. Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique.

Ces entrevois disposent de la marque NF (certification délivrée par le CSTB) qui garantit des niveaux d'isolation allant d'un U_p de 0.30 jusqu'à 0.11 $W/m^2.K$ suivant le type de plancher soit un R de 2.95 à 8.70 m^2K/W .

Les capacités d'isolation de ces planchers peuvent vous permettre d'atteindre les niveaux d'isolation thermique demandés dans le cadre de label. Notre bureau d'études se tient à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine. Associés à notre gamme de poutrelles, le profil latéral des hourdis Polyseac permet de déroger à la règle des coutures en respectant un gousset 4x3x10 cm à partir du sommet de la poutrelle dans le béton de clavetage.



Attention, lors de l'étalement de ce type de plancher, il faut assurer un contact direct entre la sous-face des poutrelles et la lisse d'étalement pour éviter que les languettes des hourdis polystyrène ne s'écrasent.

Notre bureau d'études se tient à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevois isolants type Polyseac ou similaire.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé. Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

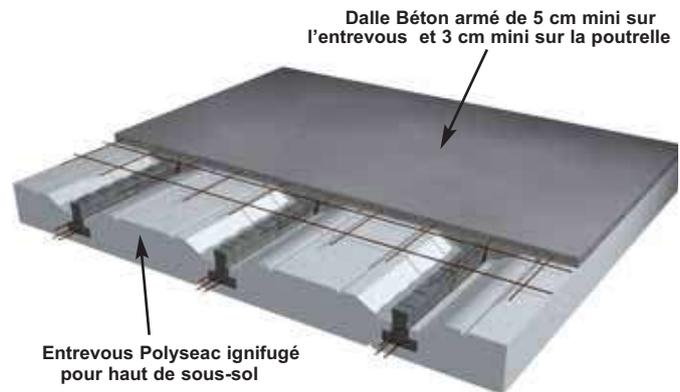
Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

2 PLANCHER ISOLANT À ENTREVOUS POLYSEAC MOULÉ POUR HAUT DE SOUS-SOL

Ces planchers sont composés de poutrelles SEAC et d'entrevous Polyseac de classe au feu Euroclasse E (seul le polystyrène de classe E, dit "ignifugé", est autorisé pour la réalisation des hauts de sous-sol de maison individuelle). Ils sont surmontés d'une dalle de compression d'au moins 5 cm d'épaisseur sur l'entrevous et 3 cm sur la poutrelle. Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique.

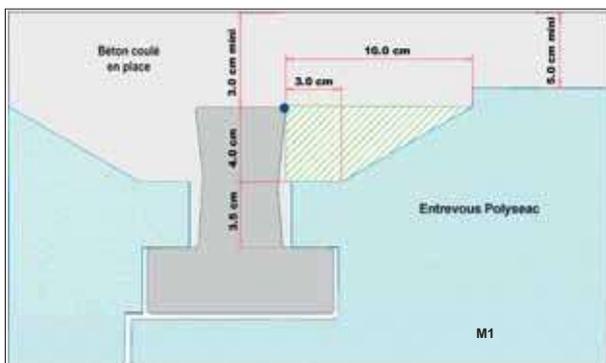
Associé à notre gamme de poutrelles, l'entrevous Polyseac a un profil latéral qui permet de déroger à la règle des coutures en respectant un gousset 4x3x10 cm à partir du sommet de la poutrelle dans le béton de clavetage (Détail).

Pour des questions d'aspect, la sous-face doit être plane et la mise en œuvre sur chantier extrêmement soignée pour éviter toutes souillures.



Ces entrevous bénéficient du marquage de la marque NF (certification délivrée par le CSTB) qui garantit des niveaux d'isolation permettant d'obtenir un U_p jusqu'à $0,11 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ selon le montage.

Détail

**Descriptif :**

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous isolants type Polyseac ou similaire, de réaction au feu E (Euroclasse). La sous-face du plancher devra présenter un aspect continu sans décaissé, ni poutrelle visible.

Coefficient de transmission surfacique: $U_p = \dots \text{ W/m}^2\text{C}^\circ$

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Le surfaçage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou en carrelage collé. Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

POLYSEAC	Vide Sanitaire	Haut de Sous-sol	Etage courant	Toiture Terrasse	Entraxe poutrelle cm	Longueur cm	Epaisseur languette cm	Hauteur Hors languette cm	UP du Plancher W/m ² .K	R du Plancher m ² .K / W
POLYSEAC 12 UP 80	•	•			63	120	0	12	0,80	0,79
POLYSEAC 12 UP 30	•	•			63	120	5	12	0,30	2,95
POLYSEAC 12 UP 27	•	•			63	120	6	12	0,27	3,30
POLYSEAC 12 UP 23	•	•			63	120	8	12	0,23	3,95
POLYSEAC 12 UP 19	•	•			63	120	11	12	0,19	4,85
POLYSEAC 12 UP 15	•	•			63	120	16	12	0,15	6,20
POLYSEAC 12 UP 11	•	•			63	120	25	12	0,11	8,70
POLYSEAC 15 UP 76/86	•	•			63	120	0	15	0,76 / 0,86	0,95 / 0,80
POLYSEAC 15 UP 30	•	•			63	120	5	15	0,29	3,10
POLYSEAC 15 UP 27	•	•			63	120	6	15	0,26	3,45
POLYSEAC 15 UP 23	•	•			63	120	8	15	0,23	4,10
POLYSEAC 15 UP 19	•	•			63	120	11	15	0,19	5,00
POLYSEAC 15 UP 15	•	•			63	120	16	15	0,15	6,40
POLYSEAC 15 UP 11	•	•			63	120	25	15	0,11	8,90
REHAUSSE										
REHAUSSE 3X36X120	•	•			63	120				
REHAUSSE 5X36X120	•	•			63	120				
REHAUSSE 8X36X120	•	•			63	120				

Chapitre VII: LE SEACWATT

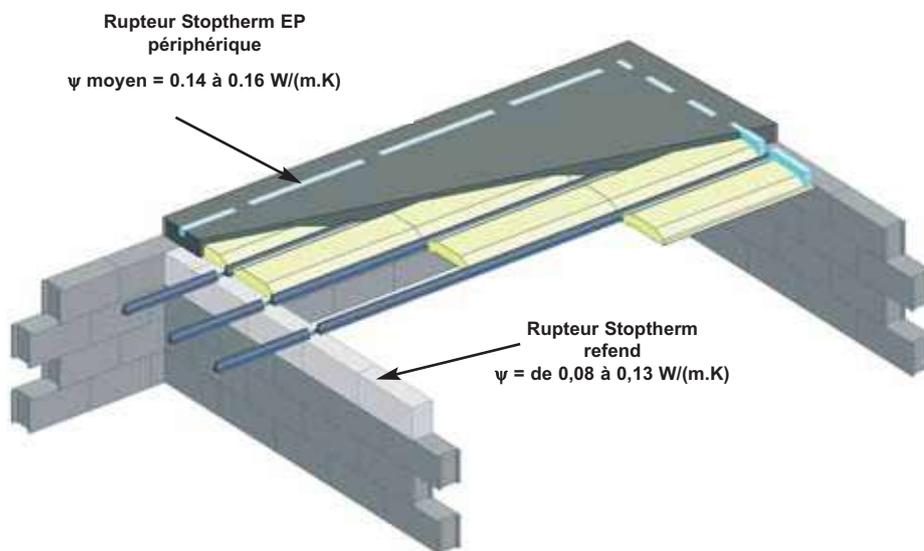
Voir la vidéo de pose
du plancher Seacwatt



Calculer un Psi



1 BOOSTEZ L'ISOLATION DE VOS VIDES SANITAIRES ET HAUTS DE SOUS-SOL



Les exigences de la réglementation environnementale obligent à traiter les ponts thermiques du vide sanitaire.

Le Seacwatt, est la solution qui a le meilleur rapport coût/efficacité pour réduire les déperditions thermiques et ainsi atteindre les exigences de la réglementation environnementale.

Le Stoptherm refend, bloc isolant, permet une pose traditionnelle tout en isolant dans la masse les

murs de refend. Il n'engendre aucun surcoût de main d'œuvre.

Les Stoptherm EP traitent la rupture des ponts thermiques périphériques sans changer les habitudes de pose des maçons. En effet, les Stoptherm EP se fixent à l'aide de clous plastiques sur les hourdis polystyrène juste avant d'armer et de couler la dalle de compression.

2 AVANTAGES DU SEACWATT

Traitement des ponts thermiques :

- Réduit les déperditions globales du vide sanitaire en traitant les ponts thermiques.
- Gain de l'ordre de 20 à 30% sur les déperditions.

Economie :

- Evite le surcoût de la dalle flottante.

Simplicité :

- Facile à mettre en œuvre, il ne change pas les habitudes des maçons.
- Diminue l'épaisseur du plancher (pas de dalle flottante).
- Permet de laisser des passages dans les refends du vide sanitaire sans créer de pont thermique.
- Le Stoptherm Refend est un matériau minéral durable dans le temps.



Rupteur Stoptherm EPT +

Psi moyen périphérique jusqu'à 0,14 (W/m.K)



Calculer un Psi



Stoptherm Refend

Valeur du Psi en fonction du Hourdis Polyseac

Hourdis Polyseac	Epaisseur Languette en cm	ψ moyen W/(m.K)
Polyseac 27	6	0,13
Polyseac 23	8	0,12
Polyseac 19	11	0,10
Polyseac 15	16	0,09
Polyseac 11	25	0,08

Stoptherm EP+ en vide sanitaire et haut de sous-sol

Valeur du Psi moyen en fonction du type de mur en élévation

Type de mur	ψ moyen W/(m.K)
Maçonnerie traditionnelle	0,16
Mur type B 0.5<R<1	0,15
Mur type A R > 1	0,14

Descriptif :

Les murs de soubassement seront réalisés de façon traditionnelle. Le dernier rang de blocs du mur de refend sera réalisé en Stoptherm Refend 20x20 ou 20x25 pour traiter le pont thermique lié au refend. Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire. Les Stoptherm EP longitudinaux et transversaux seront positionnés en rive de plancher.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé. Le surfaçage taloché sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arase de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

Chapitre VIII :

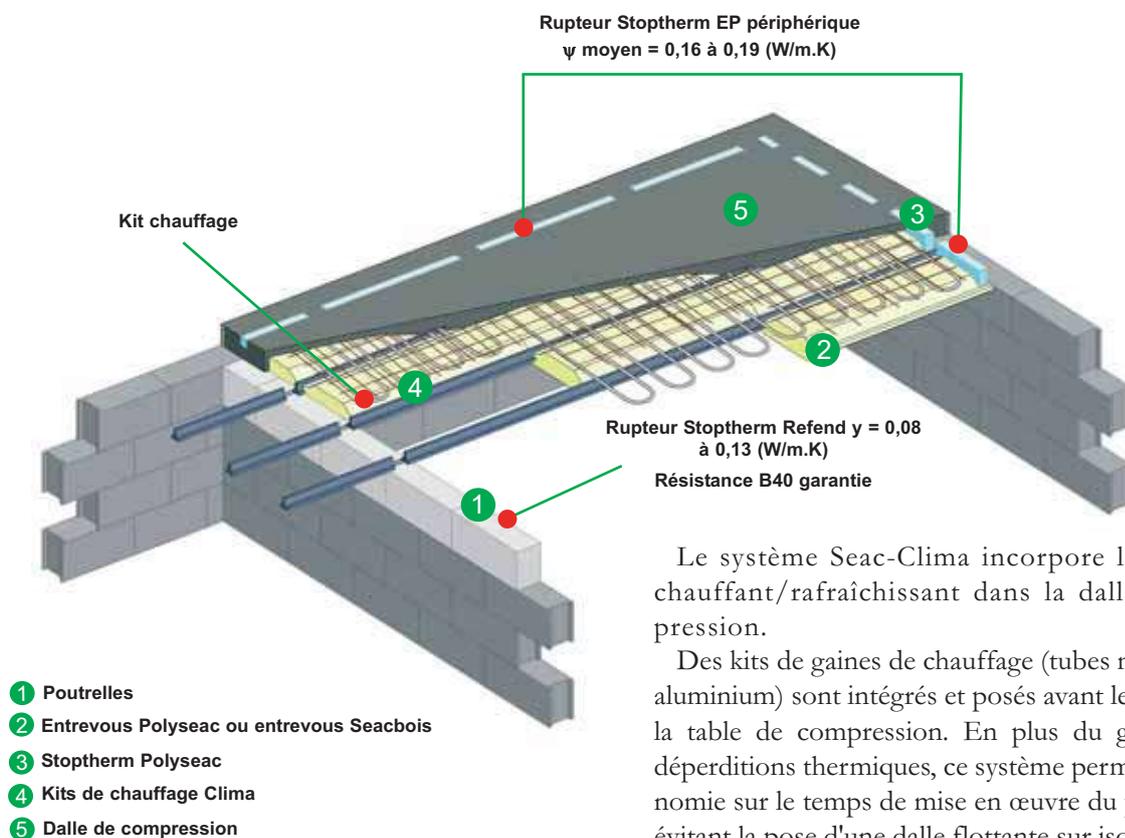
SEAC-CLIMA

Le plancher chauffant/rafraîchissant



Visionnez la vidéo de pose du plancher Seac-Clima

1 LE PLANCHER CHAUFFANT INTEGRE DANS LA DALLE DE COMPRESSION



Le système Seac-Clima incorpore le plancher chauffant/rafraîchissant dans la dalle de compression.

Des kits de gaines de chauffage (tubes multicouche aluminium) sont intégrés et posés avant le coulage de la dalle de compression. En plus du gain sur les déperditions thermiques, ce système permet une économie sur le temps de mise en œuvre du plancher en évitant la pose d'une dalle flottante sur isolant. Il permet ainsi de diminuer l'épaisseur du plancher significativement. Ce système est conforme au DTU 65-14 P2.

Isolation optimale :

Grâce aux rupteurs de ponts thermiques, l'isolation est renforcée et répond aux exigences de la réglementation thermique.

Psi moyen périphérique jusqu'à 0,16 W/(m.K) pour une table de 7 cm.

Délais de mise en œuvre réduits :

- Pas de pose d'isolant surfacique
- Pas de temps de séchage de la dalle flottante
- Pas de raccord dans la dalle de compression
- Les modules sont fabriqués sur mesure en usine et étiquetés pour une pose simplifiée

Résistance garantie :

Les hourdis Polyseac sont conçus pour être performants, solides et faciles à mettre en œuvre.

**Circuit préfabriqué :**

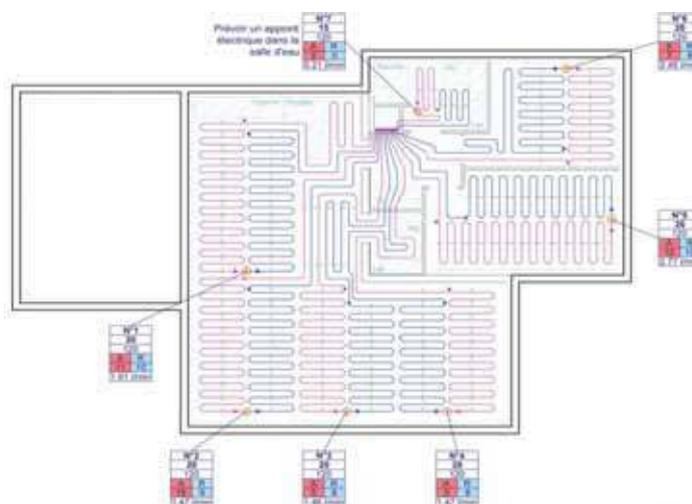
- Adapté à chaque pièce

**Kits chauffage fabriqués en usine sur mesure :****Tube multicouche aluminium pour :**

- Excellente durabilité
- Aucune fragilité à la mise en œuvre
- Imperméabilité totale à l'oxygène
- Garantie anti boue

Excellent confort thermique :

- Homogénéité des zones chauffées dans toute la maison
- Chaque pièce dispose d'un circuit indépendant
- Possibilité d'installation d'un thermostat d'ambiance dans chaque pièce



AVANTAGES DU SEAC-CLIMA

**Avantages :**

- Intégration du plancher chauffant directement dans la dalle de compression
- Très facile et rapide à poser :
 - Circuits préfabriqués adaptés à chaque pièce
 - Stoptherm adapté à la dalle de compression de 7cm
- Délais de pose réduits d'environ 3 semaines :
Kit chauffage sur mesure étiqueté = pose rapide
- Tubes multicouche aluminium :
 - Très solide pour la pose dans la dalle de compression
 - Pas de raccords noyés dans le béton
 - Garantie anti boue
- Évite le coût de la dalle flottante
- Diminue l'épaisseur du plancher
- Réduit les coûts des maçonneries, plâtreries et enduits extérieurs (une rangée de blocs en moins sur la hauteur de la maison)
- Répond aux exigences de la réglementation thermique
- Calepinage réalisé en respectant les cloisons
- Régulation par pièce conformément au NF DTU 65.14 P2
- L'absence de radiateur sur les murs facilite les aménagements
- Seacbois-Clima à l'étage : pose identique au vide sanitaire sans isolation complémentaire
- Free cooling sur demande

Descriptif :

Les murs de soubassement seront réalisés de façon traditionnelle. Le dernier rang de blocs du mur de refend sera réalisé en Stoptherm Refend 20x20 ou 20x25 pour traiter le pont thermique lié au refend. Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire. Les Stoptherm EP longitudinaux et transversaux seront positionnés en rive de plancher. Les circuits de plancher chauffant en tubes multicouche aluminium garantis anti boue seront positionnés sur les hourdis Polyseac moulés avant la pose du treillis soudé selon le plan de pose livré avec les éléments du plancher chauffant. Le poseur se conformera au NF DTU 65.14 P2. La dalle de compression de 7 cm minimum sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé. Le surfaçage taloché sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé. Pour l'arasement de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol. Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.



Plancher Seacbois-Clima



Le Seacbois, grâce à sa résistance thermique permet de mettre un plancher chauffant à l'étage incorporé dans la dalle de compression sans coût supplémentaire comparativement à un système de chauffage avec radiateur.

Valeurs thermiques pour le plancher Seacbois seul

Type de Plancher	Up (W/m ² K)	R (m ² K/W)
Plancher 12+5	1.06	0.60
Plancher 15+5	1.01	0.65
Plancher 20+5	0.92	0.75

Plancher chauffant et rafraîchissant

Avec la RE 2020, le confort d'été devient un enjeu majeur (indicateur DH - Degré Heure de la RE2020). Le free cooling est une solution pertinente pour y répondre.

Les tubes multicouches aluminium du système Seac-Clima conviennent parfaitement pour le plancher chauffant et rafraîchissant.

4

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

1. Pose du plancher Seacwatt

2. Tracer les repères des circuits
Inutile de tracer les cloisons

3. Pose des circuits chauffants

4. Mise en pression des circuits
à l'air comprimé

5. Pose des panneaux treillis soudés

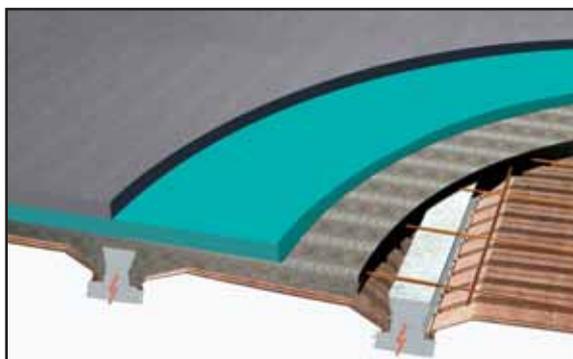
6. Coulage de la dalle de compression
du plancher Seacwatt-Clima

Chapitre IX:

LES DALLES FLOTTANTES

1

ENTREVOUS ASSOCIÉ À UNE DALLE FLOTTANTE



Ce plancher isolant est composé de poutrelles SEAC, d'Entrevois Bois Seac ou PlastiVS et d'une dalle flottante. La dalle flottante est composée d'un isolant surfacique et d'une dalle béton de 5 cm d'épaisseur qui recevra le revêtement de sol. Grâce à des isolants de sol performants, les résistances surfaciques de plancher peuvent atteindre jusqu' à 4,65 m²K/W.

De plus le système de la dalle flottante supprime en quasi totalité les ponts thermiques du plancher bas.

Descriptif Entrevois Bois Seac ou PlastiVS :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevois EBS ou PlastiVS.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Le surfaçage à la taloche sera particulièrement soigné

pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arase de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol.

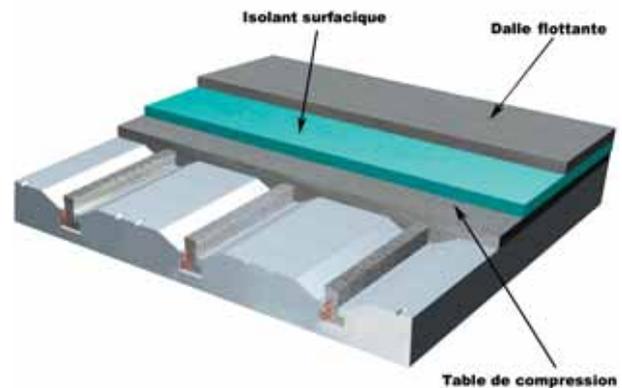
Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

2 PLANCHER DUO HOURDIS POLYSEAC ASSOCIÉ À UNE DALLE FLOTTANTE

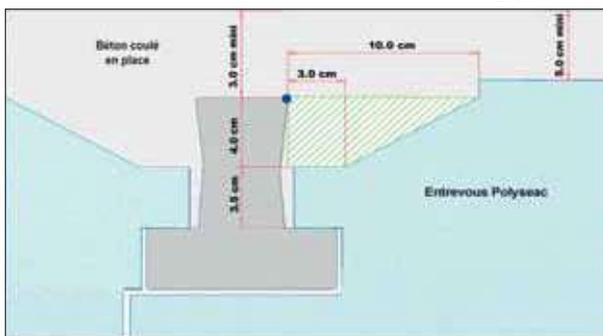
Ces planchers sont composés de poutrelles SEAC et d'entrevous Polyseac. Ils sont surmontés d'une dalle béton armé d'au moins 5 cm d'épaisseur sur l'entrevous et 3 cm sur la poutrelle. Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique. Associés à notre gamme de poutrelles, leur profil latéral permet de déroger à la règle des coutures en respectant un gousset 4x3x10 cm à partir du sommet de la poutrelle dans le béton de clavetage (Détail).

Associé à un plancher entrevous Polyseac, la dalle flottante sur isolant permet d'atteindre des valeurs de R supérieures à 12 m²K/W.

De plus l'isolant sous chape permet une rupture quasi totale du pont thermique linéique avec un ψ moyen pouvant être inférieur à 0.05 W/m.K.



Détail



Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type SEAC ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous isolants type Polyseac ou similaire.

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé. Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour recevoir l'isolant surfacique.

Pour l'arase de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

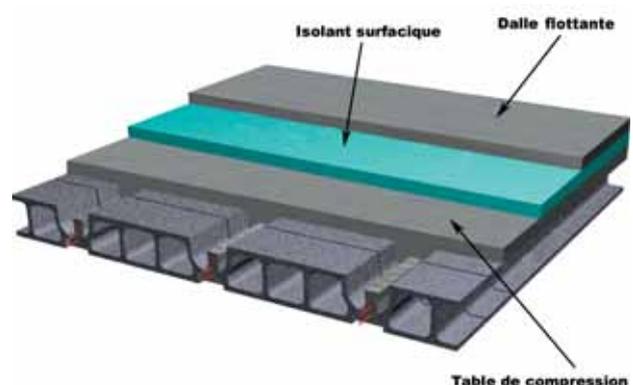
Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

3 PLANCHER HOURDIS BETON ASSOCIÉ A UNE DALLE FLOTTANTE SUR ISOLANT

Ce plancher isolant est composé de poutrelles SEAC, d'entrevous béton et d'une dalle flottante. La dalle flottante est composée d'un isolant surfacique et d'une dalle béton de 5 cm d'épaisseur qui recevra le revêtement de sol.

Grâce à des isolants de sol performants, nous pouvons atteindre des résistances surfaciques de plancher allant jusqu'à 4,65 m²K/W.

De plus grâce au système de la dalle flottante, on supprime en quasi totalité les ponts thermiques du plancher bas.



Descriptif :

Le plancher sera constitué d'un montage type SEAC ou similaire constitué de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous béton dit "de coffrage résistant".

La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armé d'un treillis soudé. Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arase de sol, l'entrepreneur devra tenir compte des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

Chapitre X:

RUPTEURS THERMIQUES STOPTHERM

Calculer un Psi



1

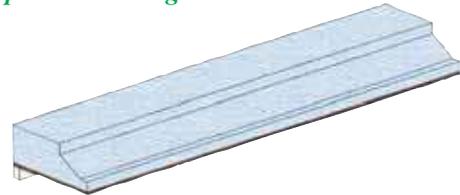
RUPTEUR PARTIEL : STOPTHERM ES

Véritable rupteur thermique partiel, le Stoptherm ES (Seacbois coupé) permet d'atteindre des Ψ très performants tout en préservant les méthodes traditionnelles de mise en œuvre de plancher et en gardant une liaison mur/plancher par la table de compression.

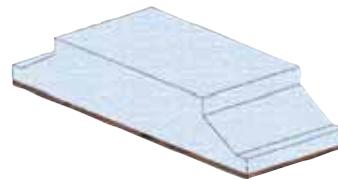
Il permet de limiter les pertes dues aux ponts thermiques.

Grâce au rupteur Stoptherm ES, compatible avec le plancher béton, la mise en œuvre du plancher est grandement facilitée. Il n'est plus nécessaire de procéder à la découpe des hourdis béton ou à la mise en place de coffrages.

Stoptherm ES longitudinal



Stoptherm ES transversal



Plancher Hourdis Seacbois Rupteur Partiel : Stoptherm ES



Plancher EBS Rupteur Partiel : Stoptherm ES



RUPTEUR PARTIEL : STOPTHERM ES

La simple utilisation du rupteur ES permet :

- **Economie d'énergie :**

L'utilisation du Stoptherm ES permet d'obtenir un ψ moyen de 0,30 à 0,43 W/(m.K) en fonction du type de mur pour les planchers intermédiaires et 0,27 W/(m.K) pour des planchers toiture-terrasse.

Il traite aussi les ponts thermiques dans les biais.



- **Préserve la liaison mécanique** Mur/Plancher grâce à la continuité de l'ancrage de la dalle de compression dans les chaînages.



- **Rapidité de mise en œuvre :**

Léger, le Stoptherm ES se découpe très facilement en long, en large ou en biais et s'adapte ainsi à toutes les configurations de plancher.

Le Stoptherm ES est adapté à la mise en oeuvre avec les hourdis béton, il évite toutes coupes de ces derniers et simplifie les détramages.

- **Changement d'entraxes :**

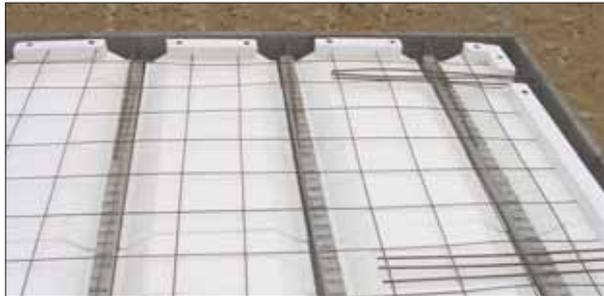
Le Stoptherm ES s'adapte très facilement à tous les entraxes et à tous les biais tout en gardant les mêmes résistances thermiques.



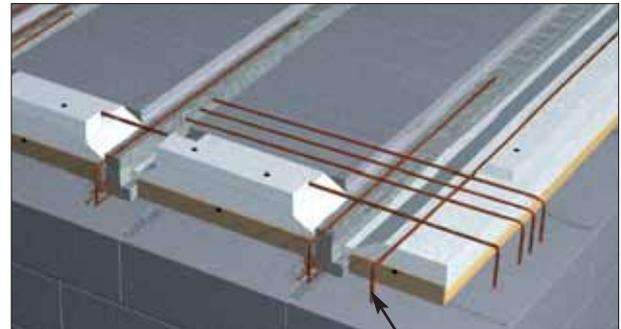
- **Zones sismiques :**

Le Stoptherm ES est utilisable en toutes zones sismiques sans qu'il soit nécessaire d'ajouter des armatures complémentaires.

2 RUPTEUR TOTAL : STOPTHERM ES ASSOCIÉ AU STOPTHERM EP



Associé au rupteur ES sur un plancher hourdis béton ou Seacbois, le Stoptherm EP permet d'obtenir une rupture totale du pont thermique.



Armatures complémentaires

Dans le cas de plancher hourdis béton, le Stoptherm ES permet aussi de supprimer la totalité des coffrages. Les Stoptherm ES + EP s'adaptent à toutes les longueurs de travées sans avoir à couper les hourdis béton. Des kits rupteurs transversaux et longitudinaux sont à votre disposition dans nos usines (rupteurs + ferrailage complémentaire).

Les Stoptherm EP, utilisés sur des hourdis polystyrène sont des éléments d'isolant de 5 cm ou de 7 cm d'épaisseur (épaisseur de la dalle de compression) qui permettent de créer un rupteur total. Ils se fixent sur les entrevous à l'aide de clous plastiques.

Ils permettent de réaliser des ruptures quasi totales du pont thermique à la jonction de mur y compris là où le biais ne permet pas la pose de poutrelles perpendiculaires à l'appui.

Rupteur EPT +

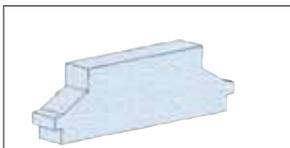


Le rupteur Stoptherm EPT+ posé en bout du Seacbois coupe le pont thermique ($\psi : 0,21 \text{ w}/(\text{m.K})$) tout en laissant l'ancrage de la poutrelle dans le chaînage. Exemple de valeur en haut rez-de-chaussée avec une maçonnerie de type A :

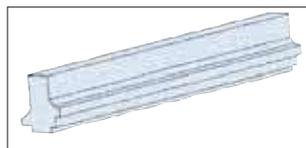
ψ longitudinal : $0,12 \text{ W}/(\text{m.K})$
 ψ transversal : $0,21 \text{ W}/(\text{m.K})$

3 RUPTEUR TOTAL : STOPTHERM EB

Stoptherm EBT Transversal



Stoptherm EBL Longitudinal



Le Stoptherm EB permet d'atteindre un Psi similaire au Stoptherm ES + EP, mais il ne s'adapte pas aux coupes biaisées. Exemple de valeur en plancher d'étage avec une maçonnerie isolante de type A :

ψ longitudinal : $0,13 \text{ W}/(\text{m.K})$
 ψ transversal : $0,23 \text{ W}/(\text{m.K})$

Plancher EBS avec rupteur Total : Stoptherm EB



4 MIX STOPTHERM

Pour les planchers d'étage, une solution simple et performante « Le Mix Stoptherm » est proposée :

Rupteur Stoptherm EBT dans le sens transversal :

En transversal, la mise en œuvre simplifiée du rupteur EBT associée au jeu de pose de l'EBS et à sa sécabilité (tous les 10 cm) permet une pose sans découpe.

Rupteur Stoptherm ESL + EPL dans le sens longitudinal :

Grâce au rupteur Stoptherm ESL + EPL, la rupture de trame en rive est simplifiée et le pont thermique est traité. Cette solution permet d'économiser la pose d'au moins deux poutrelles par plancher.



5 STOPTHERM REFEND BLOC

Le Stoptherm Bloc permet une pose traditionnelle tout en isolant les murs de refend dans la masse. Il n'engendre aucun surcoût de main d'œuvre. La pose de ce rupteur se réalise dans toutes les configurations

de vide sanitaire ou haut de sous-sol. Quelle que soit la géométrie des pièces ou la hauteur du soubassement du vide sanitaire, le pont thermique est traité.

Stoptherm Refend

Valeur du Psi en fonction du Hourdis Polyseac

Hourdis Polyseac	Epaisseur Languette en cm	ψ W/(m.K)
Polyseac 27	6	0,13
Polyseac 23	8	0,12
Polyseac 19	11	0,10
Polyseac 15	16	0,09
Polyseac 11	25	0,08



6 STOPTHERM REFEND POLYSTYRENE



La pose du Stoptherm Refend Polystyrène se réalise le long du mur de refend du vide sanitaire. Les poutrelles doivent être impérativement perpendiculaires au mur de refend. La hauteur du soubassement doit être supérieure ou égale à 60 cm pour assurer un ψ de 0,13 W/(m.K).

7

STOPTHERM EPT FEU ET EPL FEU POUR HAUT DE SOUS-SOL



Pour les hauts de sous-sol en maison individuelle, la réglementation impose un coupe feu de REI 15. La sous-face des planchers n'étant pas protégée par une plaque de plâtre, c'est le rupteur EP Feu qui permet d'assurer ce coupe feu.

Rupteur Stoptherm EP Feu et EPL Feu :
 ψ moyen périphérique jusqu'à 0,17 W/(m.K)

8

STOPTHERM POUTRE



En cas de poutres en vide sanitaire ou haut de sous-sol, l'isolation du pont thermique généré par la poutre est traitée par le rupteur Stoptherm poutre qui assure un ψ de 0,13 W/(m.K).

9

UTILISATION EN ZONES SISMIQUES

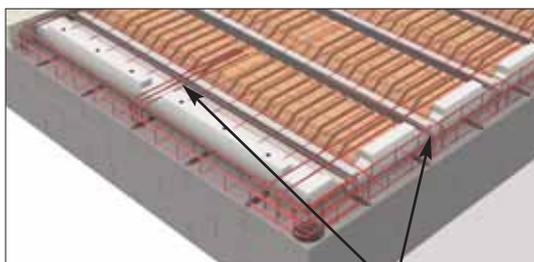
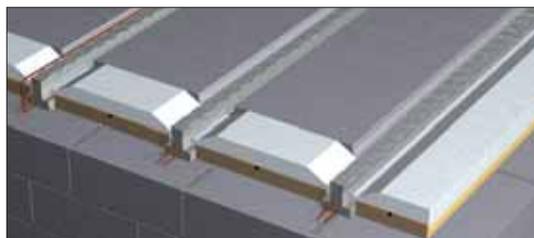
Les rupteurs Stoptherm sont utilisables en France métropolitaine quelque soit la zone sismique.

Stoptherm ES (rupteur partiel) :

Ce rupteur permettant la continuité de l'ancrage de la dalle de compression dans les chaînages, ne nécessite pas d'armatures complémentaires.

Stoptherm ES + EP et EB (rupteur total) :

Pour utiliser ces rupteurs en zones sismiques, il sera nécessaire de renforcer les liaisons mur/plancher à l'aide d'armatures complémentaires placées conformément au plan de préconisation de pose.



Armatures
complémentaires

10 AVANTAGES DES RUPTEURS STOPTHERM

Avantages du Stoptherm ES (Seacbois) :

- Élément léger et manuable, le Stoptherm ES (Seacbois) est très facile à mettre en œuvre.
- Facile à découper, le rupteur s'adapte à tous les faux-entraxes.
- Le Stoptherm ES permet toutes les configurations de planchers y compris les coupes biaisées.
- Associé au rupteur Stoptherm EP (grâce à une fixation simple par clous plastiques), on obtient un rupteur total.

Avantages du Stoptherm EB :

- Il est compatible avec des planchers à sous-face plâtrée.

Avantages du Stoptherm EP :

- Il permet de transformer le rupteur partiel ES en rupteur total, ce qui présente un avantage principalement au niveau des rupteurs transversaux.

11 VALEURS DE PERTES PAR TRANSMISSION LINEAIQUES

Doublage ITI 120 + 10 Th32		Mur classique			Mur type B : $0.50 \leq R_{bloq} < 1.00$			Mur type A : $R_{bloq} \geq 1.00$		
		ψ longitudinal	ψ transversal	ψ moyen	ψ longitudinal	ψ transversal	ψ moyen	ψ longitudinal	ψ transversal	ψ moyen
Plancher Vide Sanitaire	Polyseac Up 23	0.25	0.36	0.32	0.25	0.36	0.31	0.22	0.32	0.28
	Polyseac Up 23 + Stoptherm EP*	0.11	0.20	0.17	0.11	0.20	0.16	0.10	0.19	0.16
Plancher Intermédiaire	Stoptherm ES	0.34	0.42	0.39	0.31	0.38	0.35	0.27	0.31	0.29
	Stoptherm ES + EP*	0.14	0.24	0.20	0.14	0.22	0.19	0.12	0.20	0.17
	Stoptherm EB	0.13	0.32	0.24	0.12	0.30	0.23	0.11	0.25	0.19
Plancher Combles	Stoptherm ES	0.20	0.23	0.22	0.19	0.21	0.20	0.17	0.19	0.18
	Stoptherm ES + EP*	0.11	0.23	0.18	0.11	0.18	0.15	0.10	0.17	0.14
	Stoptherm EB	0.13	0.28	0.22	0.12	0.26	0.21	0.11	0.23	0.19
Plancher Toiture-Terrasse	Stoptherm ES	0.22	0.25	0.23	0.22	0.24	0.23	0.21	0.24	0.23

* Stoptherm EP = EPL + EPT+

*Vous ne trouvez pas votre montage ?
Rendez-vous sur le site «Calculer un Psi» :*



Chapitre XI:

LA MISE EN ŒUVRE

1

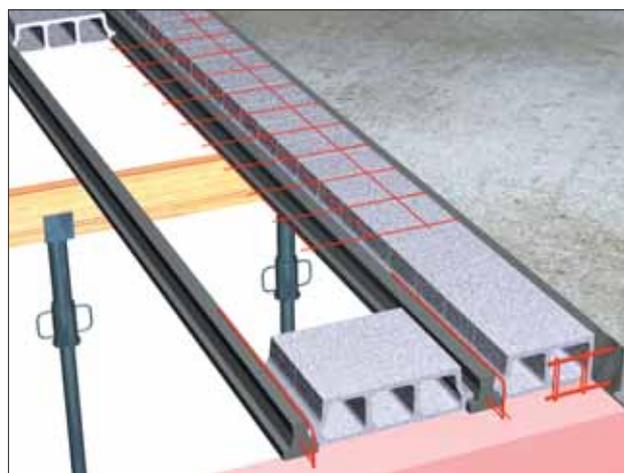
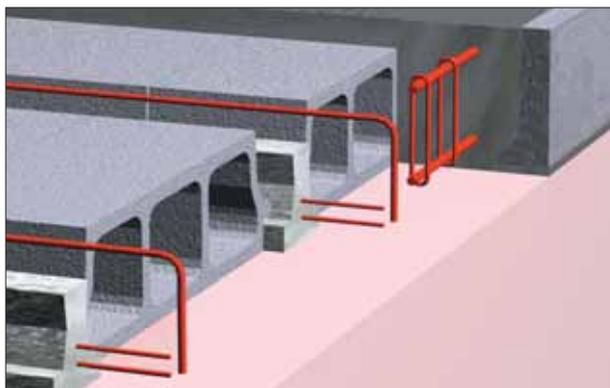
DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE

La première poutrelle est posée à l'axe défini sur le plan de pose. Les suivantes sont positionnées par la mise en place des entrevous de rive.

Les poutrelles peuvent être posées avec une file centrale d'étais ou deux files situées au 2/5ème et 3/5ème de la portée selon les indications notées sur nos plans de préconisation de pose. L'étalement doit être correctement dimensionné, auto-stable et mis en place sur un support suffisamment résistant. La lisse haute sera positionnée de façon à venir en contact avec la sous-face des poutrelles.

Dans le cas courant, après pose des entrevous, d'un treillis soudé, et des aciers en chapeaux, on coule le béton complémentaire des nervures et de la table de compression en une seule opération.

Le béton armé de la dalle de compression peut être remplacé par un béton de fibre sous avis technique.



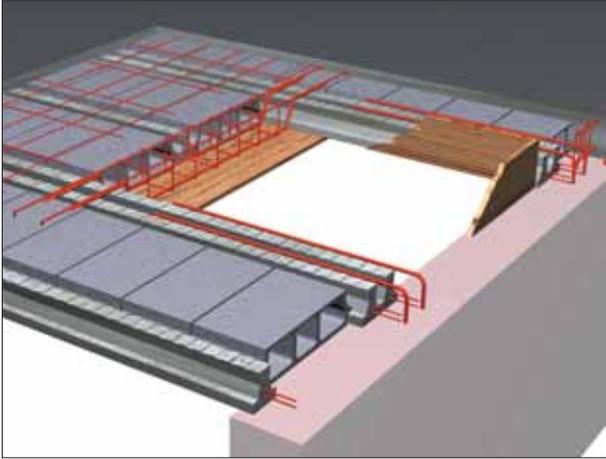
Toutes les indications nécessaires à la bonne exécution de la mise en œuvre du plancher sont portées sur le plan de préconisation de pose fourni avec ce dernier.

Chronologie des opérations de pose :

- 1 - Pose des poutrelles et des entrevous de rive
- 2 - Mise en place des étais au contact des poutrelles sans soulever celles-ci
- 3 - Mise en place des entrevous
- 4 - Mise en place des armatures
- 5 - Coulage de la dalle de compression

2

CHEVÊTRES



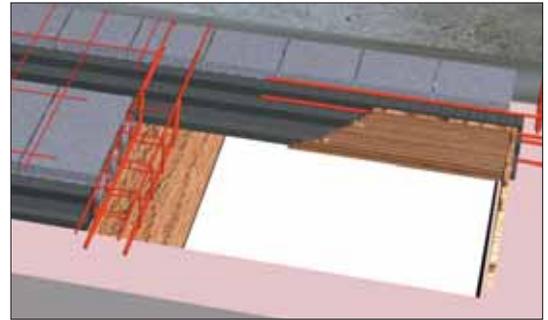
Les chevêtres sont, en général, repris par des jumelages ou triplages de poutrelles. Le nombre de poutrelles est donné dans le plan de préconisation de pose fourni avec le plancher.

La définition des armatures à mettre en place dans le

chevêtre est du ressort du bureau d'études béton armé du chantier.

Dans le cas d'un chevêtre contre un appui de rive les armatures de celui-ci seront ancrées dans le chaînage périphérique (Détail).

Détail



3

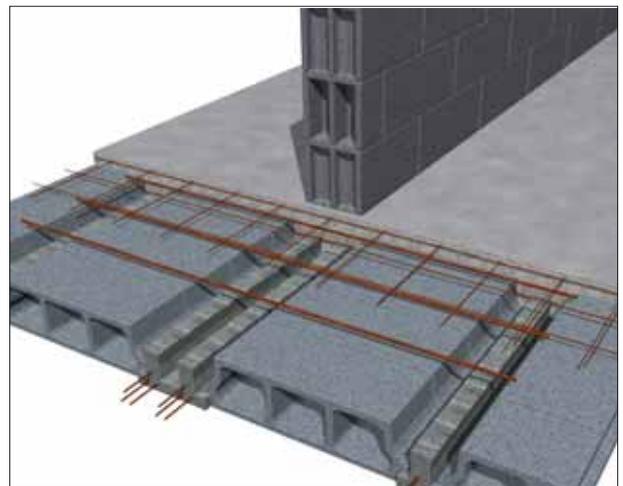
RENFORTS SOUS CHARGES LINÉAIRES

Certaines charges concentrées nécessitent des dispositions spéciales qui doivent être obligatoirement analysées par notre bureau d'études.

Reprise d'une charge parallèle aux poutrelles :

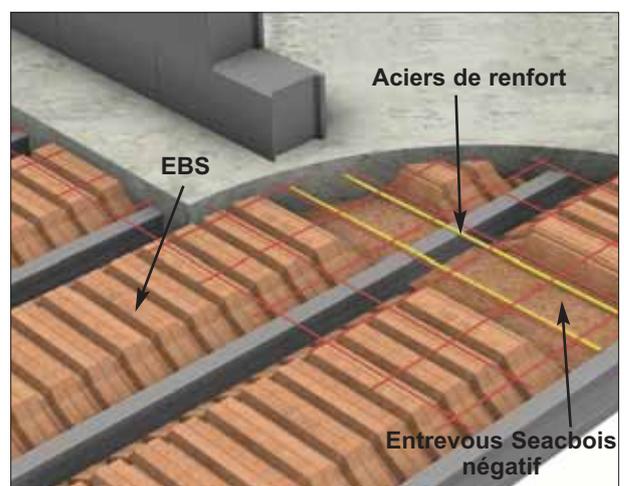
Les poutrelles peuvent être jumelées ou triplées sous la charge. Des aciers de répartition sont disposés à intervalles réguliers perpendiculairement aux nervures dans la dalle de compression.

Le nombre de poutrelles et la section des aciers de répartition seront déterminés en fonction de la charge ramenée sur le plancher.

**Reprise de charge perpendiculaire aux poutrelles :**

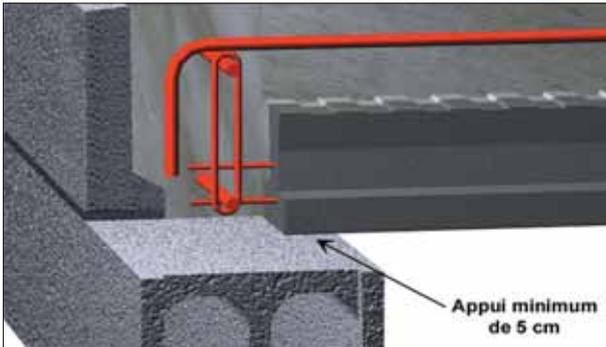
On utilise, dans ce cas, un ferrailage complémentaire placé sur des entrevous surbaissés.

La section des armatures à mettre en place sera déterminée en fonction de la charge ramenée sur le plancher.

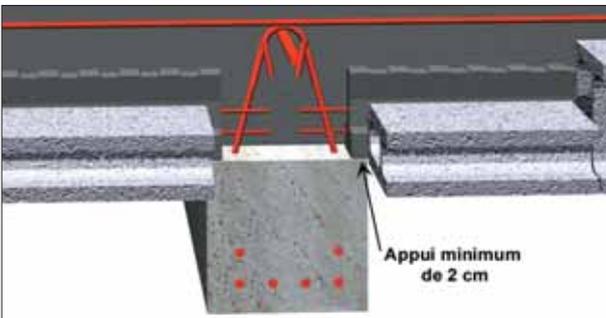


Appui sur maçonnerie :

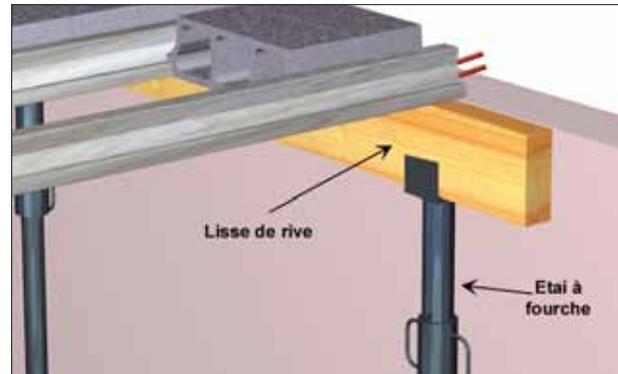
L'appui minimum de la poutrelle sur un mur en maçonnerie ne doit pas être inférieur à 5 cm. Si cette valeur ne peut pas être obtenue, il est obligatoire de mettre en place une lisse de rive (Détail 1) le long de l'appui.

**Appui sur béton armé :**

L'appui minimum de la poutrelle sur une poutre béton ou un voile béton ne doit pas être inférieur à 2 cm. Si cette valeur ne peut pas être obtenue, il est obligatoire de mettre en place une lisse de rive (Détail 1) le long de l'appui.

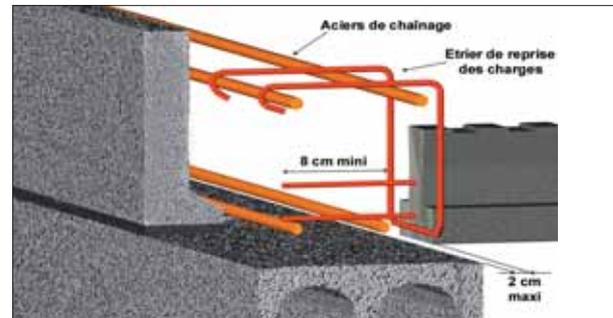


Détail 1

**Appui insuffisant ou nul (si l'extrémité de la poutrelle n'est pas à plus de 2 cm de l'appui) :**

Si la poutrelle ne repose pas sur l'appui et que le vide est inférieur à 2 cm, on peut reprendre les efforts transmis par la poutrelle à l'aide d'un étrier (Détail 2), ramenant les efforts sur les aciers du chaînage. Dans ce cas, il est obligatoire de mettre en place une lisse de rive le long de l'appui (voir Détail 1 ci-dessus).

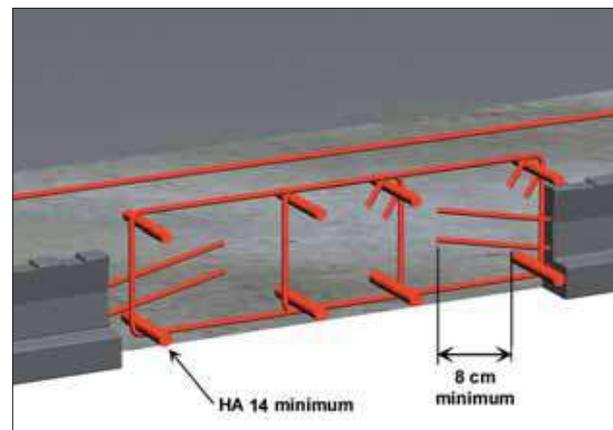
Détail 2

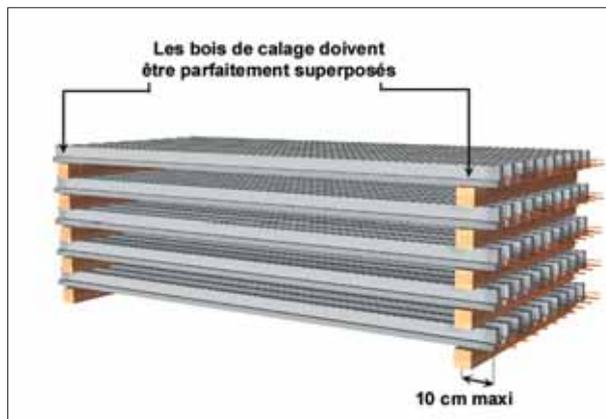


Dans le cas de poutre noyée dans l'épaisseur du plancher, les aciers longitudinaux des poutrelles doivent être ancrés de 8 cm minimum au delà des aciers de la poutre.

Le diamètre des armatures passant sous les fils de précontrainte de la poutrelle ne sera pas inférieur à 14 mm.

La section et les armatures de celle-ci seront calculées par le bureau d'études béton armé du chantier.





Pour un stockage sur chantier, un certain nombre de règles doivent être respectées :

- La zone de stockage doit être plane et pouvoir supporter la charge sans enfoncement.
- Les poutrelles seront posées sur deux bois de calage positionnés à 10 cm maximum des extrémités.

- Lors de la superposition des poutrelles, on veillera à l'alignement vertical des bois de calage.

La manutention des poutrelles, avec un engin de levage, se fera en les soulevant au plus près des extrémités, **en ne prenant qu'une rangée à la fois.**

Dans le cas de construction de bâtiments dans les zones parasismiques (voir page 158), la mise en oeuvre du plancher hourdis doit respecter les règles définies dans le guide CPMI EC8 :

Bâtiment soumis à des règles parasismiques :

- Zone 2 :

Bâtiment de catégorie d'importance III et IV

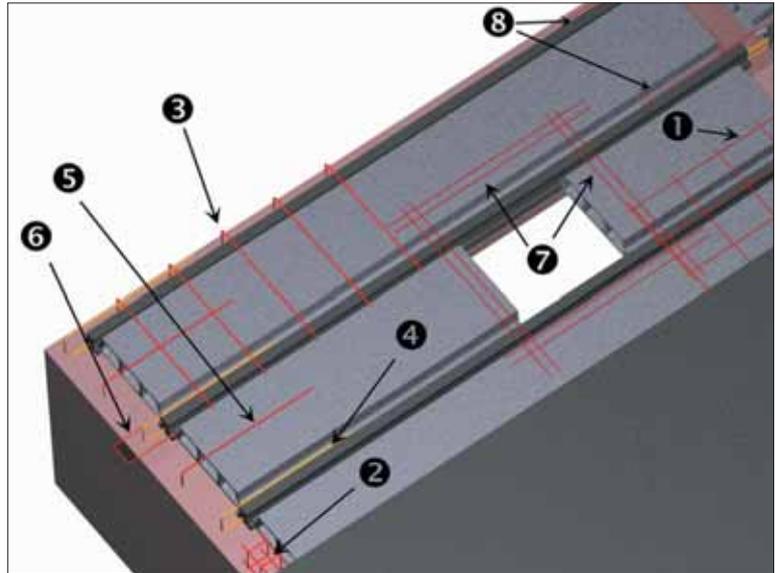
- Zones 3 et 4 :

Bâtiment de catégorie II, III et IV

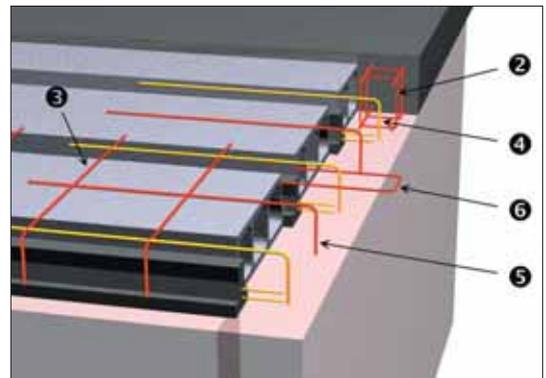
Principales dispositions parasismiques :

- ❶ Treillis soudé : PAF C minimum. Les longueurs d'ancrages seront majorées de 30%.
- ❷ Chaînage périphérique (détail 1) : 4 armatures dont le diamètre est à calculer suivant les zones avec des cadres $\varnothing 5$ tous les 15 cm.
chaînage 4HA10 minimum
- ❸ Rives perpendiculaires aux poutrelles (Détail 1) : 4HA6/ml \Rightarrow longueur droite 60 cm, retour 15 cm.
- ❹ Chapeaux de rives (Détail 1) : suivant plan de pose.
- ❺ Complément sur rives (Détail 1) : si la section des chapeaux de rives est inférieure à $1.5 \text{ cm}^2/\text{m}$ les compléter jusqu'à cette valeur.
- ❻ Renfort d'ancrage (Détail 1), si nécessaire en appuis de rive (obligatoire pour les TCI) :

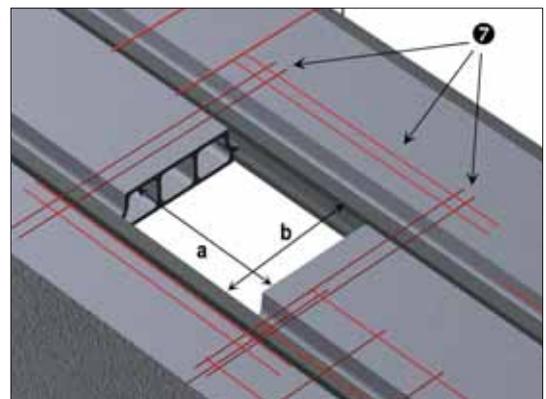
Zones 2 et 3	\Rightarrow	HA6 l = 50 cm
Zone 4	\Rightarrow	HA8 l = 50 cm
- ❼ Renfort de trémie (Détail 2) :
Section en $\text{cm}^2 > (0.106 \times a \times a \text{ en cm})$
Longueur $> 100 \varnothing + a + b \text{ en cm}$
- ❽ Chapeaux de continuité (Détail 3) : suivant plan de pose.



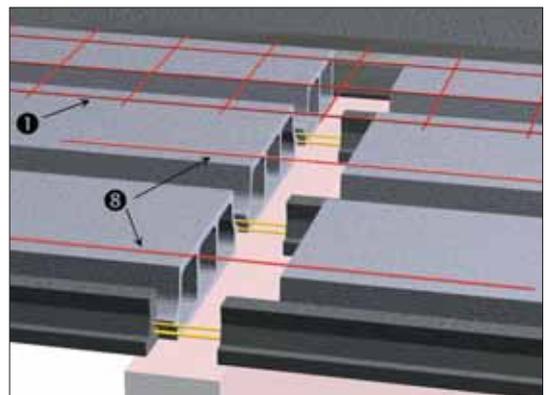
Détail 1



Détail 2



Détail 3



Chapitre XII: LIMITES DE PORTEE DES PLANCHERS POUTRELLES-HOURDIS

- Gamme GF Page 49

- Gamme TB Page 55

1

MODE D'EMPLOI DES TABLEAUX

Les tableaux suivants donnent les limites de portée des planchers **poutrelles-hourdis SEAC** dans les cas de charges les plus courants.

Ces portées limites ont été calculées en appliquant la norme NF P 19-205.

Dans certains cas, ce prédimensionnement peut être optimisé par notre bureau d'études.

La limite de portée d'un plancher est fonction des charges qu'il reprend et du type d'ouvrages qu'il supporte. Les **charges permanentes (G)** sont fonction du type de revêtement de sol, de cloisons, etc., s'appuyant sur le plancher. Les **charges d'exploitation (Q)** seront fonction de la destination finale de l'ouvrage (se reporter au chapitre **Les charges à appliquer** en fin de livre ou aux normes NF P 06 -001 et NF EN 1990).

Les tableaux suivants sont établis en considérant que les ouvrages supportés sont de type fragile. Si les ouvrages sont de type non fragile (exemple : revêtement de sol souple, cloisons légères, ...), les performances des planchers peuvent être améliorées.

Pour chaque type de plancher, un tableau donne les portées limites pour les montages et les cas de charges les plus couramment rencontrés.

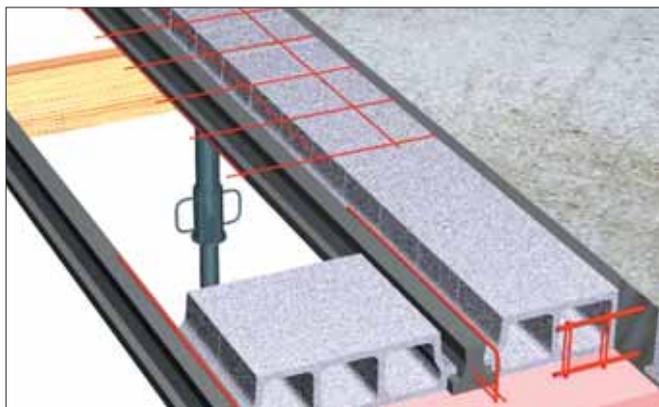
Exemple : un plancher de maison individuelle étayé avec entrevous béton et table de compression :

Portée 4.10 m, 2 appuis libres

Charges permanentes $G = 200 \text{ daN/m}^2$

Charges d'exploitation $Q = 150 \text{ daN/m}^2$

⇒ le tableau n°1 donne le montage suivant : poutrelle **GF124** + entrevous 12 + table de compression de 4 cm.



Abréviations :

- **G** : Charges permanentes
- **Q** : Charges d'exploitation
- **2AL** : Deux appuis libres (pas de continuité)
- **1ASE** : Un appui semi-encasté (continuité 1 coté)

Hypothèses de calcul :

- Sauf spécifications contraires, les planchers sont soutenus, en phase provisoire, par 1 ou 2 files d'étais.
- Les charges sont uniformément réparties.
- Les planchers ne comportent pas de trémies ou de réservations importantes.
- Les continuités sont prises en compte suivant la méthode forfaitaire.
- La limitation de flèche est prise en compte selon la norme NF P 19-205.
- La stabilité au feu est de 1/2 h pour les montages à entrevous béton et 1/4 h pour les autres montages (pour des valeurs supérieures veuillez consulter notre bureau d'études). Les portées données dans ces tableaux ne sont qu'indicatives et ne dispensent pas de procéder aux vérifications suivant la réglementation en vigueur.

2 **PLANCHER À ENTREVOUS BÉTON AVEC ETAIS**

Tableau n° 1 : Table de compression de 4 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60.3		60.3		60.3		60.3		63.5		63.5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 4 Béton	100+150		3.63	3.82	4.40	4.45	4.76	5.02	5.11	5.39					227	47
	140+150		3.49	3.68	4.11	4.11	4.59	4.83	4.92	5.19						
	180+150		3.36	3.55	3.83	3.83	4.43	4.67	4.75	5.01						
	220+150		3.25	3.43	3.58	3.58	4.28	4.52	4.60	4.85						
	100+250		3.28	3.45	3.63	3.63	4.35	4.59	4.67	4.93						
16 + 4 Béton	100+150		4.02	4.24	4.89	5.15	5.49	5.79	5.90	6.22	6.52	6.88	6.55	6.90	263	56
	140+150		3.88	4.09	4.72	4.97	5.31	5.60	5.70	6.01	6.35	6.65	6.33	6.67		
	180+150		3.75	3.95	4.56	4.81	5.14	5.42	5.52	5.82	6.14	6.45	6.21	6.47		
	220+150		3.63	3.83	4.42	4.66	4.99	5.26	5.36	5.65	5.96	6.26	6.03	6.28		
	100+250		3.66	3.85	4.45	4.69	5.02	5.30	5.44	5.73	6.03	6.35	6.05	6.37		
20 + 4 Béton	100+150		4.06	4.28	4.94	5.20	5.81	6.12	6.36	6.70	7.18	7.56	7.22	7.61	309	71
	140+150		3.97	4.19	4.83	5.09	5.66	5.97	6.20	6.53	6.97	7.34	7.01	7.38		
	180+150		3.89	4.10	4.72	4.98	5.52	5.82	6.05	6.37	6.77	7.14	6.81	7.18		
	220+150		3.80	4.01	4.63	4.88	5.39	5.68	5.90	6.22	6.60	6.95	6.64	6.99		
	100+250		3.93	4.14	4.78	5.04	5.43	5.72	6.01	6.34	6.68	7.04	6.72	7.09		
25 + 4 Béton	100+150						5.59	5.90	6.12	6.45	7.23	7.62	7.79	8.22	374	88
	140+150						5.50	5.80	6.03	6.35	7.10	7.48	7.62	8.04		
	180+150						5.42	5.71	5.93	6.25	6.97	7.34	7.46	7.87		
	220+150						5.33	5.62	5.83	6.15	6.85	7.22	7.30	7.70		
	100+250						5.59	5.90	6.12	6.45	7.23	7.62	7.43	7.84		

Tableau n° 2 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60.3		60.3		60.3		60.3		63.5		63.5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 Béton	100+150		3.68	3.88	4.47	4.63	4.89	5.16	5.25	5.54	5.79	6.15			251	57
	140+150		3.55	3.74	4.30	4.30	4.72	4.98	5.07	5.34	5.57	5.94				
	180+150		3.43	3.61	4.01	4.01	4.56	4.81	4.90	5.17	5.39	5.75				
	220+150		3.32	3.50	3.76	3.76	4.42	4.66	4.75	5.01	5.22	5.57				
	100+250		3.34	3.52	3.81	3.81	4.49	4.74	4.82	5.08	5.37	5.66				
16 + 5 Béton	100+150		4.05	4.27	4.93	5.20	5.57	5.88	6.00	6.33	6.63	6.99	6.66	7.02	287	66
	140+150		3.91	4.12	4.76	5.02	5.38	5.68	5.81	6.13	6.43	6.77	6.45	6.80		
	180+150		3.79	3.99	4.61	4.86	5.21	5.49	5.63	5.94	6.24	6.57	6.26	6.60		
	220+150		3.67	3.87	4.47	4.71	5.06	5.33	5.47	5.77	6.06	6.39	6.09	6.41		
	100+250		3.70	3.90	4.50	4.74	5.09	5.37	5.55	5.85	6.15	6.48	6.17	6.50		
20 + 5 Béton	100+150		3.96	4.18	4.82	5.08	5.69	6.00	6.23	6.57	7.27	7.66	7.31	7.71	333	81
	140+150		3.89	4.10	4.72	4.98	5.56	5.86	6.09	6.42	7.06	7.44	7.11	7.49		
	180+150		3.81	4.02	4.64	4.89	5.44	5.74	5.96	6.28	6.87	7.25	6.92	7.29		
	220+150		3.74	3.94	4.55	4.80	5.32	5.61	5.83	6.14	6.70	7.06	6.75	7.11		
	100+250		3.95	4.17	4.82	5.08	5.47	5.77	6.06	6.39	6.78	7.15	6.83	7.20		
25 + 5 Béton	100+150						5.47	5.77	5.99	6.32	7.09	7.48	7.68	8.09	398	98
	140+150						5.39	5.69	5.90	6.22	6.98	7.36	7.52	7.93		
	180+150						5.31	5.60	5.82	6.13	6.86	7.23	7.38	7.78		
	220+150						5.24	5.52	5.73	6.04	6.75	7.11	7.24	7.63		
	100+250						5.47	5.77	5.99	6.32	7.09	7.48	7.50	7.91		

3 PLANCHER À ENTREVOUS POLYSEAC AVEC ETAIS



Tableau n° 3 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 Polyseac	100+150		3,89	4,10	4,61	4,61	5,13	5,41	5,42	5,82	5,78	6,22			169	60
	140+150		3,72	3,92	4,23	4,23	4,92	5,19	5,19	5,60	5,53	5,98				
	180+150		3,58	3,77	3,90	3,90	4,74	4,99	4,99	5,41	5,32	5,77				
	220+150		3,45	3,63	3,63	3,63	4,63	4,63	4,82	5,05	5,13	5,59				
	100+250		3,48	3,66	3,68	3,68	4,71	4,71	5,06	5,14	5,39	5,69				
15 + 5 Polyseac	100+150		4,16	4,38	5,06	5,33	5,63	5,93	6,04	6,37	6,48	7,00	6,57	7,09	201	72
	140+150		3,99	4,21	4,86	4,97	5,42	5,71	5,82	6,13	6,22	6,75	6,30	6,83		
	180+150		3,84	4,05	4,61	4,61	5,23	5,52	5,64	5,92	6,00	6,53	6,07	6,61		
	220+150		3,71	3,91	4,30	4,30	5,10	5,38	5,45	5,73	5,80	6,33	5,87	6,41		
	100+250		3,74	3,94	4,37	4,37	5,14	5,42	5,53	5,83	6,08	6,44	6,16	6,52		
20 + 5 Polyseac	100+150		4,30	4,53	5,22	5,50	6,14	6,47	6,72	7,08	7,40	7,87	7,53	7,93	254	96
	140+150		4,19	4,42	5,10	5,37	5,96	6,28	6,53	6,88	7,14	7,62	7,26	7,69		
	180+150		4,09	4,31	4,97	5,24	5,78	6,09	6,35	6,70	6,91	7,40	7,02	7,47		
	220+150		4,00	4,21	4,86	5,12	5,60	5,90	6,17	6,51	6,70	7,20	6,82	7,26		
	100+250		4,08	4,30	4,97	5,24	5,64	5,94	6,25	6,59	6,92	7,30	6,98	7,36		
25 + 5 Polyseac	100+150					5,93	6,25	6,49	6,85	7,63	8,05	8,20	8,65	307	116	
	140+150					5,82	6,14	6,37	6,72	7,47	7,88	7,99	8,43			
	180+150					5,72	6,03	6,26	6,60	7,32	7,72	7,79	8,21			
	220+150					5,62	5,92	6,15	6,48	7,17	7,56	7,59	8,01			
	100+250					5,93	6,25	6,49	6,85	7,52	7,93	7,69	8,10			

4 PLANCHER EBS (ENTREVOUS BOIS SEAC) AVEC ETAIS



Tableau n° 4 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 EBS	100 + 150		3,82	4,02	4,64	4,89	5,05	5,33	5,35	5,76	5,70	6,14			182	67
	140 + 150		3,66	3,86	4,45	4,69	4,86	5,12	5,13	5,54	5,46	5,91				
	180 + 150		3,52	3,71	4,28	4,34	4,68	4,93	4,94	5,35	5,26	5,71				
	220 + 150		3,40	3,58	4,04	4,04	4,52	4,77	4,77	5,11	5,08	5,54				
	100 + 250		3,43	3,61	4,10	4,10	4,60	4,85	5,00	5,20	5,33	5,63				
15 + 5 EBS	100 + 150		4,12	4,34	5,01	5,28	5,59	5,89	6,00	6,33	6,44	6,97	6,53	7,06	208	80
	140 + 150		3,96	4,17	4,82	5,08	5,39	5,68	5,78	6,10	6,19	6,72	6,27	6,80		
	180 + 150		3,82	4,02	4,64	4,90	5,20	5,49	5,59	5,89	5,97	6,50	6,04	6,58		
	220 + 150		3,69	3,89	4,49	4,73	5,07	5,34	5,43	5,70	5,78	6,30	5,85	6,38		
	100 + 250		3,72	3,92	4,52	4,77	5,11	5,38	5,50	5,79	6,05	6,41	6,12	6,49		
20 + 5 EBS	100 + 150		4,00	4,21	4,86	5,12	5,73	6,04	6,27	6,61	7,17	7,64	7,29	7,69	264	105
	140 + 150		3,91	4,12	4,76	5,01	5,59	5,90	6,12	6,46	6,93	7,42	7,05	7,47		
	180 + 150		3,83	4,04	4,66	4,91	5,46	5,76	5,98	6,30	6,73	7,21	6,84	7,26		
	220 + 150		3,76	3,96	4,57	4,81	5,34	5,63	5,84	6,16	6,54	7,02	6,65	7,07		
	100 + 250		3,93	4,14	4,78	5,04	5,43	5,73	6,02	6,35	6,75	7,11	6,80	7,17		

5

PLANCHER SEACBOIS AVEC ETAIS

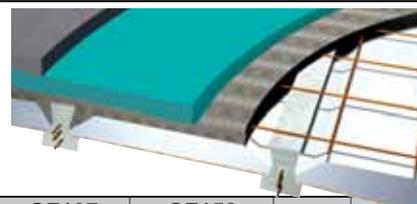
Plancher
poutrelles
hourdis

Tableau n° 5 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 Seacbois	100+150		3,88	4,09	4,57	4,57	5,13	5,40	5,42	5,82	5,78	6,22			166	60
	140+150		3,72	3,92	4,20	4,20	4,92	5,19	5,19	5,60	5,53	5,98				
	180+150		3,58	3,77	3,88	3,88	4,74	4,94	4,99	5,39	5,31	5,77				
	220+150		3,45	3,60	3,60	3,60	4,59	4,59	4,81	5,01	5,13	5,58				
	100+250		3,47	3,66	3,66	3,66	4,66	4,66	5,06	5,09	5,39	5,69				
15 + 5 Seacbois	100+150		4,17	4,39	5,07	5,34	5,64	5,95	6,05	6,38	6,50	7,01	6,58	7,11	193	72
	140+150		4,00	4,22	4,87	4,96	5,43	5,72	5,83	6,15	6,23	6,76	6,31	6,84		
	180+150		3,85	4,06	4,61	4,61	5,24	5,53	5,65	5,93	6,01	6,53	6,08	6,62		
	220+150		3,72	3,92	4,29	4,29	5,11	5,39	5,46	5,74	5,81	6,34	5,88	6,42		
	100+250		3,75	3,95	4,36	4,36	5,15	5,43	5,54	5,84	6,09	6,45	6,16	6,53		
20 + 5 Seacbois	100+150		4,34	4,58	5,28	5,56	6,19	6,53	6,76	7,13	7,43	7,90	7,56	7,96	248	96
	140+150		4,23	4,46	5,14	5,42	6,01	6,34	6,58	6,94	7,16	7,65	7,29	7,72		
	180+150		4,13	4,35	5,02	5,29	5,81	6,12	6,38	6,72	6,93	7,43	7,05	7,49		
	220+150		4,03	4,25	4,90	5,16	5,63	5,93	6,19	6,53	6,72	7,22	6,84	7,29		
	100+250		4,10	4,32	4,99	5,26	5,67	5,97	6,28	6,62	6,95	7,32	7,01	7,39		

6

PLANCHER PLASTIVS AVEC ETAIS



Tableau n° 6 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12+5 PlastivS	100+150		3,78	3,98	4,59	4,84	5,01	5,28	5,31	5,72	5,65	6,10			204	68
	140+150		3,63	3,82	4,41	4,65	4,82	5,08	5,09	5,51	5,42	5,88				
	180+150		3,49	3,68	4,25	4,47	4,65	4,90	4,91	5,26	5,22	5,68				
	220+150		3,37	3,56	4,10	4,32	4,49	4,73	4,74	5,08	5,05	5,51				
	100+250		3,40	3,58	4,13	4,35	4,57	4,81	4,90	5,17	5,30	5,60				

Tableau n° 7 : Pose en vide sanitaire uniquement (voir nota page 9)

Montage	type de poutrelle		GF112		GF933		GF934		GF935		GF937		GF937R		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	G	Q	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE										
12 + 5 Polyseac	100+150		2.73	2.73	3.79	3.83	4.18	4.18	4.47	4.47	5.05	5.05	5.38	5.39	169	60
	140+150		2.73	2.73	3.67	3.83	4.10	4.18	4.42	4.47	5.05	5.05	5.19	5.39		
	180+150		2.70	2.73	3.56	3.75	4.00	4.18	4.31	4.47	4.90	5.05	4.92	5.29		
	220+150		2.64	2.73	3.46	3.64	3.89	4.10	4.20	4.43	4.68	4.92	4.70	4.92		
	100+250		2.73	2.73	3.57	3.76	3.94	4.16	4.25	4.47	4.86	4.99	4.99	4.99		
15 + 5 Polyseac	100+150		2.62	2.62	3.66	3.67	4.00	4.00	4.28	4.28	4.83	4.83	5.15	5.15	201	72
	140+150		2.62	2.62	3.58	3.67	4.00	4.00	4.28	4.28	4.83	4.83	5.15	5.15		
	180+150		2.62	2.62	3.50	3.67	3.94	4.00	4.28	4.28	4.83	4.83	5.13	5.15		
	220+150		2.57	2.62	3.43	3.61	3.85	4.00	4.19	4.28	4.83	4.83	5.03	5.15		
	100+250		2.62	2.62	3.58	3.67	3.96	4.00	4.28	4.28	4.83	4.83	5.08	5.15		
12 + 5 PlastiVS	100+150		2.64	2.64	3.61	3.70	4.03	4.03	4.31	4.31	4.88	4.88	5.18	5.20	204	68
	140+150		2.63	2.64	3.50	3.69	3.94	4.03	4.25	4.31	4.88	4.88	5.03	5.20		
	180+150		2.57	2.64	3.41	3.59	3.83	4.03	4.15	4.31	4.76	4.88	4.85	5.17		
	220+150		2.51	2.64	3.32	3.50	3.73	3.93	4.05	4.27	4.62	4.88	4.64	5.04		
	100+250		2.64	2.64	3.44	3.62	3.80	4.01	4.10	4.31	4.70	4.88	4.84	5.10		
12 + 5 EBS	100+150		2.67	2.67	3.67	3.75	4.08	4.08	4.37	4.37	4.94	4.94	5.25	5.27	182	67
	140+150		2.67	2.67	3.56	3.75	4.00	4.08	4.31	4.37	4.94	4.94	5.10	5.27		
	180+150		2.61	2.67	3.46	3.65	3.89	4.08	4.20	4.37	4.82	4.94	4.88	5.23		
	220+150		2.56	2.67	3.37	3.55	3.79	3.99	4.10	4.32	4.64	4.94	4.66	5.09		
	100+250		2.67	2.67	3.48	3.67	3.85	4.06	4.15	4.37	4.76	4.94	4.90	5.17		
15 + 5 EBS	100+150		2.59	2.59	3.61	3.63	3.95	3.95	4.23	4.23	4.77	4.77	5.09	5.09	208	80
	140+150		2.59	2.59	3.52	3.63	3.95	3.95	4.23	4.23	4.77	4.77	5.09	5.09		
	180+150		2.58	2.59	3.45	3.63	3.88	3.95	4.22	4.23	4.77	4.77	5.06	5.09		
	220+150		2.53	2.59	3.38	3.56	3.80	3.95	4.13	4.23	4.77	4.77	4.96	5.09		
	100+250		2.59	2.59	3.54	3.63	3.91	3.95	4.22	4.23	4.77	4.77	5.01	5.09		
12 + 5 Seacbois	100+150		2.73	2.73	3.79	3.83	4.18	4.18	4.47	4.47	5.05	5.05	5.38	5.38	166	60
	140+150		2.73	2.73	3.67	3.83	4.10	4.18	4.42	4.47	5.05	5.05	5.19	5.38		
	180+150		2.70	2.73	3.56	3.75	3.99	4.18	4.30	4.47	4.89	5.05	4.92	5.24		
	220+150		2.63	2.73	3.45	3.64	3.89	4.10	4.20	4.42	4.67	4.87	4.70	4.87		
	100+250		2.73	2.73	3.56	3.76	3.94	4.15	4.25	4.47	4.86	4.95	4.95	4.95		
15 + 5 Seacbois	100+150		2.63	2.63	3.68	3.68	4.01	4.01	4.29	4.29	4.85	4.85	5.17	5.17	193	72
	140+150		2.63	2.63	3.60	3.68	4.01	4.01	4.29	4.29	4.85	4.85	5.17	5.17		
	180+150		2.63	2.63	3.52	3.68	3.96	4.01	4.29	4.29	4.85	4.85	5.15	5.17		
	220+150		2.58	2.63	3.44	3.63	3.87	4.01	4.21	4.29	4.85	4.85	5.04	5.17		
	100+250		2.63	2.63	3.60	3.68	3.98	4.01	4.29	4.29	4.85	4.85	5.10	5.17		
12 + 4 Béton	100+150		2.60	2.61	3.49	3.67	3.91	3.99	4.21	4.27					227	47
	140+150		2.54	2.61	3.39	3.57	3.81	3.99	4.11	4.27						
	180+150		2.48	2.61	3.29	3.47	3.70	3.90	4.01	4.22						
	220+150		2.43	2.56	3.21	3.38	3.61	3.80	3.92	4.13						
	100+250		2.55	2.61	3.32	3.50	3.67	3.87	3.96	4.18						

8 **PLANCHER ACOUSTIQUE LOI DE MASSE AVEC ETAIS**



Tableau n° 8 : Table de compression de 13 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60,3		60,3		60,3		60,3		63,5		63,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
8 + 13 Béton	100+150	3,61	3,80	4,38	4,62	5,05	5,32	5,58	5,89	6,22	6,55	6,25	6,59	412	127	
	140+150	3,54	3,73	4,30	4,53	4,91	5,17	5,43	5,72	6,05	6,38	6,08	6,41			
	180+150	3,47	3,66	4,22	4,45	4,78	5,04	5,28	5,57	5,89	6,21	5,93	6,25			
	220+150	3,38	3,57	4,12	4,34	4,66	4,91	5,15	5,43	5,75	6,06	5,78	6,10			
	100+250	3,40	3,59	4,14	4,36	4,68	4,94	5,18	5,46	5,82	6,14	5,85	6,17			
12 + 13 Béton	100+150	3,52	3,71	4,28	4,51	5,08	5,35	5,56	5,86	6,59	6,95	6,90	7,27	443	135	
	140+150	3,47	3,66	4,22	4,44	4,99	5,26	5,46	5,76	6,45	6,80	6,72	7,09			
	180+150	3,42	3,60	4,15	4,38	4,90	5,17	5,37	5,66	6,32	6,67	6,56	6,92			
	220+150	3,37	3,55	4,09	4,32	4,82	5,08	5,28	5,56	6,20	6,54	6,41	6,76			
	100+250	3,52	3,71	4,28	4,51	5,08	5,35	5,56	5,86	6,44	6,79	6,49	6,84			

9 **PLANCHER SEACOUSTIC 1, 2 ET 3**



Tableau n° 9 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 EBS	100 + 150	3,82	4,02	4,64	4,89	5,05	5,33	5,35	5,76	5,70	6,14			182	67	
	140 + 150	3,66	3,86	4,45	4,69	4,86	5,12	5,13	5,54	5,46	5,91					
	180 + 150	3,52	3,71	4,28	4,34	4,68	4,93	4,94	5,35	5,26	5,71					
	220 + 150	3,40	3,58	4,04	4,04	4,52	4,77	4,77	5,11	5,08	5,54					
	100 + 250	3,43	3,61	4,10	4,10	4,60	4,85	5,00	5,20	5,33	5,63					
15 + 5 EBS	100 + 150	4,12	4,34	5,01	5,28	5,59	5,89	6,00	6,33	6,44	6,97	6,53	7,06	208	80	
	140 + 150	3,96	4,17	4,82	5,08	5,39	5,68	5,78	6,10	6,19	6,72	6,27	6,80			
	180 + 150	3,82	4,02	4,64	4,90	5,20	5,49	5,59	5,89	5,97	6,50	6,04	6,58			
	220 + 150	3,69	3,89	4,49	4,73	5,07	5,34	5,43	5,70	5,78	6,30	5,85	6,38			
	100 + 250	3,72	3,92	4,52	4,77	5,11	5,38	5,50	5,79	6,05	6,41	6,12	6,49			
20 + 5 EBS	100 + 150	4,00	4,21	4,86	5,12	5,73	6,04	6,27	6,61	7,17	7,64	7,29	7,69	264	105	
	140 + 150	3,91	4,12	4,76	5,01	5,59	5,90	6,12	6,46	6,93	7,42	7,05	7,47			
	180 + 150	3,83	4,04	4,66	4,91	5,46	5,76	5,98	6,30	6,73	7,21	6,84	7,26			
	220 + 150	3,76	3,96	4,57	4,81	5,34	5,63	5,84	6,16	6,54	7,02	6,65	7,07			
	100 + 250	3,93	4,14	4,78	5,04	5,43	5,73	6,02	6,35	6,75	7,11	6,80	7,17			

10

PLANCHER SEACOUSTIC 4 ET 5 AVEC ETAIS

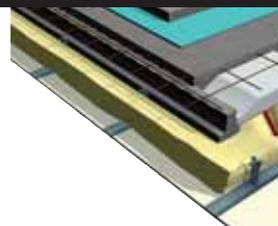


Tableau n° 10 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		GF112		GF113		GF124		GF125		GF137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,3		63,3		63,3		63,3		66,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE												
12 + 5 Seacbois	100+150	3,88	4,09	4,57	4,57	5,13	5,40	5,42	5,82	5,78	6,22				166	60
	140+150	3,72	3,92	4,20	4,20	4,92	5,19	5,19	5,60	5,53	5,98					
	180+150	3,58	3,77	3,88	3,88	4,74	4,94	4,99	5,39	5,31	5,77					
	220+150	3,45	3,60	3,60	3,60	4,59	4,59	4,81	5,01	5,13	5,58					
	100+250	3,47	3,66	3,66	3,66	4,66	4,66	5,06	5,09	5,39	5,69					
15 + 5 Seacbois	100+150	4,17	4,39	5,07	5,34	5,64	5,95	6,05	6,38	6,50	7,01	6,58	7,11	193	72	
	140+150	4,00	4,22	4,87	4,96	5,43	5,72	5,83	6,15	6,23	6,76	6,31	6,84			
	180+150	3,85	4,06	4,61	4,61	5,24	5,53	5,65	5,93	6,01	6,53	6,08	6,62			
	220+150	3,72	3,92	4,29	4,29	5,11	5,39	5,46	5,74	5,81	6,34	5,88	6,42			
	100+250	3,75	3,95	4,36	4,36	5,15	5,43	5,54	5,84	6,09	6,45	6,16	6,53			
20 + 5 Seacbois	100+150	4,34	4,58	5,28	5,56	6,19	6,53	6,76	7,13	7,43	7,90	7,56	7,96	248	96	
	140+150	4,23	4,46	5,14	5,42	6,01	6,34	6,58	6,94	7,16	7,65	7,29	7,72			
	180+150	4,13	4,35	5,02	5,29	5,81	6,12	6,38	6,72	6,93	7,43	7,05	7,49			
	220+150	4,03	4,25	4,90	5,16	5,63	5,93	6,19	6,53	6,72	7,22	6,84	7,29			
	100+250	4,10	4,32	4,99	5,26	5,67	5,97	6,28	6,62	6,95	7,32	7,01	7,39			

11 **PLANCHER À ENTREVOUS BÉTON AVEC ÉTAIS**



Tableau n° 1 : Table de compression de 4 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		63,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 4 Béton	100+150		3,65	3,84	4,38	4,62	4,80	5,06	5,15	5,15	5,32	5,58	5,45	5,90			227	47
	140+150		3,51	3,70	4,22	4,44	4,63	4,77	4,77	4,77	5,11	5,38	5,24	5,64				
	180+150		3,38	3,57	4,07	4,29	4,44	4,44	4,44	4,44	4,93	5,25	5,05	5,25				
	220+150		3,27	3,45	3,93	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,77	4,91	4,89	4,91				
	100+250		3,30	3,48	3,96	4,18	4,21	4,21	4,21	4,21	4,85	4,98	4,98	4,98				
16 + 4 Béton	100+150		4,03	4,25	4,87	5,13	5,53	5,83	5,94	6,17	6,13	6,46	6,40	6,75	6,55	6,90	265	57
	140+150		3,89	4,10	4,70	4,95	5,34	5,63	5,74	5,74	5,92	6,24	6,19	6,52	6,33	6,67		
	180+150		3,76	3,96	4,54	4,79	5,17	5,37	5,37	5,37	5,74	6,05	6,00	6,22	6,21	6,47		
	220+150		3,64	3,84	4,40	4,64	5,01	5,04	5,04	5,04	5,57	5,84	5,84	5,84	6,03	6,28		
	100+250		3,67	3,87	4,43	4,67	5,04	5,11	5,11	5,11	5,65	5,92	5,92	5,92	6,05	6,37		
20 + 4 Béton	100+150		4,24	4,47	5,04	5,31	5,65	5,95	6,20	6,54	6,78	7,15	7,09	7,47	7,22	7,61	310	73
	140+150		4,14	4,36	4,92	5,19	5,52	5,82	6,06	6,38	6,58	6,93	6,87	7,25	7,01	7,38		
	180+150		4,03	4,24	4,81	5,07	5,40	5,69	5,92	6,16	6,39	6,74	6,68	7,04	6,81	7,18		
	220+150		3,91	4,12	4,71	4,96	5,28	5,56	5,79	5,81	6,22	6,55	6,50	6,71	6,64	6,99		
	100+250		3,94	4,15	4,76	5,02	5,44	5,73	5,89	5,89	6,30	6,64	6,59	6,80	6,72	7,09		
25 + 4 Béton	100+150										6,74	7,10	7,14	7,52	7,82	8,24	377	90
	140+150										6,61	6,97	7,00	7,38	7,64	8,06		
	180+150										6,50	6,85	6,88	7,25	7,48	7,88		
	220+150										6,38	6,73	6,76	7,13	7,32	7,72		
	100+250										6,74	7,10	7,07	7,46	7,43	7,84		

Tableau n° 2 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		63,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 Béton	100+150		3,70	3,90	4,45	4,69	4,94	5,20	5,24	5,24	5,36	5,74	5,49	5,96			251	57
	140+150		3,56	3,76	4,29	4,52	4,76	4,87	4,87	4,87	5,09	5,54	5,22	5,68				
	180+150		3,44	3,63	4,15	4,37	4,54	4,54	4,54	4,54	4,87	5,31	4,99	5,32				
	220+150		3,34	3,52	4,01	4,23	4,26	4,26	4,26	4,26	4,68	4,99	4,79	4,99				
	100+250		3,36	3,54	4,04	4,26	4,32	4,32	4,32	4,32	5,06	5,06	5,06	5,06				
16 + 5 Béton	100+150		4,06	4,28	4,91	5,17	5,59	5,89	6,05	6,21	6,24	6,58	6,46	6,87	6,67	7,02	289	67
	140+150		3,92	4,14	4,74	5,00	5,40	5,69	5,80	5,80	6,01	6,37	6,15	6,65	6,36	6,80		
	180+150		3,80	4,00	4,59	4,84	5,23	5,44	5,44	5,44	5,76	6,17	5,90	6,28	6,09	6,66		
	220+150		3,68	3,88	4,45	4,69	5,07	5,12	5,12	5,12	5,55	5,91	5,68	5,91	5,87	6,43		
	100+250		3,71	3,91	4,48	4,73	5,11	5,19	5,19	5,19	5,77	5,99	5,99	5,99	6,17	6,50		
20 + 5 Béton	100+150		4,14	4,37	4,92	5,19	5,52	5,82	6,06	6,39	6,79	7,16	7,12	7,50	7,31	7,71	334	83
	140+150		4,06	4,28	4,82	5,09	5,41	5,70	5,94	6,26	6,62	6,98	6,89	7,33	7,11	7,49		
	180+150		3,98	4,19	4,73	4,99	5,30	5,59	5,82	6,14	6,46	6,81	6,63	7,15	6,86	7,29		
	220+150		3,90	4,11	4,64	4,89	5,20	5,48	5,71	5,86	6,25	6,66	6,39	6,76	6,62	7,11		
	100+250		3,96	4,18	4,80	5,06	5,48	5,78	5,93	5,93	6,41	6,75	6,69	6,84	6,83	7,20		
25 + 5 Béton	100+150										6,61	6,97	7,00	7,38	7,71	8,13	401	100
	140+150										6,50	6,85	6,88	7,26	7,55	7,96		
	180+150										6,40	6,74	6,77	7,14	7,41	7,81		
	220+150										6,29	6,63	6,66	7,02	7,26	7,66		
	100+250										6,61	6,97	7,00	7,38	7,50	7,91		

12 PLANCHER À ENTREVOUS POLYSEAC AVEC ETAIS

Tableau n° 3 : Table de compression de 5 cm



Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 Polyseac	100+150		3,90	4,12	4,70	4,95	4,98	4,98	4,98	4,98	5,33	5,74	5,48	5,90			171	60
	140+150		3,74	3,94	4,50	4,58	4,58	4,58	4,57	4,57	5,03	5,43	5,16	5,58				
	180+150		3,60	3,79	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23	4,78	5,16	4,90	5,16				
	220+150		3,47	3,65	3,93	3,93	3,93	3,93	3,93	3,93	4,57	4,80	4,68	4,80				
	100+250		3,49	3,68	3,99	3,99	3,99	3,99	3,99	3,99	4,88	4,88	4,88	4,88				
15 + 5 Polyseac	100+150		4,17	4,39	5,03	5,31	5,60	5,60	5,60	5,60	6,02	6,49	6,18	6,68	6,36	6,87	203	72
	140+150		4,00	4,22	4,84	5,10	5,17	5,17	5,17	5,17	5,69	6,17	5,84	6,23	6,02	6,53		
	180+150		3,86	4,07	4,66	4,80	4,80	4,80	4,80	4,80	5,43	5,79	5,56	5,79	5,74	6,24		
	220+150		3,73	3,93	4,48	4,48	4,48	4,48	4,48	4,48	5,20	5,40	5,33	5,40	5,50	6,00		
	100+250		3,75	3,96	4,53	4,54	4,54	4,54	4,54	4,54	5,48	5,48	5,48	5,48	5,99	6,35		
20 + 5 Polyseac	100+150		4,48	4,72	5,32	5,61	5,97	6,29	6,49	6,49	6,92	7,45	7,10	7,71	7,32	7,93	257	96
	140+150		4,33	4,56	5,19	5,47	5,82	6,04	6,04	6,04	6,58	7,16	6,75	7,27	6,97	7,59		
	180+150		4,18	4,41	5,06	5,33	5,65	5,65	5,65	5,65	6,30	6,80	6,46	6,80	6,67	7,29		
	220+150		4,06	4,27	4,91	5,18	5,31	5,31	5,30	5,30	6,06	6,38	6,21	6,38	6,42	7,03		
	100+250		4,08	4,30	4,95	5,22	5,38	5,38	5,38	5,38	6,47	6,47	6,47	6,47	6,94	7,36		
25 + 5 Polyseac	100+150									7,13	7,52	7,55	7,96	8,14	8,65	310	116	
	140+150									6,98	7,36	7,40	7,80	7,79	8,43			
	180+150									6,85	7,22	7,22	7,65	7,48	8,19			
	220+150									6,71	7,08	6,96	7,34	7,22	7,92			
	100+250									7,04	7,42	7,36	7,43	7,69	8,10			

13 PLANCHER EBS (ENTREVOUS BOIS SEAC) AVEC ETAIS

Tableau n° 4 : Table de compression de 5 cm



Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 EBS	100+150		3,83	4,04	4,61	4,86	5,09	5,36	5,33	5,61	5,44	5,86	5,59	6,03			183	67
	140+150		3,68	3,88	4,43	4,67	4,89	5,16	5,11	5,16	5,21	5,64	5,35	5,80				
	180+150		3,54	3,73	4,26	4,49	4,72	4,78	4,78	4,78	5,02	5,45	5,15	5,53				
	250+150		3,42	3,60	4,11	4,34	4,46	4,46	4,46	4,46	4,84	5,15	4,97	5,15				
	100+250		3,44	3,63	4,15	4,37	4,52	4,52	4,52	4,52	5,09	5,23	5,22	5,23				
15 + 5 EBS	100+150		4,13	4,36	4,99	5,26	5,63	5,93	6,03	6,27	6,17	6,58	6,34	6,85	6,53	7,06	210	80
	140+150		3,97	4,19	4,80	5,06	5,43	5,72	5,79	5,79	5,92	6,34	6,08	6,60	6,27	6,80		
	180+150		3,83	4,04	4,63	4,88	5,24	5,39	5,39	5,39	5,71	6,13	5,86	6,18	6,04	6,58		
	220+150		3,70	3,90	4,47	4,71	5,03	5,03	5,03	5,03	5,53	5,77	5,67	5,77	5,85	6,38		
	100+250		3,73	3,93	4,50	4,75	5,11	5,11	5,10	5,10	5,72	5,86	5,86	5,86	6,12	6,49		
20 + 5 EBS	100+150		4,17	4,40	4,96	5,23	5,56	5,87	6,10	6,44	6,81	7,18	7,06	7,50	7,29	7,69	267	105
	140+150		4,08	4,30	4,85	5,12	5,44	5,74	5,97	6,30	6,64	7,00	6,82	7,24	7,05	7,47		
	180+150		3,99	4,21	4,75	5,01	5,33	5,62	5,85	5,95	6,45	6,80	6,61	6,81	6,84	7,26		
	220+150		3,91	4,12	4,65	4,91	5,22	5,50	5,61	5,61	6,27	6,43	6,43	6,43	6,65	7,07		
	100+250		3,93	4,15	4,77	5,03	5,45	5,69	5,69	5,69	6,37	6,51	6,51	6,51	6,80	7,17		

14

PLANCHER SEACBOIS AVEC ETAIS

Plancher
poutrelles
hourdis

Tableau n° 5 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 Seacbois	100+15	3,90	4,11	4,70	4,93	4,93	4,93	4,91	4,91	5,51	5,93	5,67	6,00				167	60
	140+150	3,74	3,94	4,50	4,53	4,53	4,53	4,51	4,51	5,27	5,51	5,42	5,51					
	180+150	3,59	3,79	4,19	4,19	4,19	4,19	4,17	4,17	5,07	5,09	5,09	5,09					
	220+150	3,46	3,65	3,89	3,89	3,89	3,89	3,87	3,87	4,73	4,73	4,73	4,73					
	100+250	3,49	3,68	3,95	3,95	3,95	3,95	3,94	3,94	4,81	4,81	4,81	4,81					
15 + 5 Seacbois	100+150	4,18	4,40	5,05	5,32	5,56	5,56	5,55	5,55	6,22	6,64	6,40	6,70	6,58	7,11		195	72
	140+150	4,01	4,23	4,85	5,11	5,13	5,13	5,12	5,12	5,97	6,18	6,13	6,18	6,31	6,84			
	180+150	3,87	4,08	4,67	4,76	4,76	4,76	4,76	4,76	5,74	5,74	5,74	5,74	6,08	6,62			
	220+150	3,73	3,94	4,44	4,44	4,44	4,44	4,44	4,44	5,36	5,36	5,36	5,36	5,88	6,42			
	100+250	3,76	3,97	4,51	4,51	4,51	4,51	4,50	4,50	5,44	5,44	5,44	5,44	6,16	6,53			
20 + 5 Seacbois	100+150	4,51	4,76	5,37	5,66	6,02	6,35	6,57	6,57	7,09	7,48	7,34	7,81	7,56	7,96		250	96
	140+150	4,35	4,59	5,23	5,52	5,87	6,11	6,11	6,11	6,86	7,23	7,07	7,35	7,29	7,72			
	180+150	4,21	4,43	5,10	5,37	5,71	5,71	5,71	5,71	6,66	6,87	6,83	6,87	7,05	7,49			
	220+150	4,07	4,30	4,94	5,20	5,36	5,36	5,36	5,36	6,44	6,44	6,44	6,44	6,84	7,29			
	100+250	4,10	4,33	4,97	5,24	5,43	5,43	5,43	5,43	6,53	6,53	6,53	6,53	7,01	7,39			

15

PLANCHER PLASTIVS



Tableau n° 6 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 PlastivS	100+150	3,80	4,00	4,57	4,82	4,99	5,32	5,13	5,53	5,23	5,64	5,37	5,80				206	68
	140+150	3,64	3,84	4,39	4,63	4,72	5,10	4,85	5,25	4,94	5,35	5,07	5,50					
	180+150	3,51	3,70	4,23	4,46	4,51	4,89	4,62	5,02	4,70	5,11	4,83	5,25					
	220+150	3,39	3,57	4,08	4,30	4,32	4,70	4,43	4,82	4,51	4,91	4,62	5,04					
	100+250	3,42	3,60	4,11	4,33	4,61	4,85	4,83	5,09	4,92	5,20	5,05	5,34					

Tableau n° 7 : Pose en vide sanitaire uniquement (voir nota page 9)

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB134		TB135		TB137SP		TB136SE		TB137SE		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	G	Q	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE								
12 + 5 Polyseac	100+150		3,01	3,03	3,40	3,40	3,93	3,93	4,20	4,20	4,48	4,48	4,90	4,90	5,06	5,06	171	60
	140+150		2,93	3,03	3,40	3,40	3,93	3,93	4,20	4,20	4,48	4,48	4,76	4,90	5,06	5,06		
	180+150		2,86	3,01	3,34	3,40	3,86	3,93	4,14	4,20	4,48	4,48	4,61	4,86	4,85	5,06		
	220+150		2,79	2,94	3,26	3,40	3,76	3,93	4,04	4,20	4,47	4,48	4,47	4,72	4,63	5,02		
100+250		2,95	3,03	3,37	3,40	3,84	3,93	4,08	4,20	4,48	4,48	4,54	4,79	4,90	5,06			
15 + 5 Polyseac	100+150		2,88	2,91	3,26	3,26	3,76	3,76	4,02	4,02	4,30	4,30	4,69	4,69	4,84	4,84	203	72
	140+150		2,83	2,91	3,26	3,26	3,76	3,76	4,02	4,02	4,30	4,30	4,69	4,69	4,84	4,84		
	180+150		2,78	2,91	3,24	3,26	3,76	3,76	4,02	4,02	4,30	4,30	4,69	4,69	4,84	4,84		
	220+150		2,73	2,88	3,19	3,26	3,72	3,76	4,00	4,02	4,30	4,30	4,59	4,69	4,84	4,84		
100+250		2,84	2,91	3,26	3,26	3,76	3,76	4,02	4,02	4,30	4,30	4,64	4,69	4,84	4,84			
12 + 5 PlastiVS	100+150		2,85	2,93	3,28	3,28	3,79	3,79	4,05	4,05	4,33	4,33	4,73	4,73	4,88	4,88	206	68
	140+150		2,78	2,93	3,25	3,28	3,79	3,79	4,05	4,05	4,33	4,33	4,59	4,73	4,88	4,88		
	180+150		2,72	2,86	3,17	3,28	3,69	3,79	3,97	4,05	4,33	4,33	4,46	4,70	4,77	4,88		
	220+150		2,66	2,80	3,11	3,27	3,60	3,79	3,87	4,05	4,31	4,33	4,34	4,57	4,57	4,88		
100+250		2,80	2,93	3,23	3,28	3,69	3,79	3,93	4,05	4,33	4,33	4,40	4,63	4,75	4,88			
12 + 5 EBS	100+150		2,90	2,97	3,32	3,32	3,84	3,84	4,10	4,10	4,38	4,38	4,79	4,79	4,94	4,94	183	67
	140+150		2,83	2,97	3,31	3,32	3,84	3,84	4,10	4,10	4,38	4,38	4,65	4,79	4,94	4,94		
	180+150		2,76	2,91	3,23	3,32	3,75	3,84	4,03	4,10	4,38	4,38	4,51	4,75	4,80	4,94		
	220+150		2,70	2,85	3,16	3,32	3,65	3,84	3,93	4,10	4,37	4,38	4,38	4,62	4,59	4,94		
100+250		2,85	2,97	3,27	3,32	3,74	3,84	3,98	4,10	4,38	4,38	4,45	4,69	4,80	4,94			
15 + 5 EBS	100+150		2,83	2,88	3,23	3,23	3,72	3,72	3,97	3,97	4,25	4,25	4,64	4,64	4,79	4,79	210	80
	140+150		2,78	2,88	3,23	3,23	3,72	3,72	3,97	3,97	4,25	4,25	4,64	4,64	4,79	4,79		
	180+150		2,73	2,88	3,19	3,23	3,72	3,72	3,97	3,97	4,25	4,25	4,64	4,64	4,79	4,79		
	220+150		2,69	2,83	3,14	3,23	3,67	3,72	3,95	3,97	4,25	4,25	4,54	4,64	4,79	4,79		
100+250		2,80	2,88	3,23	3,23	3,72	3,72	3,97	3,97	4,25	4,25	4,59	4,64	4,79	4,79			
12 + 5 Seacbois	100+150		3,00	3,02	3,40	3,40	3,93	3,93	4,19	4,19	4,48	4,48	4,90	4,90	5,06	5,06	167	60
	140+150		2,92	3,02	3,40	3,40	3,93	3,93	4,19	4,19	4,48	4,48	4,75	4,90	5,06	5,06		
	180+150		2,85	3,01	3,33	3,40	3,86	3,93	4,13	4,19	4,48	4,48	4,61	4,85	4,84	5,06		
	220+150		2,78	2,93	3,25	3,40	3,75	3,93	4,03	4,19	4,47	4,48	4,47	4,71	4,63	4,95		
100+250		2,94	3,02	3,36	3,40	3,83	3,93	4,08	4,19	4,48	4,48	4,54	4,78	4,90	5,03			
15 + 5 Seacbois	100+150		2,89	2,92	3,27	3,27	3,78	3,78	4,03	4,03	4,31	4,31	4,71	4,71	4,86	4,86	195	72
	140+150		2,84	2,92	3,27	3,27	3,78	3,78	4,03	4,03	4,31	4,31	4,71	4,71	4,86	4,86		
	180+150		2,79	2,92	3,26	3,27	3,78	3,78	4,03	4,03	4,31	4,31	4,71	4,71	4,86	4,86		
	220+150		2,74	2,89	3,20	3,27	3,74	3,78	4,02	4,03	4,31	4,31	4,61	4,71	4,86	4,86		
100+250		2,85	2,92	3,27	3,27	3,78	3,78	4,03	4,03	4,31	4,31	4,66	4,71	4,86	4,86			
12 + 4 Béton	100+150		2,76	2,91	3,22	3,26	3,76	3,76	4,01	4,01	4,29	4,29	4,59	4,69	4,84	4,84	227	47
	140+150		2,69	2,84	3,14	3,26	3,67	3,76	3,94	4,01	4,29	4,29	4,45	4,69	4,80	4,84		
	180+150		2,63	2,77	3,07	3,24	3,58	3,76	3,84	4,01	4,27	4,29	4,32	4,55	4,67	4,84		
	220+150		2,57	2,71	3,01	3,17	3,49	3,67	3,74	3,95	4,17	4,29	4,20	4,43	4,54	4,78		
100+250		2,71	2,85	3,13	3,26	3,58	3,76	3,80	4,01	4,22	4,29	4,26	4,49	4,60	4,84			

17

PLANCHER ACOUSTIQUE LOI DE MASSE AVEC ETAIS



Tableau n° 8 : Table de compression de 13 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		60,5		63,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
8 + 13 Béton	100+150	3,68	3,88	4,44	4,68	4,98	5,25	5,47	5,60	5,96	6,30	6,10	6,57	6,25	6,59	414	128	
	140+150	3,58	3,77	4,32	4,56	4,88	5,14	5,29	5,29	5,73	6,12	5,86	6,21	6,01	6,41			
	180+150	3,48	3,67	4,21	4,44	4,78	5,01	5,01	5,01	5,53	5,88	5,65	5,88	5,80	6,25			
	220+150	3,40	3,58	4,10	4,33	4,67	4,76	4,76	4,76	5,36	5,59	5,47	5,59	5,62	6,10			
	100+250	3,41	3,60	4,13	4,35	4,70	4,81	4,81	4,81	5,54	5,65	5,65	5,65	5,85	6,17			
12 + 13 Béton	100+150	3,69	3,77	4,38	4,48	4,92	5,18	5,39	5,69	6,09	6,42	6,45	6,80	6,90	7,27	443	137	
	140+150	3,63	3,77	4,32	4,48	4,84	5,10	5,31	5,60	5,97	6,29	6,32	6,51	6,72	7,09			
	180+150	3,58	3,77	4,25	4,48	4,77	5,03	5,23	5,37	5,86	6,17	6,19	6,19	6,56	6,92			
	220+150	3,52	3,71	4,19	4,41	4,69	4,95	5,11	5,11	5,75	5,89	5,89	5,89	6,38	6,76			
	100+250	3,69	3,77	4,38	4,48	4,92	5,17	5,17	5,17	5,95	5,95	5,95	5,95	6,49	6,84			

18

PLANCHER SEACOUSTIC 1, 2 ET 3



Tableau n° 9 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 EBS	100+150	3,83	4,04	4,61	4,86	5,09	5,36	5,33	5,61	5,44	5,86	5,59	6,03			183	67	
	140+150	3,68	3,88	4,43	4,67	4,89	5,16	5,11	5,16	5,21	5,64	5,35	5,80					
	180+150	3,54	3,73	4,26	4,49	4,72	4,78	4,78	4,78	5,02	5,45	5,15	5,53					
	250+150	3,42	3,60	4,11	4,34	4,46	4,46	4,46	4,46	4,84	5,15	4,97	5,15					
	100+250	3,44	3,63	4,15	4,37	4,52	4,52	4,52	4,52	5,09	5,23	5,22	5,23					
15 + 5 EBS	100+150	4,13	4,36	4,99	5,26	5,63	5,93	6,03	6,27	6,17	6,58	6,34	6,85	6,53	7,06	210	80	
	140+150	3,97	4,19	4,80	5,06	5,43	5,72	5,79	5,79	5,92	6,34	6,08	6,60	6,27	6,80			
	180+150	3,83	4,04	4,63	4,88	5,24	5,39	5,39	5,39	5,71	6,13	5,86	6,18	6,04	6,58			
	220+150	3,70	3,90	4,47	4,71	5,03	5,03	5,03	5,03	5,53	5,77	5,67	5,77	5,85	6,38			
	100+250	3,73	3,93	4,50	4,75	5,11	5,11	5,10	5,10	5,72	5,86	5,86	5,86	6,12	6,49			
20 + 5 EBS	100+150	4,17	4,40	4,96	5,23	5,56	5,87	6,10	6,44	6,81	7,18	7,06	7,50	7,29	7,69	267	105	
	140+150	4,08	4,30	4,85	5,12	5,44	5,74	5,97	6,30	6,64	7,00	6,82	7,24	7,05	7,47			
	180+150	3,99	4,21	4,75	5,01	5,33	5,62	5,85	5,95	6,45	6,80	6,61	6,81	6,84	7,26			
	220+150	3,91	4,12	4,65	4,91	5,22	5,50	5,61	5,61	6,27	6,43	6,43	6,43	6,65	7,07			
	100+250	3,93	4,15	4,77	5,03	5,45	5,69	5,69	5,69	6,37	6,51	6,51	6,51	6,80	7,17			

19

PLANCHER SEACOUSTIC 4 ET 5 AVEC ETAIS

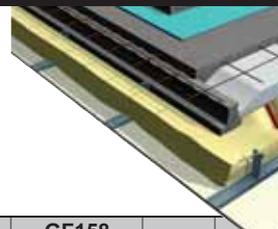


Tableau n° 10 : Table de compression de 5 cm

Montage	type de poutrelle		TB122		TB123		TB124		TB125		TB136		TB137		GF158		Poids mort daN/m ²	Litrage l/m ²
	entraxe (cm)		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		63,5		66,5			
	G	Q	2 AL	1 ASE														
12 + 5 Seacbois	100+15	3,90	4,11	4,70	4,93	4,93	4,93	4,91	4,91	5,51	5,93	5,67	6,00				167	60
	140+150	3,74	3,94	4,50	4,53	4,53	4,53	4,51	4,51	5,27	5,51	5,42	5,51					
	180+150	3,59	3,79	4,19	4,19	4,19	4,19	4,17	4,17	5,07	5,09	5,09	5,09					
	220+150	3,46	3,65	3,89	3,89	3,89	3,89	3,87	3,87	4,73	4,73	4,73	4,73					
	100+250	3,49	3,68	3,95	3,95	3,95	3,95	3,94	3,94	4,81	4,81	4,81	4,81					
15 + 5 Seacbois	100+150	4,18	4,40	5,05	5,32	5,56	5,56	5,55	5,55	6,22	6,64	6,40	6,70	6,58	7,11		195	72
	140+150	4,01	4,23	4,85	5,11	5,13	5,13	5,12	5,12	5,97	6,18	6,13	6,18	6,31	6,84			
	180+150	3,87	4,08	4,67	4,76	4,76	4,76	4,76	4,76	5,74	5,74	5,74	5,74	6,08	6,62			
	220+150	3,73	3,94	4,44	4,44	4,44	4,44	4,44	4,44	5,36	5,36	5,36	5,36	5,88	6,42			
	100+250	3,76	3,97	4,51	4,51	4,51	4,51	4,50	4,50	5,44	5,44	5,44	5,44	6,16	6,53			
20 + 5 Seacbois	100+150	4,51	4,76	5,37	5,66	6,02	6,35	6,57	6,57	7,09	7,48	7,34	7,81	7,56	7,96		250	96
	140+150	4,35	4,59	5,23	5,52	5,87	6,11	6,11	6,11	6,86	7,23	7,07	7,35	7,29	7,72			
	180+150	4,21	4,43	5,10	5,37	5,71	5,71	5,71	5,71	6,66	6,87	6,83	6,87	7,05	7,49			
	220+150	4,07	4,30	4,94	5,20	5,36	5,36	5,36	5,36	6,44	6,44	6,44	6,44	6,84	7,29			
	100+250	4,10	4,33	4,97	5,24	5,43	5,43	5,43	5,43	6,53	6,53	6,53	6,53	7,01	7,39			

PLANCHERS SEACOUSTIC

Performances Acoustiques et Thermiques



Chapitre I : AVANTAGES DES PLANCHERS SEACOUSTIC

Chapitre II : PLANCHERS SEACOUSTIC VS

Chapitre III : PLANCHERS SEACOUSTIC ETAGE

Chapitre IV : CLOISON ACOUSTIQUE SAD

Chapitre I :

AVANTAGES DES PLANCHERS SEACOUSTIC



Visionnez la vidéo du
plancher Seacoustic 3



Visionnez la vidéo du
plancher Seacoustic 5

1

DES SYSTÈMES DE PLANCHERS LÉGERS ET ACOUSTIQUES

Construire en béton précontraint limite la consommation de matière et donc l'émission de CO₂ : moins de béton, moins d'acier = moins de carbone.

Les planchers Seacoustic sont des planchers innovants, légers, qui utilisent 3 fois moins d'acier et 2,5 fois moins de béton qu'une dalle pleine. Le plancher Seacoustic permet de diminuer les émissions de CO₂ (20,2 kg/m² de plancher avec faux plafond inclus au lieu de 52,2 kg pour une dalle pleine). En plus de ses qualités thermiques et acoustiques, il permet de réduire les nuisances de chantier.



Pourquoi choisir un système de plancher Seacoustic ?

- Gérer l'acoustique dans les maisons en bande, les bâtiments collectifs ou les ERP conformément aux valeurs réglementaires (transmissions acoustiques latérales)
- Gagner en rapidité grâce à des systèmes de pose simplifiés
- Poser des planchers plus légers offrant plus de confort pour les opérateurs
- Poser des planchers meilleurs pour l'environnement : moins de CO₂ (poids divisé par 2,5 = moins de béton)
- Proposer des solutions certifiées NF, sous avis technique
- Utiliser des matériaux biosourcés : Certification PEFC, bois de provenance de forêts françaises à gestion écologique
- Traiter les ponts thermiques au droit des planchers
- Avoir la possibilité d'isoler entre étages
- Proposer des solutions répondant aux exigences de la RE 2020

5 systèmes / 5 niveaux de performance pour les maisons individuelles, jumelées ou les logements collectifs

Sécurité des opérateurs :

L'EBS et le Seacbois étant très résistants, les opérateurs peuvent circuler sans risque sur les planchers avant coulage de la dalle de compression.

Adaptabilité :

L'EBS est secable tous les 10 cm avec un marteau ou un burin.

Le Seacbois est un produit plein (polystyrène plein associé à une planche d'OSB). Il est donc très facile de le couper pour s'adapter à toutes les trémies et les biais. Il permet d'éviter les coffrages toujours longs et compliqués à réaliser (gain de temps et de pénibilité). C'est le seul hourdis qui a un élément de coffrage intégré : l'OSB en sous-face. Il sert aussi d'accessoire avec l'EBS dans le Seacoustic 3.

L'EBS est modulable sur sa longueur et peut être coupé en longitudinal pour gérer les faux entraxes.

Conforme au confort d'été :

Ayant une dalle de compression de 5 cm minimum, les planchers Seacoustic sont considérés, du point de vue de l'inertie thermique, comme des planchers lourds par la réglementation thermique.

Consommation béton et poids du plancher :

La consommation de béton très réduite permet d'obtenir un plancher léger et donc de cumuler les économies au niveau de la structure : fondations, murs et poutres.

Economie :

Le plancher Seacoustic permet une maîtrise des coûts grâce à la diminution des quantités de béton, d'aciers et à la réduction de l'étalement.

Compte tenu des économies ainsi réalisées et de la diminution du poids mort de plancher, un plancher Seacoustic dans un immeuble revient au même prix qu'un plancher en dalle pleine. Il peut même créer, suivant les configurations, des écarts de coûts significatifs en sa faveur, tout en assurant le traitement des ponts thermiques.

Mise en œuvre aisée des faux plafonds :

Les rails d'ossature des faux-plafonds se fixent aux talons des poutrelles grâce aux suspentes Phast ou par vissage direct dans la planche OSB du Seacbois.

Les réseaux peuvent passer dans les faux plafonds au lieu d'être intégrés dans le gros œuvre ; ce qui simplifie le chantier et notamment dans l'organisation des interventions des différents corps de métier.

Ce système de plancher permet l'installation d'un chauffage rayonnant en plafond.



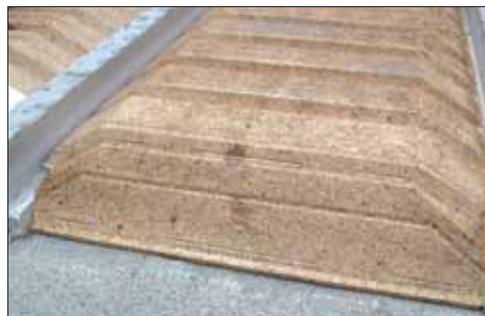
SEACOUSTIC	Portée maximum en m charge 150+150 1 continuité	Epaisseur plancher fini* (en cm)	Poids mort daN/m ²	Litrage béton L/m ² Hors chaînage
12+5	5.65	25	188	68
15+5	6.44	28	209	80
20+5	7.46	33	271	105

* Epaisseur intégrant la hauteur du faux-plafond
On peut augmenter la hauteur du plénum à discrétion

Economie					
Plancher jusqu'à 6.50 ml de portée					
	Béton l/m ²	Aciers kg/m ²	Etalement	coffrage et ragréage	Poids kg/m ²
Seacoustic	72	2	1 file	Aucun	205
Hourdis Béton 8+13	125	2	2 files	Autour des réservations, rives de planchers, biais, changement d'entraxe	414
Prédalle (20 cm)	150	5	2 files	Autour des réservations, cueillies et joints	500
Dalle pleine (22 cm)	220	12	toute la sous face	Coffrées en totalité, meulage des joints et cueillies	550

**Certifications :**

Ses performances acoustiques ont été calculées par le Bureau d'Etudes GAMBA ACOUSTIQUE et validées par des essais réalisés par le CSTB (références N° ER-712-090041-72-QIN) et le FCBA (références N° : 404/08/1/1 et 404/08/1/2).



• **Traitement des ponts thermiques :**

- Véritable rupteur thermique à la jonction mur/plancher, le plancher Seacoustic traite les ponts phoniques entre les deux étages, même en présence de balcons.
- Evite l'isolation par l'extérieur.

• **Balcon :**

- Grâce au plancher Seacoustic, les ponts thermiques des balcons sont traités (ψ moyen : 0,50 W/m.K).

• **Disponibilité :**

- Produit de stock, disponibilité immédiate.

• **Simplicité :**

- Produit standard, facilement ajustable aux modifications de dernières minutes notamment au niveau des réservations.
- Peu d'armatures à mettre en œuvre.
- Etaisement réduit.
- Sécurité des opérateurs.

• **Logistique :**

- Facilite l'accès aux chantiers, produit manuyportable.
- Diminue le matériel de chantier.

• **Organisation :**

- Localisation des réseaux dans les faux plafonds : gestion des corps d'état secondaires simplifiée.

• **Suppression des zones à coffrer :**

- Economie de temps et de bois de coffrage, le Seacoustic dans le Seacoustic 4 et 5 ou en accessoires

• **Stabilité au feu :**

Tous nos montages sont à faire valider par le bureau de contrôle du projet. Au delà de ces valeurs, nous consulter. Notre bureau d'études vous conseillera sur la solution la plus adaptée.

dans le Seacoustic 3 est le seul hourdis qui a un élément de coffrage intégré : l'OSB en sous-face. Il évite donc tout coffrage à la mise en oeuvre.

• **Finitions :**

- Pas d'aléas de finition en sous-face de plancher grâce au faux plafond.

• **Economie :**

- Maîtrise des coûts liée à la diminution des quantités de béton, d'aciers et d'étaisement.

• **Isolation surfacique seacoustic 4 et 5 :**

- Isolation garantie entre étage dans le cas d'appartements non chauffés.

• **Chauffage : le Seacoustic dans le Seacoustic 4 :**

- Permet l'installation d'un chauffage rayonnant en plafond.

• **Légèreté :**

- Le poids du plancher est divisé par 2,5 : économie de construction et gain sur la structure.

• **Environnement :**

- 1 tonne de CO₂ en moins tous les 30 m² de plancher par rapport à une dalle pleine.
- Transport : Un semi remorque de 24 tonnes en moins tous les 80 m².
- L' EBS stocke le CO₂ : -7.66 kg de CO₂ éq. / m²
- Impact carbone Seacoustic 3 : 20,2 kg de CO₂ par m² de plancher au lieu de 52,2 kg pour une dalle pleine, soit 61% de moins.

Destination	REI demandé	Capacité plancher seul	Rupteurs possibles	Faux-plafond associé
Logement 1ère et 2ème famille	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Plaque de plâtre BA 18
Logement 3ème famille	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Plaque de plâtre BA 18 Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
Etablissement recevant du public (ERP)	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Plaque de plâtre BA 18
	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Rupteur partiel ES Rupteur total EPF	Plaque de plâtre BA 18 Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)

REI : définit les 3 critères réglementaires vis-à-vis de la résistance au feu (anciennement appelé coupe-feu)
 Résistant (stable au feu), Etanche (aux flammes et aux gaz), Isolant (t° de la face non exposée inférieure à 140°)
 Au delà de ces valeurs, nous consulter. Notre bureau d'études vous conseillera sur la solution la plus adaptée.

Chapitre II: PLANCHERS SEACOUSTIC VS

Cette solution bas carbone (litrage béton maîtrisé) répond aussi bien à la loi Elan qu'à la RE 2020.

Le plancher Seacoustic VS est un système constructif qui permet de gérer la thermique et l'acoustique des planchers bas des maisons individuelles, groupées ou des bâtiments collectifs.

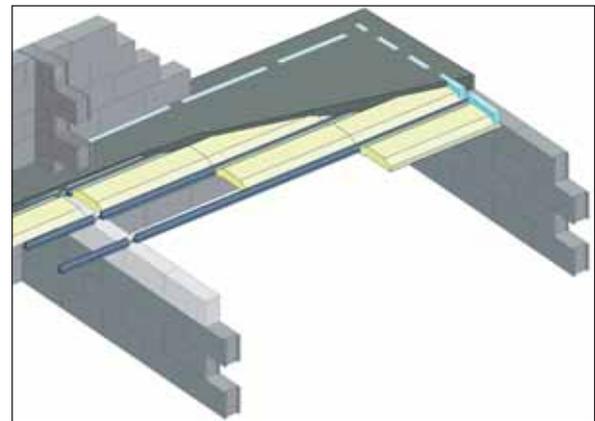
C'est un système qui propose des solutions simples, fiables et isolantes jusqu'à U_p 0,11 W/m².K pour atteindre les objectifs de la RE 2020 et permettre :

- Une facilité et rapidité de pose.
- Une réduction des déperditions globales par le vide sanitaire en traitant les ponts thermiques.

1 SEACOUSTIC VS : SOLUTION PLANCHER VIDE SANITAIRE SEACWATT

La solution Seacoustic VS Seacwatt (hourdis PSE + rupteurs Stoptherm) permet de répondre à la réglementation acoustique quelle que soit la configuration du vide sanitaire.

Performances thermiques :
 R de 3,36 à 8,75 m².K / W
 U_p de 0,27 à 0,11 W/m².K
 ψ moyen jusqu'à 0,14 W/(m.K)



Performances acoustiques transmissions horizontales

Mur mitoyen	Bloc à Bancher ép. 20 cm + enduit 1 face	Voile Béton Armé ép. 18 cm
Revêtement sol	chape carrelage sur résilient 19 dB	chape carrelage sur résilient 19 dB
$D_{n,TA}$	56 dB	57 dB
$L'_{nT,w}$	55 dB	55 dB

Calculs faits sur le logiciel Acoubat

Composition du plancher :

- Pose sans étais jusqu'à 5,10 m
- Entrevous polyseac + rupteurs Stoptherm + table de compression de 5 cm + chape de carrelage sur résilient 19 dB

Les valeurs ci-contre sont atteintes avec un mur mitoyen entre logements en blocs à bancher de 20 cm ou voile béton armé de 18 cm.

2 SEACOUSTIC VS : PLANCHER VIDE SANITAIRE DALLE FLOTTANTE

Le plancher Seacoustic VS avec dalle flottante garantit des performances acoustiques conformes à la réglementation quelque soit la configuration du vide sanitaire.

Performances acoustiques transmissions horizontales atteintes avec PlastiVS, EBS, Seacbois, Polyseac

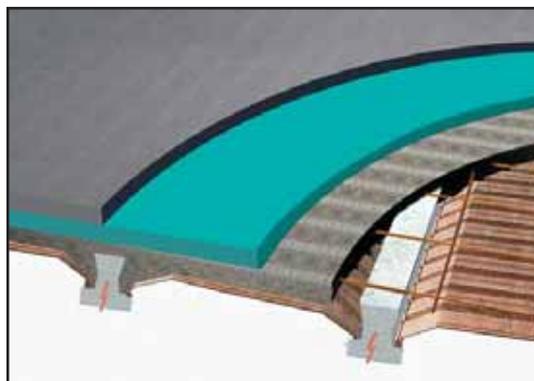
Mur mitoyen	Bloc à Bancher ép. 20 cm + enduit 1 face	Voile Béton Armé ép. 18 cm
Dalle flottante 60 mm sur isolant 60 mm + résilient 19 dB		
$D_{n,TA}$	57 dB	58 dB
$L'_{nT,w}$	50 dB	49 dB

Calculs faits sur le logiciel Acoubat

Performances thermiques :

R jusqu'à 8 m².K / W
 Up jusqu'à 0,12 W/m².K
 ψ moyen jusqu'à 0,04 W/(m.K)

Solution dalle flottante



Types d'entrevous : PlastiVS, EBS, Seacbois, Polyseac

Composition du plancher :

Poutrelle hourdis sans étais jusqu'à 5,10 m
 Entrevous + table de compression de 5 cm + isolant surfacique + chape de carrelage sur résilient 19 dB

3 SEACOUSTIC VS : PLANCHER VIDE SANITAIRE SEAC-CLIMA

Le Seacoustic VS Clima permet d'intégrer le plancher chauffant dans la table de compression et de garantir les performances acoustiques du plancher vide sanitaire quelle que soit sa configuration.

Mur mitoyen	Bloc à Bancher ép. 20 cm + enduit 1 face	Voile Béton Armé ép. 18 cm
Revêtement sol	chape carrelage sur résilient 19 dB	chape carrelage sur résilient 19 dB
$D_{n,TA}$	56 dB	57 dB
$L'_{nT,w}$	54 dB	54 dB

Performances thermiques :

R de 3,36 à 8,75 m².K / W
 Up de 0,27 à 0,11 W/m².K
 ψ moyen jusqu'à 0,16 W/(m.K)



Composition du plancher :

Plancher Seac-Clima + table de compression de 7 cm + chape de carrelage sur résilient 19 dB

4 SEACOUSTIC VS : PLANCHER VIDE SANITAIRE SEACISOL

Planchers Seacoustic

Comme pour les planchers Seacoustic VS à base de poutrelles hourdis, la solution Seacisol permet de répondre à la réglementation acoustique tout en

alliant les performances techniques sans étais jusqu'à 8,00 ml.

Performances Acoustiques transmissions latérales
table de compression de 5 cm

Mur mitoyen	Bloc à Bancher ép. 20 cm + enduit 1 face	Voile Béton Armé ép. 18 cm
Revêtement sol	chape carrelage sur résilient 19 dB	chape carrelage sur résilient 19 dB
$D_{n,TA}$	55 dB	56 dB
$L'_{nT,w}$	54 dB	53 dB

Etude GAMBA n° R 1505001a-ma2



Seacisol-Clima
table de compression de 7 cm

Mur mitoyen	Bloc à Bancher ép. 20 cm + enduit 1 face	Voile Béton Armé ép. 18 cm
Revêtement sol	chape carrelage sur résilient 19 dB	chape carrelage sur résilient 19 dB
$D_{n,TA}$	55 dB	57 dB
$L'_{nT,w}$	54 dB	53 dB

Etude GAMBA n° R 1505001a-ma2



Performances thermiques :

R de 3,36 à 6,32 m².K / W
Up de 0,27 à 0,15 W/m².K
 ψ moyen jusqu'à 0,18 W/(m.K)

Composition du plancher :

Plancher Seacisol + table de compression de 5 cm ou de 7cm + chape de carrelage sur résilient 19 dB
Pose sans étais jusqu'à 8,00 ml

Chapitre III: PLANCHERS SEACOUSTIC ETAGE



Visionnez la vidéo du plancher Seacoustic 3



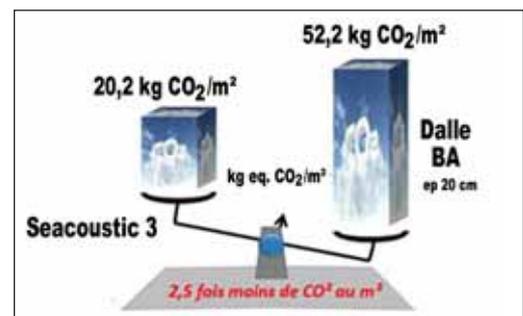
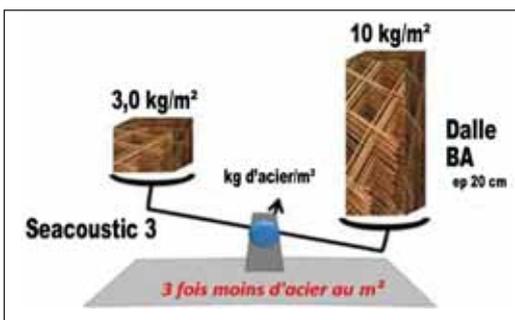
Visionnez la vidéo du plancher Seacoustic 5

En plus de ses qualités thermiques et acoustiques, le plancher Seacoustic diminue les émissions de CO₂ et les nuisances chantier.

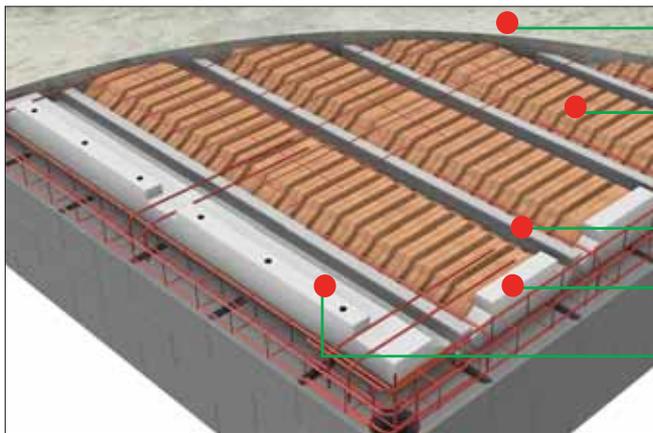
Le plancher Seacoustic permet de diminuer d'environ une tonne de CO₂ tous les 30 m² par rapport à une dalle pleine.



Hourdis EBS Biosourcé, stocke le carbone: -7.66 kg de CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1
Apporte entre 7,50 et 9,50 kg de produits Biosourcés par m² de plancher
L'ensemble poutrelles + hourdis : Carbone négatif à - 1,12 kg CO₂ éq./m²



1 PLANCHER SEACOUSTIC 1



Dalle de compression

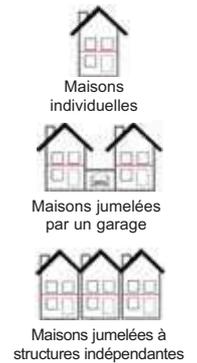
EBS (Entrevous Bois Seac)

FDES → -7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN15804+A1

Poutrelle SEAC

Rupteur Stoptherm EBT

Rupteurs Stoptherm ES + EP longitudinal



Planchers Seacoustic

Pour les plancher intermédiaires, le plancher Seacoustic 1 est composé d'un hourdis EBS biosourcé et de rupteurs Stoptherm ESL +EPL/ EBT (le Stoptherm ESL peut être remplacé par un Polyseac coffrant). Ce système permet un ajustement longitudinal, il y a

moins de poutrelles à poser et moins de faux entraxes. Le système Seacoustic est référencé dans le «référentiel Qualitel Acoustique» édité par le CERQUAL qui recense les solutions constructives permettant d'atteindre la conformité aux exigences acoustiques.

Montage :	Performances acoustiques :		
Murs extérieurs : blocs béton creux de 20 Doublage murs extérieurs : 100+10 Cloisons : plaque de plâtre 72/48 Plancher intermédiaire étage : EBS (Entrevous Bois Seac) + Rupteurs Stoptherm Faux plafond plaque de plâtre BA13 Laine minérale : suivant tableau ci-contre	Faux-plafond	Plaque de plâtre	
	Laine minérale	laine minérale périphérique	laine minérale périphérique
	Revêtement de sol	Sol souple ΔL _w = 18 dB	Carrelage sur chape + matériau résilient ΔL _w = 19 dB
	Bruits aériens Rw+C(dB)	62	63
	Bruits de choc Ln,w(dB)	54	54

Performances thermiques :

Rupture partielle (Stoptherm ES ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,30 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,33 W/(m.K)

Rupture totale (Stoptherm ESL+EPL/EBT ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,21 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,24 W/(m.K)



L'EBS stocke le CO₂ :
-7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1

Descriptif :

Les planchers seront constitués par un montage type Seacoustic 1 ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint et d'entrevous EBS.

L'entrevous sera biosourcé et devra atteindre : moins 7,66 kg CO₂ éq/m² selon les normes NF EN 15804+A1.

Il apportera entre 7,50 et 9,50 kg de produits biosourcés par m² de plancher.

L'ensemble poutrelles+hourdis biosourcés sera à -1,12 kg CO₂ éq/m² selon la norme NF EN 15804+A1.

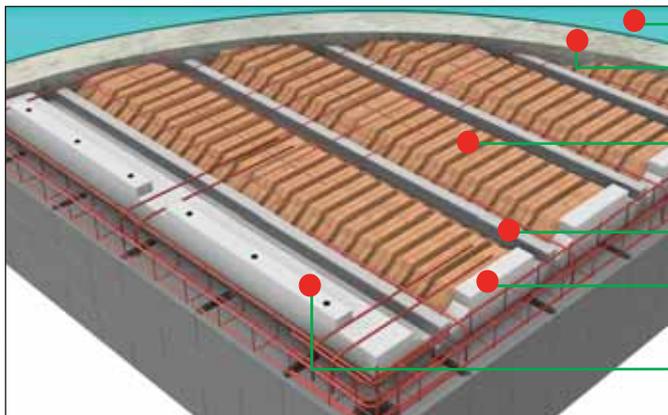
La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armée d'un treillis soudé.

Le surfacage à la taloche sera particulièrement soigné pour les zones recevant un revêtement de sol souple ou un carrelage collé.

Pour l'arasage de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020

Plancher EBS + rupteurs Stoptherm + matériaux résilient



- Résilient sous chape ou Sol souple
- Dalle de compression
- EBS (Entrevous Bois Seac)
- FDES → -7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN15804+A1
- Poutrelle SEAC
- Rupteur Stoptherm EBT
- Rupteurs Stoptherm ES + EP longitudinal



Logements individuels groupés murs séparatifs communs



Planchers Seacoustic

Le plancher Seacoustic 2 est un plancher composé de hourdis EBS biosourcés qui traite à la fois l'acoustique entre logements individuels groupés, le thermique et minimise l'impact carbone.

- L'EBS stocke le CO₂ : -7,66 kg CO₂ éq. / m²
- Impact carbone : 20,2 kg de CO₂ par m² de plancher au lieu de 52,2 kg pour une dalle pleine, soit 61% de moins.
- Utilisé en tant que rupteur longitudinal, le

Seacbois (Stoptherm ES) traite le pont thermique en ajustant l'entraxe. Le traitement du pont thermique est assuré même dans les zones biaisées (rupteurs thermiques suivant étude thermique).

- Évite tout coffrage, produit sécable

Le système Seacoustic est référencé dans le «référentiel Qualitel Acoustique» édité par le CERQUAL qui recense les solutions constructives permettant d'atteindre la conformité aux exigences acoustiques.

Montage :	Performances acoustiques :						
Murs extérieurs : blocs béton creux de 20 Doublage murs extérieurs : 100+10 Mur séparatif logement : Mur béton de 20 Cloisons : plaque de plâtre 72/48 Plancher intermédiaire étage : EBS (Entrevous Bois Seac) + Rupteurs Stoptherm + résilient Faux plafond plaque de plâtre BA13 Laine minérale : suivant tableau ci-contre	Faux-plafond		Plaque de plâtre				
	Laine minérale dans plénum	périphérique	généralisée		périphérique	généralisée	
			45 mm	100 mm		45 mm	100 mm
	Revêtement de sol	Sol souple ΔL _w = 18 dB			Carrelage sur chape + matériau résilient ΔL _w = 19 dB		
	Bruits aériens Rw+C(dB)	62	64	67	63	64	67
	Bruits de choc Ln,w(dB)	54	51	48	54	52	48

Performances thermiques :

Rupture partielle (Stoptherm ES ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,30 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,33 W/(m.K)

Rupture totale (Stoptherm ESL+EPL/EBT ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,21 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,24 W/(m.K)



L'EBS stocke le CO₂ : -7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1

Descriptif :

1) Dans le cas de chape carrelage sur matériau résilient

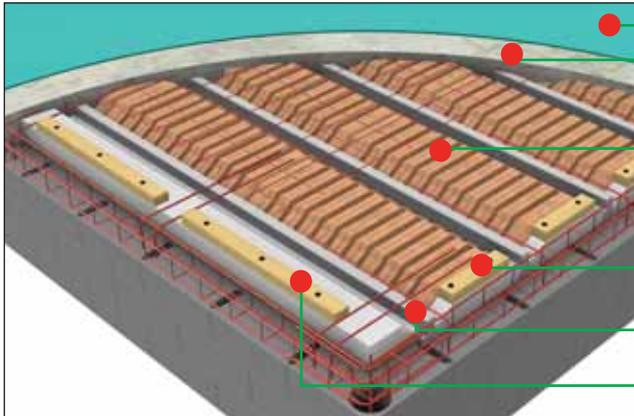
Les planchers seront constitués par un montage type plancher Seacoustic 2 ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint, d'entrevous EBS et d'un matériau résilient. La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armée d'un treillis soudé. Le poids carbone des poutrelles et hourdis sera négatif d'au moins -1,12 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1. Le poids de produits biosourcés sera entre 7,50 et 9,50 kg par m² de plancher. Un matériau résilient, d'une performance au bruit de choc minimale Δlw inférieure à 19 dB sera positionnée sous la chape carrelage. Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020

2) Dans le cas d'un revêtement sol souple

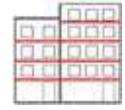
Les planchers seront constitués par un montage type plancher Seacoustic 2 ou similaire composé de poutrelles en béton précontraint, d'entrevous EBS. La dalle de compression sera coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 et armée d'un treillis soudé. Le poids carbone des poutrelles et hourdis sera négatif d'au moins -1,12 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1. Le poids de produits biosourcés sera entre 7,50 et 9,50 kg par m² de plancher. Pour l'arase de sol, l'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des différents revêtements de sol. Le revêtement de sol souple devra avoir une performance au bruit de choc Δlw minimale inférieure à 18 dB. Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020

3 **PLANCHER SEACOUSTIC 3**

Plancher EBS + rupteur Stoptherm Feu + matériaux résilient



- Résilient sous chape ou Sol souple
- Dalle de compression
- EBS (Entrevous Bois Seac)
- FDES → -7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN15804+A1
- Rupteurs Stoptherm EST + EPT Feu
- Poutrelle SEAC
- Rupteurs Stoptherm + EPL Feu



Logements collectifs



Le plancher Seacoustic 3 est un plancher qui traite à la fois l'acoustique en logements collectifs, le thermique (rupteurs Stoptherm Feu suivant étude thermique), le degré coupe feu et minimise l'impact carbone :

- L'EBS stocke le CO₂ : -7,66 kg CO₂ éq. / m²
- Impact carbone : 20,2 kg de CO₂ par m² de plancher au lieu de 52,2 kg pour une dalle pleine, soit 61% de moins
- La légèreté des planchers : 200 kg/m² au lieu de 500 kg/m² pour une dalle pleine équivalente

- Évite tout coffrage, produit sécablé
- Parfaite finition grâce aux faux plafonds avec une gestion simplifiée des réseaux dans le plénum
- Si l'étude thermique exige un rupteur total, les Stoptherm EP Feu assurent une rupture totale du pont thermique en respectant les exigences du bâtiment.

Le système Seacoustic est référencé dans le «référentiel Qualitel Acoustique» édité par le CERQUAL qui recense les solutions constructives permettant d'atteindre la conformité aux exigences acoustiques.

Montage :	Performances acoustiques :						
Murs extérieurs : blocs béton creux de 20 Doublage murs extérieurs : 100+10 Mur séparatif logement : Mur béton de 20 Cloisons : plaque de plâtre 72/48 Plancher intermédiaire étage : EBS (Entrevous Bois Seac) + Rupteurs Stoptherm + résilient Faux plafond plaque de plâtre BA13 Laine minérale : suivant tableau ci-contre	Faux-plafond		Plaque de plâtre				
	Laine minérale	périphérique	généralisée		périphérique	généralisée	
			45 mm	100 mm		45 mm	100 mm
	Revêtement de sol	Sol souple ΔL _w = 18 dB			Carrelage sur chape + matériau résilient ΔL _w = 19 dB		
	Bruits aériens Rw+C(dB)	62	64	67	63	64	67
	Bruits de choc Ln,w(dB)	54	51	48	54	52	48

Performances thermiques :

Rupture partielle (Stoptherm ES ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,30 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,33 W/(m.K)

Rupture totale (Stoptherm ES+EP feu ou Polyseac coffrant) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,20 W/(m.K)

Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,23 W/(m.K)



L'EBS stocke le CO₂ : -7,66 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1

Descriptif :

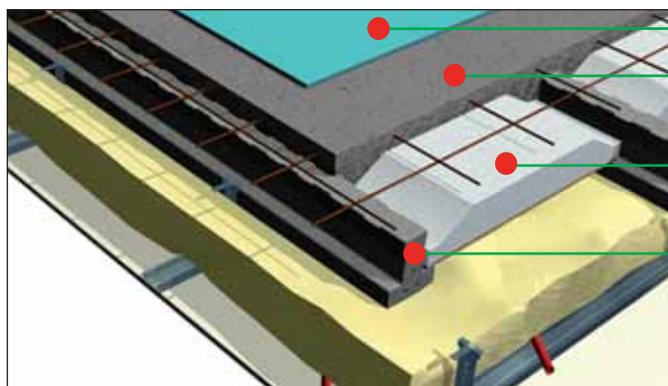
1) Dans le cas de chape carrelage sur matériau résilient

Les planchers seront constitués par un montage type Plancher Seacoustic 3 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 63 dB. La dalle de compression sera de 5 cm minimum pour garantir l'inertie thermique du plancher (définition d'un plancher lourd selon la réglementation thermique). Le poids carbone des poutrelles et hourdis sera négatif d'au moins -1,12 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1. Le poids de produits biosourcés sera entre 7,50 et 9,50 kg par m² de plancher. Un matériau résilient, d'une performance au bruit de choc minimale ΔL_w inférieure à 19 dB sera positionné sous la chape carrelage. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020.

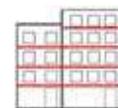
2) Dans le cas d'un revêtement sol souple

Les planchers seront constitués par un montage type Plancher Seacoustic 3 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 62 dB. La dalle de compression sera de 5 cm minimum pour garantir l'inertie thermique du plancher (définition d'un plancher lourd selon la réglementation thermique). Le poids carbone des poutrelles et hourdis sera négatif d'au moins -1,12 kg CO₂ éq. / m² selon la norme NF EN 15804+A1. Le poids de produits biosourcés sera entre 7,50 et 9,50 kg par m² de plancher. Dans le cas d'utilisation de laine minérale supérieure à 45 mm d'épaisseur, le faux-plafond plaque de plâtre de 13 mm minimum sera positionné de telle sorte que le bas des poutrelles soit encastré au maximum de 20 mm dans la laine minérale. Le revêtement de sol souple devra avoir une performance au bruit de choc ΔL_w minimale inférieure à 18 dB. Numéro FDES Engelvin Bois Moulé n° 1-33 : 2020

La haute performance : plancher Seacbois + matériaux résilient



Résilient
Dalle de compression
Seacbois
Poutrelle SEAC



Logements collectifs

Grâce au Seacbois, en plus de permettre une meilleure isolation entre étage, de supprimer tous les coffrages et de bénéficier d'une économie importante sur les litrages béton, le plancher Seacoustic 4 assure le traitement des ponts thermiques.

Le système Seacoustic est référencé dans le «référentiel Qualitel Acoustique» édité par le CERQUAL qui recense les solutions constructives permettant d'atteindre la conformité aux exigences acoustiques.

Montage :	Performances acoustiques :						
Seacbois + faux-plafond plaque de plâtre BA 18 Murs extérieurs : blocs béton creux de 20 Doublage murs extérieurs : 100+10 Mur séparatif logement : Mur béton de 20 Cloisons : plaque de plâtre 72/48 Plafond sous toiture : BA18 - Fermettes - Faux plafond plaque de plâtre - Laine minérale 200 Plancher bas vide sanitaire : Seacwatt Plancher intermédiaire étage : PLTA-Seacbois + Stoptherm EP Feu + Faux plafond plaque de plâtre BA18 Laine minérale : suivant tableau ci-contre	Faux-plafond Plaque de plâtre (mm)		Plaque de plâtre				
	Laine minérale (mm) dans plénum	périphérique	généralisée		périphérique	généralisée	
			45 mm	100 mm		45 mm	100 mm
	Revêtement de sol	Sol souple ΔL_w = 18 dB			Carrelage sur chape + matériau résilient ΔL_w = 19 dB		
	Bruits aériens R_w+C (dB)	59	62	66	64	66	70
	Bruits de choc L_n,w (dB)	54	51	47	54	53	48

Performances thermiques :

Rupture partielle faite par le Seacbois :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,30 W/(m.K)Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,33 W/(m.K)

Rupture totale (Seacbois+ EPL / EBT) :

Plancher 12+5 : Ψ moyen = 0,20 W/(m.K)Plancher 15+5 : Ψ moyen = 0,22 W/(m.K)

Descriptif :

1) Dans le cas de chape carrelage sur matériau résilient

Les planchers seront constitués par un montage type Seacoustic 4 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 64 dB.

Les poutrelles seront posées à une distance des murs extérieurs comprise entre 25 et 45 cm pour que les hourdis Seacbois assurent le traitement des ponts thermiques longitudinaux.

La dalle de compression sera de 5 cm minimum pour garantir l'inertie thermique du plancher (définition d'un plancher lourd selon la réglementation thermique).

Dans le cas d'utilisation de laine minérale supérieure à 45 mm d'épaisseur, le faux-plafond plaque de plâtre de 18 mm minimum sera positionné de telle sorte que le bas des poutrelles soit encastré au maximum de 20 mm dans la laine minérale.

La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25.

Un matériau résilient sera positionné sur la chape carrelage qui devra avoir une performance au bruit de choc ΔL_w minimale de 19 dB.

2) Dans le cas d'un revêtement sol souple

Les planchers seront constitués par un montage type Plancher Seacoustic 4 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 59 dB.

Les poutrelles seront posées à une distance des murs extérieurs comprise entre 25 et 45 cm pour que les hourdis Seacbois assurent correctement le traitement des ponts thermiques longitudinaux.

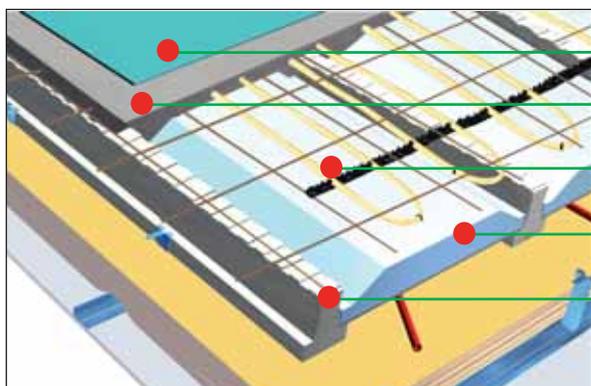
La dalle de compression sera de 5 cm minimum pour garantir l'inertie thermique du plancher (définition d'un plancher lourd selon la réglementation thermique).

Dans le cas d'utilisation de laine minérale supérieure à 45 mm d'épaisseur, le faux-plafond plaque de plâtre de 18 mm minimum sera positionné de telle sorte que le bas des poutrelles soit encastré au maximum de 20 mm dans la laine minérale.

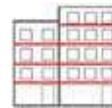
La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25.

Le ΔL_w du revêtement de sol souple devra avoir une performance au bruit de choc ΔL_w minimale de 18 dB.

Plancher chauffant incorporé dans la dalle de compression



Résilient
Dalle de compression 7 cm
Tube multicouche aluminium
Seacbois
Poutrelle Seac



Logements collectifs

Grâce au Seacbois, ce système permet l'intégration du plancher chauffant directement dans la dalle de compression tout en améliorant les performances acoustiques et thermiques. Il **permet de diminuer l'épaisseur totale du plancher** et entraîne un gain sur les délais de séchage.

Le Seacbois permet de fixer les tubes dans le polysty-

rène et apporte toute la sécurité nécessaire pour les opérateurs grâce à sa planche d'OSB en sous-face.

Le système Seacoustic est référencé dans le «référentiel Qualitel Acoustique» édité par le CERQUAL qui recense les solutions constructives permettant d'atteindre la conformité aux exigences acoustiques.

Montage :	Performances acoustiques :						
Murs extérieurs : blocs béton creux de 20 Doublage murs extérieurs : 100+10 Mur séparatif logement : Mur béton de 20 Cloisons : plaque de plâtre 72/48 Plafond sous toiture : BA18 - Fermettes - Faux plafond plaque de plâtre - Laine minérale 200 Plancher bas vide sanitaire : Seacwatt Plancher intermédiaire étage : PLTA-Seacbois + Stotherm EP Feu + Faux plafond plaque de plâtre BA18 Laine minérale : suivant tableau ci-contre	Faux-plafond Plaque de plâtre (mm)		Plaque de plâtre				
	Laine minérale (mm) dans plénum	périphérique	généralisée		périphérique	généralisée	
			45 mm	100 mm		45 mm	100 mm
	Revêtement de sol	Sol souple ΔL_w = 18 dB			Carrelage sur chape + matériau résilient ΔL_w = 19 dB		
	Bruits aériens R_w+C (dB)	61	64	68	66	68	72
	Bruits de choc L_n,w (dB)	53	50	46	53	52	47

Performances thermiques :

Rupture totale (Seacbois + EP Feu) :

Plancher 12+7 : Ψ moyen = 0,23 W/(m.K)

Plancher 15+7 : Ψ moyen = 0,25 W/(m.K)

Descriptif :

1) Dans le cas de chape carrelage sur matériau résilient

Les planchers seront constitués par un montage type Seacoustic 5 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 66 dB.

Les poutrelles seront posées à une distance des murs extérieurs comprise entre 25 et 45 cm pour que les hourdis Seacbois assurent correctement le traitement des ponts thermiques longitudinaux.

Les circuits de plancher chauffant en tubes multicouche aluminium seront positionnés sur les Seacbois avant la pose du treillis soudé selon le plan de pose livré avec les éléments du plancher chauffant. Le poseur se conformera au NF DTU 65.14 P2. La dalle de compression de 7 cm minimum sera coulée en béton de classe de résistance C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Dans le cas d'utilisation de laine minérale supérieure à 45 mm d'épaisseur, le faux-plafond plaque de plâtre de 18 mm minimum sera positionné de telle sorte que le bas des poutrelles soit encastré au maximum de 20 mm dans la laine minérale.

La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25.

Un matériau résilient sera positionné sur la chape carrelage qui devra avoir une performance au bruit de choc ΔL_w minimale de 19 dB.

2) Dans le cas d'un revêtement sol souple

Les planchers seront constitués par un montage type Seacoustic 5 ou similaire. L'indice d'affaiblissement acoustique sera d'au minimum 61 dB.

Les poutrelles seront posées à une distance des murs extérieurs comprise entre 25 et 45 cm pour que les hourdis Seacbois assurent correctement le traitement des ponts thermiques longitudinaux.

Les circuits de plancher chauffant en tubes multicouche aluminium seront positionnés sur les Seacbois avant la pose du treillis soudé selon le plan de pose livré avec les éléments du plancher chauffant. Le poseur se conformera au NF DTU 65.14 P2. La dalle de compression de 7 cm minimum sera coulée en béton de classe de résistance C25/30 et armé d'un treillis soudé.

Dans le cas d'utilisation de laine minérale supérieure à 45 mm d'épaisseur, le faux-plafond plaque de plâtre de 18 mm minimum sera positionné de telle sorte que le bas des poutrelles soit encastré au maximum de 20 mm dans la laine minérale.

La sous-face du hourdis sera en OSB3 de 8 mm d'épaisseur minimum, afin d'obtenir une résistance à l'arrachement de 50 kg par vis à plaque de plâtre 3,5x25.

Le revêtement de sol souple devra avoir une performance au bruit de choc ΔL_w minimale de 18 dB.

Chapitre IV:

CLOISON ACOUSTIQUE SAD

1

JONCTION CLOISON ACOUSTIQUE SAD/PLANCHER SEACOUSTIC

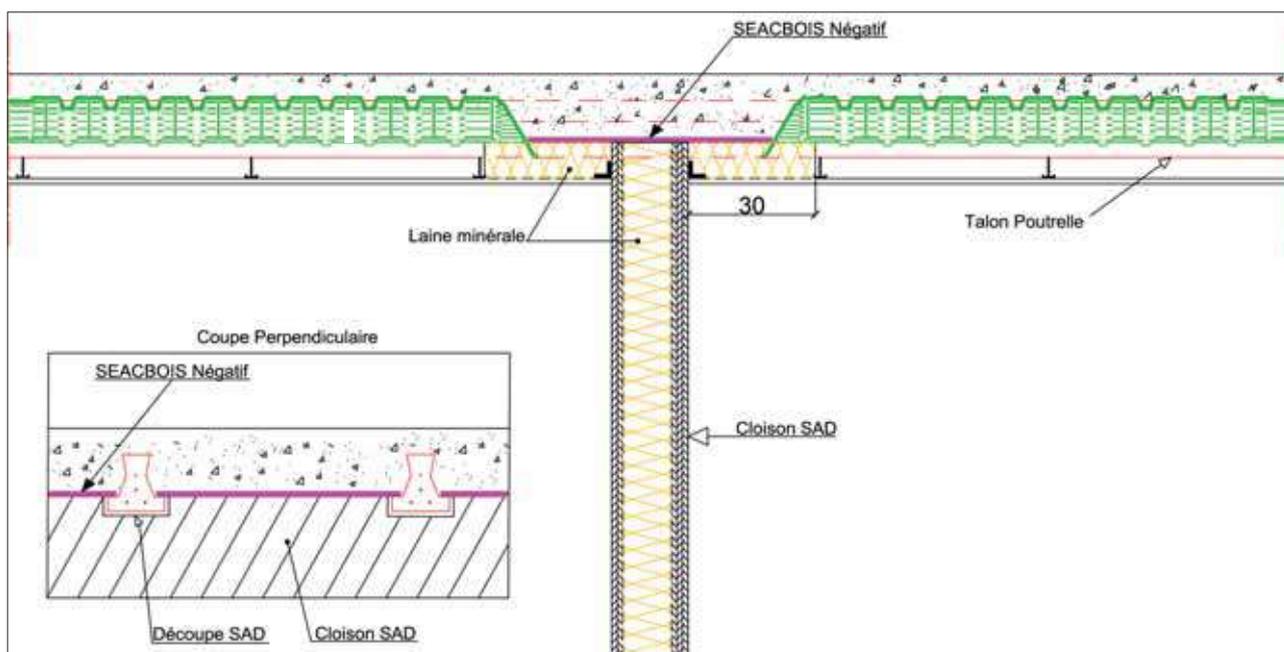
La cloison fixée contre la surface du hourdis Seacbois négatif permet d'obtenir des murs séparatifs légers avec des performances acoustiques élevées garantissant le

respect de la réglementation acoustique. Ce type de cloisons séparatives permet aussi d'assurer efficacement la protection incendie.

Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD)

PLANCHER HAUT

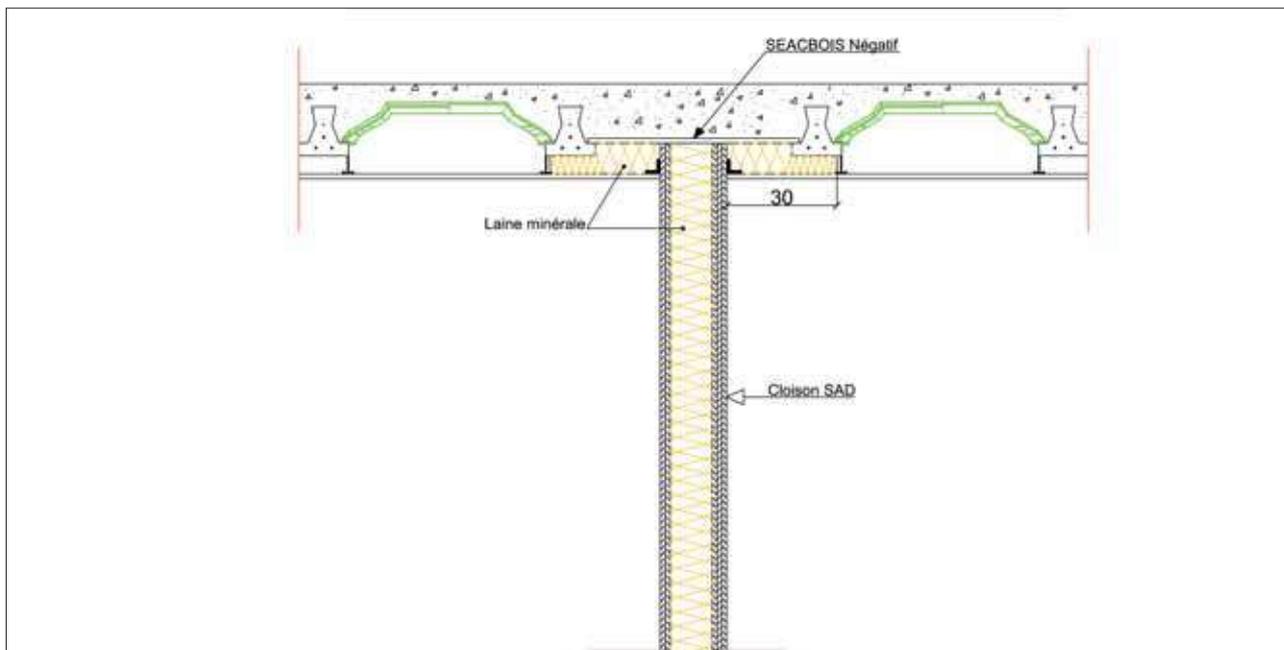
Jonction cloison acoustique SAD/plancher Seaoustic - Cloison perpendiculaire aux poutrelles



Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD)

PLANCHER HAUT

Jonction cloison acoustique SAD/plancher Seacoustic - Cloison parallèle aux poutrelles

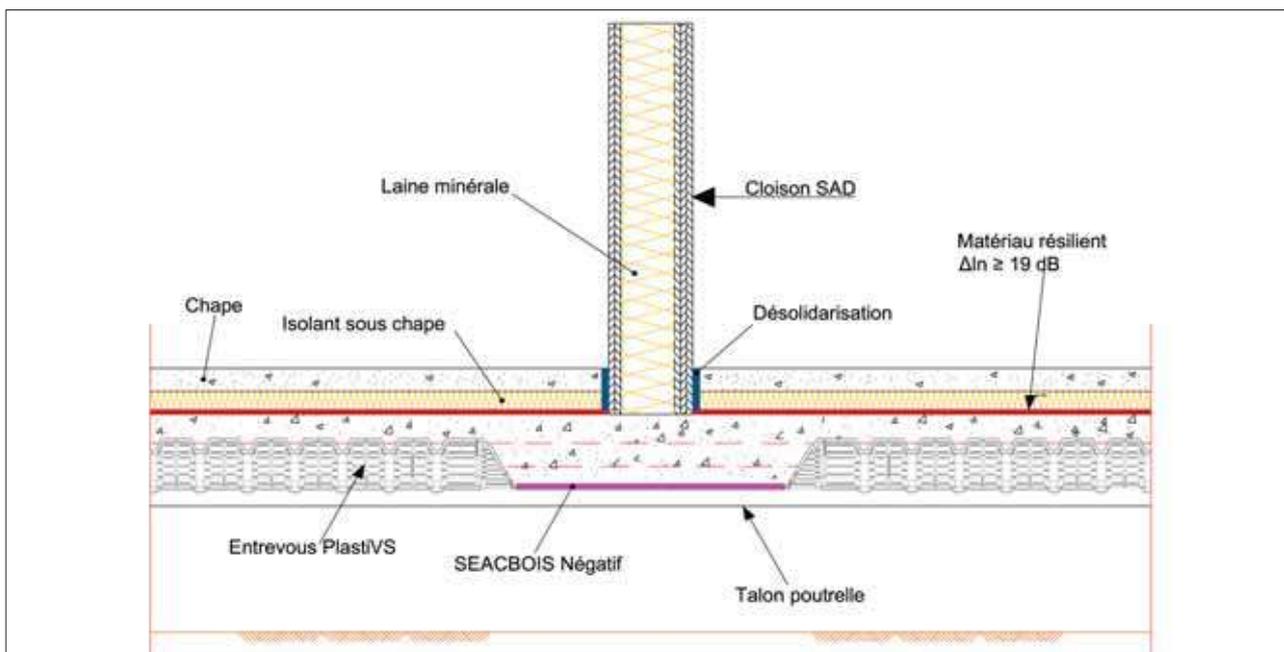


Panchers Seacoustic

Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD) en Vide Sanitaire

PLANCHER BAS

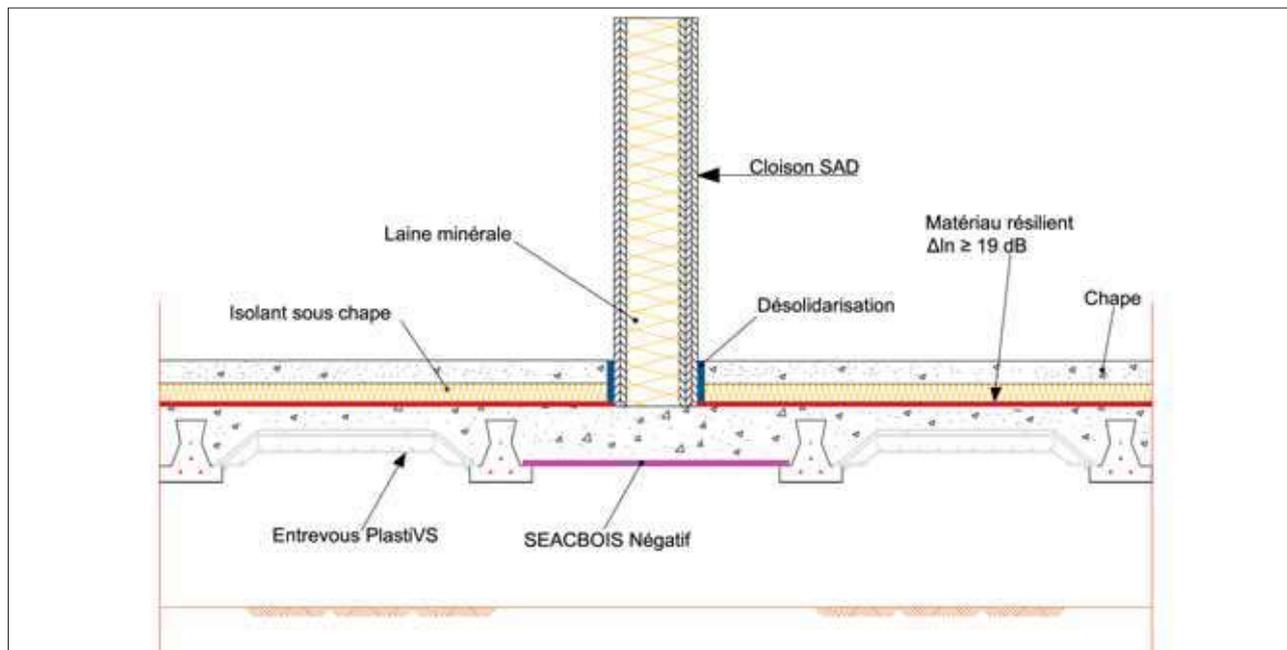
Jonction cloison acoustique SAD/plancher Seacoustic VS - Cloison perpendiculaire aux poutrelles



Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD) en Vide Sanitaire

PLANCHER BAS

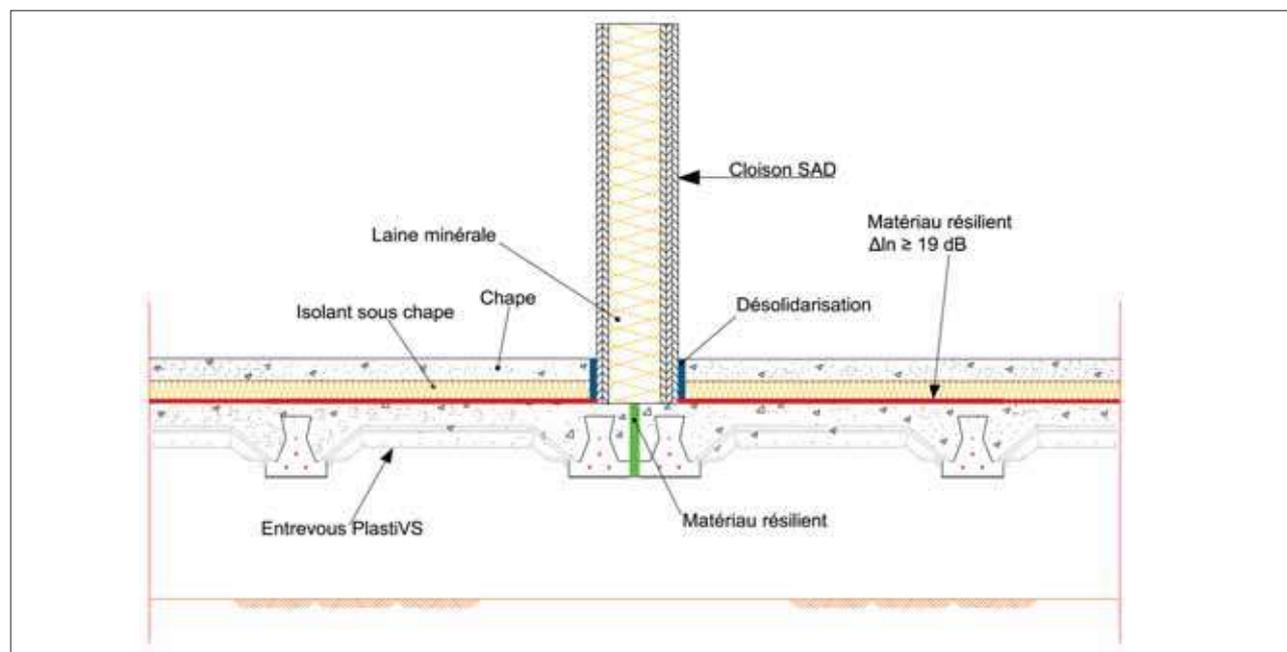
Jonction cloison acoustique SAD/plancher Seacoustic VS - Cloison parallèle aux poutrelles



Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD) en Vide Sanitaire

PLANCHER BAS

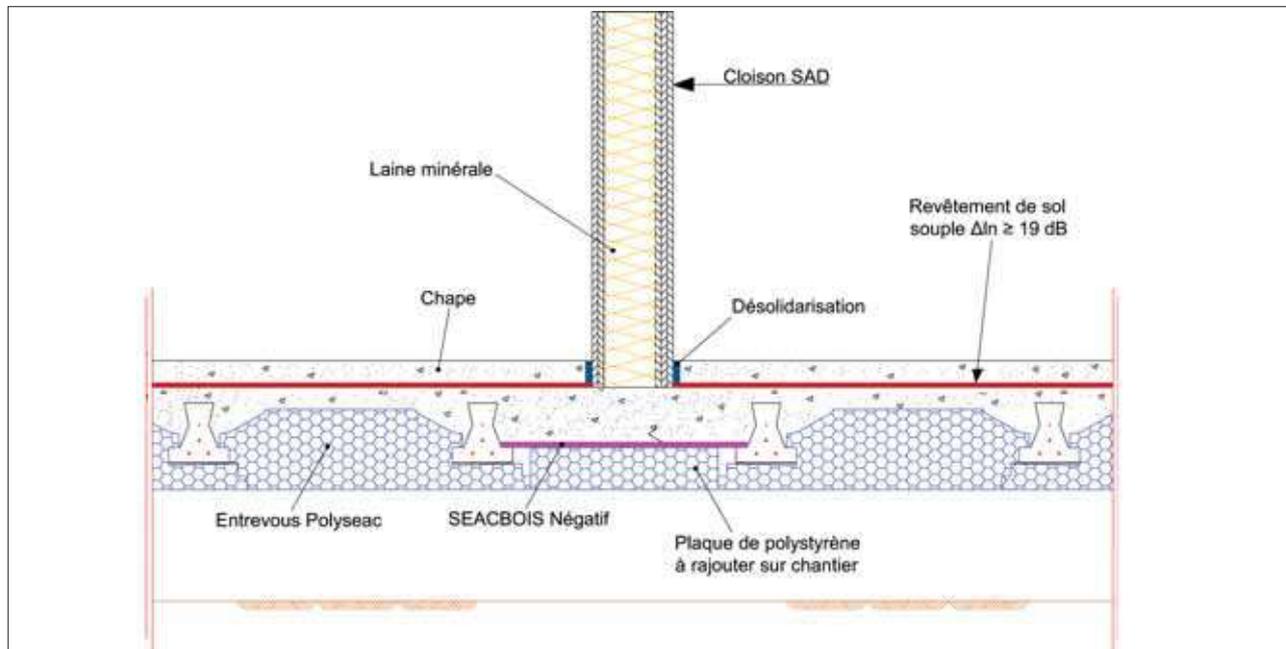
Jonction cloison acoustique SAD/plancher Seacoustic VS - Cloison parallèle aux poutrelles avec coupure de table



Gestion de l'acoustique dans le cas de Séparatif d'Appartement à ossature Double (SAD) en Vide Sanitaire

PLANCHER BAS

Jonction cloison acoustique SAD/plancher entrevous Polyseac - Cloison parallèle aux poutrelles



Découvrez toutes les solutions



LE SEACISOL

La Dalle Isolante Sans Etais



Chapitre I : CARACTERISTIQUES GENERALES

Chapitre II : LES POSSIBILITES DE MONTAGE

Chapitre III : LA MISE EN ŒUVRE

Chapitre IV : LIMITES DE PORTEE

Chapitre I :

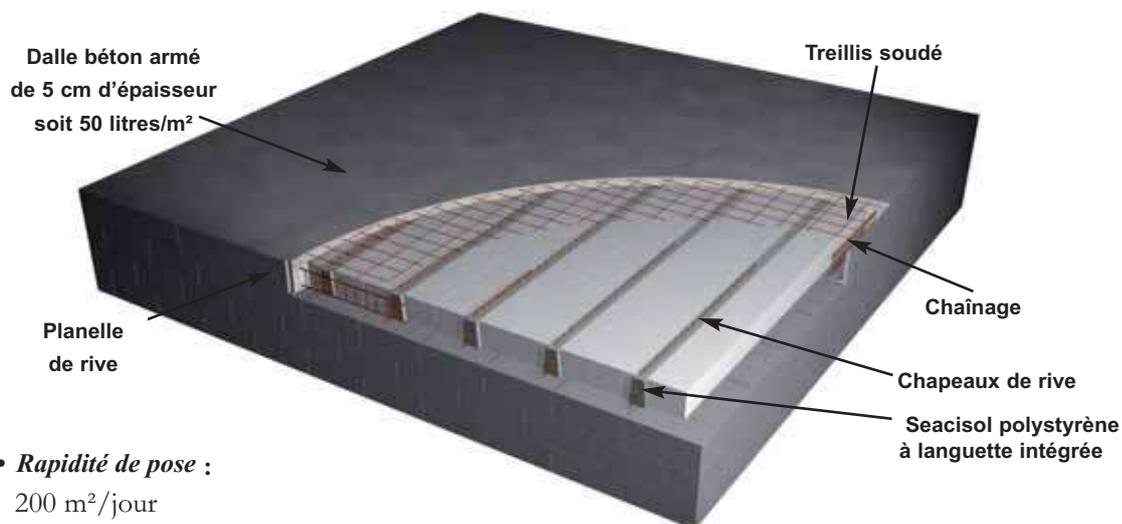
CARACTERISTIQUES GENERALES



Visionnez la vidéo de pose du plancher Seacisol

1

DESCRIPTION DU SEACISOL



- **Rapidité de pose :**
200 m²/jour
- **Facilité de pose :**
Grâce au palonnier fournit, pose de 1,20 ml de produit/coup de grue
- **Isolation garantie :**
Moins de ponts thermiques
- **Plus de sécurité :**
Solidité renforcée
- **Moins d'aciers :**
2,5 kg/m²
- **Moins de béton :**
50 l/m²
- **Légereté du plancher fini :**
Poids du plancher fini avec table de compression de 5 cm : entre 180 et 220 kg/m²

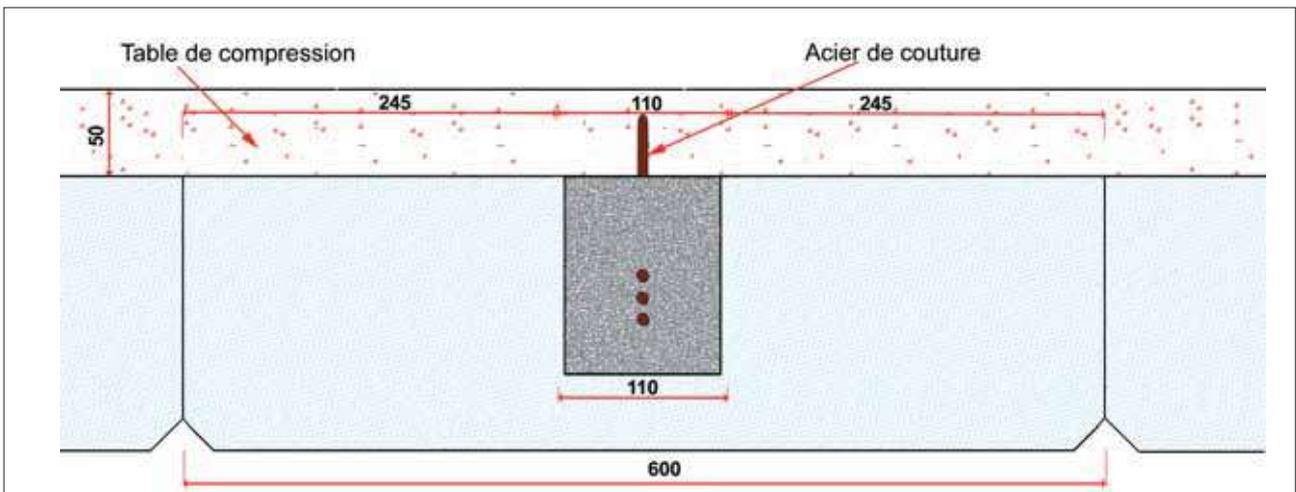
Le Seacisol est une dalle précontrainte isolante qui allie les performances mécaniques du béton précontraint à celles isolantes du polystyrène. La table de compression classique est réalisée sur chantier (béton de classe de résistance minimale C25/30). Le Seacisol, par sa très grande adaptabilité aux différentes configurations de planchers (découpes simples, éléments en longueur de travée), optimise l'étude de prix. Le Seacisol remplace avantageusement les dalles portées en vide sanitaire. Un seul produit couvre toutes les portées. De plus les calepinages sont grandement simplifiés et rendent l'étude et la réalisation d'un chantier extrêmement rapide.

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Nom	Epaisseur Plancher fini cm	Largeur standard cm	Epaisseur languette	Poids module seul daN/ml	Litrage L/m ²	Poids du plancher daN/m ²	Coefficient de transmission surfacique Up (W/m ² .K)	Résistance thermique R = m ² .K ² /W	Coefficient de transmission linéique sans rupteur Ψ moyen (W/m.K)	Coefficient de transmission linéique avec rupteur Ψ moyen (W/m.K)
C 17 UP 27	22	60	61	34	50	177	0,27	3,40	0,37	0,20
C 17 UP 23	22	60	85	34	50	177	0,23	4,00	0,37	0,20
C 17 UP 19	22	60	115	34	50	177	0,19	4,92	0,37	0,20
C 17 UP 15	22	60	165	34	50	177	0,15	6,33	0,37	0,20
C 21 UP 27	26	60	55	45	50	195	0,27	3,40	0,37	0,20
C 21 UP 23	26	60	75	45	50	195	0,23	4,00	0,37	0,20
C 21 UP 19	26	60	105	45	50	195	0,19	4,92	0,37	0,20
C 21 UP 15	26	60	155	45	50	195	0,15	6,33	0,37	0,20
C 25 UP 27	30	60	50	58	50	217	0,27	3,40	0,35	0,18
C 25 UP 23	30	60	70	58	50	217	0,23	4,00	0,35	0,18
C 25 UP 19	30	60	95	58	50	217	0,19	4,92	0,35	0,18
C 25 UP 15	30	60	145	58	50	217	0,15	6,33	0,35	0,18

Pour un meilleur coefficient thermique, nous consulter.

SEACISOL C 17 / C 21 / C25

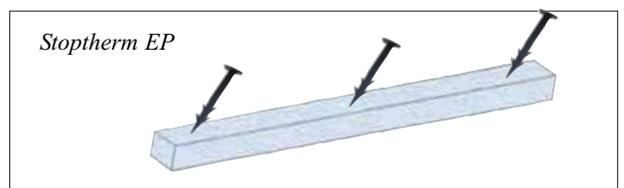


3 RUPTEUR THERMIQUE EP

Le rupteur thermique EP (voir page 39) est très facile à mettre en oeuvre sur le Seacisol.

En effet, il suffit de le fixer à l'aide de clous plastiques sur la dalle de polystyrène en rive de plancher. On obtient ainsi des valeurs de Ψ extrêmement performantes (voir tableau ci-dessus).

Le fait de mettre les rupteurs EP sur le Seacisol permet un gain d'isolation compris entre 0.02 et 0.04 points de Up selon la configuration du plancher.



Chapitre II:

LES POSSIBILITES DE MONTAGE

1

UNE SOLUTION SIMPLE ET AVANTAGEUSE

- **Une meilleure continuité de l'isolation :**

Le polystyrène du Seacisol appuyant de 2 cm sur les murs de rive diminue considérablement l'incidence des ponts thermiques. De plus, la languette étant solidaire au bloc polystyrène, il n'y a plus de rupture thermique.

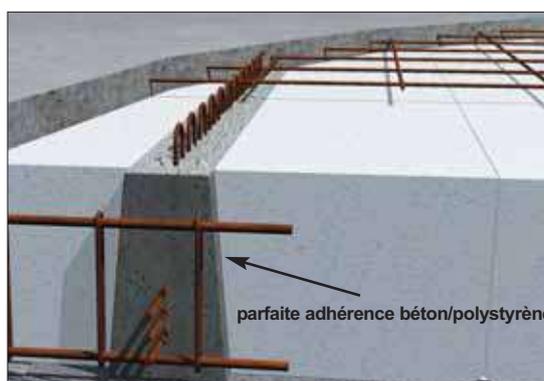
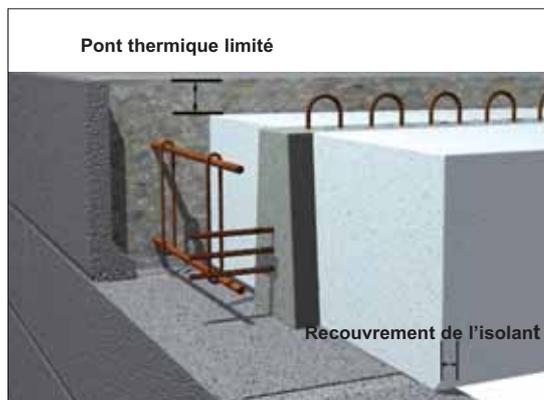
- **La parfaite adhérence béton/polystyrène** empêche la circulation d'air entre le béton de la poutrelle et l'entrevous polystyrène.

- **La pose des rupteurs thermiques** est grandement simplifiée.

Le fait de mettre les Stoptherm EP sur le Seacisol permet un gain d'isolation comparable à une amélioration du U_p comprise entre 0,02 et 0,04 $W/(m^2.K)$ selon la configuration du plancher. (voir le chapitre sur les Stoptherm page 37).

- **Pas de risque de rupture des languettes à la pose** car le polystyrène, complètement solidaire du béton, supprime le point fragile constitué par la languette des entrevous polystyrène classiques sous les poutrelles.

- **Plus de sécurité** grâce à la liaison béton/polystyrène qui renforce la résistance aux charges du chantier. Il est ainsi possible de se déplacer en toute sécurité au moment de la pose.



Le Seacisol-Clima incorpore le plancher chauffant dans la dalle de compression. Des kits de gaines de chauffage sont intégrés et posés avant le coulage de la table de compression.

En plus du gain sur les déperditions thermiques, ce

système permet une économie sur le temps de mise en œuvre du plancher en évitant la pose d'une chape flottante sur isolant. Il permet ainsi de diminuer l'épaisseur du plancher significativement.

Système conforme au NF DTU 65.14 P2

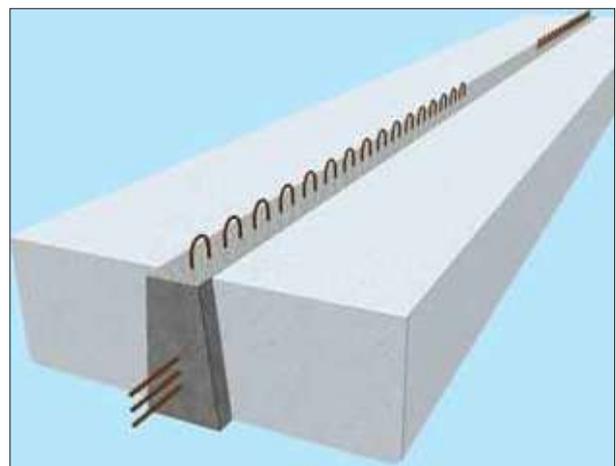


Circuits sans raccordements dans la dalle de compression



Grâce à la présence des coutures, le Seacisol est parfaitement adapté aux zones de construction parasismiques. Sa conception permet d'allier légèreté du produit et économie du béton à la mise en œuvre (50 litres/m²) favorisant ainsi la très grande légèreté du plancher fini. Dans le cas de construction en zones sismiques, la mise en place du Seacisol doit respecter les règles préconisées pour le plancher hourdis.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous reporter au chapitre "Les règles de construction parasismique" de la partie Plancher Poutrelles Hourdis pour connaître les armatures complémentaires à mettre en œuvre.



Chapitre III:

LA MISE EN ŒUVRE

1

GESTION DES LIVRAISONS SIMPLIFIEE

Logistique simplifiée et respect de l'environnement :

Le **Seacisol** est conditionné sur palette, sans emballage plastique à détruire.

La diminution importante des chutes de polystyrène ainsi que la suppression des bois consignés sur chantier contribuent au bon respect de l'environnement.

***Un transport optimisé :***

On peut mettre jusqu'à 220 m² sur un camion. Le chargement est rapide et facile car la livraison est préparée sur palette (50 m² de plancher par palette) et elle s'effectue en une seule opération. De la même façon, le déchargement est simplifié.



L'alternative aux dalles portées :

Avec 2,5 fois moins de béton et 3 fois moins d'acier qu'une dalle traditionnelle, le Seacisol permet de réduire l'impact carbone et de gagner en confort de pose.

Facilité et rapidité de pose :

La pose en longueur de travée s'effectue sans étais jusqu'à 8,00 m. Grâce à son palonnier, jusqu'à 9 m² de plancher peuvent être posés en même temps pour une pose optimisée à 0,35 h/m² (pose+fer-raillage+bétonnage).

Le Seacisol est muni de 2 crochets de levage ancrés dans le béton. Les sangles de levage sont intégrées pour un déchargement plus rapide et un stockage près du lieu de pose. Le levage s'effectue à l'aide d'un palonnier très léger, composé de quatre chaînes, qui permet de poser les modules deux par deux.

La légèreté du produit dispense de s'approcher de la zone de pose souvent difficilement accessible. La seule limite étant la portée maximum autorisée par la grue.

Livraison simplifiée :

La grue du camion ou du chantier permet de poser la palette juste à côté du plancher et de distribuer les produits deux par deux très rapidement grâce au palonnier décrit ci-dessous (la longueur des fourches de manutention doit être de 1.20 ml minimum comme la profondeur des palettes).

Légèreté :

La manutention s'effectue de façon simple et sans contrainte.

La conception du produit et sa légèreté simplifient les dernières opérations de réglage au moment de la pose.

Le Seacisol peut être ajusté sans problème à la main, libérant ainsi la grue pour la mise en place suivante. La pose devient beaucoup plus rapide.

Plus de sécurité :

Par sa méthode de fabrication, la solidarisation béton/polystyrène entraîne une meilleure résistance aux charges du chantier et supprime le danger d'effondrement des hourdis lors du coulage.

L'appui sur arase est de 4 cm.

Grâce à sa nervure béton affleurant le polystyrène, le Seacisol permet de se déplacer avec aisance et en toute sécurité pendant la pose.



3

DÉCOUPES SIMPLES ET RAPIDES

Les fausses trames sont réalisées par une simple découpe à la scie du polystyrène. Les éléments démodulés offrent ainsi la même garantie de résistance et de sécurité que le module complet.

Cette simplicité permet de décaler rapidement les modules dans le cas de réservations situées en face d'une nervure béton.

Cette méthode permet ainsi d'avoir toujours l'épaisseur maximum du polystyrène en appui sur les rives longitudinales, garantissant ainsi le minimum de pont thermique périphérique.

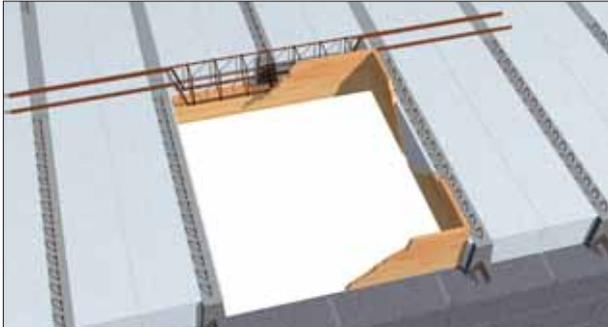


Seacisol

4

DES RÉSERVATIONS ET DES TRÉMIES SIMPLIFIÉES

Une simple découpe du polystyrène sur chantier, à l'aide d'une scie égoïne, permet de positionner et d'ajuster les réservations au centimètre près.



Dans le cas de trémies, un chevêtre reprendra les charges du plancher pour les répartir sur les modules voisins.

Le calcul de la section d'armatures à mettre en place dans le chevêtre est du ressort du bureau d'études béton armé du chantier.

Dans le cas d'un appui de rive, les armatures du chevêtre seront ancrées dans le chaînage périphérique.

5

DÉCOUPES BIAISES

Pour les appuis biais, on découpera, sur chantier la partie du polystyrène en trop (schéma 1).

Cette partie sera retournée et positionnée comme

le montre les schémas 2 et 3. La continuité de l'isolant est ainsi assurée. Le Stoptherm EP s'adapte parfaitement aux coupes biaisées.



Schéma 1

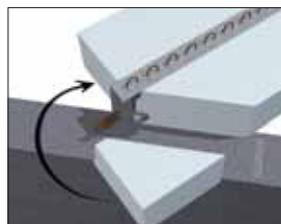


Schéma 2

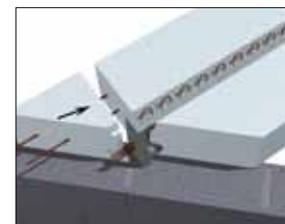


Schéma 3

Chapitre IV :

LIMITES DE PORTEE

DU SEACISOL

1

MODE D'EMPLOI DES TABLEAUX

Les tableaux suivants donnent les limites de portée du Seacisol dans les cas de charges les plus courants.

Dans certains cas ce prédimensionnement peut être optimisé par notre bureau d'études.

Les tableaux suivants sont établis en considérant une charge de cloison de 50 daN/m² et des ouvrages supportés de type fragile (exemple : un revêtement de sol dur). Si les ouvrages sont de type non fragile (exemples : sol souple), les performances des planchers

peuvent être nettement améliorées.

Pour chaque type de plancher, un tableau donne les portées limites dans les cas de montages et de charges les plus couramment rencontrés.

Abréviations:

- **Q** : Charges d'exploitation
- **G** : Charges permanentes
- **2AL** : Deux appuis libres (pas de continuité)
- **1ASE** : Un appui semi-encasté (continuité 1 coté)

2

SEACISOL AVEC ETAIS + TABLE DE COMPRESSION DE 5 CM

Type de poutrelle	C 17		C 21		C 25	
Epaisseur plancher fini (cm)	22		26		30	
Entraxe (cm)	60		60		60	
G+Q	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE
100+150	6,14	6,47	7,99	8,42	8,50	8,50
140+150	5,91	6,23	7,71	8,12	8,50	8,50
250+150	5,40	5,69	7,06	7,45	8,50	8,50
100+250	5,62	5,92	7,34	7,73	8,50	8,50
100+400	5,03	5,31	6,68	7,04	8,03	8,46

3

SEACISOL SANS ETAIS + TABLE DE COMPRESSION DE 5 CM EN VIDE SANITAIRE

Type de poutrelle	C 17		C 21		C 25	
Epaisseur plancher fini (cm)	22		26		30	
Entraxe (cm)	60		60		60	
G+Q	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE
100+150	5,14	5,17	6,90	6,90	8,00	8,00
140+150	5,00	5,17	6,75	6,90	8,00	8,00
250+150	4,66	4,91	6,30	6,64	7,82	8,00
100+250	4,82	5,08	6,49	6,85	8,00	8,00
100+400	4,44	4,68	5,97	6,29	7,40	7,80

LA DALLE ALVEOLEE



Dalle
Alvéolée

Chapitre I : LES POSSIBILITES DE MONTAGE

Chapitre II : LA MISE EN ŒUVRE

Chapitre III : LIMITES DE PORTEE

Chapitre IV : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Chapitre I :

LES POSSIBILITES DE MONTAGE

1

LES DALLES ALVÉOLÉES

De plus grands volumes pour vos projets :

Ces dalles précontraintes allégées et d'épaisseur réduite permettent de franchir des portées exceptionnellement élevées. A la rapidité de mise en oeuvre s'ajoute une simplification de la structure par la suppression des porteurs intermédiaires et une réduction de la hauteur finie des bâtiments.

Les grands volumes ainsi dégagés, grâce à l'utilisation de ce type de plancher, permettent une très grande latitude dans l'aménagement intérieur des locaux.

L'utilisation de la dalle alvéolée est particulièrement indiquée dans :

- les constructions industrielles,
- les locaux commerciaux,
- les parkings,
- les immeubles de bureaux,
- les groupes scolaires,
- etc,...

Une mise en œuvre facilitée :

- Pose rapide
- Pas d'étalement central
- Economie de béton et d'armatures
- Sécurité et confort de pose

**Des coûts maîtrisés :**

- Réduction des délais
- Poste de main d'œuvre extrêmement réduit
- Moindre incidence des intempéries sur le déroulement du chantier

Tous ces éléments contribuent à la réduction des coûts de la construction.

Les dalles alvéolées SEAC sont des dalles en béton précontraint (de classe d'exposition XC4, XD1, XS1 et XF1) par armatures adhérentes et allégées par des alvéoles longitudinales. Le module standard est de 1.20 m de large (possibilité de démoduler à 0.60 - 0.75 - 0.91 - 1.06).



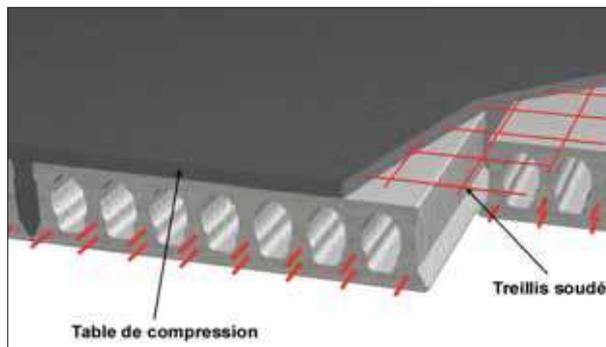
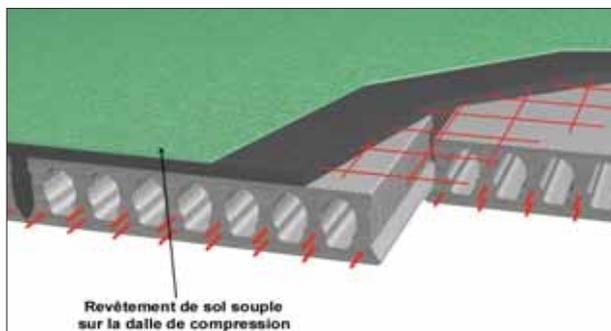
Pour une mise en œuvre avec une dalle de compression en béton armé d'un treillis soudé

rapportée, leur face supérieure est rugueuse (type C conformément à l'Euro code 2). La dalle de compression et le clavetage entre dalle devront être réalisés, après humidification des joints, avec un béton de classe de résistance minimale C25/30 dont le diamètre maximal sera limité à 10 mm. On veillera au parfait serrage du béton dans les joints. La table peut être coulée soit en même temps que les clavetages, soit après coulage et durcissement complet des joints. **Dans tous les cas, il est impératif de ne pas solliciter le plancher pendant la montée en résistance du béton de joints** (coulage de la table de compression, passage de taloche mécanique ou dépose d'objets lourds par exemple).

Aciers complémentaires : les aciers complémentaires pour les effets thermiques et les déformations différées seront calculés par le bureau d'études structure béton armé et mis en place dans la dalle coulée sur chantier.

Sauf indication contraire sur nos plans de préconisation de pose, l'ancrage sur appui est réalisé par des torons dépassants de 10 cm.

Détail 1



Ce type de plancher peut recevoir, par exemple, un revêtement souple collé (Détail 1), un enrobé (Détail 2), ou un carrelage sur chape.

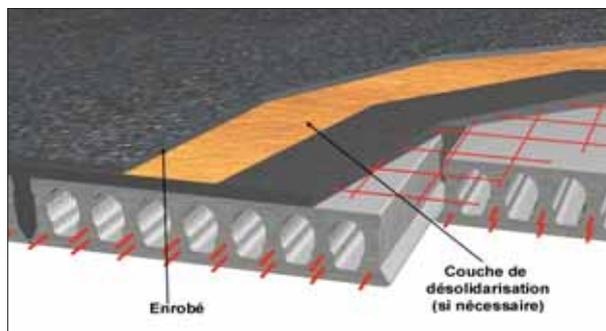
Leur sous-face, brute de décoffrage, est lisse avec un parement de type courant conformément au FD CEN:=/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. La stabilité au feu de la dalle brute est de 1 heure minimum et peut aller jusqu'à 2 heures suivant les configurations.

Le niveau d'arase des porteurs doit tenir compte de la contre-flèche inhérente au processus de fabrication par précontrainte. Les éventuelles contre-flèches différentielles doivent être absorbées avant le clavetage des joints, soit en jouant sur l'étalement, soit par un chargement provisoire.

Des bouchons polystyrène ferment les alvéoles. L'entreprise contrôlera leur bon positionnement avant le bétonnage.

Chaque alvéole est percée en sous face, à 40 cm environ de chaque extrémité, pour évacuer l'eau résiduelle. Après coulage du béton, l'entreprise vérifiera que ces trous sont bien débouchés à l'aide d'une tige métallique.

Détail 2



Descriptif :

Le plancher sera constitué par des dalles alvéolées de type SEAC ou similaire. Ces dalles seront mises en place sur des appuis sains parfaitement arasés. La largeur d'appui devra respecter le minimum imposé par la réglementation en vigueur.

La table de compression et les clavetages seront remplis d'un béton de classe de résistance minimale C25/30 dont le diamètre maximal sera limité à 10 mm. On veillera au parfait serrage du béton dans les

joints, dont les joues auront été préalablement humidifiées.

Après coulage, l'entreprise contrôlera que les orifices d'évacuation d'eau, en partie inférieure des dalles alvéolées, soient débouchés. Les joints resteront apparents.

L'épaisseur de la table de compression sera de 5 cm minimum.

Chapitre II:

LA MISE EN ŒUVRE

1

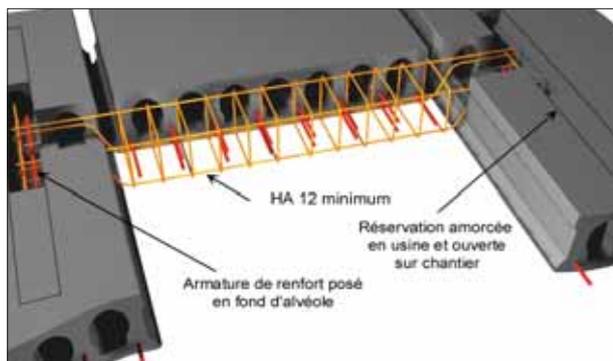
RÉALISATION DE TRÉMIES ET DE SCELLEMENTS

Réalisation de trémies :

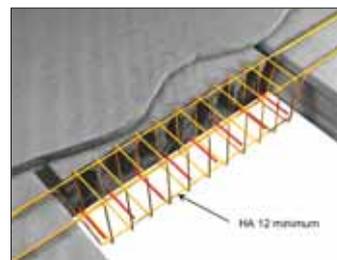
Les petites ouvertures (jusqu'à 130 mm de diamètre) seront exécutées sur le plancher fini à l'aide d'une carotteuse. A défaut, on utilisera un outil à percussion de puissance réduite. Il est interdit d'utiliser des marteaux pneumatiques. Dans tous les cas on évitera de "blesser" les aciers de précontrainte dont la position précise est donnée dans les schémas techniques.

Pour les trémies de largeur jusqu'à 1.20 m, un chevêtre sera coulé en place par l'entreprise de gros œuvre.

Dans le cas de planchers sans dalle coulée en place, le chevêtre sera ancré dans des réservations réalisées dans les dalles attenantes. Ces ouvertures, amorcées en usine, seront découpées à la scie sur le chantier.

**Détail 1**

Pour les planchers avec dalle de compression, les armatures du chevêtre seront ancrées dans la dalle béton (Détail 1).



Le dimensionnement de ces chevêtres est du ressort du bureau d'études béton armé du chantier. Pour les dispositions constructives, se reporter au chapitre "poutre sans retombée". Ces supports seront à concevoir conformément aux dispositions données dans le DTU 23.2.

Scellements :

Les scellements se feront par chevillage chimique ou mécanique. Les percements seront positionnés de préférence dans les clavetages entre dalles ou dans l'axe des alvéoles. La fixation par pistolet à scellement est interdite **sauf dans le cadre d'une utilisation sous avis technique spécifique**. Dans tous les cas, on évitera de "blesser" les aciers de précontrainte dont la position précise est donnée dans les schémas techniques. Nous tenons à votre disposition sur simple demande une fiche technique spécifique.

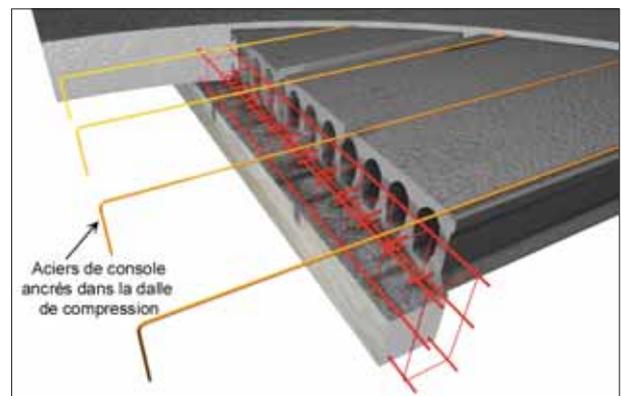
Les dalles alvéolées SEAC peuvent équilibrer des porte-à-faux. Suivant les cas, plusieurs méthodes peuvent être mises en œuvre pour les reprendre. Le porte-à-faux sera toujours repris par un porteur,

les dalles ne servant qu'à l'équilibrage et l'ancrage des armatures. Dans tous les cas les armatures du porte-à-faux seront déterminées par le Bureau d'Etudes Structure Béton Armé du projet.

Cas des porte-à-faux dans le prolongement des dalles alvéolées

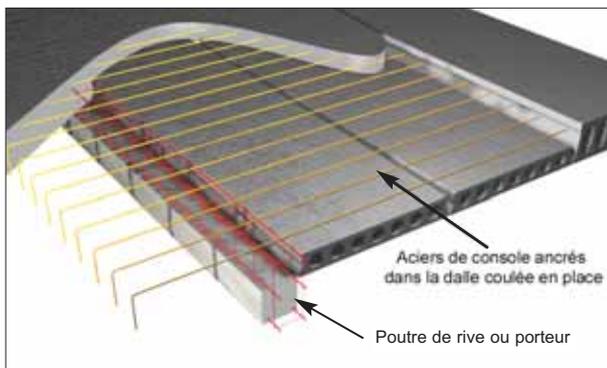
- Montage avec dalle de compression :

Les armatures d'équilibrage du porte-à-faux, seront disposées dans la dalle béton coulée en place. Il est parfois nécessaire d'ouvrir une alvéole de la dalle sur deux.



P. à F. dans le prolongement des dalles, montage avec table

Dalle Alvéolée



P. à F. perpendiculaire aux dalles, montage avec table

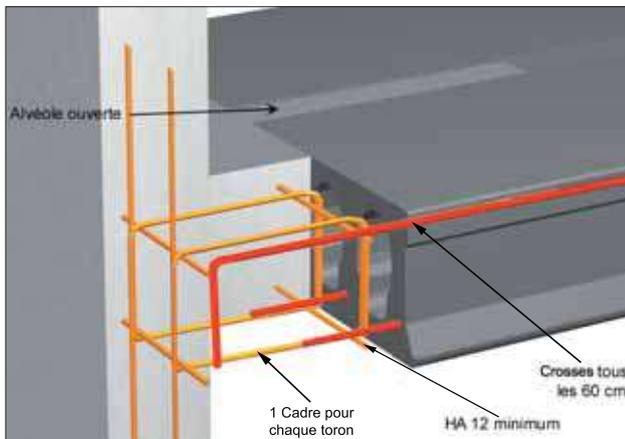
Cas des porte-à-faux perpendiculaires aux dalles alvéolées

- Montage avec dalle de compression :

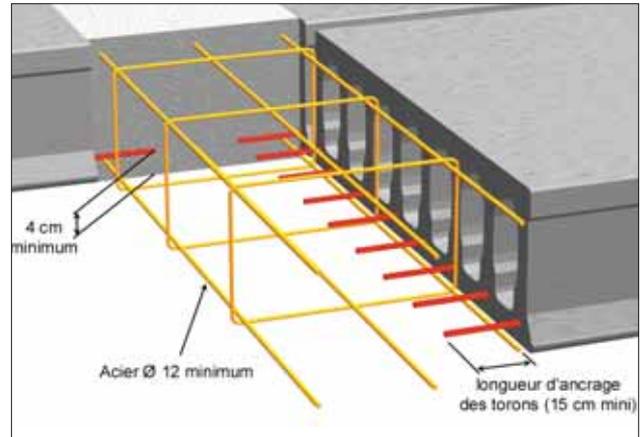
Les armatures d'équilibrage seront positionnées dans la dalle de compression.

Une poutre de rive ou porteur est obligatoire en rive de dalle reprenant un porte-à-faux.

Console courte



Poutre sans retombée



Cette disposition constructive exige une attention toute particulière de la part du bureau d'études chargé du calcul des supports car elle entraîne une conception et une disposition d'armatures spécifiques. Elle nécessite aussi une grande rigueur dans l'exécution.

Cet article n'a pas la prétention de traiter de façon exhaustive les problèmes relatifs à ces types de structure, il ne donne que quelques dispositions constructives minimales (voir schéma et détail 1 et 2). Il appartient au concepteur d'analyser l'ensemble des conséquences liées à de telles dispositions et de rester conforme, entre autres, aux dispositions de l'article III.A.110.4 du titre III du CPT "planchers" ou de l'article 6.3 du DTU 23.2 P1-1.

Joint de dilatation :

L'appui de dalles alvéolées, le long d'un joint de dilatation, doit se faire par l'intermédiaire d'appuis glissants. La solution "bande noyée + goujons" ne répond pas aux dispositions de l'article III.A.110.4. du CPT "planchers".

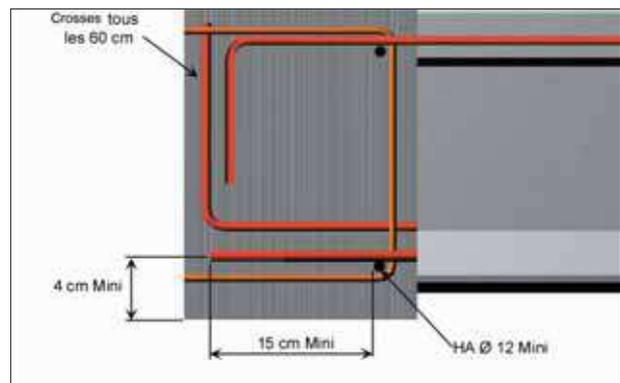
Constructions parasismiques :

Les poutres noyées dans l'épaisseur du plancher ne peuvent être réalisées qu'aux conditions suivantes :

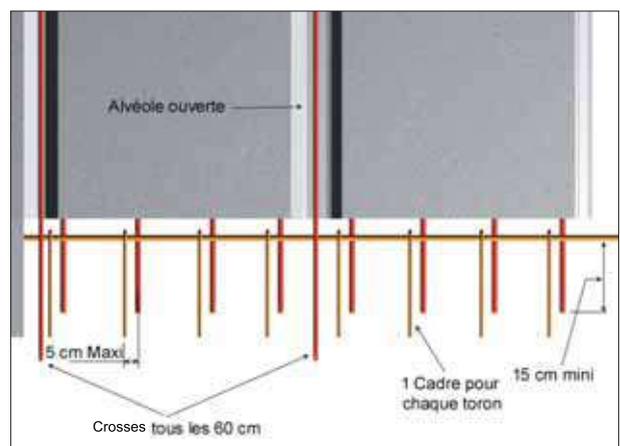
- élancement de la poutre $< 1/8$,
- portée de la poutre < 2 largeurs de dalles alvéolées,
- respect des dispositions de l'article III.A.113.12 du titre III du CPT "planchers".

Les consoles courtes ne sont pas autorisées dans les zones où les règles parasismiques sont applicables.

Détail 1



Détail 2



Sur le plan de préconisation de pose figure le positionnement de l'étaie. **Celui-ci doit être dimensionné par l'entreprise autant vis à vis de la charge totale du plancher que de la stabilité**, conformément à la réglementation en vigueur.

Cet étaie est nécessaire dans certains cas de dalles associées à une dalle de compression coulée en œuvre, lorsque le dimensionnement du plancher en fait ressortir la nécessité. Dans ce cas, l'étaie figure sur le plan de préconisation de pose. Cet étaie-

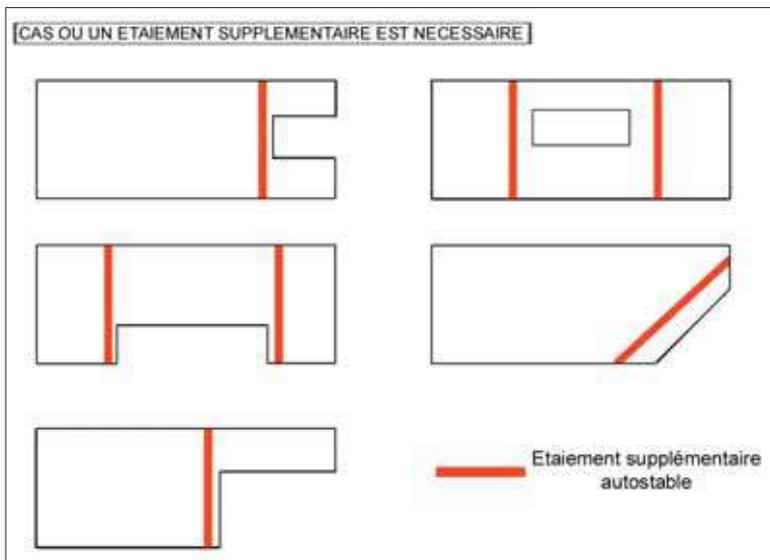
ment, autostable, doit être réglé après mise en place des dalles de telle sorte qu'il vienne en contact avec la sous face de la dalle avant coulage du béton.

La mise en place d'un étaie supplémentaire éventuel, non précisé sur les plans de pose, peut s'avérer nécessaire notamment dans les cas suivants :

- **Chevêtres ou dalles de formes particulières**, un étaie autostable complémentaire doit être mis en place (voir schéma).

- **Appuis sur les éléments porteurs sont insuffisants**. C'est le cas lorsque les repos effectifs sains, observés sur le chantier sont inférieurs aux valeurs minimales prescrites dans le cas de pose sans étai : voir la rubrique "**Appui minimum**". L'attention du poseur est particulièrement attirée sur les conséquences que peut entraîner un défaut de positionnement latéral des dalles dans le cas de dalles biaisées.

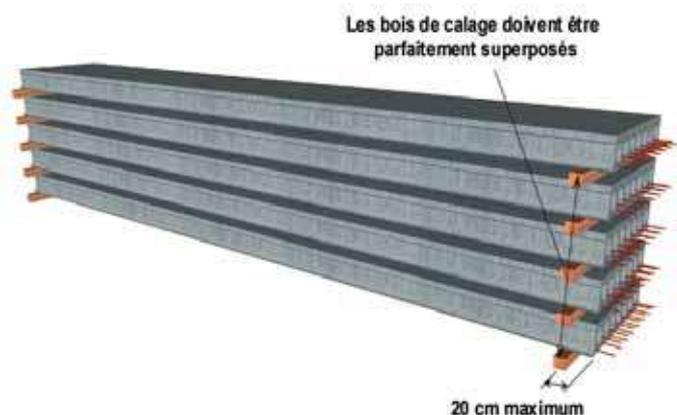
Nous tenons à votre entière disposition, les règles professionnelles éditées par la F.I.B. ainsi que les recommandations de l'OPPBTP relatives à la manutention, au transport, au levage et à la mise en place des dalles alvéolées.



Les dalles alvéolées SEAC sont livrées sur chantier prêtes à mettre en place. Pour des raisons économiques et pratiques, il est préférable de privilégier la mise en œuvre directe depuis la remorque.

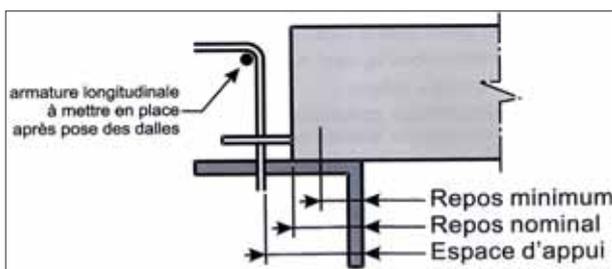
Si vous devez stocker les dalles sur chantier, quelques règles simples doivent être impérativement respectées:

- Ne jamais créer de porte-à-faux
- Ne jamais déposer les dalles directement sur le sol, même pour de courtes durées
- La zone de stockage doit être plane et pouvoir supporter la charge du stockage sans enfoncement
 - Les dalles seront posées sur 2 bois de calage positionnés à 20 cm au maximum des extrémités
 - Chaque empilement de dalles aura son calage indépendant des autres piles
 - Lors de la superposition des dalles, les bois de calages seront alignés les uns au-dessus des autres pour éviter tout porte-à-faux



La pose des dalles alvéolées sans lisse d'appui est possible à condition que les largeurs d'appuis soient supérieures aux valeurs nominales définies ci-dessous (voir schéma).

L'espace d'appui est la profondeur devant être réservée, à la conception des appuis, pour permettre la pose des dalles alvéolées compte tenu d'obstacles éventuels et des différentes tolérances. Dans certains cas, des valeurs supérieures peuvent être indiquées sur nos plans de préconisation de pose.



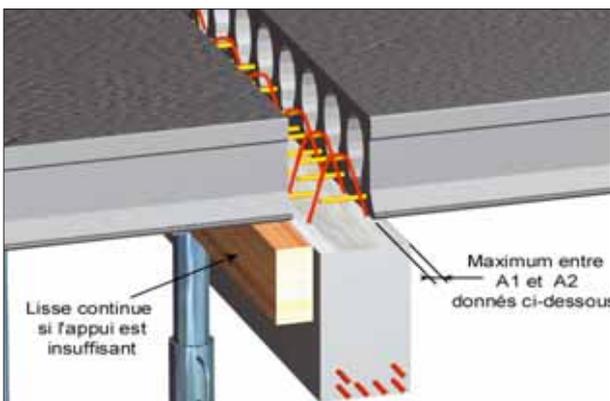
Repos nominal : valeur du repos sur appui indiquée sur le plan de préconisation de pose.

Pour garantir le repos minimum, le repos nominal doit tenir compte des tolérances de fabrication des dalles et des tolérances d'exécution des ouvrages prises en général à plus ou moins 2 cm.

Espace d'appui : profondeur d'appui devant être réservée pour permettre la pose des dalles alvéolées compte tenu d'obstacles éventuels (cadres de poutre par exemple) et des différentes tolérances prises en général à plus ou moins 2 cm.

Repos minimum : valeur de repos sur appui en dessous de laquelle une lisse de rive est obligatoire.

Le bureau d'études béton armé du chantier devra tenir compte de ces valeurs pour positionner les armatures des supports sans oublier le jeu de pose correspondant aux diverses tolérances.



Pose sur béton armé ou sur support métallique

La valeur de l'appui est la plus grande des 2 valeurs :

• **A1 (cm)** = $P_a / 1500$ (P_a en daN/m est défini ci-dessous)

• **A2 (cm)** = repos minimum donnée dans le tableau ci-dessous

En dessous de ces valeurs une lisse autostable le long de l'appui est obligatoire.

Valeur A2 support béton ou métal

(Attention A1 peut être supérieur à A2)

L en m	Repos minimum A2	Repos nominal	Espace d'appui
$L \leq 10.00$	3	5	7
$10.00 < L \leq 12.50$	4	6	8
$12.50 < L \leq 15.00$	5	7	9
$L > 15.00$	6	8	10

Pose sur maçonnerie :

La valeur de l'appui minimum est la plus grande des 2 valeurs :

• **A1 (cm)** = $3 \times P_a$ (daN/m) / 2000

• **A2 (cm)** = donnée par le tableau 2

En dessous de ces valeurs ou au-delà de 10.00 m de portée, une lisse autostable convenablement dimensionnée pour reprendre le poids total du plancher le long de l'appui est obligatoire. La pose peut se faire aussi sur chaînage béton armé.

Valeur A2 pour support maçonnerie

(Attention A1 peut être supérieur à A2)

L en m	Repos minimum A2	Repos nominal	Espace d'appui
$L \leq 8.00$	4	6	8
$8.00 < L \leq 10.00$	5	7	9
$L > 10.00$	Lisse obligatoire		

Calcul de la valeur P_a :

P_a (daN/ml) : charge transmise à l'appui en phase provisoire

$$P_a \text{ (daN/ml)} = (1.35 \times (G_1 + G_2) + 1.50 \times Q_c) \times L / 2$$

avec :

• **G1** : Poids propre de la dalle seule en daN/m²

• **G2** : Poids du béton complémentaire en daN/m²

• **Qc** : Charge conventionnelle de chantier en daN/m² :

⇒ 50 daN/m² pour les planchers sans table de compression

⇒ 100 daN/m² pour les planchers avec table de compression

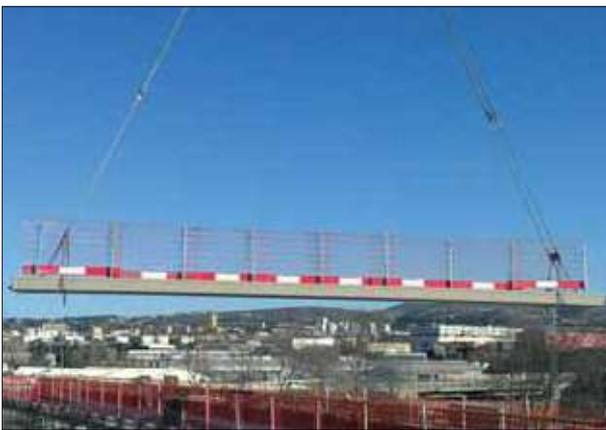
• **L** : Portée en m

7 MANUTENTION AVEC LE PALONNIER ERMIB

Le palonnier de Type Ermib-SNSH est composé de 2 accessoires. Il existe 2 modèles :

- L'équipement standard E R 111
Capacité de levage de 8 tonnes sur 4 brins
Trous dans les dalles : Diamètre 90/100 mm.
- L'équipement standard E R 111 S
Capacité de levage de 10 tonnes sur 4 brins
Trous dans les dalles : Rectangle 8x150 mm.

Dans les 2 cas la capacité de levage indiquée implique que l'angle au sommet de l'élingue de reprise soit de 60° maximum.



Règle pratique pour déterminer la longueur des élingues de reprise :
Longueur des brins = Longueur de la dalle

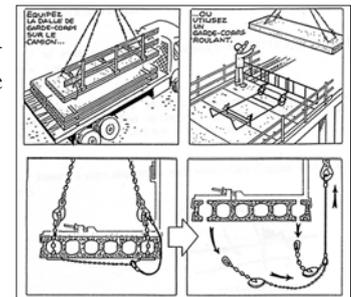
ex : dalle de 14.00 m
=> 4 brins de 14.00 m

Le principe de ces accessoires a été mis au point en 1994 en collaboration avec l'entreprise SNSH et fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.



Pour tous renseignements visitez le site internet Ermib :

icm-ermib.com



Dalle Alvéolée

8 MANUTENTION À LA SANGLE



Les dalles ou les éléments démodulés (de moins de 1.20 m de largeur) peuvent exceptionnellement être mis en place avec des sangles ou des chaînes ceinturant la dalle.

Dans ce cas il faut casser les angles inférieurs de la dalle à 60 cm des extrémités pour éviter que les sangles ne glissent. Il convient d'éliminer les angles vifs pour ne pas "blesser" les sangles (Détail 1).

Les sangles de manutention devront être obligatoirement protégées par une gaine.

L'angle formé par le dessus de la dalle et les élingues ne devra être en aucun cas inférieur à 60°.

Règle pratique pour déterminer la longueur des élingues de reprise : Longueur des brins = Longueur de la dalle (ex : dalle de 14.00 m => 4 brins de 14.00 m).

Nous tenons à votre entière disposition les règles professionnelles éditées par la F.I.B. ainsi que les recommandations de l'OPPBTP relatives à la manutention, au transport, au levage et à la mise en place des dalles alvéolées.

Détail 1



Le système de levage intégré de la Dalle Alvéolée se décompose principalement en trois parties :

Ancre de levage :

Chaque dalle est équipée de quatre ancres de levage positionnées dans chacune des deuxièmes alvéoles en partant des bords et à environ 60 cm des extrémités.

Anneau de levage :

Ce sont des anneaux de levage à verrou Frimeda de marque HALFEN à décrochage manuel TPA-R1 ou TPA-R2 en acier forgé de catégorie 2.5 ou 5 tonnes.

L'un ou l'autre des anneaux (non fourni avec les dalles) peut être utilisé au choix.

La force portante est inscrite sur la tête de l'anneau et sur la partie visible de l'ancre.

Seules les deux références d'anneaux de levage ci-dessus sont utilisables.



Notice d'utilisation du procédé de levage Dalle Alvéolée



Elingue ou palonnier de levage équilibré :

Ce système de levage est conçu pour être manipulé directement avec des élingues de chantier (non fournies).

Le levage doit toujours se faire en utilisant simultanément les 4 ancres ou un palonnier équilibré de type ERMIB en fonction du poids des dalles.

L'angle formé par le dessus de la dalle et les élingues ne devra en aucun cas être inférieur à 60°.

Règle pratique pour déterminer la longueur des élingues de reprise : Longueur des brins = Longueur de la dalle (moins 1.20 ml).

Les dalles alvéolées sont soit mises à disposition sur camion soit déposées au sol par la grue du camion suivant leur longueur et leur poids. La mise en place des dalles est réalisée sous la responsabilité de l'entreprise.

Pour l'utilisation de ce système de levage, une notice d'utilisation complète devra être fournie.

Les dalles alvéolées, avec ou sans table de compression, sont adaptées pour une mise en œuvre dans les zones où les règles parasismiques sont applicables.

Les dispositions qui suivent exigent une attention toute particulière de la part du bureau d'études chargé du calcul des supports entraînant une conception et des dispositions d'armatures spécifiques. Elles nécessitent aussi une grande rigueur dans l'exécution.

Cet article n'a pas la prétention de traiter de façon exhaustive les problèmes relatifs à ces types de structures. Il appartient au concepteur d'analyser l'ensemble des conséquences liées à de telles dispositions et de rester conforme, entre autres, aux dispositions de l'article III.A.113 du titre III du CPT "planchers".

Les consoles courtes ne sont pas autorisées dans les zones où les règles parasismiques sont applicables. Pour les poutres sans retombée, se reporter à l'article III.A.113.12 du titre III du CPT "planchers" qui l'autorise sous certaines conditions.

Disposition générale :

Le plancher sera découpé par des chaînages BA en panneaux rectangulaires, dont le rapport des côtés sera compris entre 0.5 et 2. **La section d'acier du chaînage sera proportionnelle à la surface du plancher sans être inférieure à 3 cm².**

Les côtés de la dalle alvéolée seront munis d'un crantage latéral en usine (voir schéma).



Sur appui, la continuité sera assurée par des HA placés dans les joints entre dalles et dont la longueur de scellement sera majorée de 30%.

Disposition supplémentaire pour plancher avec table de compression :

Sauf dans le cas particulier des bâtiments de catégorie III ou IV en zone 4, il n'est pas nécessaire d'ancrer le treillis soudé de la table par des épingles positionnées dans les joints.

La section du treillis sera, au minimum, de 1 cm²/ml dans le sens perpendiculaire à la portée et de 0.5 cm²/ml dans l'autre. Le treillis sera ancré dans les chaînages sur toute la périphérie du plancher.

Chapitre III :

LIMITES DE PORTEE

DE LA DALLE ALVEOLEE

1

MODE D'EMPLOI DES GRAPHIQUES

Les tableaux suivants donnent les limites de portée des dalles alvéolées SEAC dans les cas de charges les plus courant. **Ce prédimensionnement peut, dans certains cas, être optimisé par notre bureau d'études.**

La limite de portée d'un plancher est fonction des charges qu'il reprend et du type d'ouvrage qu'il supporte. Les ouvrages supportés sont classés en 2 catégories :

- **les ouvrages non fragiles**, exemples : les revêtements de sol souple, les cloisons plaque de plâtre, les cloisons mobiles, les faux planchers techniques etc... (graphique avec le fond vert),

- **les ouvrages fragiles**, exemples : les revêtements de sol dur, les cloisons maçonnées, etc... (graphique avec le fond jaune).

Chaque graphique donne les limites de portée en fonction des charges d'exploitation, les charges permanentes étant fixes (valeurs données en tête du tableau).

Les charges permanentes sont fonction du type de revêtement de sol, de cloisons, etc., s'appuyant sur le plancher. Les charges d'exploitation seront fonction de la destination finale de l'ouvrage (se reporter à la norme NF P 06 -001).

Exemple : un plancher avec table de compression de 9.50 m de portée de bureau supportant un revêtement souple, cloisons légères

Ouvrages supportés de type non fragile

Charges permanentes : 100 daN/m²

Charges d'exploitation : 300 daN/m²

⇒ le tableau n°2 donne une dalle **GF 200**



Hypothèses de calcul :

Les calculs sont faits suivant la méthode du "CPT Planchers titre III".

- Les coefficients ψ_1 et ψ_2 ont une valeur respective de 0.75 et 0.65
- Les charges sont uniformément réparties
- Les dalles reposent sur 2 appuis simples
- Les dalles ne comportent pas de trémies ou de réservations importantes
- La limitation de flèche est prise en compte selon le "CPT Planchers titre III" avec $G_a = G$
- La stabilité au feu est de 1 heure (pour des valeurs supérieures veuillez consulter notre bureau d'études)
- La table de compression est constituée d'une épaisseur de 5 cm de béton C25/30 coulée sur chantier.

Les portées représentées par les graphiques sont indicatives et ne dispensent pas de procéder aux vérifications suivant la réglementation en vigueur.

2 PLANCHER AVEC TABLE PORTANT DES OUVRAGES DE TYPE NON FRAGILE

Tableau n° 1 : Charges permanentes: 0 daN/m² avec table de compression

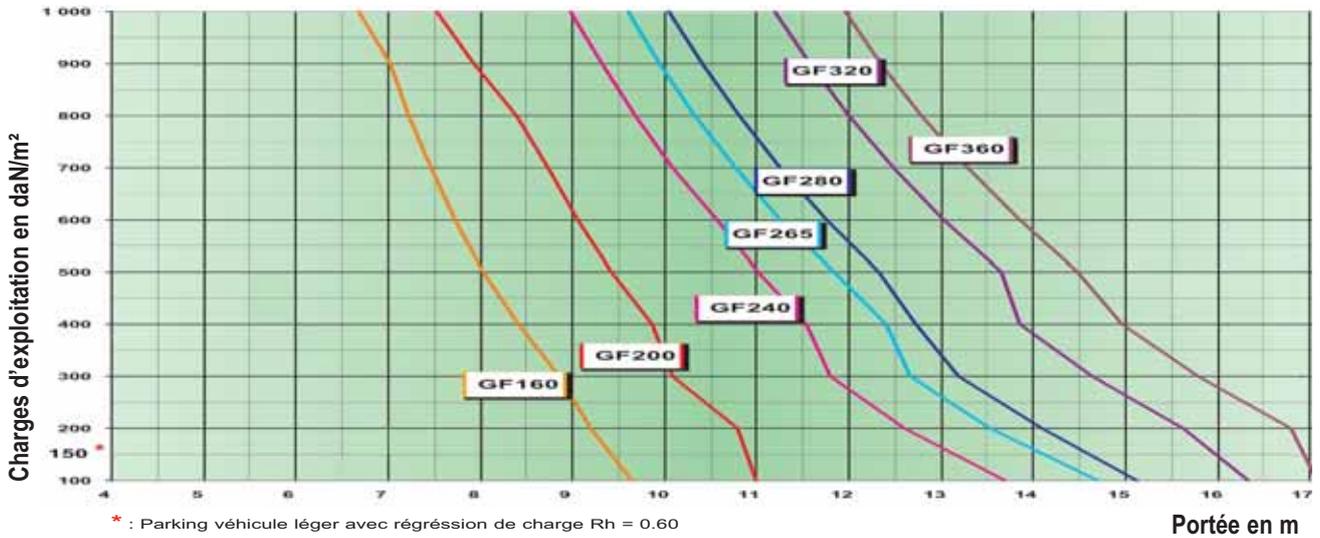


Tableau n° 2 : Charges permanentes: 100 daN/m² avec table de compression

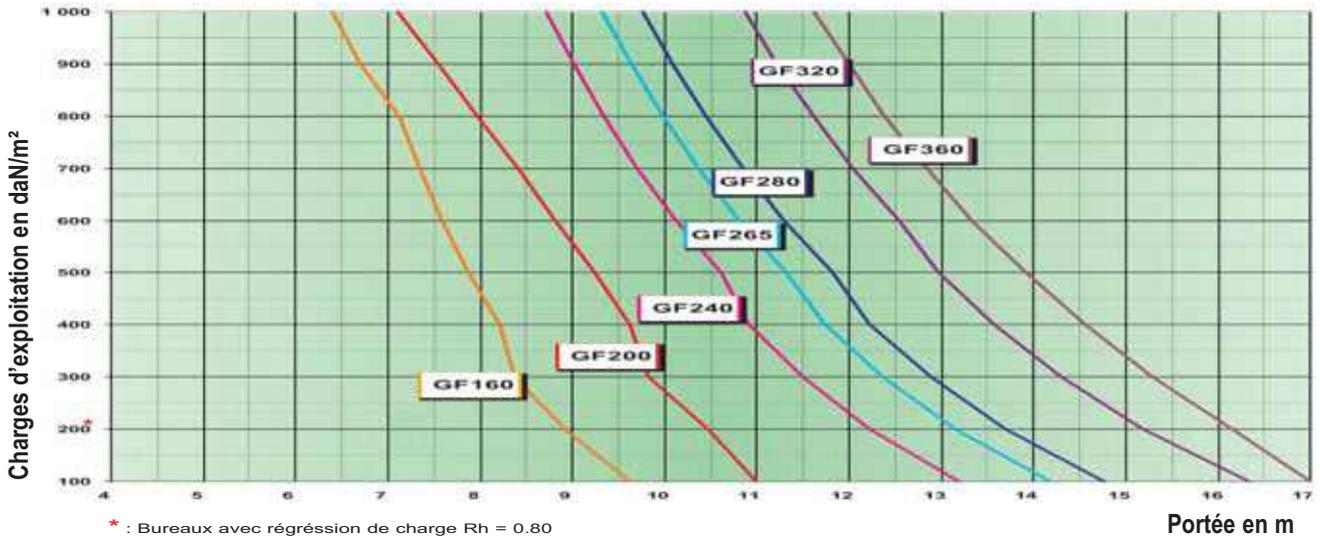
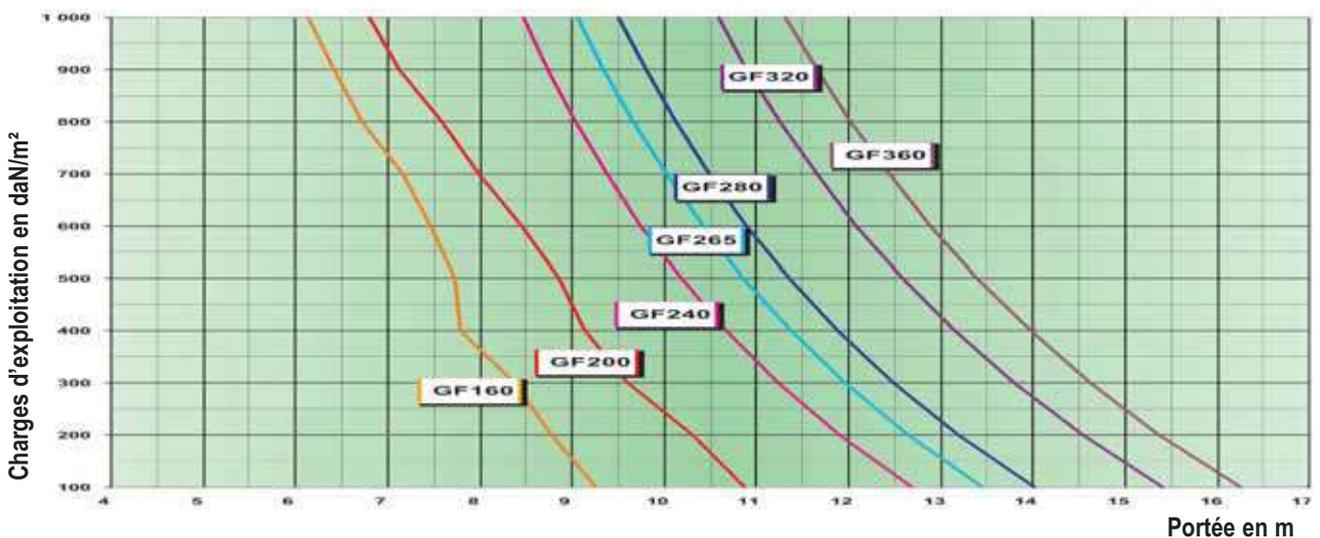


Tableau n° 3 : Charges permanentes: 200 daN/m² avec table de compression



Dalle Alvéolée

PLANCHER AVEC TABLE PORTANT DES OUVRAGES DE TYPE NON FRAGILE

Tableau n° 4 : Charges permanentes: **300 daN/m²** avec table de compression

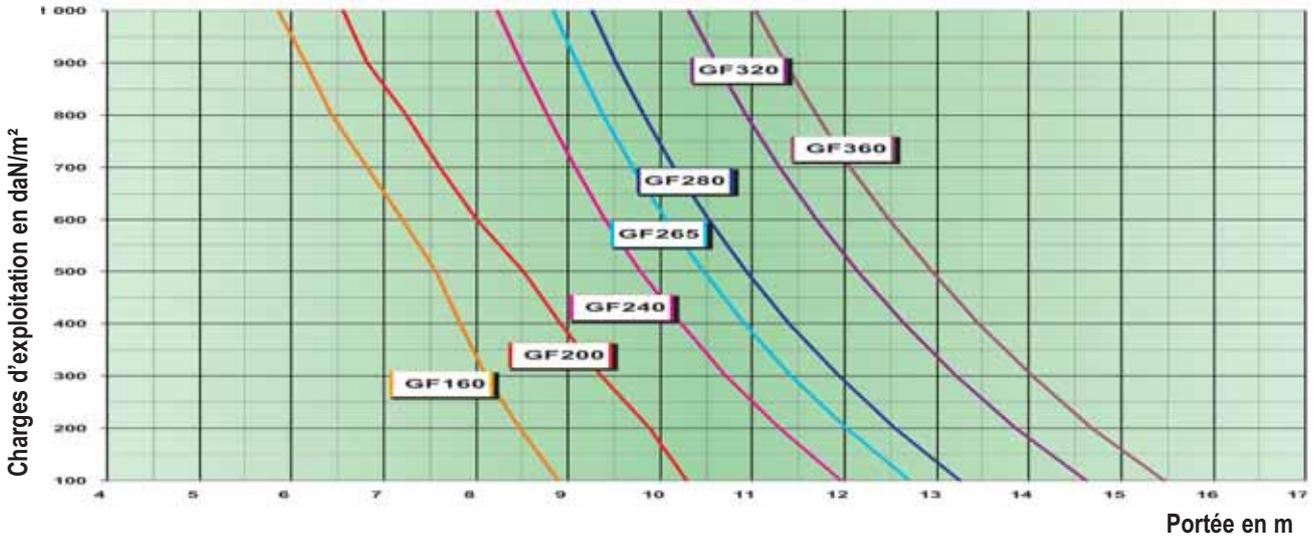


Tableau n° 5 : Charges permanentes: **400 daN/m²** avec table de compression

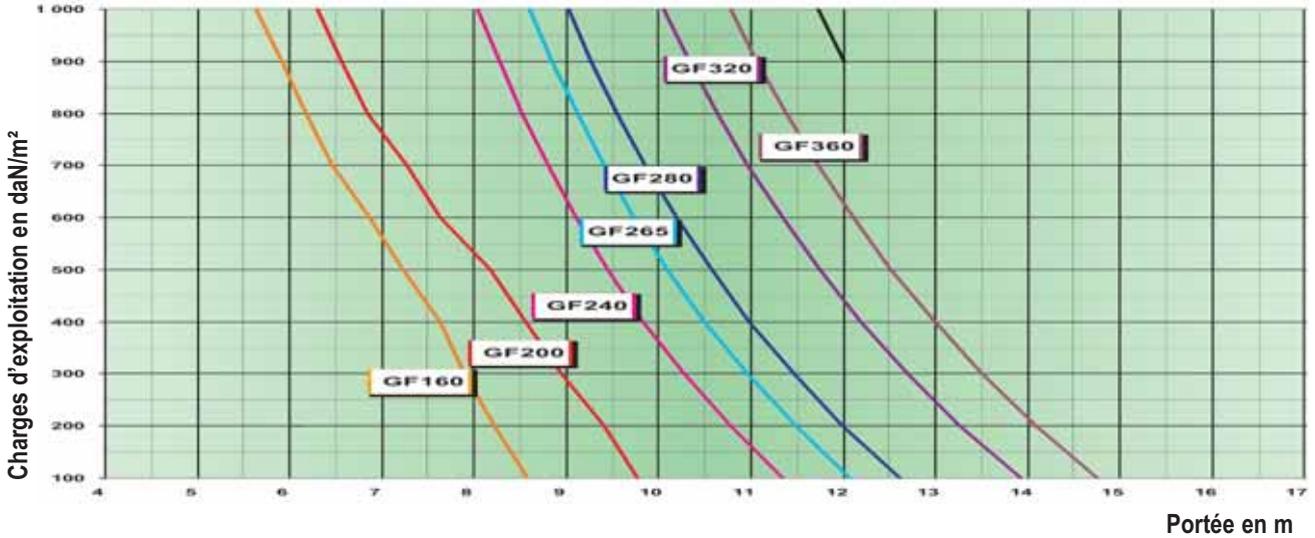
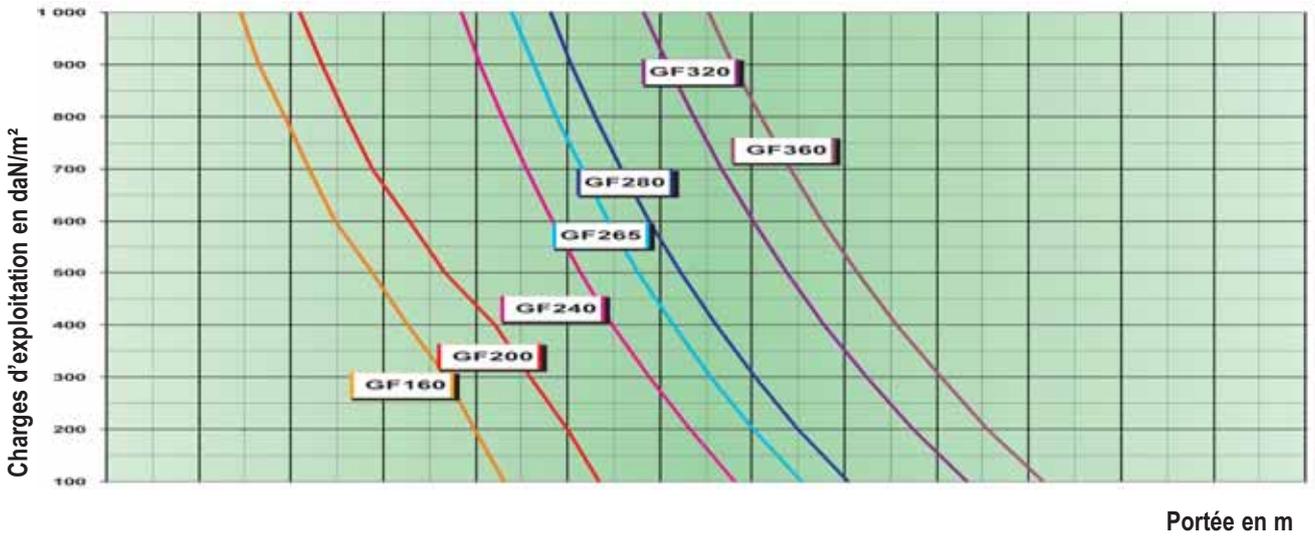


Tableau n° 6 : Charges permanentes: **500 daN/m²** avec table de compression



Dalle Alvéolée

3 PLANCHER AVEC TABLE PORTANT DES OUVRAGES DE TYPE FRAGILE

Tableau n° 7 : Charges permanentes: **150 daN/m²** avec table de compression

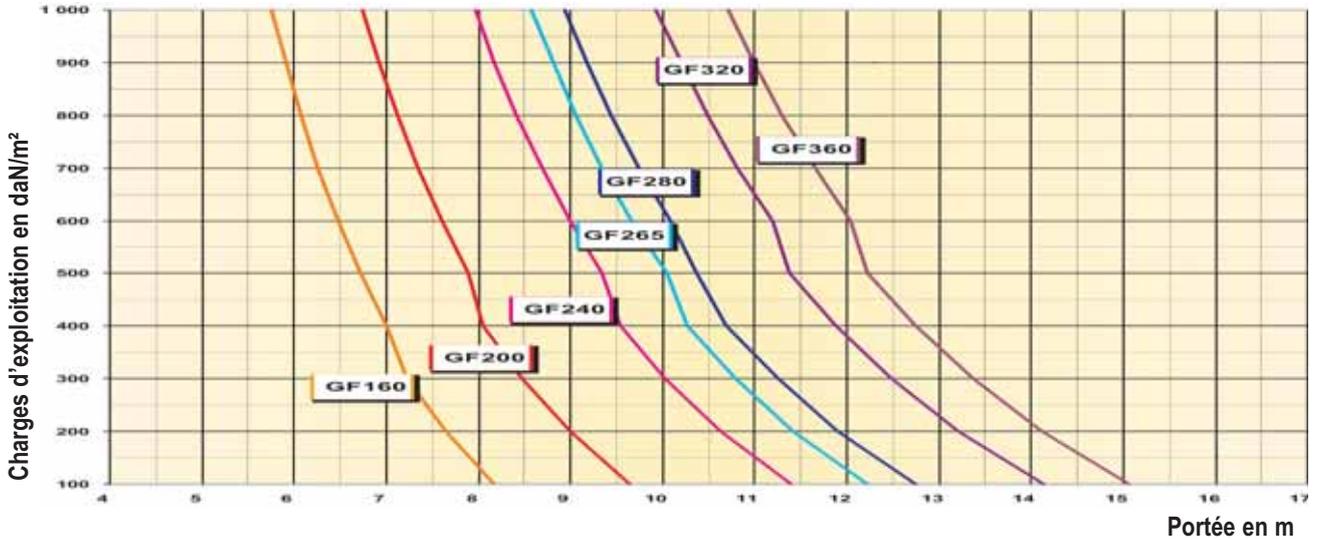


Tableau n° 8 : Charges permanentes: **250 daN/m²** avec table de compression

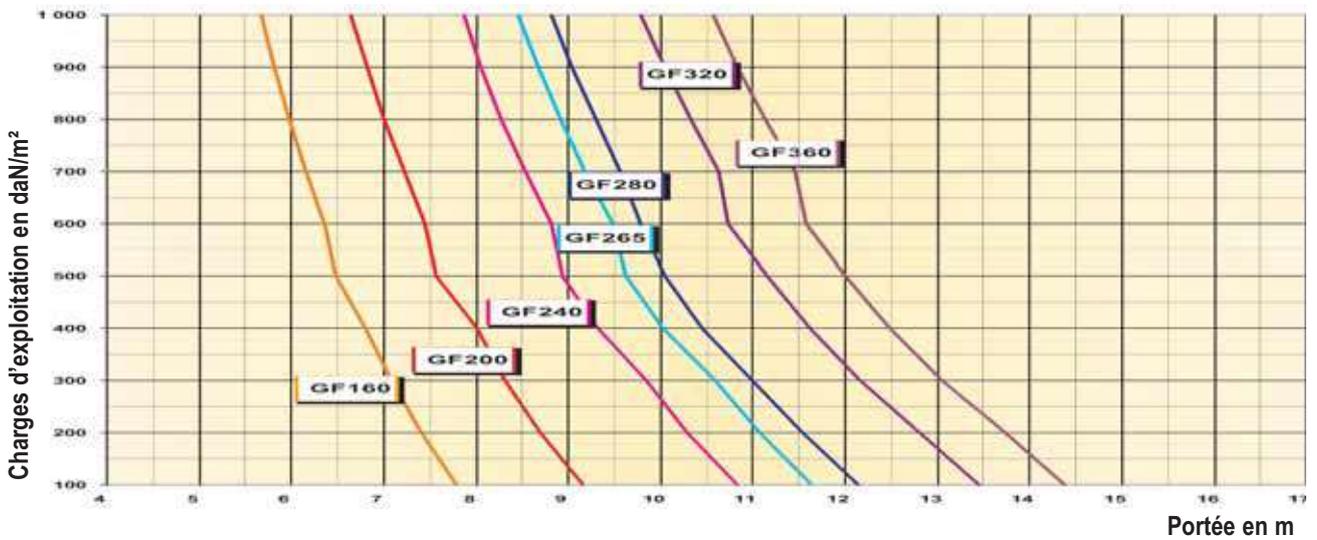
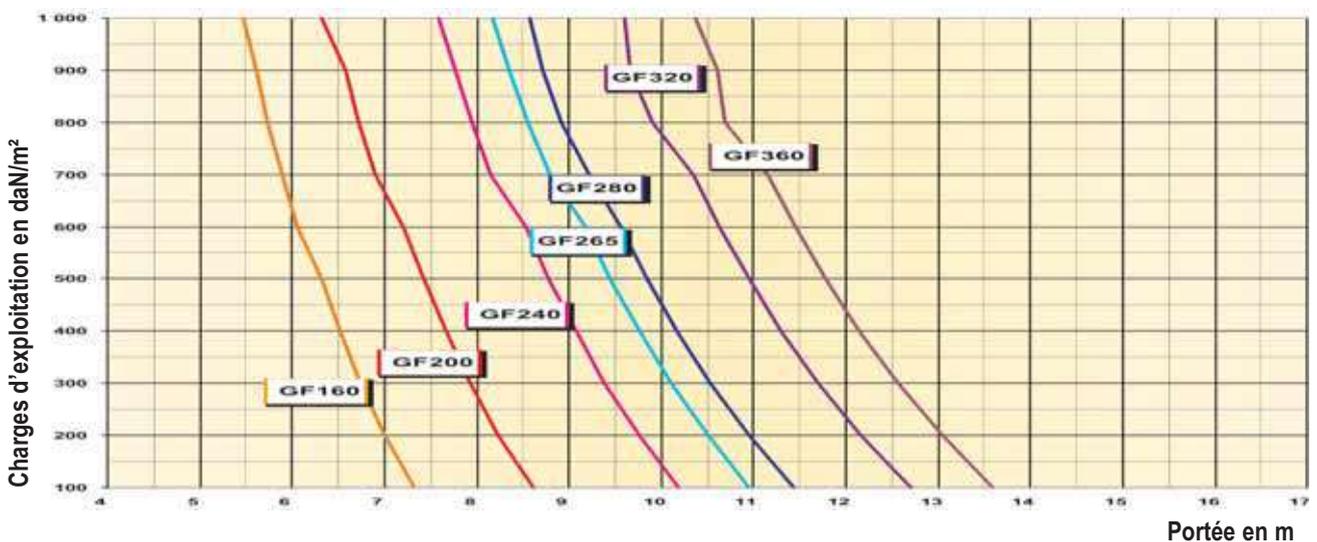


Tableau n° 9 : Charges permanentes: **400 daN/m²** avec table de compression



Dalle Alvéolée

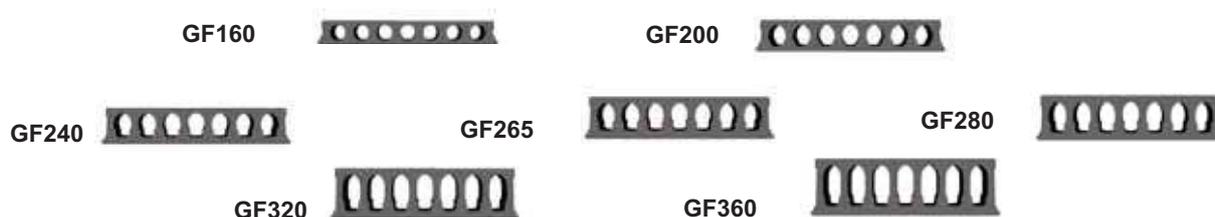
Chapitre IV:

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DETAILLEES

1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES



Nom	LA DALLE ALVEOLEE				SANS TABLE de compression		AVEC TABLE de compression (5 cm)	
	épais- seur cm	Module standard m	Pds dalle seule daN/ml	litrage joints l/m ²	Pds du plancher fini daN/m ²	Affaiblis ¹ . acoustique indicatif dBA	Pds du plancher fini daN/m ²	Affaiblis ¹ . acoustique indicatif dBA
GF 160	16	1.20	300	7.1	265	50	385	56
GF 200	20	1.20	348	9.6	310	52	430	57
GF 240	24	1.20	415	11.6	375	55	495	60
GF 265	26.5	1.20	441	13.7	400	56	520	61
GF 280	28	1.20	453	14.2	415	56	535	61
GF 320	32	1.20	506	17.1	460	58	580	62
GF 360	36	1.20	559	19.5	510	58	630	62

LA POUTRE INDUSTRIELLE



Poutre
industrielle

Chapitre I : LES POSSIBILITES DE MONTAGE

Chapitre II : LA MISE EN ŒUVRE

Chapitre III : LIMITES DE PORTEE

Chapitre I :

LES POSSIBILITES DE MONTAGE

1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Définition du **BETON** :

- **Béton de la partie préfabriquée**
 - Béton de sable et granulats dont la granulométrie est limitée à 20 mm
 - Classe de résistance à la compression C50/60
 - Classe d'exposition du béton : XC4 - XF1 XD1 - XS1
 - Autres classes : XA1 selon étude au cas par cas

- **Parement**

Leur sous-face, brute de décoffrage, est lisse avec un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Elle peut être éventuellement peinte après application d'un enduit bouche-pores (voir DTU 59.1).

Définition des **ACIERS** :

- **Armatures de précontrainte**

Toron 12.5 mm classe III, TBR C3 agréé par la Commission Interministérielle d'Agrément des armatures en acier pour construction en béton précontraint.

Section nominale : 93 mm²

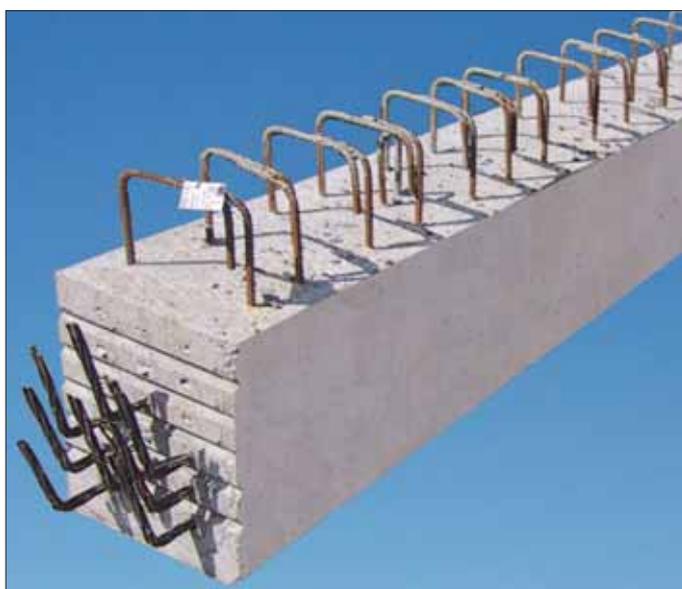
F_{peg} : 15400 daN F_{prg} : 17298 daN

- **Aciers passifs**

Cadres et frettes : Aciers à haute adhérence de classe FeE500

Aciers passifs : Chutes de fil de précontrainte, Acier de classe FeE500

Crochets de levage : Acier doux feE235.



Les poutres industrielles SEAC sont couramment employées dans la construction d'immeubles collectifs, maisons individuelles, constructions industrielles, bâtiments agricoles, groupes scolaires, centres hospitaliers, parkings, bureaux, etc...

Elles sont généralement associées à nos **planchers corps creux**, planchers à **prédalles précontraintes**, dalles alvéolées ou supportent seules des **couvertures** (Bac acier, Fibrociment, Bois, etc...).

Dans les bâtiments industriels ou de logements, les poutres industrielles SEAC sont particulièrement bien adaptées pour une exécution rapide et un prix de revient compétitif. Associées à des poteaux généralement préfabriqués et à nos planchers, les poutres précontraintes SEAC permettent de dégager dans le bâtiment un volume important que l'on peut aménager à sa guise.

Cette technique de construction autorise une grande souplesse architecturale pour la modulation de façades non porteuses, ce qui permet un choix de compositions pratiquement illimité.

Les poutres industrielles SEAC, dont le domaine de prédilection est le bâtiment, possèdent la forme la plus utilisée dans cette application :

LA SECTION RECTANGULAIRE (P.R.)

- Largeurs : de 15 à 60 cm (de 5 en 5 cm).
- Hauteurs : elles varient de 20 à 100 cm (de



5 cm en 5 cm pour les hauteurs standard, à la demande pour certains cas particuliers).

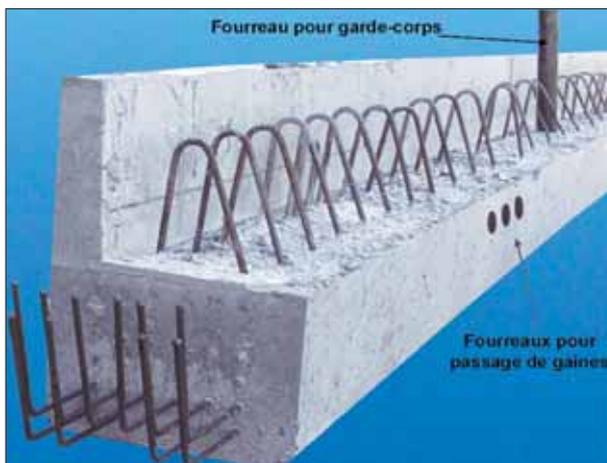
- Les angles inférieurs sont finis par un chanfrein de 15 mm.

Les largeurs 40 à 50 cm sont plus particulièrement destinées à une association avec la dalle alvéolée précontrainte SEAC. Sur demande, les cadres droits peuvent être remplacés par des cadres "bouteilles", plus adaptés à la pose des dalles alvéolées.

De même, des fourreaux, pour le passage de câbles et pour le positionnement de garde-corps, peuvent être intégrés à la fabrication (Détail).

En rive, les poutres peuvent être surmontées d'un becquet servant de coffrage de rive ou de décalage de plancher (Détail).

Détail



Descriptif :

Les poutres de la structure béton seront de type poutre précontrainte SEAC ou similaire de section rectangulaire.

Elles comporteront les aciers complémentaires nécessaires pour assurer la liaison avec les planchers et l'ancrage sur le reste de la structure. Les clavetages seront remplis d'un béton de classe de résistance à la compression C30/37 selon la définition du DTU

RESISTANCE AU FEU DES POUTRES INDUSTRIELLES SEAC

Les poutres industrielles précontraintes présentent une stabilité remarquable au feu du fait de l'enrobage important des armatures de précontrainte.

Les règles de calcul Fb d'Octobre 1987 "Méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en béton" permettent de classer, au minimum, les poutres rectangulaires SEAC dans les catégories suivantes :

- Largeur base: 15 cm => Tenue au feu: 0.5 heure
- Largeur base: 20 cm => Tenue au feu: 1 heure
- Largeur base: 25 à 50 cm => Tenue au feu: 2 heures (sauf pour les poutres de 20 cm de retombée)

Dans tous les cas notre Bureau d'études se tient à votre disposition pour tout renseignement.

21(article 7.21) .

Les parements visibles seront lisses avec un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Elle peut être éventuellement peinte après application d'un enduit bouche-pores (voir DTU 59.1).

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

La poutre PR 20x20 SS (sur stock) :

Destinée en priorité à la **maison individuelle**, cette poutre, issue de la gamme de nos poutres rectangulaires, est un produit fabriqué **sur stock de 10 cm en 10 cm**. Elle est donc, dans la majorité des cas, **disponible immédiatement** chez nos négociants stockistes ou dans nos propres usines et **livrable en même temps que le plancher** qu'elle doit supporter.

Elle est destinée à remplacer avantageusement la poutre béton armé traditionnelle qu'il faut CALCULER, COFFRER, ETAYER, FERRAILLER ET COULER. D'où un **gain de temps** sur le chantier. Cette poutre calculée par notre Bureau d'études garantit sa résistance.

Son faible encombrement par rapport au béton traditionnel lui permet **de franchir des portées relativement grandes** et **d'économiser les murs de refend** en sous-sol dégageant ainsi des volumes importants.

Grâce à ses cadres en forme de bouteille, on peut bâtir des planelles béton pour éviter de coffrer ou de mettre des bécquets très onéreux.

La poutre plate 12x6 jumelée (sur stock) :

La poutre plate 12x6 a été spécialement étudiée pour s'intégrer dans le plénum des planchers d'étage. La performance obtenue grâce à une pose jumelée permet de s'adapter à toutes les configurations rencontrées en maison individuelle. Grâce à une retombée de 6 cm, la hauteur du plénum est grandement diminuée, ce qui permet de conserver l'uniformité du plafond. Le Seacbois allège le poids mort du plancher et donc il augmente la performance de la poutre plate.

Caractéristiques de la Poutre plate 12x6 jumelée :

- Longueurs : de 2,10 à 5,00 m
- Poids : 19,5 kg/ml
- Dimensions : 12cm x 6cm de retombée.

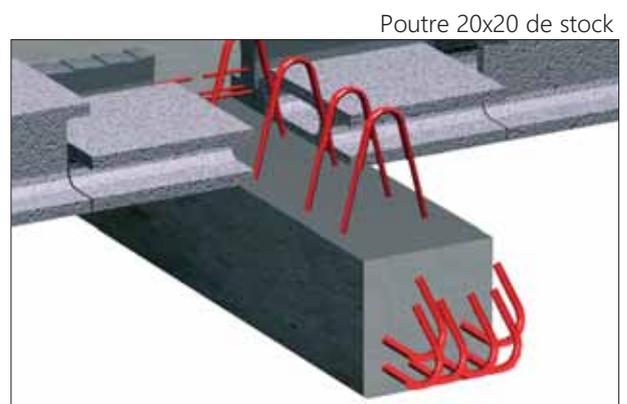
Avantages de la Poutre plate 12x6 jumelée :

- Retombées réduites = 6 cm
- Gain de place dans le plénum
- Grande performance
- Mise en oeuvre rapide
- Légèreté
- Manuportable

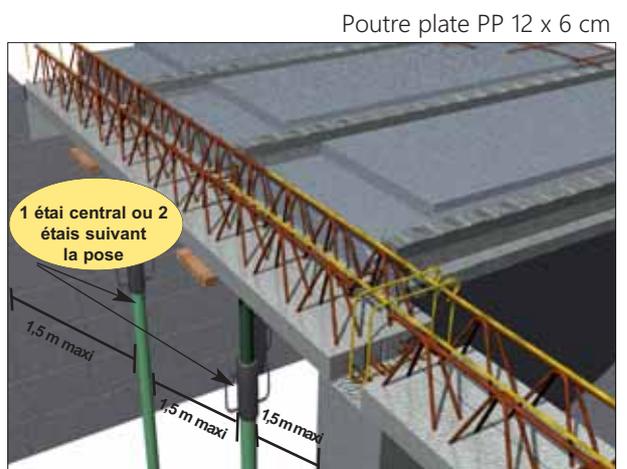
Descriptif :

Les poutres de la structure béton seront de type poutre précontrainte SEAC ou similaire de section rectangulaire.

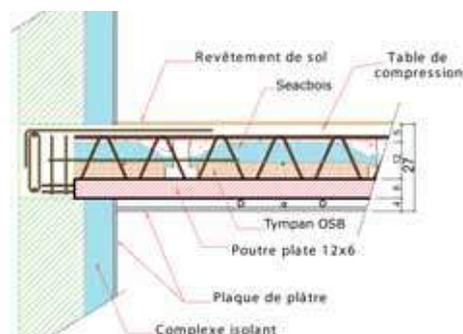
Elles comporteront les aciers complémentaires nécessaires pour assurer la liaison avec les planchers et l'ancrage sur le reste de la structure. Les clavetages seront remplis d'un béton de classe de résistance à la compression C30/37 selon la définition du DTU 21(art. 7.21).



Poutre 20x20 de stock



Poutre plate PP 12 x 6 cm



Les parements visibles seront lisses avec un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Elle peut être éventuellement peinte après application d'un enduit bouche-pores (voir DTU 59.1).

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

La **poutre rectangulaire** peut être utilisée au niveau du sol en **longrine** dans la maison individuelle, les logements collectifs, les bâtiments industriels ou tertiaires.

Elle permet, pour la **maison individuelle**, de supprimer les semelles filantes et les murs de soubassement, ce qui entraîne une **économie très importante** dans le cas de terrains de mauvaise tenue ou en pente. Elle est une solution simple et économique pour répondre à la loi ELAN sur les argiles gonflantes.

Pour les **bâtiments industriels**, posée sur les semelles des poteaux, elle sert tout à la fois de chaînage horizontal, de support de bardages ou de murs périphériques et d'arrêt périphérique pour les dallages. Elle assure le raccordement entre le dallage et le sol extérieur et évite le déchaussement du dallage.

Dans tous les cas, **la pose se fait très rapidement** à l'aide du matériel courant de chantier. Clavetage sur chantier simplifié, coffrage, ferrailage et coulage béton en une seule opération. Dans le cas de pose sur massif, les poutres seront posées à bain de mortier.

Elle bénéficie, bien entendu, de tous les **avantages des éléments industriels en béton précontraint**.

Peu de contre-flèche, un béton précontraint de qualité contrôlée ainsi qu'une très grande résistance aux charges permettent une sécurité optimale.

Un produit de qualité : **pas de fissuration, parement de qualité**. De plus la longrine s'adapte à tous types de terrains.



Longrine
de refend



Longrine
de rives



Longrine
de garage
et bâtiments industriels
sur dallage



Longrine sans cadres dépassants



Descriptif :

Les poutres de la structure béton seront de type poutre précontrainte SEAC ou similaire de section rectangulaire.

Elles comporteront les aciers complémentaires nécessaires pour assurer la liaison avec les planchers et l'ancrage sur le reste de la structure. Les clavetages seront remplis d'un béton de classe de résistance à la compression C30/37 selon la définition du DTU 21(art. 7.21).

Les parements visibles seront lisses avec un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Elle peut être éventuellement peinte après application d'un enduit bouche-pores (voir DTU 59.1).

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

La poutre SEAC peut être utilisée en couverture de bâtiments industriels, commerciaux ou agricoles.

Suivant sa section, elle est : soit une **poutre principale** soit une **panne** support de bac acier, de fibro-ciment ou d'autres matériaux de couverture. Dans ce cas, un insert peut être positionné sur la face supérieure de la poutre pour fixer la couverture.

Ne demandant aucun entretien, ayant un **bon comportement en atmosphère agressive** et possédant une **très bonne tenue au feu**, elle est particulièrement bien adaptée aux **bâtiments agricoles, industriels** ou **commerciaux**.



Descriptif :

Les poutres de la structure béton seront de type poutre pré-contrainte SEAC ou similaire de section rectangulaire.

Elles comporteront les aciers complémentaires nécessaires pour assurer la liaison avec les planchers et l'ancrage sur le reste de la structure. Les clavetages seront remplis d'un béton

de classe de résistance à la compression C30/37 selon la définition du DTU 21(article 7.21) .

Les parements visibles seront lisses avec un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Elle peut être éventuellement peinte après application d'un enduit bouche-pores (voir DTU 59.1).

Chapitre II:

LA MISE EN ŒUVRE

1

POUTRE CLAVETÉE

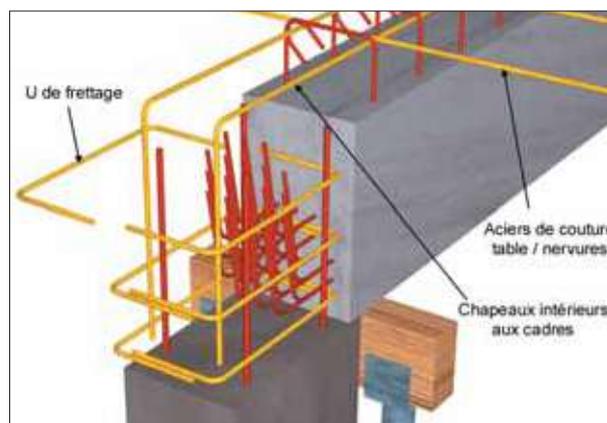
Poutre
industrielle

Dans ce principe constructif, les poutres sont maintenues en place par le coulage des jonctions structure/poutres appelées noeuds de poutres. Pour des raisons de stabilité de pose, **on clavètera toujours les poutres avant la mise en œuvre des planchers** préfabriqués, poutrelles, prédalles ou dalles alvéolées. Le béton utilisé devra être à prise rapide et avoir une résistance à la compression de 30/37.

Dans le cas où ces planchers induisent, lors de la mise en œuvre, **des efforts de torsion importants** (un chargement dissymétrique par exemple), il est nécessaire d'empêcher toute rotation de la poutre en étayant, par exemple, le plancher le long de la poutre.

Les armatures complémentaires à la poutre sont données sur le plan de préconisation de pose. Leur section et leur emplacement doivent être scrupuleusement respectés. Il s'agit principalement :

- des aciers en chapeaux, ceux-ci sont disposés à l'intérieur des cadres et ligaturés à la branche horizontale haute.
- des renforts locaux (reprise de moments positifs sur appui, etc...).
- des aciers de table (couture de liaison nervure/table), disposés dans la table de compression



perpendiculairement à la poutre et distribués uniformément sur les 1/3 extrêmes de la poutre.

Un calage sous l'appui de la poutre est obligatoire du fait de la faible pénétration de celle-ci sur son support, même si la poutre est prévue sans étalement central.

L'adaptation des poutres préfabriquées au reste de la structure est du ressort du bureau d'études du chantier. Ce dernier doit donc être consulté pour tous les détails d'assemblage et notamment pour définir la liaison poutre/poteau lorsque ce dernier est moins large que la poutre.

Dans cette disposition constructive, la poutre repose, par l'intermédiaire d'un appui souple (néoprène par exemple) sur le corbeau du poteau. Ce type de liaison doit être prévu, dans le cadre de la structure générale de l'ouvrage, par le bureau d'études béton armé.

Une ou deux réservations à chaque extrémité, prévues à la fabrication de la poutre (Détail 1), permettent de recevoir les broches en attente du corbeau.

Le clavetage de ces réservations sera réalisé avec un produit "souple" type béton bitumineux. La longueur de la broche sera toujours inférieure à la hauteur de la poutre.

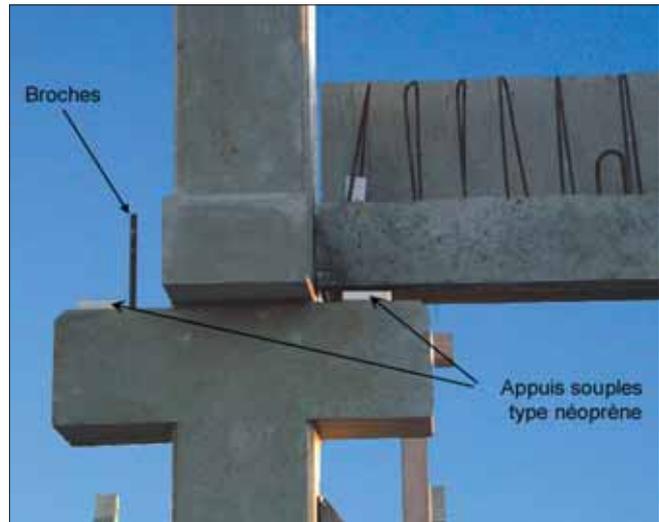
Ce type de liaison doit être prévu, dans le cadre de la structure générale de l'ouvrage, par le bureau d'études béton armé.

Détail 1



tudes béton armé.

Ce système de pose permet d'éviter le calage au droit des appuis. L'espace entre l'about du poteau ou l'ex-

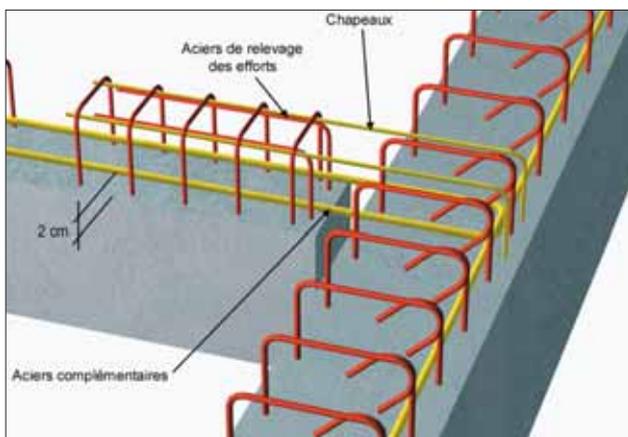


trémité de la poutre suivante sera rempli avec un mortier sans retrait type "Clavex". On veillera à ce que ce remplissage ne gêne pas le bon fonctionnement de l'appui souple.

Dans le cas où ces planchers induisent, lors de la mise en œuvre, des efforts de torsion importants (un chargement dissymétrique par exemple), il est nécessaire d'empêcher toute rotation de la poutre en étayant, par exemple, le plancher le long de la poutre.

Lorsque les efforts sont modérés et peuvent être transmis par l'épaisseur du plancher, la jonction **poutre/poutre** ou **poutre/structure** peut se faire sur le principe des poutres suspendues.

Les aciers de précontraintes dépassants hors de la



poutre et destinés habituellement à l'ancrage sont sciés au ras du béton.

Les efforts sont alors remontés en partie haute par des "U" placés en extrémité des poutres.

La poutre est alors munie de cadres verticaux complémentaires dans lesquels on place des armatures de liaison et d'ancrage :

- en partie haute, les aciers en chapeaux
- en partie basse, 2 cm au-dessus de la partie préfabriquée, des barres croisées dont le nombre et la section sont indiqués sur les plans de préconisation de pose.

Un étaieement autostable correctement dimensionné sera mis en place sous la poutre suspendue à son extrémité.

Ce type de jonction est interdit dans les structures parasismiques.

4

GRUGEAGE DES POUTRES

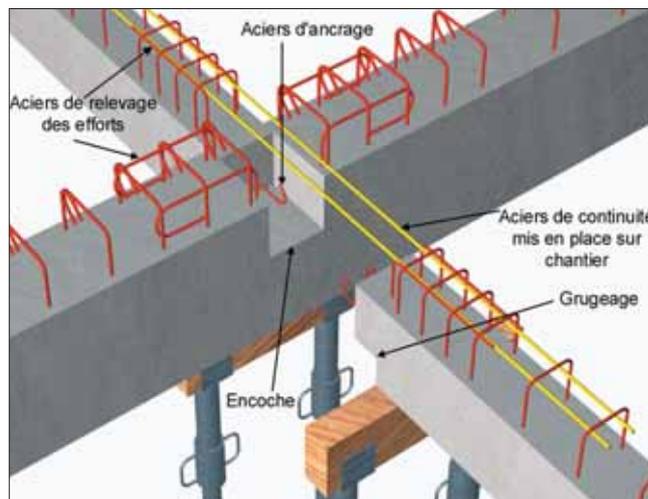
Lorsque les efforts sont trop importants pour être transmis dans l'épaisseur du plancher, la jonction **poutre/poutre** ou **poutre/structure** peut se faire sur le principe des poutres grugées :

- un **grugeage** de la partie inférieure de la poutre secondaire. Les aciers de précontraintes dans la zone de grugeage, destinés habituellement à l'ancrage, sont sciés au ras du béton.

- une **encoche** dans la partie supérieure de la poutre principale.

Suivant les charges reprises, des aciers d'ancrages supplémentaires peuvent être nécessaires sur les poutres secondaires.

Un **étaielement autostable correctement dimensionné sera mis en place sous l'encoche de la poutre principale et sous l'extrémité de la poutre grugée.**



5

APPUI PROVISOIRES DES POUTRES

La faible pénétration de la partie préfabriquée sur les appuis, notamment dans le cas de clavetage béton, ne permet pas à ces derniers de se comporter avec une marge de sécurité suffisante.

Pendant la mise en oeuvre des poutres et planchers, **il est impératif de prévoir un calage provisoire des poutres à leurs extrémités.** Ce calage pourra être constitué par un étaielement autostable à chaque extrémité de la poutre. On peut aussi faire reposer les poutres sur des cornières larges provisoires fixées sur les poteaux (Détail 1).

Détail 1



Poutre industrielle

ATTENTION :

Ce calage provisoire est indépendant de l'étaielement proprement dit de la poutre, il doit être réalisé même pour les poutres dites "sans étais". **On placera obligatoirement un étai au droit de tout point particulier d'une poutre** tel que : fourreau de réservation important, encoche, porte à faux, etc...

6

RÈGLES DE CONSTRUCTION PARASISMIQUE

Cet article n'a pas la prétention de traiter de façon exhaustive les problèmes relatifs à ces types de structure, il ne donne que quelques dispositions construc-

- **Majoration des efforts :**

Les efforts tranchants seront majorés de 50% pour tenir compte des effets sismiques.

- **Aciers en chapeaux :**

Les aciers en chapeaux représenteront, au minimum, 50% de la section des aciers ancrés.

tives. Il appartient au concepteur d'analyser l'ensemble des conséquences liées à de telles dispositions et de rester conforme aux réglementations en vigueur.

Leur longueur de scellement sera majorée de 30%.

- **Poutres suspendues :**

Ce type de jonction est interdit dans les structures parasismiques.



Les poutres constitutives des planchers sont, selon les cas, posées sans étais, avec un étai à mi-portée ou deux étais intermédiaires aux $2/5$ et $3/5$ de la portée, en fonction des indications des documents de préconisation de pose des produits.

L'étalement, correctement dimensionné et autostable, vient au contact de la poutre avant la mise en œuvre

des planchers. Son positionnement doit être scrupuleusement respecté. **Les poutres clavetées doivent impérativement être étayées en extrémité** du fait de leur très faible pénétration sur l'appui.

Dans le cas où ces planchers induisent, lors de leur mise en œuvre, des efforts de torsion importants (un chargement dissymétrique par exemple), il est nécessaire d'empêcher toute rotation de la poutre en étayant, par exemple, le plancher le long de la poutre (Détail 1).

Détail 1

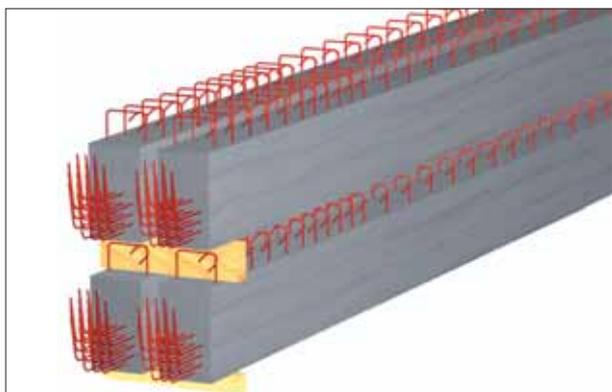


Manutention :

Les poutres précontraintes sont munies de crochets de levage en aciers doux à leurs deux extrémités. **Les élingues ne devront, en aucun cas, être accrochées aux cadres de la poutre.**

Le levage se fait à l'élingue, la poutre demeurant horizontale.

L'angle entre l'élingue et la poutre ne doit pas être inférieur à 60° . En effet, en dessous de cette valeur, il y a risque de rupture du crochet.



Stockage sur chantier :

Pour un stockage sur chantier, certaines règles simples doivent être respectées :

- La zone de stockage doit être plane et pouvoir supporter la charge sans enfoncement,
- Les poutres seront posées sur deux bois de calage positionnés à 30 cm maximum des extrémités,
- Lors de la superposition des poutres on veillera à l'alignement vertical des bois de calage.



Le plancher vide sanitaire qui intègre le soubassement est constitué de longrines posées sur des blocs piliers béton.

Ce système facilite grandement la mise en oeuvre même en cas d'intempéries.

Le montage sur pieux ou massif permet de s'adapter à tous types de terrains.

La pose de la planelle sur les poutres est possible et facile grâce aux cadres bouteille.

Avantages du système :

- Plancher léger, il permet de diminuer l'impact carbone (moins d'acier, moins de béton)
- Il permet de répondre aux exigences de la loi Elan à moindre coût
- La mise en oeuvre est réalisable quelles que soient les conditions météorologiques
- Ce système simple et rapide permet un gain de temps très important
- Les coûts sont maîtrisés grâce aux travaux de terrassement réduits qui permettent un gain de temps et une économie de chantier
- Ce système s'adapte à la réglementation et aux contraintes environnementales
- Grâce au vide sanitaire, on peut gérer le radon en créant un vide entre la terre et le plancher



Chapitre III :

LIMITES DE PORTEE

DES POUTRES DE STOCK

1

MODE D'EMPLOI DES TABLEAUX

Les tableaux suivants donnent les limites de portée des poutres SEAC sur stock (notées SS) dans les cas de charges les plus courants. **Dans certains cas ce prédimensionnement peut être optimisé par notre bureau d'études.**

La limite de portée d'une poutre est fonction des planchers qu'elle reprend.

Pour chaque section de poutre de stock, un tableau donne la portée limite en fonction de la largeur totale de planchers **X** reprise par la poutre (voir schéma ci-contre) et de leurs chargements.

Les charges permanentes sont fonction du type de revêtement de sol, de cloisons, etc., s'appuyant sur le plancher. Les charges d'exploitation seront fonction de la destination finale de l'ouvrage (se reporter à la norme NF 06 -001).

ATTENTION : Sauf dans le cas du hourdis polystyrène en épaisseur 12, le calcul tient compte de la pose de 2 hourdis surbaissés de chaque côté de la poutre.

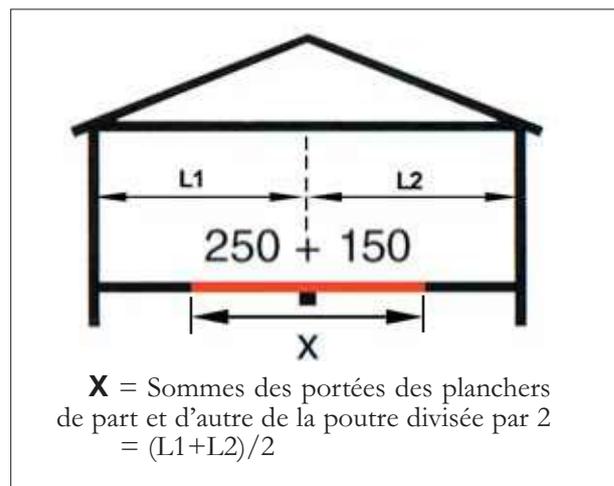
Exemple : une poutre 20x20 soutenant à droite un plancher d'une portée de $L1 = 5.00$ m et à gauche un plancher d'une portée de $L2 = 4.00$ m, soit **X** = 4.50 m avec comme charges :

Charges permanentes : 150 daN/m²

Charges d'exploitation : 150 daN/m²

Plancher hourdis béton 12+4

Cette poutre pourra avoir une portée maximum entre appuis de 5.63 m.



Hypothèses de calcul :

- Les charges sont uniformément réparties
- Les planchers sont de même épaisseur de part et d'autre de la poutre
- Des entrevous surbaissés sont disposés de chaque côté de la poutre sur une largeur de 40 cm

Les portées données dans ces tableaux sont indicatives et ne dispensent pas de procéder aux vérifications suivant la réglementation en vigueur.

Portée PR 20x20 SS G+Q	Largeur X de plancher repris par les poutres 20x20 SS							
	Seacbois /Hourdis Polystyrène				Hourdis Béton			
	12+5 Seacbois		15+5 Seacbois		12+4 béton		16+4 béton	
	150 + 150	250 + 150	150 + 150	250 + 150	150 + 150	250 + 150	150 + 150	250 + 150
3.10	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.20	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.30	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.40	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.50	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.40
3.60	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.70	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
3.80	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
3.90	6.00	6.00	6.00	5.90	6.00	5.70	6.00	5.35
4.00	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
4.10	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
4.20	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
4.30	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
4.40	6.00	6.00	6.00	5.95	6.00	5.75	6.00	5.40
4.50	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	5.70	6.00	5.45
4.60	6.00	5.90	6.00	6.00	6.00	5.45	6.00	5.45
4.70	6.00	5.65	6.00	6.00	6.00	5.20	6.00	5.45
4.80	6.00	5.40	6.00	6.00	5.90	4.95	6.00	5.45
4.90	6.00	5.15	6.00	6.00	5.65	4.75	6.00	5.45
5.00	5.95	4.90	6.00	5.95	5.40	4.55	6.00	5.40
5.10	5.70	4.70	6.00	5.70	5.15	4.35	6.00	5.20
5.20	5.45	4.50	6.00	5.50	4.95	4.15	5.85	4.95
5.30	5.25	4.30	6.00	5.25	4.75	4.00	5.60	4.75
5.40	5.00	4.15	6.00	5.05	4.55	3.80	5.40	4.60
5.50	4.80	4.00	5.80	4.85	4.35	3.65	5.20	4.40
5.60	4.65	3.80	5.60	4.65	4.20	3.50	5.00	4.20
5.70	4.45	3.65	5.35	4.45	4.05	3.35	4.80	4.05
5.80	4.25	3.50	5.15	4.30	3.85	3.25	4.60	3.90
5.90	4.10	3.40	4.95	4.15	3.70	3.10	4.45	3.75
6.00	3.95	3.25	4.80	4.00	3.60	3.00	4.25	3.60

X = Sommes des portées des planchers de part et d'autre de la poutre divisée par 2 = $(L1+L2)/2$

Portée PP 12x6	Largeur X de plancher repris par les poutres 12x6 jumelées							
	Seacbois /Hourdis Polystyrène				Hourdis Béton			
	12+5 Seacbois		15+5 Seacbois		12+4 béton		16+4 béton	
G+Q	150 + 150	250+150	150 + 150	250+150	150 + 150	250+150	150 + 150	250+150
2.00	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.10	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.20	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.30	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.40	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.50	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.60	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.60	5.50
2.70	5.10	5.00	5.70	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
2.80	5.10	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
2.90	5.10	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.00	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.10	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.20	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.30	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.40	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.50	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	5.00	5.50	5.50
3.60	5.00	5.00	5.60	5.50	5.00	4.75	5.50	5.45
3.70	5.00	5.00	5.50	5.50	5.00	4.50	5.35	5.10
3.80	5.00	4.90	5.50	5.40	4.70	4.25	5.15	4.80
3.90	4.85	4.70	5.50	5.10	4.45	4.03	4.95	4.55
4.00	4.85	4.45	5.50	4.85	4.20	3.80	4.70	4.30
4.10	4.85	4.20	5.25	4.60	4.00	3.60	4.50	4.10
4.20	4.65	4.00	5.00	4.35	3.80	3.43	4.30	3.90
4.30	4.40	3.80	4.75	4.15	3.60	3.25	4.10	3.70
4.40	4.20	3.60	4.50	3.95	3.40	3.10	3.95	3.50
4.50	4.00	3.43	4.30	3.75	3.25	2.95	3.75	3.35
4.60	3.80	3.25	4.10	3.55	3.10	2.80	3.57	3.17
4.70	3.60	3.10	3.90	3.40	2.95	2.70	3.40	3.00
4.80	3.40	2.90	3.70	3.30	2.80	2.60	3.20	2.80
4.90	3.20	2.75	3.50	3.10	2.65	2.50	3.00	2.60

X = Sommes des portées des planchers de part et d'autre de la poutre divisée par 2 = (L1+L2)/2

LA PREDALLE



Chapitre I : LES POSSIBILITES DE MONTAGE

Chapitre II : LA MISE EN ŒUVRE

Chapitre III : LA THERMOPREDALLE

Chapitre IV : PREDAL-SEACOUSTIC

Chapitre I :

LES POSSIBILITES DE MONTAGE

1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

ARMATURES :

• Acier HLE :

- Classe : 2160 TBR, agréé par la Commission Interministérielle d'Agrément des Armatures en acier à haute adhérence pour la construction en béton précontraint.

Toron T 5,2-2160 TBR : Section nominale : 13,6 mm²

Fpeg = 2620 daN/toron Fprg = 2940 daN/toron

Toron T 6,85-2060 TBR : Section nominale : 28,2 mm²

Fpeg = 5000 daN/toron Fprg = 5600 daN/toron

• Ferrailage complémentaire :

- Acier à haute adhérence, treillis soudé ou chutes d'acier HLE pour les ferrailages complémentaires et pour les renforts divers.

- Acier Fe E 24 pour les organes de levage.

BETONS :

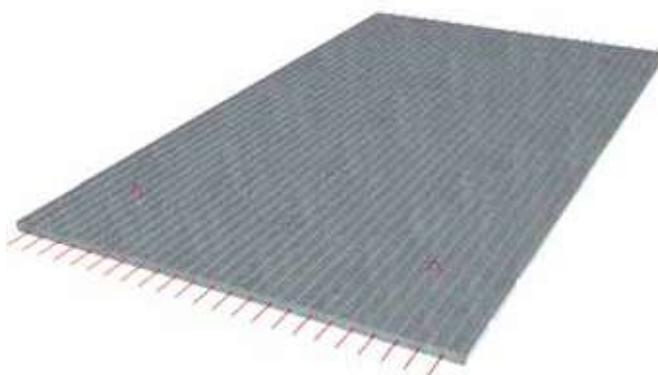
• Béton de la partie préfabriquée :

- Béton de sable et granulats dont la granulométrie est limitée à 20 mm

- Classe de résistance C35/45

Classe d'exposition XC4-XF1

Autres classes d'exposition : XS1, XD1, XA1 selon étude au cas par cas.



• Béton complémentaire :

- Béton de sable et granulats dont la granulométrie est limitée à 20 mm

- Classe de résistance C25/30. Des valeurs supérieures peuvent être nécessaires dans certains cas particuliers.

La fabrication des prédalles SEAC est effectuée en usine sur des bancs métalliques de grande longueur (110 ml). Le traitement thermique du béton est assuré par circulation d'eau chaude ou résistances électriques sous le platelage métallique.

**Descriptif :**

La dalle de plancher sera constituée d'une dalle béton coulée sur des prédalles précontraintes de type SEAC ou similaire. La dalle coulée en place sera constituée d'un béton de classe de résistance minimale C25/30. La sous-face du plancher aura un parement soigné selon le DTU 21.

Dimensionnement du plancher suivant le cahier des charges de SEAC.

Les prédalles SEAC sont des dalles minces en béton précontraint par armatures adhérentes destinées à former la partie inférieure armée d'un plancher. La sous-face est prête à peindre (conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4) après application d'un enduit bouche-pores, sauf dans le cas où le béton est directement coulé sur des panneaux d'isolant. Un crantage sur la face supérieure de la prédalle améliore l'adhérence entre la prédalle (rugosité de type C selon l'Euro code 2) et le béton coulé en place ($\tau_b = 0.35$ MPa).

Chaque prédalle comporte au moins 4 boucles de levage en acier Fe E 24 dont les extrémités sont passées sous les armatures de précontrainte.

Sauf indications contraires sur les plans de précontrainte de pose, les armatures de précontrainte dépassent en attente aux extrémités des prédalles d'au moins 10 cm. L'épaisseur standard est de 5 cm mesurée au fond des indentations. Pour des productions spéciales, elle peut être différente : de 6 à 10 cm. La largeur standard est de 2.50 m avec possibilité de réduction par coulage partiel de la piste.

En partie inférieure, au droit des joints entre prédalle, on trouve un chanfrein de 12 x 12 mm. La sous-face lisse des prédalles SEAC a un parement de type courant conformément au FD CEN/TR 15739 sans dépasser l'échelle 4. Il permet d'appliquer, après brossage, nettoyage, application d'un enduit bouche-pores, une peinture de finition (DTU 59.1).



Conçue pour supprimer les phases, toujours délicates, de coffrage des sous-faces et des rives de balcons, cette prédalle vous permettra un précieux gain de temps sur vos chantiers.

Sa sous-face lisse assure une bonne finition. Comme toutes les prédalles, elles sont prêtes à peindre, après brossage, nettoyage, application d'un enduit bouche-pores.

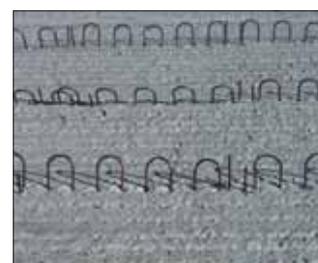
Attention, dans cette utilisation particulière, la prédalle n'a qu'une fonction de coffrage et n'entre pas en compte dans la résistance mécanique du balcon.

Les prédalles sont liées à la dalle porteuse, coulée en place, par l'intermédiaire d'aciers de couture appelés "grecques". Les aciers supérieurs de la dalle béton armé du balcon seront déterminés par le bureau d'études du chantier.

Le becquet est un coffrage de rive qui n'est pas prévu pour rester apparent dans l'état.



Aciers de couture

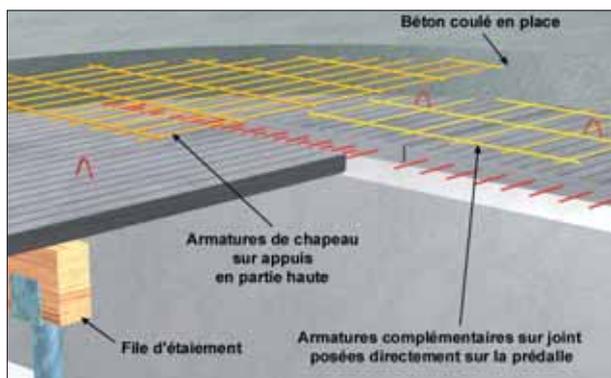


Chapitre II:

LA MISE EN ŒUVRE

1

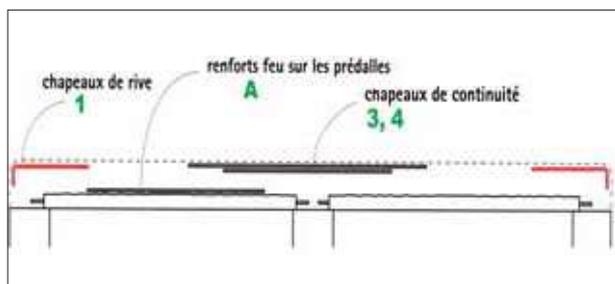
MISE EN ŒUVRE



Dans la structure, les prédalles SEAC sont posées bord à bord, le joint devant être, dans tous les cas, inférieur à 10 mm. L'étalement nécessaire, autostable et convenablement contreventé, sera réglé de niveau avant la pose des prédalles.



Armatures complémentaires notées sur plan de pose :



Les armatures complémentaires, placées sur chantier, sont de plusieurs sortes :

- Aciers de recouvrement des joints entre prédalles, il s'agit de bandes de TS de largeurs réduites posées

directement sur la prédalle.

- Aciers placés en chapeau sur les appuis 1, 3 et 4 et destinés à reprendre les moments de continuité. Ces armatures sont maintenues en partie haute de la dalle coulée en place par des écarteurs.

- Renforts localisés autour des trémies ou des charges ponctuelles importantes (aciers de répartition).

- Aciers de rives non porteuses : Idem aciers de recouvrement, mais ceux-ci seront positionnés dans la partie haute de la dalle coulée en place.

- Aciers au feu A à poser directement sur la prédalle en travée.

Armatures complémentaires autres :

D'autres armatures complémentaires peuvent être données par le bureau d'études B.A. comme les armatures de porte-à-faux, celles nécessaires dans le cas de variations de températures ou de déformations différées (retrait, fluage), contreventement etc..

Béton coulé en place :

Le béton sera de classe de résistance minimale C25/30. Pour certains cas particuliers, une résistance supérieure peut s'avérer nécessaire.

Finition des joints entre prédalles :

Le chanfrein en rive de prédalle peut être laissé apparent ou réagréé. Le traitement du joint exige un support exempt de saoullure et l'utilisation de produits spécifiques à cet usage sous avis technique.

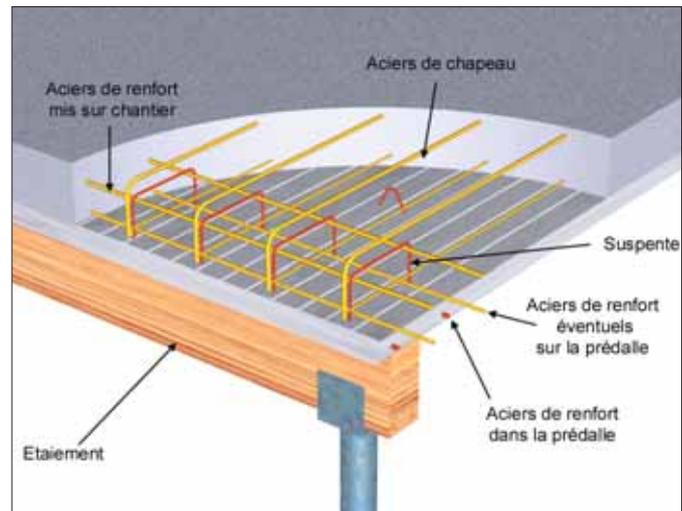
Pose des armatures sur écarteurs



Trémie > 60 cm :

Des trémies sont réalisables dans les prédalles à condition de les prévoir à l'étude, notamment pour tenir compte de l'affaiblissement qu'elles entraînent au cours de la manutention, du transport et de la pose. Cet affaiblissement est lié aux dimensions des trémies et à leur implantation dans la prédalle. Le calepinage des prédalles est effectué en fonction de l'implantation des trémies dans la construction. Ces zones particulières doivent toujours être étayées.

Le plancher doit être renforcé localement par des suspentes et des armatures complémentaires. Le calcul de ces chevêtres est du ressort du bureau d'études béton armé qui gère le chantier.

**Réservation < 60 cm :**

De simples aciers de renfort sont positionnés autour de la réservation dans la table de compression au moment du coulage de celle-ci.

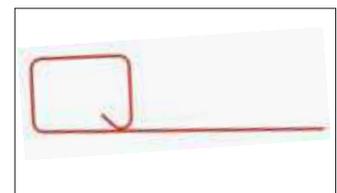
Incorporations électriques ou autres :

Sur demande, nous pouvons positionner, à la fabrication, les boîtiers électriques ou des incorporations en polystyrène, ce qui évite les percements sur chantier.



Incorporations électriques

Détail d'une suspen

**Scellements :**

Les scellements se feront par chevillage chimique ou mécanique. Les percements seront positionnés de préférence dans les clavetages entre prédalles. La fixation par pistolet à scellement est interdite sauf dans le cadre d'une utilisation sous avis technique spécifique. Dans tous les cas on évitera de "blesser" les aciers de précontrainte dont la position précise est donnée dans les schémas techniques. (Nous tenons à votre disposition une fiche technique spécifique.)

Les prédalles précontraintes SEAC sont munies de crochets de levage en acier doux ou en cablette (prédalle avec isolation incorporée).

Le nombre de crochets est précisé sur les fiches de fabrication en fonction des dimensions de la prédalle. Le levage se fait à l'élingue, la prédalle demeurant horizontale.

L'angle entre l'élingue et la prédalle ne doit pas être inférieur à 60°. En effet, en dessous de cette valeur, il y a risque de rupture du crochet. Sur demande, les prédalles peuvent être lors de la fabrication, équipées de plots permettant la pose des garde corps pendant la phase de chantier. Deux types de plots sont disponibles :

- le tube pour potelet simple
- les anneaux pour garde-corps à trépieds



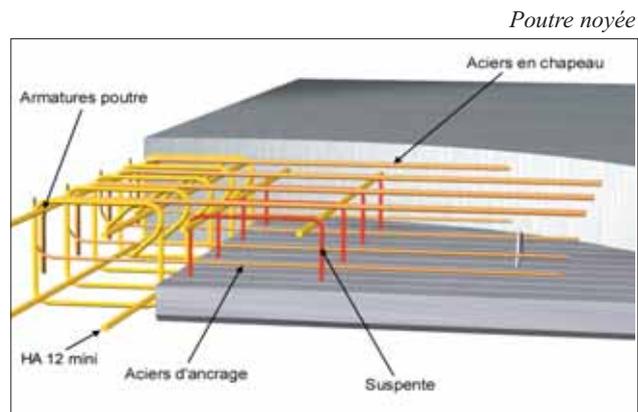
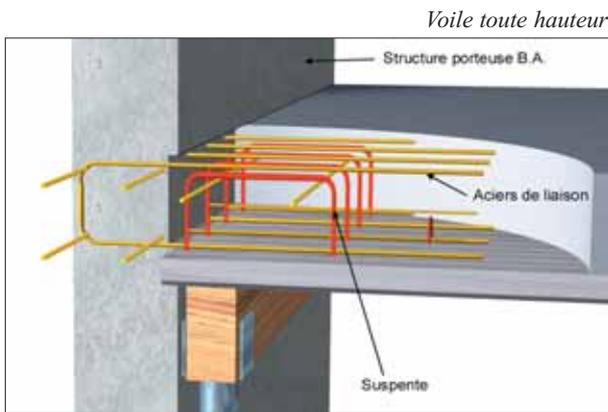
4 PRÉDALLES SUSPENDUES - POUTRE NOYÉE OU SANS RETOMBÉE

Dans le cas de poutre noyée dans l'épaisseur du plancher ou de voile toute hauteur, on peut utiliser le principe des prédalles suspendues pour lier le plancher à la structure.

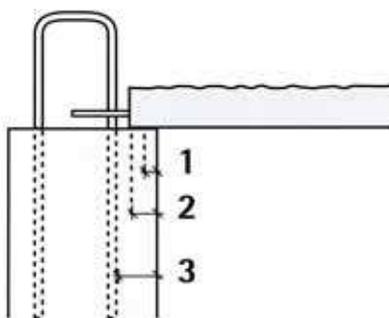
Les charges seront remontées sur les aciers en attente de la structure porteuse par l'intermédiaire de suspentes intégrées à la prédalle comme l'indiquent les schémas ci-dessous.

Le dimensionnement des attentes de la structure porteuse est du ressort du bureau d'études béton armé du chantier. Ces supports seront à concevoir conformément aux règles professionnelles pour les planchers à prédalles suspendues avec boîtes d'attentes.

La mise en oeuvre des prédalles suspendues s'effectue selon les recommandations du carnet de mise en oeuvre plancher à prédalle.



5 APPUI MINIMUM



- 1 - repos minimum : valeur de repos sur appui en dessous de laquelle une lisse de rive est obligatoire.
- 2 - repos nominal : valeur de repos sur appui indiquée sur le plan de pose, qui tient compte des tolérances de fabrication des prédalles et des tolérances d'exécution des ouvrages.
- 3 - espace d'appui : profondeur d'appui nominale devant être réservée sur la structure porteuse pour permettre la pose des prédalles compte tenu d'obstacles éventuels (cadres de poutre par exemple) et des différentes tolérances.

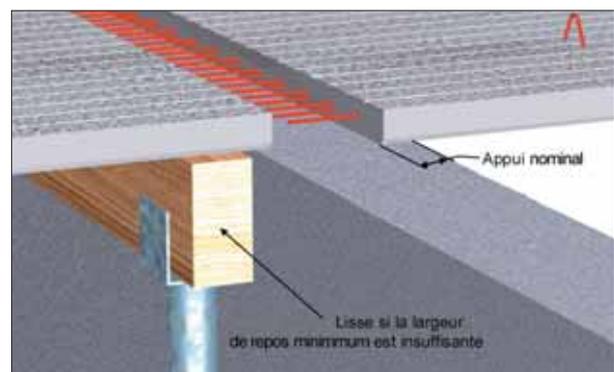
Les prédalles BA ou BP peuvent être posées sur tous types d'appuis : poutres, voiles béton, maçonneries, profilés métalliques.

Les prédalles sont posées côte à côte avec un espace idéal de 5 mm selon détail ci-contre, sur des appuis préalablement réglés et de niveau ou sur des lisses de rive placées contre l'appui.

Aucun élément ne doit gêner la pose des prédalles.

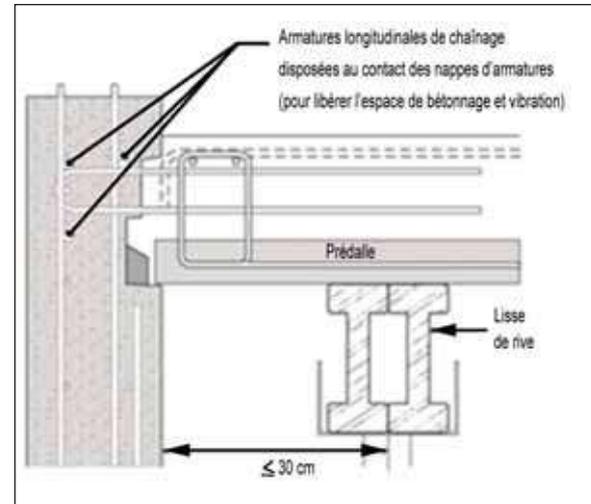
Il faut s'assurer au moment de la mise en place de la prédalle, que les valeurs minimales effectives des profondeurs d'appuis en phase provisoire données par le tableau suivant sont respectées.

SUPPORT	POSE AVEC ETAIEMENT INTERMEDIAIRE			POSE SANS ETAIEMENT INTERMEDIAIRE		
	Repos Mini	Repos Nominal	Espace D'appui	Repos Mini	Repos Nominal	Espace D'appui
Métallique ou béton	1.5 CM	3.0 CM	5.0 CM	3.0 CM	4.5 CM	6.5 CM
Maçonnerie	3.0 CM	4.5 CM	6.5 CM	4.0 CM	5.5 CM	7.5 CM



Prédalle

Dans le cas de prédalles suspendues dans les zones d'application des règles sismiques, il conviendra d'utiliser les règles définies dans le "Fascicule de Documentation FD P 18-720 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Prédalles suspendues avec boîtes d'attente et règles magnétiques ou équivalentes". Il s'agit des règles dites LPPVE (Liaison Plancher à Prédalles et Voile avec Engravure).



Le système dit LPPVE s'applique pour :

- Prédalle en béton armé ou en béton précontraint, dont l'épaisseur est au moins égale à 50 mm et n'exède pas 50 % de l'épaisseur totale du plancher (prédalle et partie de dalle coulée en place) ;
- Prédalle supportée dans le sens principal porteur par des armatures de suspente (ou suspentes) à une seule de ses extrémités, l'autre extrémité reposant de façon classique sur son élément porteur et/ou prédalle supportée par des suspentes à ses deux extrémités ;

- Eléments porteurs comportant une engravure réalisée par une règle incorporée sur laquelle les boîtes d'attente sont fixées ou par un dispositif de boîte d'attente avec engravure. Cette engravure permet en outre, de vérifier par un simple examen visuel, le bon niveau des boîtes d'attente.

Le carnet de chantier est disponible dans la rubrique Prédalle du site SEAC.



De façon générale, la pose des prédalles nécessite la mise en place d'une ou plusieurs files d'étaisements à espacements constants et parallèles aux appuis. Le nombre et leur position de files sont définis dans le plan de préconisation de pose.

Cet étaieement doit être correctement dimensionné, autostable et mis en place sur un support suffisamment résistant (surtout dans le cas de remblais). Il sera positionné avant la pose des prédalles et réglé au niveau des arases. L'étaieement doit être particulièrement soigné car il assure, avec les arases, la planéité du plancher.

Dans le cas d'appuis sur un plancher inférieur, il convient de s'assurer que celui-ci peut supporter la charge transmise par l'étaieement. Il faudra souvent étayer 1, voire 2 niveaux inférieurs pour répartir cette charge.



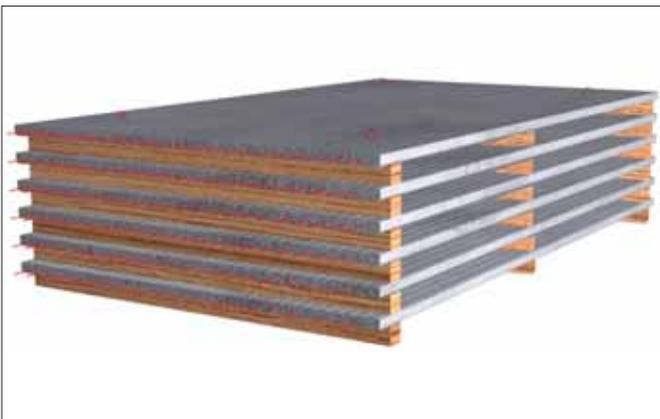
Les découpes, coupes biaisées, voisinages de réservation, ou toutes zones particulières doivent être étayées.

Il est enfin possible de poser certaines prédalles sans étais. Il s'agit, en général, de produits dont on aura augmenté l'épaisseur pour répondre à ce cas particulier d'utilisation. Dans ce cas, les largeurs d'appuis sur la structure porteuse à respecter sont plus importantes (voir le chapitre "appui minimum"):



- Avant le coulage, vérifier :
 - La qualité de vos arases, et les appuis minimum à respecter.
 - Pendant le coulage :
 - Ne pas mettre de surcharge de béton,
 - Ne pas faire d'à-coup au coulage en vidant le béton,
 - Mettre le minimum de personnel nécessaire sur une même prédalle,
 - Vider le béton sur les appuis et le tirer au râteau vers le milieu de la travée,
 - En hauteur une sécurité individuelle est souhaitable.
- Cette liste de précautions à prendre n'est, bien entendu, pas exhaustive.

ATTENTION : Dans le cas de prédalles sans étais, il est impératif de ne pas solliciter le plancher pendant la montée en résistance du béton coulé sur chantier (passage de taloche mécanique ou dépose d'objets lourds par exemple) pour éviter la fissuration de la dalle de compression aux droit des joints.



Pour un stockage sur chantier, certaines règles simples doivent être respectées :

- La zone de stockage doit être plane et pouvoir supporter la charge sans enfoncement,
- Les prédalles seront posées sur deux bois de calage positionnés à 30 cm maximum des extrémités,
- Lors de la superposition des prédalles on veillera à l'alignement vertical des bois de calage,
- Au-delà de 4,50 m, un troisième bois de calage sera positionné en milieu de portée.

Cet article n'a pas la prétention de traiter de façon exhaustive les problèmes relatifs à ces types de structure, il ne donne que quelques dispositions constructives. Il appartient au concepteur d'analyser l'ensemble des conséquences liées à de telles dispositions et de rester conforme aux réglementations en vigueur.

Le plancher doit assurer certaines fonctions dans les zones sismiques :

Fonction de liaison :

- Les armatures d'ancrage seront majorées de 1/3 pour tenir compte des effets sismiques,
- Les longueurs de scellement sont aussi majorées de 1/3,
- Dans le sens de sa portée, le plancher doit pouvoir transmettre un effort accidentel de 75 kN/ml de largeur.

Monolithisme :

- Zone 4 :

- Des aciers de couture, sur les 1/3 extrêmes, doivent pouvoir reprendre un effort de 100 kN/m². Des coutures sont mises en place le long des joints de prédalle.

- L'espacement des coutures dans le sens transversal ne doit pas excéder 3 fois la hauteur totale du plancher,
- L'espacement des boucles de couture dans le sens longitudinal ne doit pas excéder la hauteur totale du plancher, à moins que les coutures soient réalisées par des raidisseurs métalliques,
- Les armatures de couture placées en rive sont identiques à celles placées dans les zones des tiers extrêmes des portées ; elles ne doivent pas être distantes de la rive de plus de 30 cm.

- Zone 2 et 3 :

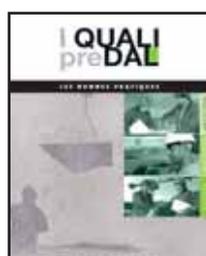
Les aciers de couture ne sont pas nécessaires.

Dans les 3 zones, **les armatures de recouvrement de joints seront renforcées.**

Fonction de diaphragme :

- Les efforts tranchants seront majorés de 1/3 pour tenir compte des effets sismiques,
- La continuité sur appui intermédiaire doit être assurée avec une section minimale de 1 cm² par ml,
- Les sections d'acier et de béton du plancher seront vérifiées dans le cadre d'un fonctionnement en diaphragme.

Le carnet de chantier, le guide Qualipredal ainsi que la fiche des conseils de fixation en sous-face sont disponibles dans la rubrique prédalle du site SEAC.



Chapitre III:

LA THERMOPREDALLE®

Prédalle à correction de pont thermique intégrée

1

UNE RÉPONSE THERMIQUE, SIMPLE, ECONOMIQUE

Description :

La ThermoPrédalle SEAC est un dispositif assemblé en usine, destiné à traiter simplement les ponts thermiques du bâtiment, sans changer les habitudes constructives. Les pains isolants, de hauteur égale à l'épaisseur de la dalle de compression et placés en continuité de l'isolation intérieure, ont pour rôle d'assurer une correction efficace des ponts thermiques.

Solution garantie :

• Une garantie de qualité :

Choisir la ThermoPrédalle c'est s'assurer la garantie d'une solution industrialisée bénéficiant d'un Atex n° 2136 délivré par le CSTB et réalisée avec des composants certifiés CE et NF.

• Performances acoustiques :

Les essais réalisés au CSTB montrent que le système ThermoPrédalle SEAC est similaire au niveau acoustique à une dalle pleine de même épaisseur. Rapport d'essais N° AC08-26012 du CSTB

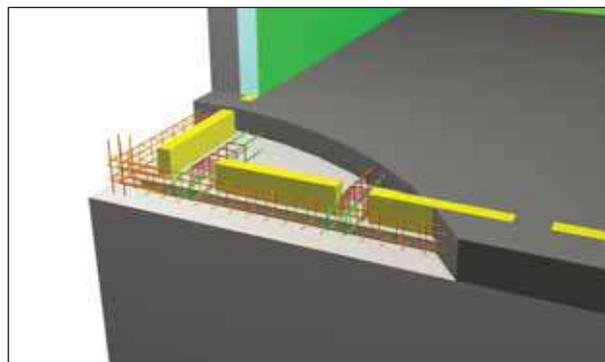
• Tenue au feu :

La ThermoPrédalle assure une tenue au feu REI 90 minutes permettant de répondre à la grande majorité des cas.

Rapport d'essais N° RS08-013 du CSTB

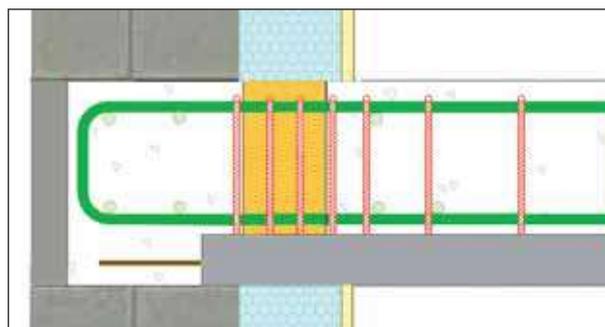
• Zones sismiques :

La ThermoPrédalle SEAC peut être utilisée pour toutes zones sismiques.



Domaine d'emploi :

Utilisable pour tous types de bâtiments (logements, bureaux, tertiaires) isolés par l'intérieur, et pour tous niveaux de planchers : haut de sous-sol, intermédiaires, toiture-terrasse, quelque soit la zone de sismicité.



Caractéristiques :

Les prédalles sont équipées dès la fabrication de cages d'armature de renfort destinées à recevoir les pains isolants. Pour éviter toute détérioration, ceux-ci seront mis en place par l'entreprise juste avant le coulage de la dalle de compression.

L'ancrage de la dalle dans les murs périphériques sont assurés par des cages d'armature intégrées à la ThermoPrédalle.

Ces liaisons sont dimensionnées pour reprendre les cas de charges et de portées les plus courants, y compris en zone sismique.

Bloc isolant filmé

**Avantages de la ThermoPrédalle associée à l'isolation par l'intérieur :**

- Pas de contraintes architecturales (balcons)
- Pas de points singuliers (ouvertures, baies, angles de bâtiments)
- Pas de point faible acoustique
- Qualité et pérennité des façades
- Gestion des réseaux en vertical
- Solution économique
- Correction du pont thermique
- Solution industrielle certifiée
- Sécurité chantier intégrée
- Technique traditionnelle plancher
- Utilisable en toutes zones sismiques
- Solution constructive éprouvée

Avec faux plafond :

- Performances thermiques encore accrues
- Passage de réseaux en plénum
- Gestion des corps d'états simplifiée
- Possibilités architecturales
- Finition plafonds
- Intégration luminaires
- Possibilité chauffage rayonnant

3 SOLUTION THERMIQUE

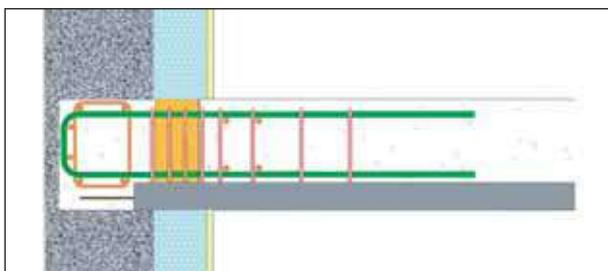
En toute simplicité et sécurité la ThermoPrédalle permet d'atteindre les objectifs imposés par la réglementation thermique en traitant les ponts thermiques en rive de dalle pour tous types de murs.

Garde-fou réglementation thermique : $\psi \leq 0,6 \text{ W/(m.K)}$

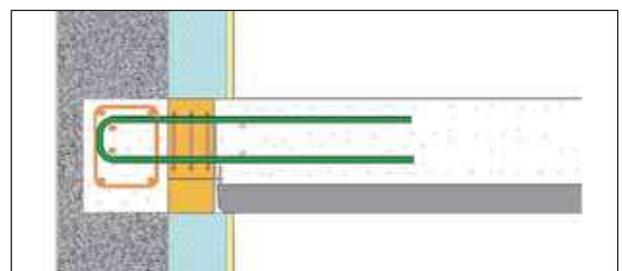
Déperditions thermiques maîtrisées pour toutes les jonctions mur/plancher :



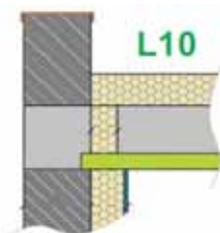
Sens Porteur



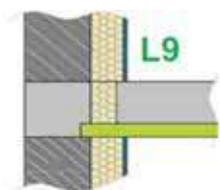
Sens non Porteur



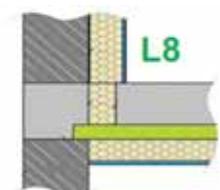
Coefficient de transmission linéique Psi en W/(m.K)



ép. plancher	Doublage	Maçonnerie bloc béton 20 cm			voile béton 16 cm			voile béton 20 cm		
		100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10
18 cm	longitudinal	0,26			0,27			0,27		
	transversal	0,48	0,46	0,44	0,52	0,50	0,48	0,51	0,49	0,48
20 cm	longitudinal	0,29			0,30			0,29		
	transversal	0,50	0,48	0,46	0,54	0,52	0,50	0,53	0,51	0,50



ép. plancher	Doublage	Maçonnerie bloc béton 20 cm			voile béton 16 cm			voile béton 20 cm		
		100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10
20 cm	longitudinal	0,29			0,32			0,31		
	transversal	0,55	0,54	0,52	0,63	0,61	0,60	0,62	0,60	0,59
23 cm	longitudinal	0,33			0,36			0,35		
	transversal	0,58	0,57	0,56	0,67	0,65	0,63	0,66	0,64	0,63



ép. plancher	Doublage	Maçonnerie bloc béton 20 cm			voile béton 16 cm			voile béton 20 cm		
		100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10	100+10	120+10	140+10
20 cm	longitudinal	0,26			0,28			0,28		
	transversal	0,44	0,43	0,42	0,50	0,49	0,48	0,49	0,48	0,47
23 cm	longitudinal	0,29			0,32			0,31		
	transversal	0,46	0,45	0,44	0,52	0,52	0,51	0,51	0,50	0,49

Prédalle

4 MISE EN OEUVRE



Réglage des boucles



Mise en place des armatures du chaînage



Positionnement et fixation du bloc isolant



Pose finie



Coulage de la dalle de compression

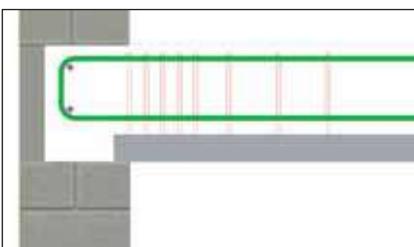
Le guide chantier est disponible dans la rubrique ThermoPrédalle du site SEAC.



Prédalle

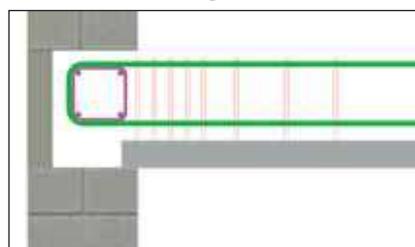
Possibilités de chaînage :

Chaînage 2 HA 10 sans cadre

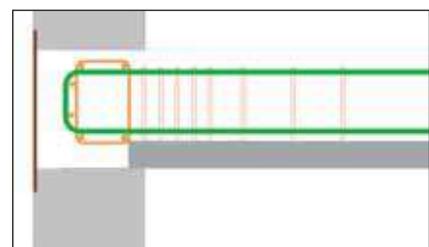


(hors zones sismiques)

Chaînage 10X10



Chaînage 10x15



5 CONSTRUIRE DURABLEMENT AVEC LA THERMOPREDALLE

Matières premières : Fabriquées avec un ciment CEM II

Energies : La fabrication du béton est un des matériaux les moins gourmands en énergie

Transport et mise en oeuvre : 26 usines en France, toujours une usine proche de votre chantier

Vie en oeuvre : Le béton est inerte. La durabilité des produits en béton est reconnue

Fin de vie : Les produits en béton sont recyclables

Chapitre IV:

PREDAL-SEACOUSTIC

DALLE ACOUSTIQUE BAS CARBONE

1

LE PLANCHER MIXTE BOIS BETON



*Une pose rapide et sécurisée
grâce au palonnier fourni*



Grandes portées

La Predal-Seacoustic est un système de plancher mixte bois/béton qui, avec seulement **20,2 kg de CO₂/m²** (plancher fini + faux plafond) permet de répondre aux normes acoustiques des logements et à la réduction de l'impact carbone.

Conçu pour tous types de logements, ce système de plancher pré-assemblé diminue les délais de pose des planchers (il se pose en un coup de grue). Sa pose s'effectue en toute sécurité grâce au palonnier fourni. Le plancher mixte bois béton intègre jusqu'à **9,50 kg/m² de bois**, matériaux biosourcés.



*Temps de pose optimisé
Panneaux de 2,00 ml de large et
jusqu'à 8,00 ml de portée
1 file d'étais jusqu'à 6,50 m*

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	Epaisseur plancher fini* (cm)	Poids d'une Predal-Seacoustic (kg/ml)	Litrage béton (l/m ²)	Poids plancher fini (kg/m ²)
<i>Predal-Seacoustic 20</i>	20	120	72	210
<i>Predal-Seacoustic 23</i>	23	120	102	282
<i>Predal-Seacoustic 25</i>	25	125	95	267

* Hors faux plafond

3 LES LIMITES DE PORTEES

Montage	Revêtement	Q = 150 Kg/m ²					
		G = 100 Kg/m ²		G = 150 Kg/m ²		G = 200 Kg/m ²	
		2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE	2 AL	1 ASE
<i>15 + 5*</i>	<i>Non fragile</i>	6.50	6.50	6.50	6.50	6.15	6.50
	<i>Fragile</i>	6.35	6.50	5.95	6.45	5.60	6.10
<i>15 + 8 CF 1/2h</i>	<i>Non fragile</i>	7.20	7.35	6.90	7.30	6.70	7.05
	<i>Fragile</i>	6.90	7.35	6.50	7.05	6.15	6.75
<i>15 + 8 CF 1h</i>	<i>Non fragile</i>	6.60	7.50	6.30	7.10	6.00	6.80
	<i>Fragile</i>	6.60	7.50	6.30	7.05	6.00	6.75
<i>20 + 5*</i>	<i>Non fragile</i>	7.60	8.00	7.35	7.75	7.10	7.50
	<i>Fragile</i>	7.40	7.90	6.95	7.60	6.60	7.20

*Portées limites pour plancher REI 30 brut et plancher REI 60 avec chape 30 mm

4 AVANTAGES SEACOUSTIC/EBS, LA POSE MECANISEE EN PLUS

Avantages :

- Rapidité de pose
- Étaieement réduit
- Produit adaptable (sécabilité de l'EBS)
- Moyen de manutention réduit
- Jusqu'à 240 m² par camion

Environnement :

- Diminution des transports
- Rupteur thermique facile à poser en plancher d'étage (toutes zones sismiques)
- Excellente résistance à l'humidité
- Conception écologique : produit garanti sans formaldéhyde et sans colorant colle Desmodur PV 1520 A/31
- Certification PEFC : bois de provenance de forêts à gestion écologique
- L'EBS stocke le CO₂ : -7,66 kg CO₂ éq. / m²
- Apporte jusqu'à 9,50 kg de produits biosourcés par m² de plancher



Prédalle

LE DUOMUR



Chapitre I : CARACTERISTIQUES GENERALES

Chapitre II : LA MISE EN ŒUVRE

Chapitre III : DUOMUR ISOLANT

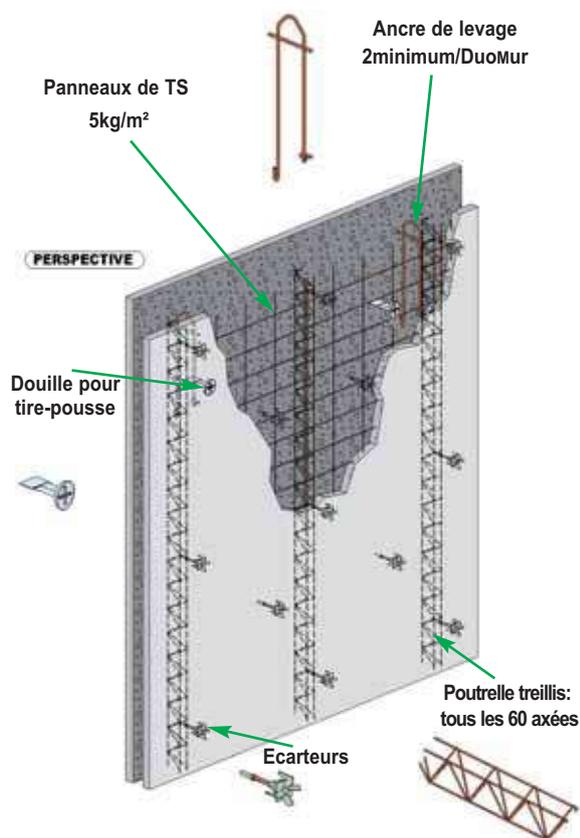
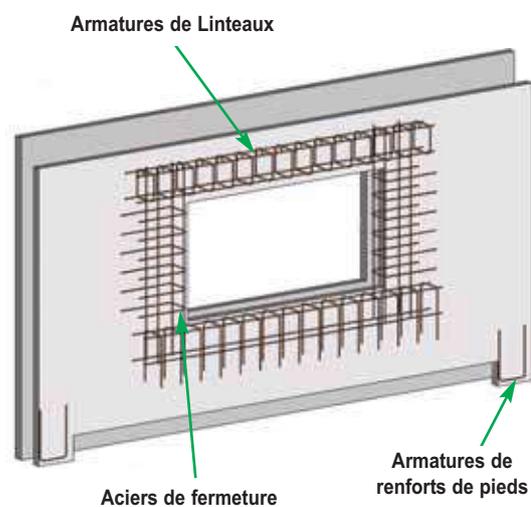
Chapitre IV : DUOMUR ARCHITECTONIQUE

Chapitre I:

CARACTERISTIQUES GENERALES

1

DESCRIPTION DU DUOMUR

*DuoMur avec ouverture et pied*

DESCRIPTION DU DUOMUR

Le procédé de mur à coffrage intégré DuoMur est destiné à la réalisation de voiles porteurs ou non. Ils peuvent être utilisés comme murs porteurs de sous-sol, de refends, de façades ou de soutènements.

Ces murs peuvent être associés à des éléments de structure préfabriqués ou coulés en place, tels que poteaux, poutres, planchers...

Les parois verticales ainsi réalisées, associées à des planchers, prédalles ou autres, constituent la structure porteuse du bâtiment.

Le DuoMur est constitué de deux plaques de béton parfaitement lisses, d'une épaisseur minimum de 5 cm, armées de treillis soudés et reliées entre elles par des raidisseurs métalliques, espacés de 60 cm.

Cet ensemble sert de coffrage pour le béton coulé sur chantier. Des armatures de liaison ou de continuité peuvent être rajoutées dans le vide du mur avant le coulage du béton.

Des armatures de type poteau, longrine, poutre, linteau, encadrement d'ouverture peuvent être incorporées aux panneaux ou rapportées sur chantier.

Domaines d'utilisation :

Le DuoMur est utilisable pour les logements d'habitations (murs de sous-sol, cages d'ascenseur, murs de séparations de logements...), locaux industriels (allège, acrotère, bardage), génie civil (murs de soutènement, silos, réservoirs, piscines).



Le DuoMur est utilisable en zone sismique.

Des huisseries, menuiseries, gaines, boîtiers, faux-joints ou tout autre équipement peuvent être incorporés aux panneaux ou rapportés en œuvre.

Les murs peuvent recevoir une isolation thermique par l'intérieur ou par l'extérieur.



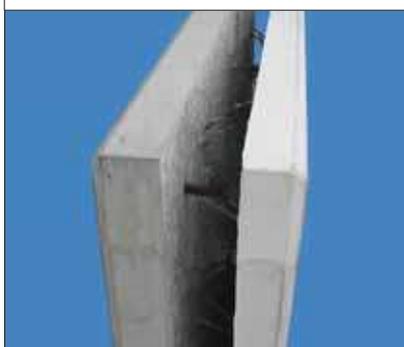
Epaisseur totale en cm	Epaisseur parois en cm			Enrobage acier en cm		Poids kg/m ²
	1ère face	2ème face	vide	1ère face	2ème face	
18	5	6	6	3	3	270
20	6	6	8	3	3	290
25	6	6	13	3	3	290
30	6	6	18	3	3	290
36	6	6	24	3	3	290
40	6	6	28	3	3	290

Epaisseur du DuoMur : 18-20-25-30-36-40

- *Hauteur maximum* : 7,60 ou 12,20 m

- *Largeur maximum* : 2,97 m

18 cm d'épaisseur

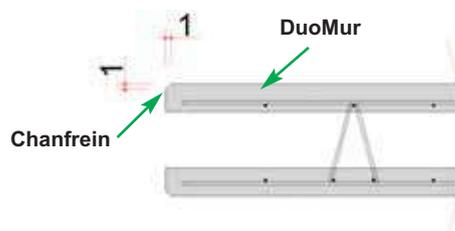


36 cm d'épaisseur



DuoMur

Pour faciliter le jointoiment entre panneaux, les arêtes périphériques des DuoMur sont chanfreinées sur 1 cm.



Incorporations :

La souplesse du procédé de fabrication nous permet de proposer l'**incorporation de tous types d'inserts** : rails, douilles, baguettes, boîtes électriques, réservations...

Réservations pour ouvertures :

Nous pouvons également insérer des ouvertures : portes, fenêtres :

- Par incorporation de pré-cadres métalliques,
- Par coffrage perdu bois,
- Par coffrage avec chant en béton de fibre.

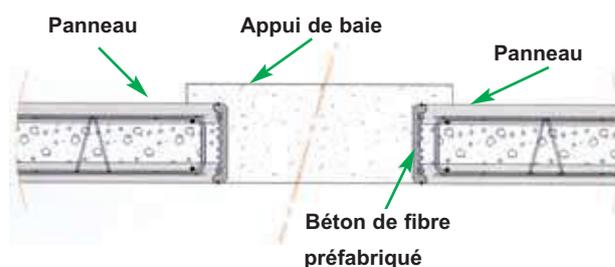
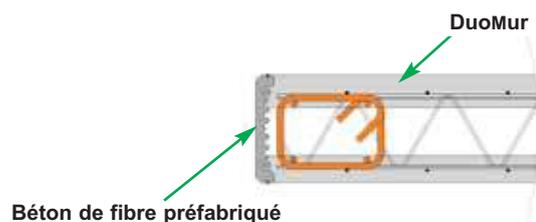
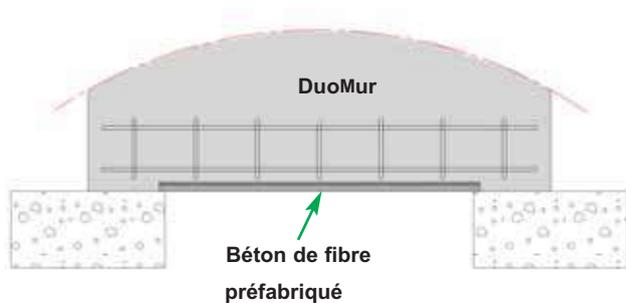
Coffrage perdu bois



Coffrage avec chant en béton de fibre

**Fermeture du fond du DuoMur et tête de voile:**

Dans le cas de longrines incorporées, le DuoMur peut être fermé par coffrage perdu en béton fibré.



Chapitre II:

LA MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre sur chantier des DuoMur s'effectue selon les recommandations du carnet de chantier QualiPrémur et du guide de pose DuoMur. Les consignes de sécurité liées au transport, stockage, manutention, et mise en oeuvre sont édictées dans un guide de prescription par l'INRS.

1

TRANSPORT ET STOCKAGE

Les DuoMur sont transportés et stockés à plat ou verticalement.

Transport :

Le transport vertical est généralisé à l'ensemble des DuoMur. Il est particulièrement adapté aux DuoMur dont la qualité de parement nécessite un soin particulier.

Le transport vertical est effectué dans des conteneurs, ou racks, spécialement aménagés pour faciliter la manutention en sécurité.

Ces racks auto-déchargeables sont laissés sur le chantier où il servent de stockage.

Rack/Conteneur



Conteneur



Transport à plat :

Le transport à plat est réservé pour des panneaux de petites dimensions < à 7 m² maxi.

Les panneaux sont transportés sur semi remorque ou camion plateau. Le premier panneau est posé sur un calage parfaitement dégauchi. Les panneaux suivants sont posés les uns sur les autres sans calage intermédiaire (4 panneaux maximum par pile). Les panneaux doivent être déchargés un par un. Le stockage au sol doit respecter les mêmes règles.

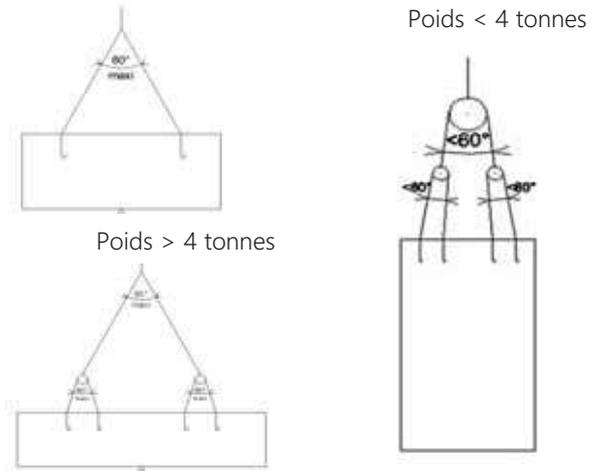
2 MANUTENTION

Deux ou quatre ancrages de levage sont incorporés au DuoMur en fonction de son poids.

Toutes ces ancrages de levage doivent être utilisés simultanément dans chaque phase de manutention : 2 ancrages pour les DuoMur de poids inférieurs à 4 tonnes, 4 ancrages pour les DuoMur de poids supérieurs à 4 tonnes.

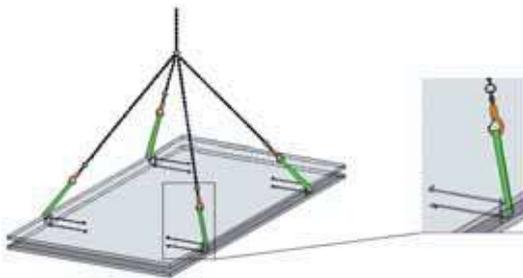
L'angle entre les élingues doit rester inférieur à 60°.

Le système de levage (par exemple : élingues à poulies reliant les ancrages) utilisé lors de la manutention par 4 ancrages doit assurer l'égalité répartition des efforts sur toutes les ancrages de manutention.



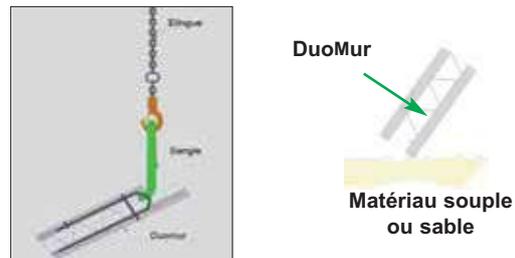
Manutention horizontale :

Le panneau est manutentionné à plat en utilisant les 4 ancrages de levage.



Le DuoMur est relevé verticalement en utilisant les deux ancrages de levages. Le pied du panneau doit se trouver sur un sol stabilisé.

Un matériau souple doit être utilisé pour protéger le pied du panneau.



Manutention verticale et relevage :

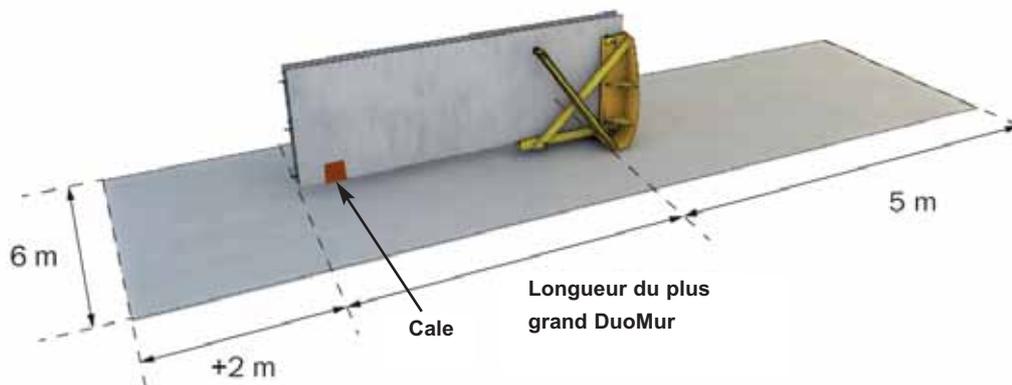
Nous préconisons un retournement des DuoMur exclusivement selon le mode opératoire ci après.

Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de non respect de ce mode opératoire.

Matériel nécessaire : Retourneur, un palan à chaînes, une corde, une élingue à poulie et tout autre matériel que vous jugerez utile pour travailler en sécurité.

1) Implantation de la zone de retournement

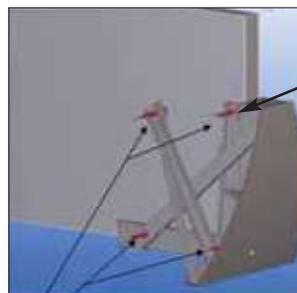
- Zone plane et stable avec une pente mesurée en tous sens de 5 % maximum
- Portance du sol suffisante : adaptée à la charge à recevoir
- Implantation de façon que le DuoMur soit dans l'axe de la flèche de la grue
- Périmètre de sécurité selon schéma ci-dessous



DuoMur

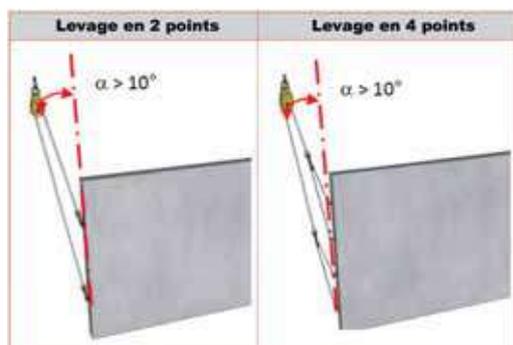
2) Positionner le DuoMur dans le retourneur

- Déposer le DuoMur dans le retourneur
- Positionner le pied du panneau calé contre le fond du retourneur
- Poser la tranche sur la cale
- Régler les vis de serrage (serrage léger)



Pour les parements visibles, protégez le mur de tous marquages possibles, notamment au niveau des vis

Vis de serrage

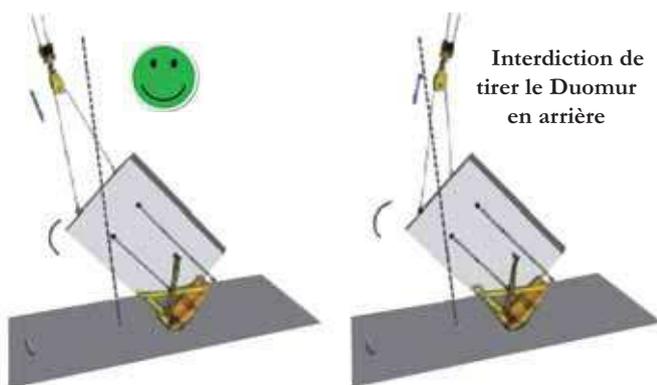


3) Préparation du mur

- Décrocher le DuoMur
- Si nécessaire placer les tire-pousses ainsi que les aciers de liaisons (le solidariser au mur)
- Fixer l'élingue à poulie (et les éventuels kits de renvoi si levage en 4 points)

4) Relever le DuoMur dans le retourneur

- Mettre en tension le kit de retournement afin de vérifier que les différents éléments de levage ne sont pas emmêlés ou coincés
- Faire évacuer la zone de retournement
- La flèche de la grue doit être alignée dans l'axe du DuoMur
- Procéder au levage progressif du DuoMur tout en s'assurant que le chariot de la grue ou la tête de la grue mobile sont positionnés entre la grue et le DuoMur de manière à ce que les élingues soient toujours en tension.



5) Dégager le DuoMur du retourneur

- Vérifier que les crochets de levage sont toujours correctement positionnés
- Desserrer les vis de guidage lorsque le DuoMur est complètement relevé
- Faire évacuer la zone de retournement.
- Sortir le panneau du retourneur
- Procéder à la pose

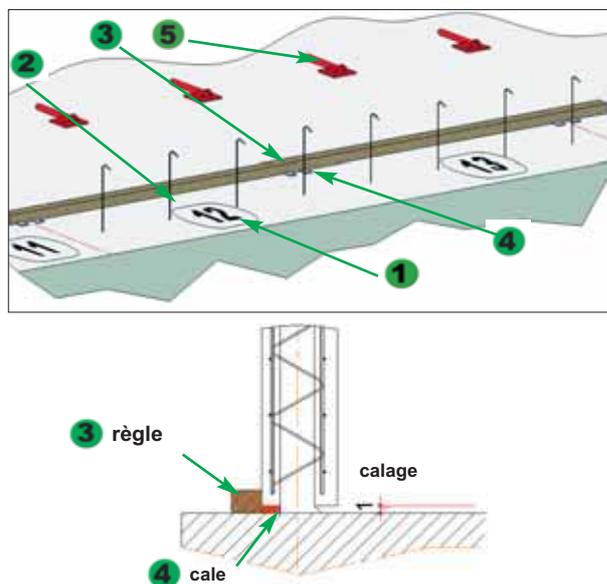


3 LA POSE

Préparation du chantier :

La préparation du chantier permet d'obtenir un gain de temps important au moment de la pose du DuoMur.

- 1 Marquer les numéros des panneaux à leur emplacement respectif
- 2 Implanter verticalement les aciers de liaison entre les 2 parois
- 3 Fixer une règle guide sur le plancher, côté intérieur ou extérieur pour bloquer les panneaux en pieds
- 4 Mettre en place un jeu de cales (servant à régler l'aplomb du panneau) du côté de la règle guide
- 5 Fixer au plancher le tirant-poussant pour assurer la stabilité des panneaux

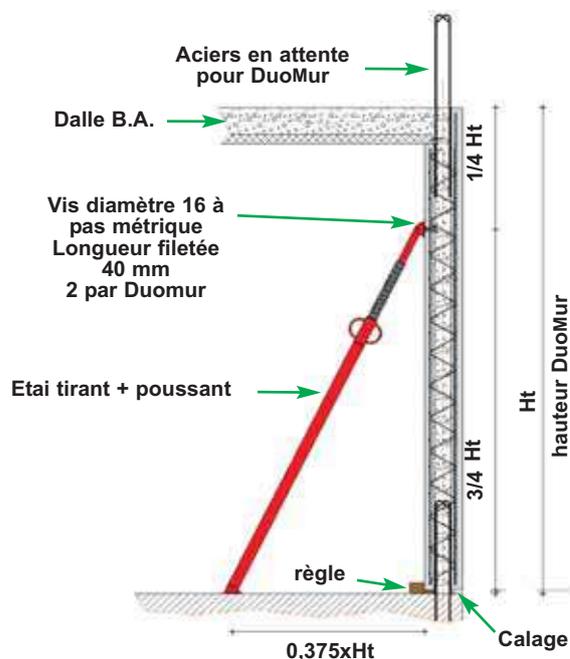


La pose :

A l'aide de l'engin de manutention, amener le DuoMur verticalement à son emplacement, le poser sur les cales et le plaquer contre la règle guide. Il ne reste plus qu'à le stabiliser et le mettre d'aplomb à l'ai-

de des étais tirant-poussant fixés sur le plancher et sur le DuoMur par des vis de diamètre de 16 mm.

Après l'avoir mis d'aplomb, caler la seconde face. Avant de décrocher les élingues de manutention, s'assurer de la stabilité du mur.



DuoMur

Guides de pose :



Guide de pose chantier



Carnet de chantier



Murs à coffrage intégré

4 BÉTONNAGE

Au moment de la phase de bétonnage il faut :

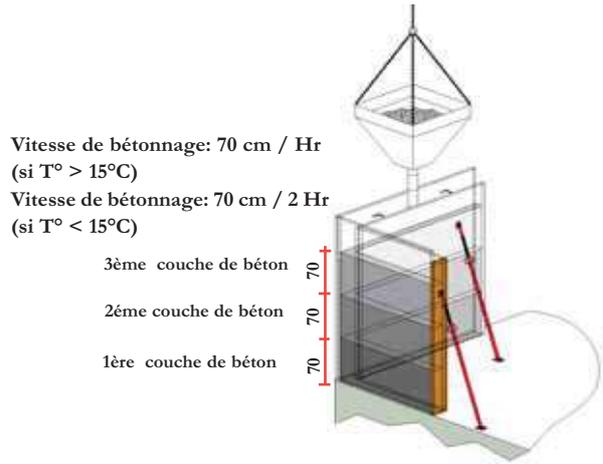
- Calfeutrer les pieds de panneaux et les joints entre éléments (à l'aide de joints mousse de coffrage) pour éviter les coulures de laitance,
- Renforcer les angles à l'aide d'équerres
- Pincer les panneaux entre-eux avec des serres-joints pour éviter un décalage en tête des panneaux.
- Humidifier l'intérieur du DuoMur
- Il est important de couler par passe de 70 cm/heure, afin d'éviter une pression trop grande à l'intérieur du DuoMur.
- Pour le coulage de panneaux de grande hauteur, au delà de 3.00 m, il faudra soit utiliser une trémie de coulage à mi-hauteur pour les panneaux de faible épaisseur (18 ou 20 cm), soit une benne avec manche pour les panneaux de 25 - 30 - 36 et 40 cm afin de réduire la hauteur de chute du béton
- Le bétonnage doit se faire avec un béton C25/30 de consistance fluide S4 selon la norme NF EN 206-1 de dimension nominale du plus gros granulat DMax = 10 mm jusqu'à 20 cm d'épaisseur

de panneau

Pour les autres épaisseurs, passer en dimension nominale du plus gros granulat DMax = 20 mm

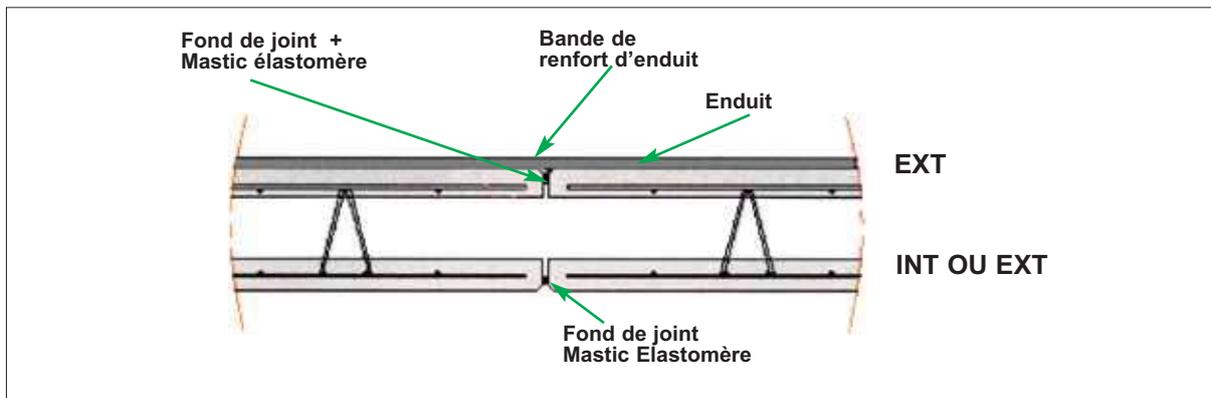
Finition des joints de DuoMur :

- Retirer les coulures de laitance, les joints de calfeutrement et appliquer un produit approprié entre les DuoMur

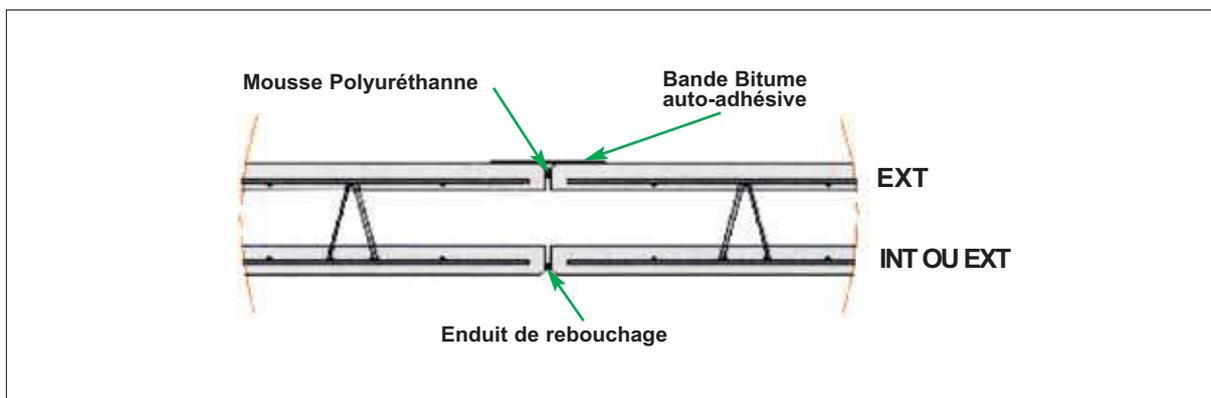


5 LES JOINTS

Traitement des joints extérieur :



Traitement des joints en sous-sol :



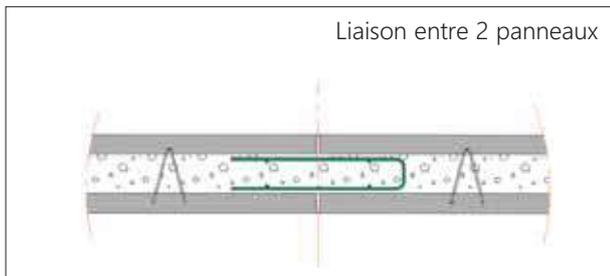
DuoMur

6 LIAISONNEMENT

Les aciers de liaisons sont toujours calculés par le bureau d'études du chantier. Selon le cas, il existe différents types de liaisonnement :

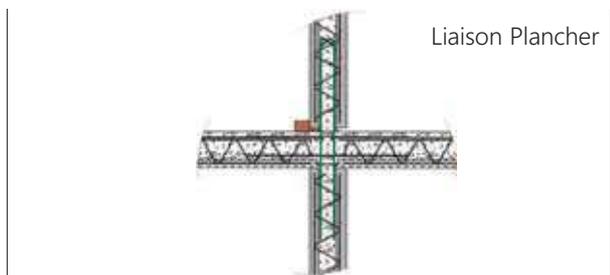
Entre deux DuoMur :

La jonction entre DuoMur contigus se réalise à l'aide d'une armature de liaison, placée dans le vide entre parois (voir schéma ci-dessous).



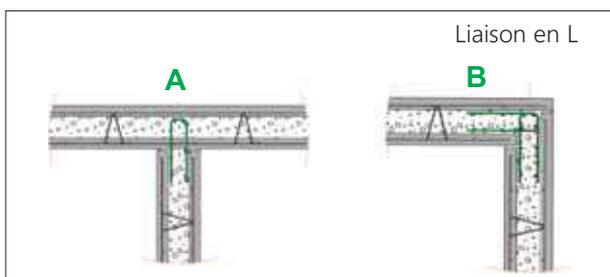
Liaison prédalle - DuoMur :

Les prédalles peuvent être posées sur le bord des DuoMur (voir schéma ci-dessous). Le plancher peut être bétonné en même temps que les DuoMurs. Lors de constructions à plusieurs niveaux, les DuoMur sont montés sur le plancher de l'étage précédemment bétonné.



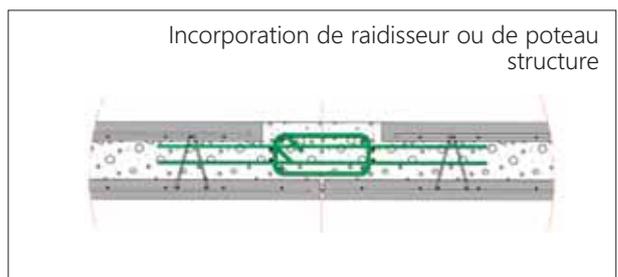
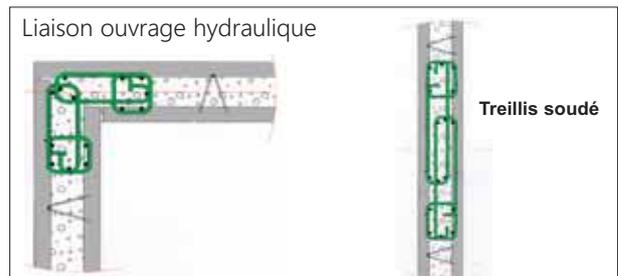
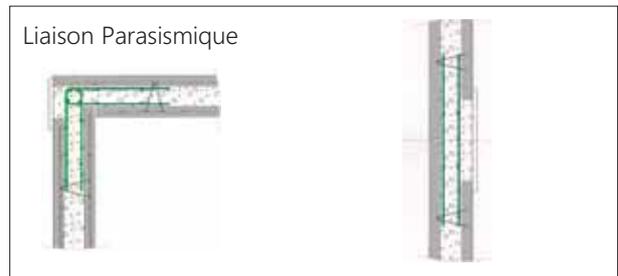
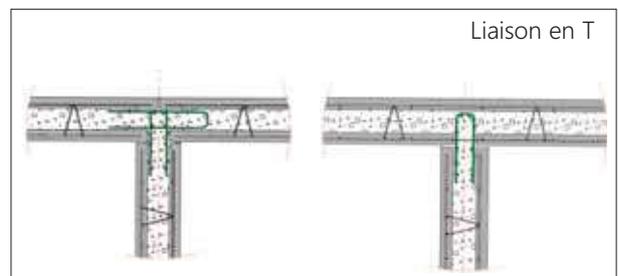
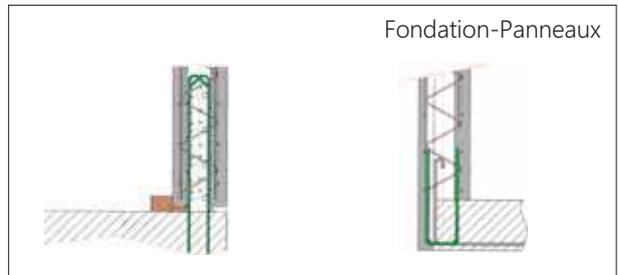
Liaison en L :

La liaison en L peut être assurée suivant la configuration, soit par une boîte d'attente incorporée dans le DuoMur (schéma A), soit par l'ajout d'armatures complémentaires avant coulage (schéma B).



Autres liaisons :

Les DuoMur peuvent s'appliquer à tous types de raccords possibles comme le montre les schémas suivants.



Pour des informations plus détaillées, voir le cahier des prescriptions techniques communes aux procédés de mur à coffrage intégré : cahier du CSTB n° 3690-V2.

Chapitre III:

DUOMUR ISOLANT

1

DUOMUR ISOLANT

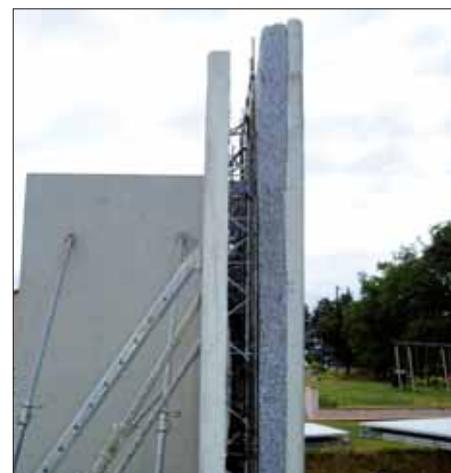
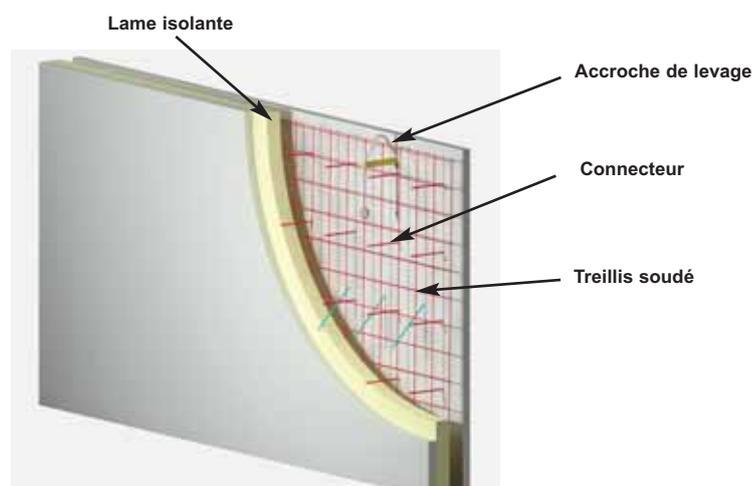
Ce principe constructif innovant est composé de deux panneaux en béton armé reliés entre eux par des connecteurs composites, incluant un isolant et destiné à être rempli sur chantier. Outre une mise en oeuvre rapide, le DuoMur Isolant propose une isolation par l'extérieur optimisant la continuité de l'isolation. Les ponts thermiques sont supprimés au niveau des planchers et la souplesse du procédé permet de répondre au mieux aux besoins thermiques de chaque chantier. Potentiellement architectonique, le DuoMur Isolant peut recevoir un parement matricé.

Avantageux sur les plans techniques et financiers, le DuoMur Isolant est un procédé constructif d'avenir.

Épaisseurs disponibles : 30, 36, 40 cm

Isolant ($\lambda = 0.032$) épaisseur 8 cm

$U_{\text{mur}} = 0.36 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$ à $0.14 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$



Chapitre IV:

DUOMUR ARCHITECTONIQUE

1

DUOMUR ARCHITECTONIQUE

Béton blanc :

Entreprise GBMP - Chantier : Résidence Pierre Garrigues Toulouse
Architecte : MARTINIE



Entreprise BALMELLE - Chantier : Centre Multimédia Albi
Architecte : CABINET BRUNERI

Faux-joints :

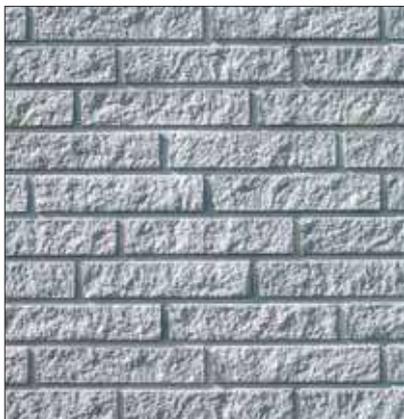
Entreprise CAMPENON BERNARD INDUSTRIE - Chantier : Caserne Militaire Istres
Maitre d'oeuvre /Architecte : Ministère de la défense

Béton matricé :

Entreprise EIFFAGE/BILSKI - chantier : EHPAD Carmaux
Architecte : SCP ESPAGNO & MILANI

Exemples de DuoMur matricé :

2/70 PO



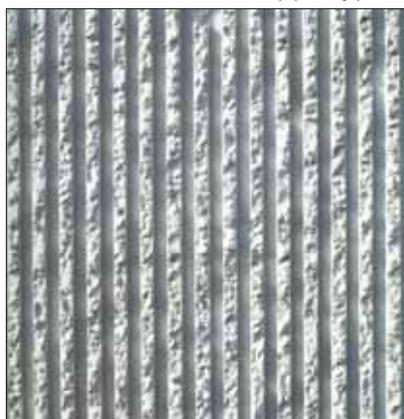
2/24 Donau



2/51 Spree



1/37 Rippe Type J



1/124 B Taro



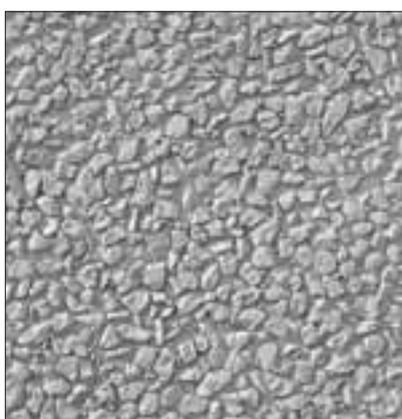
2/90 Tavertin



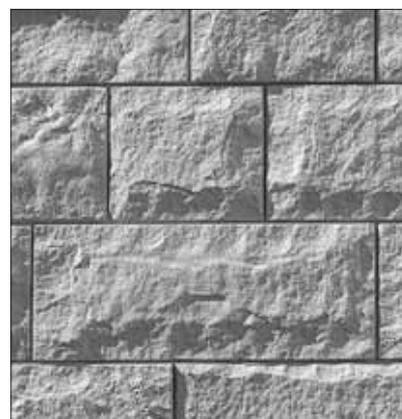
1/92 Rio Bravo



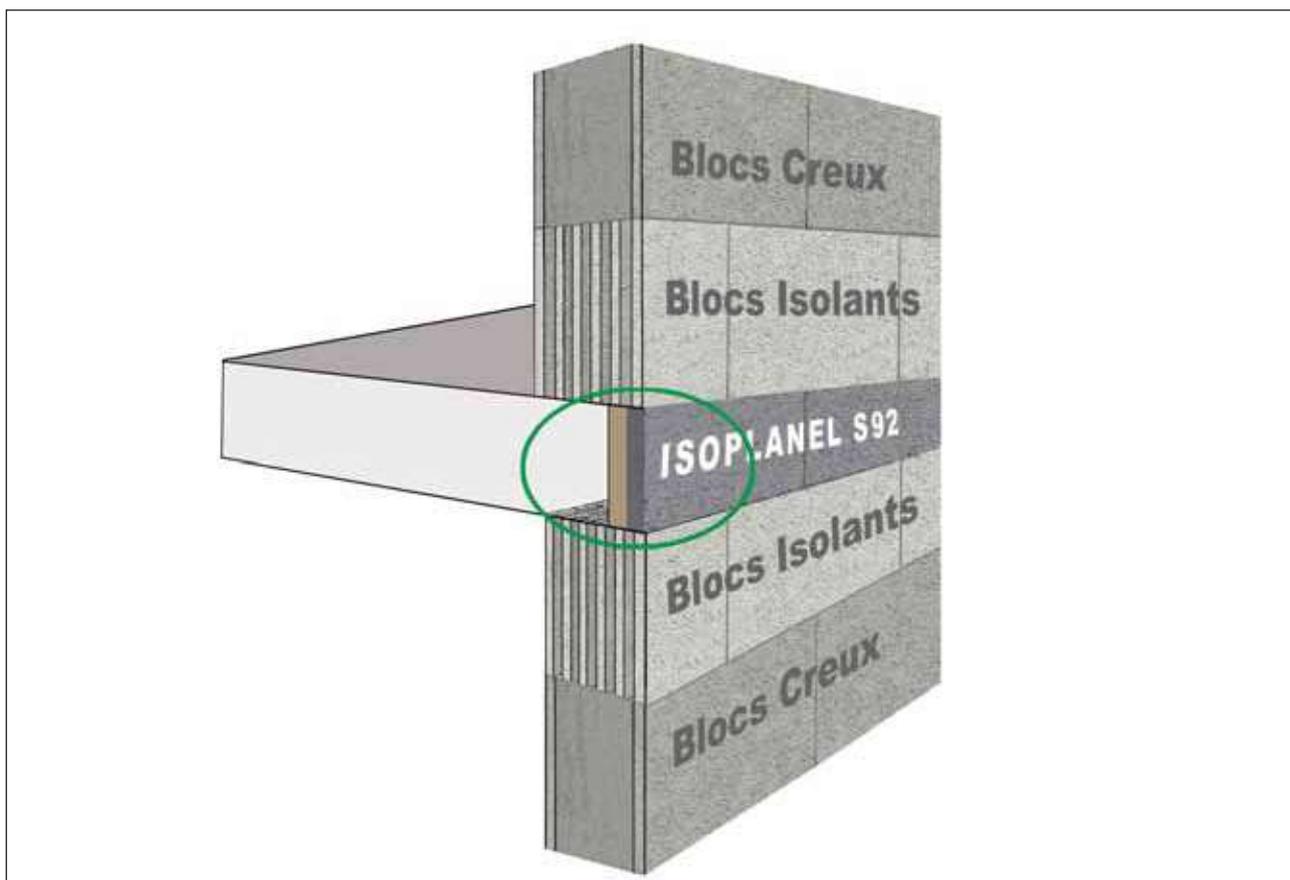
2/41 Mosel



2/130 Pommern



PSI-DALLE

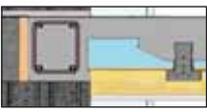
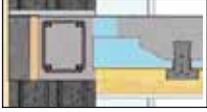
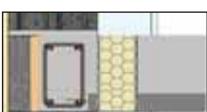
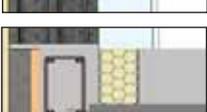




L'Isoplanel S92 est une solution efficace, simple et économique pour traiter les ponts thermiques à l'intersection des planchers et des murs. Elle se pose sans joint vertical pour avoir une continuité de l'isolant, ce qui lui permet d'obtenir un R de 0,92 m²K/W.

Maçonnerie + doublage th32 100+10

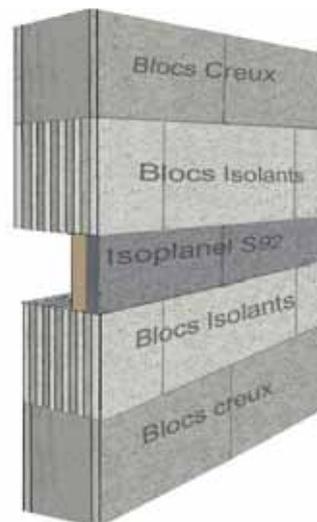
Tableau des valeurs Psi : Exemples de valeurs des ponts thermiques en façade de maçonnerie de blocs avec liaisons plancher

Montages			Type C R = 0,29	Type B R = 0,50	Type A R = 1,00	Type A R = 1,27	Type A+ R = 1,70
	Mur	Plancher					
		Seacoustic 15+5 Rupteur Partiel	0,39	0,34	0,28	0,26	0,23
		Seacoustic 15+5 Rupteur Total	0,22	0,20	0,17	0,16	0,15
		Dalle pleine/ Prédalle épaisseur 20 cm	0,65	0,55	0,38	0,37	0,31
		ThermoPrédalle TYPE II (longitudinal) épaisseur 20 cm	0,25	0,23	0,19	0,18	0,17
		ThermoPrédalle TYPE I (transversal) épaisseur 20 cm	0,48	0,41	0,31	0,29	0,26

Ces valeurs sont applicables aussi bien en maisons individuelles qu'en logements collectifs. Valeurs calculées par le logiciel Trisco.

SOLUTION PSI-DALLE PLANCHERS INTERMEDIAIRES

L'Isoplanel S92 associée à des blocs isolants, garantit le respect des réglementations thermiques, environnementales et sismiques les plus exigeantes avec des gains importants sur les déperditions thermiques.



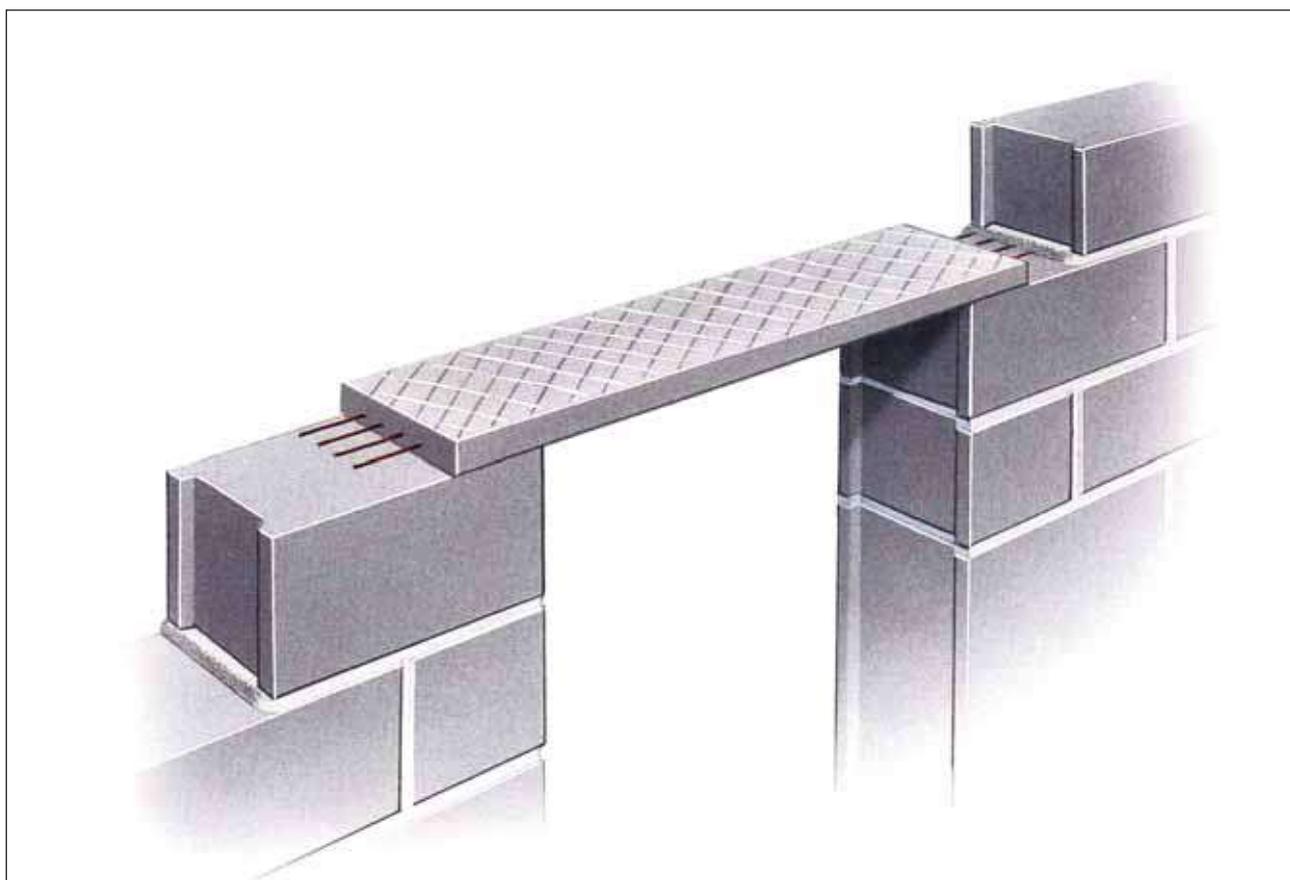
**Maçonnerie courante + rang de blocs type A
dessus/dessous + doublage th 32 100+10**

Tableau des valeurs Psi : Exemples de valeurs des ponts thermiques en façade de maçonnerie de blocs avec liaisons plancher

Montages	Mur		Type C + 2 rangs type A R = 1,00	Type C + 2 rangs type A R = 1,25	Type C + 2 rangs type A+ R = 1,70
	Plancher				
	Seacoustic 15+5 Rupteur Partiel		0,29	0,27	0,25
	Seacoustic 15+5 Rupteur Total		0,18	0,17	0,16
	Dalle pleine/ Prédalle épaisseur 20 cm		0,42	0,39	0,34
	ThermoPrédalle TYPE II (longitudinal) épaisseur 20 cm		0,19	0,18	0,17
	ThermoPrédalle TYPE I (transversal) épaisseur 20 cm		0,33	0,31	0,28

Ces valeurs sont applicables aussi bien en maisons individuelles qu'en logements collectifs. Valeurs calculées par le logiciel Trisco.

LE PRELINTEAU



1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le **prélindeau** est réalisé en béton précontraint par fils adhérents avec pour dimensions principales :

- une épaisseur de 5 cm,
- une largeur de 15 ou de 20 cm,
- est armé de 3 ou 4 T 5,2 TBR C3 2060

Fabriqué avec des longueurs échelonnées de 20 en 20 cm, il est disponible dans les dimensions suivantes :

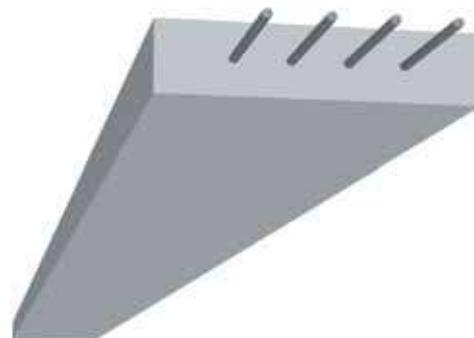
- de 0,80 m à 2,80 m pour le prélindeau de 20
- de 0,80 m à 1,80 m pour le prélindeau de 15

Sa sous-face est prête à peindre, après application d'un enduit bouche-pores. La partie supérieure est rendue rugueuse afin d'assurer une meilleure reprise de bétonnage.

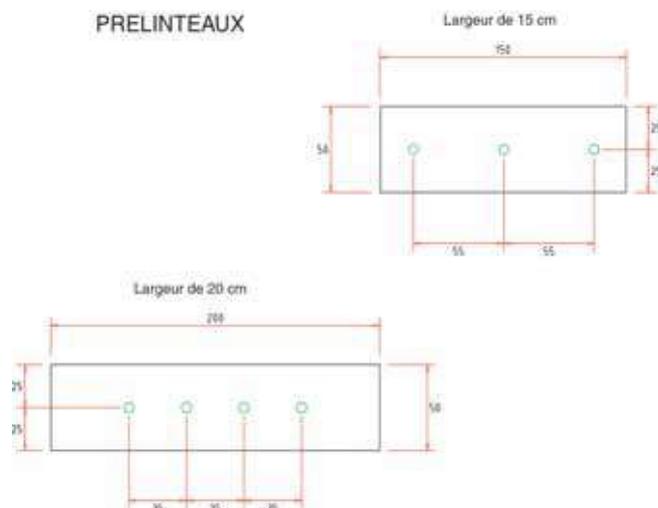
• **Poids au ml :**

Largeur **15 cm** : 15 kg/ml

Largeur **20 cm** : 22 kg/ml

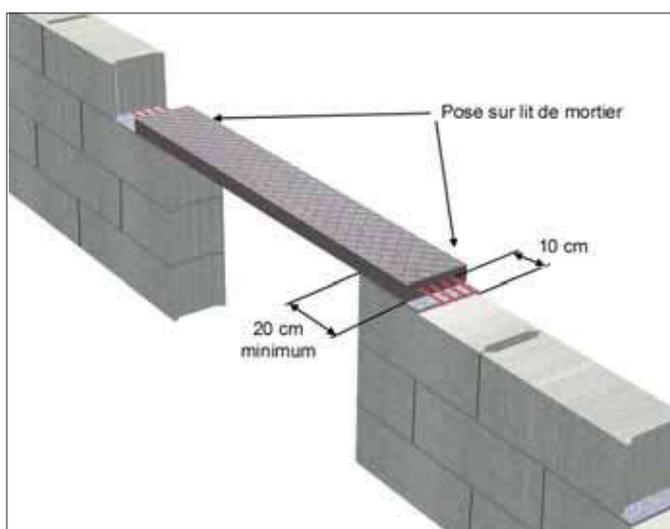


PRELINTEAUX



2

MISE EN OEUVRE

**Utilisation :**

Après la réalisation sur chantier d'une rehausse (constituée de blocs béton pleins ou de béton coffré par des blocs à bancher), il constitue le linteau d'ouvertures courantes. Bien entendu, il ne peut supporter de charges exceptionnelles sans renforcer spécialement le béton banché qui le complète.

Un **étaie**ment, à mi-portée, est nécessaire à partir de 1.50 m de portée. Pour des portées > à 2.20 m, deux étais seront nécessaires à 1/3 et 2/3 de la portée.

Mise en oeuvre :

Les recommandations de l'U.N.M. préconisent un appui minimal de 20 cm de part et d'autre de l'ouverture. La pose sera toujours réalisée sur lit de mortier.

3 LINTEAUX MAÇONNÉS ET LINTEAUX BANCHÉS

Linteaux maçonnés :

Le prélindeau est rehaussé de 1 à 2 rangs de blocs béton pleins ou de blocs à bancher remplis de béton.

Portée maximale (suivant les cas de charges)

HAUTEUR DE REHAUSSE	1 RANG DE BLOCS	2 RANGS DE BLOCS
NON PORTEUR	2,40 m	2,40 m
PORTEUR DU PLANCHER	1,15 m	1,50 m

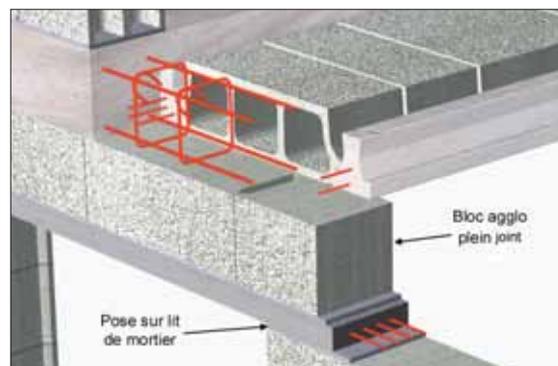
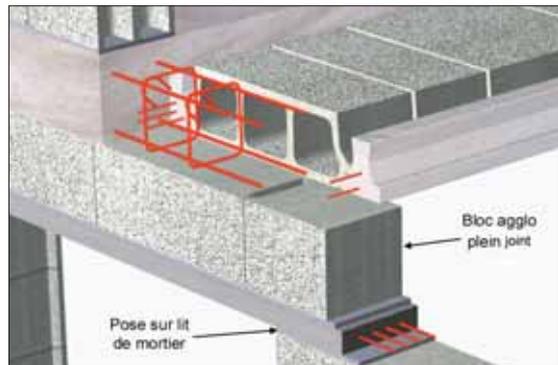
Linteaux banchés :

Le prélindeau est rehaussé d'une poutre en béton coulé en place. Le béton de cette poutre sera de classe de résistance minimale C25/30.

Les armatures complémentaires devront être déterminées par le bureau d'études béton armé en fonction des charges reprises.

Portée maximale (suivant les cas de charges) :

PORTEUR DU PLANCHER ET SANS ACIERS COMPLEMENTAIRES			
RETOMBEE	15 cm	20 cm	25 cm
PORTEE	1,25 m	1,40 m	1,50 cm



4 CHARGES ADMISSIBLES

SEAC usine du PUISET
ZI
FR-28310 LE PUISET
Marquage CE:

Sites de production
SEAC usine de MONTREDON
ZI La Plaine
FR-11100 MONTREDON DES CORBIERES
7
EN 845-2

Prélindeau porteur en béton précontraint de hauteur 50mm + rehausse réalisée sur chantier

Prélindeau				
Longueur totale (mm)	1000 à 3200 mm, pas de 200 mm			
Longueur de chaque appui (mm)	200			
Largeur (mm)	150			200
Masse (kg/ml)	15		22	
Rehausse sur chantier	Blocs Perforés B80 (NF)	Béton C30/37	Blocs Perforés B80 (NF)	Béton C30/37
Hauteur rehausse (mm)	200	150	200	150
Classe de mortier des joints selon NF EN 998-2	M5	...	M5	...
Étayage : (1=au milieu ; 2= 1/3 + 2/3)	L<220 cm :1	L<220 cm :1	L<220 cm :1	L<220 cm :1
	L>220 cm :2	L>220 cm :2	L>220 cm :2	L>220 cm :2
Barrière de capillarité	Sans (lindeau destiné à être enduit)			
Caractéristiques essentielles du lindeau composite				
Charge admissible (kN/ml) ⁽¹⁾	5	5	5	5
Flèche < portée/200 pour une charge de (kN) en mm	0,1	0,1	0,1	0,1
Masse (kg/ml) ⁽²⁾	75	70	102	95
Masse surfacique (kg/m ²) ⁽²⁾	500	470	500	470
Absorption d'eau : (lindeau destiné à être enduit)				
Durabilité au gel/dégel : résistant				
Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau : 50/100				
Conductivité thermique : 1,52 W/m.K				
Résistance au feu : R30				
Durabilité à la corrosion : référence B				
⁽¹⁾ La charge admissible déclarée est la charge conventionnelle de ruoture				
⁽²⁾ Pour une masse volumique apparente des blocs de 2000 ka/m ³ , du mortier des joints de 1800 ka/m ³				

LES CHARGES A APPLIQUER

1

LES CHARGES PERMANENTES (notées : G)

Les charges permanentes (notées **G** dans la réglementation) comprennent toutes les charges inamovibles qui, de par leur nature, sont appliquées de manière définitive sur le plancher considéré.

Les principales sont :

- le poids mort du plancher (dans tous les tableaux de ce livre il n'y a pas lieu d'en tenir compte car il a déjà été pris en considération),
- le poids des cloisons et murs prenant appuis sur le plancher,
- les chapes complémentaires ou de rattrapage,
- les chauffages par le sol,
- les revêtements de sol,
- protections lourdes de toiture terrasse,
- etc...

A titre indicatif, quelques cas courants		Poids Surfacique (daN/m ²)
Sols carrelés		
	Carrelage sur chape (5 cm total maximum) + cloisons plaques de plâtre	150
	Carrelage sur chape (5 cm total maximum) + cloisons maçonnées	200
Sols souples		
	Revêtement de sol souple sans chape + cloisons plaques de plâtre	50
	Revêtement de sol souple sans chape + cloisons maçonnées	100
A ces charges il conviendra de rajouter :		
	Par cm de béton supplémentaire	22
	Par cm de chape supplémentaire	20

Les charges données dans les tableaux suivants sont celles qui sont le plus couramment rencontrées dans

la construction. Pour plus de renseignements, se reporter à la norme **NF EN 1991-1**.

Nature de la paroi (Enduit non compris)	épaisseur en cm	Poids Surfacique (daN/m ²)
PIERRE DE TAILLE		
Parois pleines	20	530
	30	810
Revêtements autoportants	8	220
Revêtements attachés	3	80
Revêtements scellés (y compris la colle)		40

Nature du matériaux	Poids Surfacique (daN/m ²)
CARREAUX DE PLÂTRE	
Cloisons en carreaux de plâtres à parements lisses	par cm : 10
ENDUITS	
Enduit en plâtre	par cm : 10
Enduit au mortier de liants hydrauliques	par cm : 18
REVETEMENTS DE PLANCHER	
Chape en mortier de ciment	par cm : 20
Dalle flottante en béton y compris sous couche élastique	par cm : 22
Carrelages scellés y compris la couche de mortier de pose de 2 cm	
Grés cérame mince (4.5mm) format 5x5 et 2x2	50
Grés cérame (9.00 mm) format 10x10	60
Dallage céramique ou pierre dure de 15 à 30 mm	70-100
Carrelages ou dallages collés	par cm: 20
Parquets de 23 mm y compris lambourdes	25
Sols minces textiles ou plastiques (collés ou tendus) et parquets mosaïques y compris ragréage du support	8
Chape flottante en asphalte 2 à 2.5 cm, y compris couche élastique, revêtement de sol non compris	50

Nature du matériaux	Poids Surfacique (daN/m ²)
TOITURES	
Couvertures métalliques	
en zinc (voligeage et tasseaux compris)	25
en alu 8/10 (voligeage et tasseaux compris)	17
en acier inox (voligeage et tasseaux compris)	25
en tôle ondulée d'acier galvanisé 8/10	6
Couvertures en ardoises	
ardoises naturelles ordinaires (lattis et voligeage compris)	28
Couvertures en tuiles	
Tuiles plates (litage compris)	55-75
Tuiles canal (voliges comprises)	40-60
Tuiles béton (supports compris)	45
Couvertures en éléments auto-portants non métalliques	
Plaques ondulées d'amiante-ciment	17
Plaques profilées d'amiante-ciment sur support de tuiles canal (y compris les tuiles)	40
Sous-toitures	
Contreplaqué okoumé, par cm d'épaisseur	5
Plaques de plâtre (genre placoplâtre ou Prégypan), par cm d'épaisseur	9
Panneaux de paille compressée, par cm d'épaisseur	3
Plaques planes d'amiante ciment en 6 cm d'épaisseur	11
TOITURES TERRASSES	
Asphalte coulé en 0.5 cm, épaisseur plus 1.5 cm d'asphalte coulé sablé	50
Étanchéité multicouche en ciment volcanique, enduit plastique ou feutre bitumé, épaisseur 2 cm	12
Gravillon pour protection de l'étanchéité par cm d'épaisseur	20
Protection de l'étanchéité réalisée par une couche d'asphalte gravillonnée de 2 cm sur deux feuilles papier kraft	50

Nature de la paroi (Enduit non compris)	épaisseur en cm	Poids Surfacique (daN/m ²)
BLOCS EN BÉTON		
Parois en blocs pleins de béton	5	105
	10	210
	15	315
	20	420
Parois en blocs creux de béton	5	65
	10	135
	15	200
	20	270
	25	325
Parois en blocs pleins de béton cellulaire (masse volumique nominale du béton : 600 kg/m ³)	30	385
	15	120
	20	160
	25	205
	30	245

Nature de la paroi (Enduit non compris)	épaisseur en cm	Poids Surfacique (daN/m ²)
TERRE CUITE		
Parois en briques pleines	5.5	105
	10.5	200
	21.5	405
	33	630
Parois en briques creuses	5	45
	10	90
	15	130
	20	175
	25	215
	30	260

2 LES CHARGES D'EXPLOITATION (notées : Q)

Les charges d'exploitation (notées **Q** dans la réglementation) sont celles qui résultent de l'usage des locaux par opposition au poids des ouvrages qui constituent ces locaux, ou à celui des équipements fixes. Elles correspondent au mobilier, au matériel, aux matières en dépôt et aux personnes et pour un mode normal d'occupation. En pratique, toutefois, certains équipements fixes légers peuvent être inclus dans les valeurs fixées pour les charges d'exploitation.

Les charges données dans les tableaux suivants sont celles qui sont le plus couramment rencontrées dans la construction. Elles ne tiennent pas compte des équipements lourds spécifiques pouvant être mis en place dans certains locaux.

Ces valeurs peuvent, dans certains cas (notamment en fonction du nombre d'étages), être corrigées par l'application d'un coefficient de régression verticale. De même, pour les grandes surfaces, une régression horizontale peut être appliquée. Pour plus de renseignements, se reporter à la norme **NF EN 1991-1**.

Bâtiments scolaires et universitaires	daN/m ²
Dépôts de cuisines collectives	600
Salles avec assistance debout circulations, escaliers, surfaces de regroupement, d'abri, de détente et de jeux	400
Salles polyvalentes	400
Cuisines collectives	500
Salles de réunions, salles polyvalentes utilisées normalement avec sièges (y compris les salles de classes susceptibles de jouer ce rôle) bibliothèques, dépôts, lingerie	400
Amphithéâtres, salles de classe remodelables et locaux équivalents, cantines réfectoires	350
Salles de classe et locaux équivalents	250
Salles à manger de petites dimensions, laboratoires, ateliers, dortoirs ou chambres collectives, sanitaires collectifs, locaux médicaux et sociaux, galeries de liaisons, garages à vélos	250
Local à usage sportif et d'éducation physique	500
Hébergement individuel	150

Bâtiments à usage d'habitation	daN/m ²
Logement y compris combles aménageables	150
Balcons	350
Escaliers à l'exclusion des marches isolées, halls d'entrée	250
Combles non aménageables dont l'utilisation n'est pas prévue à priori, non accessible normalement	100
Greniers proprement dits	250
Etage des caves	250
Partie accessible pour l'entretien : 100 daN concentré en un point quelconque des éléments de structure sur lesquels on peut se déplacer	

Bâtiments hospitaliers	daN/m ²
Locaux d'hébergement	
Chambres	150
Circulations internes	250
Locaux médicotechniques	
Salles d'opérations, salles de plâtres, salles de travail (obstétrique)	350
Autres services: (non compris les matériels spécifiques)	250

Locaux divers	daN/m ²
Hébergement en chambres, salles de jeu et repos des crèches	150
Hébergement collectif (dortoirs)	250
Salles de restaurants, cafés, cantines de dimensions réduites (nombre de places assises < 100)	250
Salles de réunion avec tables de travail	250
Halls diverses (gares, etc) où le public se déplace	400
Salles d'exposition de moins de 50 m ²	250
Salles d'exposition de 50 m ² ou plus	350
Salles de réunion et lieux de culte avec assistance debout	500
Salles, tribunes et gradins des lieux de spectacles et de sport avec place debout	600
Salles de théâtre, salles de conférences, amphithéâtres, tribunes et autres lieux avec sièges (sans table ni pupitres)	400
Cuisines des collectivités, non compris les charges du gros matériel prises en compte indépendamment	250
Salles de lecture des bibliothèques	400
Salles de danse	500
Boutiques et annexes	500
Garages et parcs de stationnement de voitures légères, à l'exclusion des ateliers d'entretien et de réparation	250
Hébergement individuel	150

Bâtiments de bureaux	daN/m ²
Bureaux proprement dits	250
Bureaux paysagers	350
Circulations et escaliers	250
Halls de réception	250
Halls à guichet	400
Salle de projection et de conférence à nombre de places limité (<50 m ²)	350
Cantines	250 à 300
Salles de réunion avec tables	250
Zône de dépôts	350
Salles d'ordinateurs et de reprographie	250

	daN/m ³
Matériaux pulvérulents	
Ciment	1400
Plâtre	1200
Poudre de charbon	830
Farine en vrac	600
Matériaux granulaires	
Blé	835
Maïs	785
Orge	810
Colza	700
Tournesol	500
Sel en vrac	1200
Clinker	1500
charbon	955
Matériaux végétaux	
Avoine en vrac	550
Foin ou paille en bottes	150
Fruits	450
Papier en rouleau	1 600
Pommes de terre	700

	daN/m ³
Agrégats	
Sables	1 200 à 1 400
Gravillons	1350
Pierres concassées	1 250 à 1 400
Ballasts	800
Mâchefer	800
Métaux	
Acier	7 850
Fonte	7 250
Aluminium	2 700
Métaux cuivreux	8 900
Plomb	11 400
Bois	
Bois de conifères	600
Bois de feuillus	800
Bois durs tropicaux	1000
Bois agglomérés	600 à 800
Isorel dur	800 à 1 100
Isorel mou	300 à 600

CONSTRUCTION PARASISMIQUE

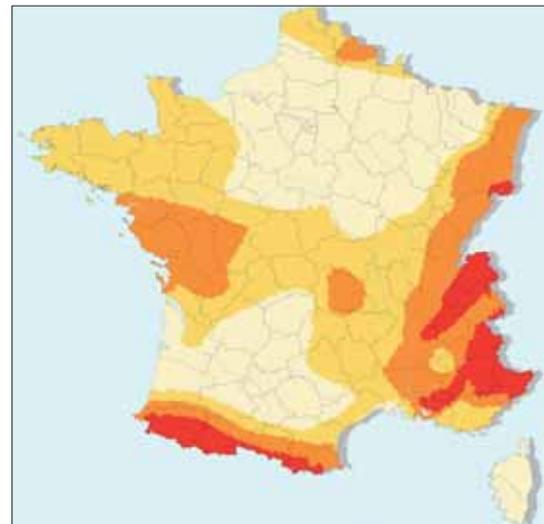
REGLEMENTATION

1

ZONAGE

Dans le cadre de l'harmonisation européenne, la définition du risque sismique ainsi que les règles de calcul associées évoluent. Il en résulte des changements importants :

- une nouvelle prise en compte du risque sismique entraînant la refonte du zonage et de la classification des bâtiments
- de nouvelles règles de calcul harmonisées au niveau européen



Zone de sismicité	Aléa	
1	Très faible	
2	Faible	
3	Modéré	
4	Moyen	

2

REGLEMENTATION

		Zone de sismicité				
		1	2	3	4	5
Catégorie d'importance	I	Aucune obligation				
	II					
	Maison individuelle et bâtiments assimilés	Guide de construction parasismique des maisons individuelles CPMI ECB				
	Autre bâtiment	Eurocode 8				
III	Aucune obligation					
IV						Aucune obligation

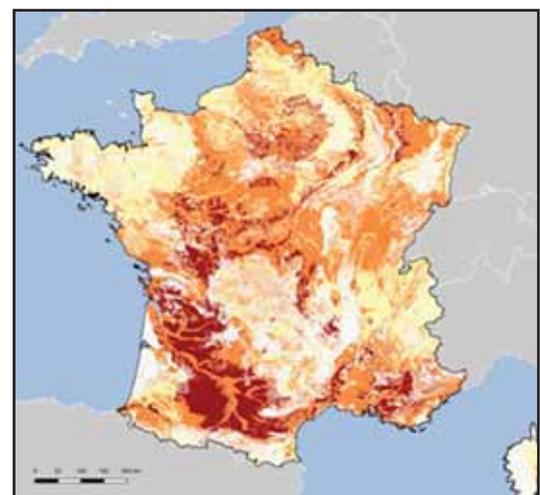
Catégorie I	<ul style="list-style-type: none"> les bâtiments dans lesquels est exclue toute activité humaine nécessitant un séjour de longue durée et non visés par les autres catégories du présent article.
Catégorie II	<ul style="list-style-type: none"> les bâtiments d'habitation individuelle les établissements recevant du public des 4^{ème} et 5^{ème} catégories au sens des articles R. 123-2 et R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation, à l'exception des établissements scolaires les bâtiments dont la hauteur est inférieure ou égale à 28 mètres : <ul style="list-style-type: none"> les bâtiments d'habitation collective les bâtiments à usage commercial ou de bureaux, non classés établissements recevant du public au sens de l'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation, pouvant accueillir simultanément un nombre de personnes au plus égal à 300 les bâtiments destinés à l'exercice d'une activité industrielle pouvant accueillir simultanément un nombre de personnes au plus égal à 300 les bâtiments abritant les parcs de stationnement ouverts au public.
Catégorie III	<ul style="list-style-type: none"> les établissements scolaires les établissements recevant du public des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories au sens des articles R. 123-2 et R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation les bâtiments dont la hauteur dépasse 28 mètres : <ul style="list-style-type: none"> bâtiments d'habitation collective, bâtiments à usage de bureaux. les autres bâtiments pouvant accueillir simultanément plus de 300 personnes appartenant notamment aux types suivants : <ul style="list-style-type: none"> les bâtiments à usage commercial ou de bureaux, non classés établissements recevant du public au sens de l'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation les bâtiments destinés à l'exercice d'une activité industrielle les bâtiments des établissements sanitaires et sociaux, à l'exception de ceux des établissements de santé au sens de l'article L.711-2 du code de la santé publique qui dispensent des soins de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë en médecine, chirurgie et obstétrique et qui sont mentionnés à la catégorie d'importance IV ci-dessous. les bâtiments des centres de production collective d'énergie quelle que soit leur capacité d'accueil.
Catégorie IV	<ul style="list-style-type: none"> les bâtiments dont la protection est primordiale pour les besoins de la sécurité civile et de la défense nationale ainsi que pour le maintien de l'ordre public et comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> les bâtiments abritant les moyens de secours en personnels et matériels et présentant un caractère opérationnel les bâtiments définis par le ministre chargé de la défense, abritant le personnel et le matériel de la défense et présentant un caractère opérationnel les bâtiments contribuant au maintien des communications, et comprenant notamment ceux : <ul style="list-style-type: none"> des centres principaux vitaux des réseaux de télécommunications ouverts au public des centres de diffusion et de réception de l'information des tours hertziennes stratégiques les bâtiments et toutes leurs dépendances fonctionnelles assurant le contrôle de la circulation aérienne des aéroports classés dans les catégories A, B et C2 suivant les instructions techniques pour les aéroports civils (ITAC) édictées par la direction générale de l'aviation civile, dénommées respectivement 4 C, 4 D et 4 E suivant l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) les bâtiments des établissements de santé au sens de l'article L. 711-2 du code de la santé publique qui dispensent des soins de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë en médecine, chirurgie et obstétrique les bâtiments de production ou de stockage d'eau potable les bâtiments des centres de distribution publique de l'énergie les bâtiments des centres météorologiques.

CARTE D'EXPOSITION AUX ARGILES

En France une maison sur deux, est concernée par le phénomène du retrait gonflement des argiles.

Il existe trois classes d'exposition :

	Faible
	Moyen
	Fort



Les différentes illustrations et photos de cette documentation constituent des exemples indicatifs et non limitatifs de réalisation des ouvrages auxquels elles se rapportent, elles ne définissent que des principes généraux de mise en œuvre et non les détails d'exécution.

Document non contractuel et conforme à la réglementation en vigueur lors de la rédaction.

La société SEAC se réserve le droit de modifier sans préavis les formats et les caractéristiques de ses produits.

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, interdite sans l'autorisation de la société SEAC.

SEAC

47, BD DE SUISSE CS 52158 - 31021 TOULOUSE CEDEX 2

TEL: 05 34 40 90 00 - FAX: 05 34 40 90 01

commerce@seac-guiraud.fr - www.seac-gf.fr

CONCEPTION, DIRECTION ARTISTIQUE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE : **SEAC TOULOUSE**

IMPRESSION : Société Editoriale Grafiche AZ srl

La société SEAC remercie toutes les personnes, sans le concours desquelles cet ouvrage n'aurait pu être réalisé, particulièrement celles dont les chantiers ont permis d'illustrer ce livre.

LA TECHNOLOGIE BÉTON - Le livre, Choix et technique Édition 9 - Octobre 2024

IMPLANTATION DES SITES DE PRODUCTION

**SEAC
GRAND FOUGERAY**
Parc d'Activités
des Quatre Routes
35390 GRAND FOUGERAY
☎ 02 99 08 34 12
☎ 02 99 08 34 10

**SEAC FUSCO
PONTOISE**
Route de Puiseux-Pontoise
CD 22
95650 BOISSY L'AILLERIE
☎ 01 34 46 12 22
☎ 01 34 46 19 19

**SEAC FUSCO
BONNEUIL**
20 route des Gorres
94380 BONNEUIL MARNE
☎ 01 43 39 30 40
☎ 01 49 56 91 49

**SEAC FUSCO
HERME**
10 rue de la Gare
77114 HERME
☎ 01 64 00 74 71
☎ 01 64 00 76 37

**SEAC
LE PUISET**
ZA le Puisset
Rue du Général De Gaulle
28310 LE PUISET
☎ 02 37 90 11 18
☎ 02 37 90 05 69

SEAC THOUARS
8 rue du grand rosé
79104 THOUARS
☎ 05 49 66 12 91
☎ 05 49 66 45 65

**SEAC FUSCO
MEUNG / LOIRE**
Z.I. des Sablons
45130 MEUNG/LOIRE
☎ 02 38 45 14 21
☎ 02 38 45 15 10

**SEAC FUSCO
CHATEAUNEUF**
83 bis avenue du Galnais
45110 CHATEAUNEUFLOIRE
☎ 02 38 46 10 82
☎ 02 38 46 02 09

**SEAC FUSCO
LORRIS**
84 faubourg d'Orléans
ZA Les Dentelles
45260 LORRIS
☎ 02 38 92 37 96
☎ 02 38 92 38 12

**SEAC VILLETTE
D'ANTHON**
ZAC Les Corioles
36280 VILLETTE D'ANTHON
☎ 04 72 93 00 90
☎ 04 72 93 00 91

SEAC ST HILAIRE
6 rue de la Bonnette
85240 ST HILAIRE DES LOGES
☎ 02 51 52 25 12
☎ 02 51 52 25 14

SEAC LE THOU
ZA du Fief Grand
8 rue du Petit Bois
17290 LE THOU
☎ 05 16 19 48 06
☎ 05 16 19 48 12

**SEAC GIRONDE
SUR DROPT**
112 avenue du Général
de Gaulle
33190 GIRONDE / DROPT
☎ 05 56 61 16 45
☎ 05 56 61 28 97

**SEAC ST JEAN
D'ILLAC**
Parc d'Activités Labory-Baudin 2
104 rue Gay Lussac
33127 ST-JEAN-D'ILLAC
☎ 05 56 68 81 19
☎ 05 56 68 94 01

SEAC BLAGNAC
225 route de Grenade
CS 50081
31703 BLAGNAC CEDEX
☎ 05 62 74 82 20
☎ 05 61 71 92 61



**SEAC
MALLEMORT**
609 route des Alpes
Les Petits Moulins
13370 MALLEMORT
☎ 04 90 57 44 00
☎ 04 90 59 14 77

**SEAC ST MARTIN
DE CRAU**
ZI du bois de Leuze
8 rue Ampère
13310 ST MARTIN DE CRAU
☎ 04 90 47 98 20
☎ 04 90 47 98 29

**SEAC
CODOGNAN**
Route du Caillat
30920 CODOGNAN
☎ 04 66 35 90 00
☎ 04 66 35 90 01

**SEAC
MEYRARGUES**
75 route Départementale 556
13650 MEYRARGUES
☎ 04 42 57 50 80
☎ 04 42 63 44 89

**SEAC
MONTREDON**
ZI Plaine du Nord
29 avenue de l'Ouate
11100 MONTREDON DES
CORBIÈRES
☎ 04 68 42 16 76
☎ 04 68 41 42 17

SEAC MERVILLE
2128 route des Platanes
31330 MERVILLE
☎ 05 61 85 04 53
☎ 05 61 85 03 02

**SEAC PIERR'DALL
CAHORS**
ZI Engländeres
46000 CAHORS
☎ 05 65 35 03 28
☎ 05 34 40 55 70

SEAC VARILHES
1074 lieu dit le Filaté
09120 VARILHES
☎ 05 61 60 52 22
☎ 05 61 60 72 18

SEAC PREFABAY
ZAC de Roques
Route de Toulouse
09100 PAMERS
☎ 05 34 01 36 80
☎ 05 34 41 02 39

SEAC BEZIERS
6 rue J.B. Perrin
34500 BEZIERS
☎ 04 67 76 51 57
☎ 04 67 62 17 86

SEAC BAHO
Route de la Trémie
du Ribéral
66540 BAHO
☎ 04 68 92 55 13
☎ 04 68 92 54 88



47 boulevard de Suisse - CS 52158 - 31021 TOULOUSE CEDEX 2

☎ : 05 34 40 90 00 ☎ : 05 34 40 90 01

@ : commerce@seac-guiraud.fr - bureau.etudes@seac-guiraud.fr - www.seac-gf.fr